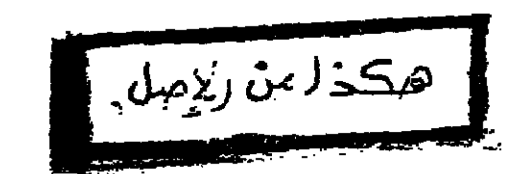


L'Economie : le réveil du Vietnam

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14809 7 F

MARDI 8 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Halte aux déchets étrangers ?

LE gouvernement français, en pleine campagne pour le traité de Maastricht, a donc décidé de faire la chasse tous azimuts aux déchets étrangers. Quelques semaines après avoir dit « non » aux ordures ménagères allemandes – il est vrai truffées de résidus hospitaliers, – voici que le ministre français de l'environnement, Mme Ségolène Royal, décide brusquement d'interrompre l'importation de déchets industriels australiens. Ainsi, à la veille de l'ouverture des frontières internes à la CEE, la France se ferme aux déchets étrangers, du moins si l'on met à part les retraitements nucléaires.

On comprend qu'un Etat, quel qu'il soit, se prémunisse contre l'invasion de déchets entrés en fraude ou qui, même importés légalement, peuvent présenter un danger pour l'environnement lors de leur élimination. Sans remonter aux fameux « fûts baladeurs » de Seveso, en 1983, les cas de Montchanin (Saône-et-Loire), submergé par des déchets industriels allemands, ou de Roche-la-Molière (Loire), envahi de déchets hospitaliers italiens ont ému l'opinion.

LA multiplication de ces affaires avait déjà contraint la CEE à publier une directive, en 1984, pour réglementer les transferts « transfrontaliers » de déchets industriels. Mais elle ne les interdisait pas. La France expédie toujours ses déchets les plus toxiques vers l'Allemagne, où ils sont entreposés dans les mines de sel de Herfa-Neurode (Hesse). Personne, à ce jour, n'y a trouvé à redire, d'autant que les Alsaciens refusent toujours d'accueillir ces déchets dans leurs mines de potasse désaffectées.

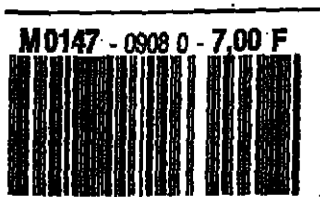
L'affaire a pris un tour mondial en 1988, lors de la découverte des « navires poubelles » sillonnant les océans à la recherche d'un havre où débarquer leur encombrante cargaison. Un an plus tard, sous l'égide des Nations unies, une convention a été signée à Bâle pour mettre un terme au tourisme anarchique des résidus de la société industrielle. Cette convention, destinée surtout à protéger les pays du tiers-monde contre une dangereuse invasion, vaut pour tous les Etats signataires, dont la France et l'Australie. Le marché interdit par Mme Royal obéissait à cette convention, publiée au Journal officiel le 2 septembre dernier.

EN admettant que des Etats comme l'Allemagne et l'Australie acceptent le diktat du gouvernement français pour ne pas ternir leur image, il est douteux que cette décision favorise, dans l'immédiat, une meilleure élimination des déchets à travers le monde.

Reste que la décision de Mme Royal a le mérite d'attirer l'attention sur une anomalie : que des déchets produits dans un pays transitent sur des milliers de kilomètres pour être éliminés. Il n'est pas sain que si peu d'installations, à travers le monde, soient capables de traiter les résidus de la civilisation industrielle. C'est pourquoi le gouvernement français insiste, depuis plusieurs années, sur ce qu'il appelle « l'autosuffisance », afin que chaque pays se dote des installations de traitement ad hoc. Celle-ci n'est peut-être pas la solution écologiquement la meilleure, ni économiquement la plus efficace.

Lire nos informations page 12

M 0147 - 0908 0 - 7,00 F



La réunion des ministres des finances des Douze

L'Allemagne maintient ses taux d'intérêt

Les ministres de l'économie et des finances des Douze, réunis à Bath, en Angleterre, les 5 et 6 septembre, ont tenté de trouver la voie d'un apaisement des actuelles tensions monétaires. Celles-ci accroissent les difficultés des pays de la Communauté dont l'économie est la plus fragile. L'Allemagne a confirmé qu'elle n'envisage pas de baisser ses taux d'intérêt, malgré l'insistance de ses partenaires européens. Bonn consent cependant à ne pas procéder à une hausse des taux « dans les circonstances actuelles ».

BATH

de notre envoyé spécial

Les prochains jours montreront si l'orchestration du week-end monétaire de Bath, destinée à rassurer les marchés financiers et à décourager la spéculation, portera ses fruits ou si elle n'aura été qu'un feu follet. Dans le climat extrêmement volatil qui, depuis deux semaines, soumet les monnaies européennes à rude épreuve en raison de la chute du dollar et, corrélativement, de l'appréciation du deutschemark, les ministres des finances des Douze ont longuement analysé les conséquences que font peser sur leurs économies respectives ces turbulences monétaires, elles-mêmes largement nourries des incertitudes liées au référendum français.

Déjà passablement atteints par une récession qui perdure, les pays de la CEE les moins performants auraient donc bien besoin d'une « soupape » monétaire que seule, dans le cadre du mécanisme de change du système monétaire européen (SME), la Bundesbank serait en mesure de créer.

Nombreuses ont donc été les interventions pour demander à la délégation allemande un assouplissement de la position de Bonn, c'est-à-dire une baisse des taux d'intérêt allemands.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 18

Rentrée sociale sous le signe de l'attentisme

La perte d'influence des syndicats a pour conséquence la défaillance des modes traditionnels de régulation.

Lire page 19 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Onze chaînes sur le satellite Télécom 2

Le gouvernement et Canal Plus ont conclu un accord pour une diffusion soit en SECAM, soit dans la nouvelle norme D2 MAC.

Lire page 18 l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA

L'ÉCONOMIE

Le duel Sony-Philips

Les deux géants de l'électronique grand public tentent de relancer un marché en plein marasme avec de nouveaux produits.

Lire aussi : la chronique de Paul Fabra, et les pages Mode d'emploi, Opinions, Conjoncture pages 25 à 36

ESPACE EUROPÉEN

Chypre, candidat impatient

pages 8 et 9

SPORTS

Gianni Bugno champion du monde cycliste

page 14

Alors que le « oui » continue de progresser dans les sondages

M. Giscard d'Estaing invite l'opposition à se préparer à l'« après-Maastricht »

La progression du « oui » dans les intentions de vote, qui s'est amplifiée après l'intervention télévisée de M. Mitterrand, a changé le climat de la campagne pour le référendum. M. Giscard d'Estaing a indiqué, dimanche 6 septembre, qu'il fallait « penser à l'après-Maastricht » en préparant l'application du traité par le gouvernement qui sera issu des élections de mars 1993. L'ancien président de la République a précisé que, si l'opposition revenait au pouvoir, il demanderait l'ouverture d'une négociation avec les partenaires de la France sur la délimitation des compétences entre la Communauté et les Etats membres. Pour sa part, le premier ministre britannique, M. Major, a estimé lundi qu'un « non » français signifierait la mort du traité mais que l'union européenne ne serait pas stoppée pour autant.



Lire pages 10 et 11 nos informations et l'entretien avec M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale

Vote portugais dans le bocage vendéen

A Cerizay, un habitant sur cinq est d'origine portugaise. Le droit de vote accordé aux Européens pourrait bouleverser la vie politique locale

CERIZAY (Deux-Sèvres)

de notre envoyé spécial

« Le jour où les Portugais voteront... » Ce n'est pas une menace, ni même une doléance, tout juste un espoir effleuré. M. Jaime Benfeita, portugais de nationalité et ouvrier en France depuis vingt-trois ans, sourit. En 1995, si le traité de Maastricht est ratifié, il sera l'un des cinq cents ressortissants étrangers de Cerizay à figurer pour la première fois sur les listes électorales pour les élections municipales. Cette perspective n'a rien pour l'étonner. A Cerizay, *« je me sens chez moi, je suis européen »*, constate-t-il.

Son fils aîné, né dans les Deux-Sèvres, passe le baccalauréat cette année, et sa maison, dont il a restauré les vieilles pierres et les poutres apparentes, est l'une des plus anciennes de Cerizay. Rien ne la distingue, n'était cette discrète enseigne Casa portuguesa qui lui a valu quelques sarcasmes. Une petite épicerie portugaise a été aménagée dans une pièce attenante à la cuisine. Là, dans l'odeur fruitée de l'huile d'olive, les Portugais de la ville viennent s'approvisionner en porto, « vinho verde », morue séchée et discuter à la sortie de l'usine.

« Le jour où les Portugais voteront... » L'idée n'aurait effleuré personne, voilà quelques années encore, dans ce paisible chef-lieu de canton de la Vendée historique où les volets se referment à l'heure du journal télévisé. Ni les Cerizéens de souche, ni surtout les Portugais, tant appréciés pour avoir fait de la discrétion une seconde nature. A force de ne pas faire parler d'eux, ces immigrés présentables ont fini par faire oublier à Cerizay qu'elle était, avec ses mille Portugais sur cinq mille habitants, la capitale des Portugais de France.

Ils sont arrivés entre 1967 et 1970 pour pallier le manque de main-d'œuvre dans l'usine de carrosserie Heuliez, dont l'expansion épargne à Cerizay, aujourd'hui encore, les affres du chômage. Catholiques, réputés durs à la peine et réservés, les Portugais étaient les étrangers les mieux à même de s'intégrer dans le bocage vendéen. A l'époque, le directeur du personnel allait lui-même les recruter à la frontière espagnole ou en région parisienne.

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite page 13

Trois musées endormis

N'ayant pas su trouver leurs publics, le Musée de l'Homme, les ATP et les Arts d'Afrique et d'Océanie doivent être transformés

par Emmanuel de Roux

Alors que le monde des musées vit une période plutôt faste (inaugurations et rénovations se multiplient), trois établissements parisiens, et non des moindres – le Musée de l'Homme, le Musée des arts et traditions populaires (ATP) et le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), – restent paralysés par une longue maladie. Si un remède n'est pas trouvé dans les prochains mois, celle-ci risque de se prolonger en coma. Depuis des années, ils végètent, endormis dans une muséographie poussiéreuse, ravagés par des crises à répétition, abandonnés des visiteurs.

Leurs histoires sont différentes, mais les trois établissements ont le même âge : ils ont été conçus dans les années 30, et sont restés marqués par leurs origines. Depuis l'époque de leur conception, ils n'ont guère évolué. Tous ont des problèmes, de statut, de direction, de collections et de localisation.

Le Musée de l'Homme a été installé sur la colline de Chaillot, au Trocadéro, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937, par Paul Rivet, sur les cendres de l'ancien Musée d'ethnographie. Le Musée des ATP peut revendiquer une fraction du même héritage.

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأمل

DÉBATS

Un entretien avec George Steiner

« La puissance vertigineuse des grandes œuvres fait changer nos vies »

Né en 1929 à Paris, George Steiner se réfugie en 1940 aux Etats-Unis, où il poursuit sa formation au Lycée français de New-York. Après des études de physique et de mathématiques aux Etats-Unis et en Angleterre, il s'oriente vers la philosophie et la littérature. Il enseigne aujourd'hui à Cambridge et à l'université de Genève tout en étant critique littéraire au New York Times.

*Il est l'auteur d'une œuvre foisonnante : nouvelles (*Anno Domini*, Seuil, 1968), roman (*le Transport d'A. H.*, Julliard, 1981) et nombreux essais, dont les principaux sont* Après Babel *(Albin Michel, 1978),* les Antigones *(Gallimard, 1986) et* Réelles présences *(Gallimard, 1991).*

Esprit de grande culture, amateur de paradoxes et parfois de polémiques, George Steiner, de passage à Paris à l'occasion d'une série de conférences au Collège de France, nous a confié quelques-unes de ses réflexions sur l'existence des êtres de fiction, sur l'expérience esthétique et sur l'avenir de la création et de la société.

« L'un des traits les plus frappants quand on vous lit, ou quand on suit vos cours, c'est que vous évoquez constamment les expériences, souvent bouleversantes, auxquelles chacun se trouve exposé dans ses rencontres avec les œuvres de la littérature, de la musique ou de l'art. Vous n'écartez pas seulement l'attitude qui ne voit dans la culture qu'une forme de distraction, vous repoussez aussi le commentaire érudit et ses excès, pour laisser place au risque que comporte une rencontre authentique. D'où vous vient cette attitude qui, aujourd'hui, vous rend singulier ?

– J'ai fait très tôt, en lisant *le Roi Lear*, une expérience qui a, en grande partie, déterminé ma vie. J'ai éprouvé que le cri de Cordélie, dans cette pièce de Shakespeare, était plus puissant, plus terrible, plus exigeant que tous les cris que je pourrais jamais entendre dans la rue. Je n'ai trouvé cela dans aucun commentaire ni dans les travaux des critiques. Je l'ai vécu comme un choc, qui a été pour moi décisif. A cause de cette expérience, de quelques autres, je suis intimement convaincu que la puissance vertigineuse des grandes œuvres fait changer nos vies.

– Cela veut-il dire que la fiction est plus importante que la réalité ?

– Il y a plutôt une réalité propre aux fictions qui est absolument déterminante pour de multiples aspects de notre existence. Don Quichotte, Hamlet ou Mme Bovary ont une vie autonome qui les rend en fin de compte infiniment plus vivants que vous et moi. Pour des centaines de millions d'êtres humains, ce sont des compagnons, ou des ennemis, ou des amis, ce sont aussi des modèles, des incitations ou des repoussoirs, et finalement des mystères. Savez-vous qu'après le Christ et Napoléon, c'est Hamlet dont on écrit actuellement le plus grand nombre de biographies ?

« Nos cerveaux ne risquent-ils pas d'être comme pulvérisés par l'inattention ? »

» C'est pourquoi je pense que Sartre, par exemple, a eu tort de dire que Mme Bovary n'était faite que de signes tracés par la plume sur une page. Flaubert était bien plus lucide. Il est mort en hurlant : *« Je meurs comme un chien, et cette pute d'Emma vivra toujours... »* Il avait évidemment raison : Emma est toujours vivante. Sur ce point, les écrivains ont toujours vu plus clair que les théoriciens de la linguistique, qui croient pouvoir tout réduire à des jeux de signes. Au moment où il devait achever *Anna Karenine*, Tolstoï écrit à son éditeur : *« Je regrette. Je ne peux pas vous adresser le manuscrit. Anna m'échappe totalement. Elle n'entre plus dans le plan du roman... »*

» Il y a, à travers le monde, des foules de gens pour qui aucun organisme vivant n'aura jamais la force des fictions avec lesquelles ils s'identifient. En dehors de la littérature, il peut s'agir aussi bien, pour les jeunes, des héros de cinéma, de la télévision ou des bandes dessinées. Cette vie autonome des êtres de fiction est un des problèmes qui m'obsèdent depuis mon enfance. On aurait tout à fait tort de sous-estimer les effets de leurs rencontres.

– Sont-elles toutes bénéfiques ?

– Evidemment non. Cette existence réelle des fictions peut être extrêmement dangereuse. Elle peut même avoir des effets démoniaques et destructeurs qui sont terrifiants. Mais, la plupart du temps, il demeure très difficile d'édicter des règles générales. De même qu'une substance chimique peut avoir sur notre cerveau des effets positifs ou négatifs suivant les doses, les âges de la vie ou l'état général où nous nous trouvons, de même les lectures ont des conséquences très différentes suivant les circonstances. Le « même » livre est tout à fait autre suivant qu'on est dans l'angoisse ou dans le calme, dans la fatigue ou le repos, dans la misère ou le confort. Avec les livres, il se passe exactement la même chose qu'avec les êtres humains : on les rencontre de manière différente suivant l'état dans lequel on se trouve, et c'est en fonction de ces circonstances multiples qu'ils deviennent enrichissants ou dangereux, intéressants ou maléfiques.

– Les livres ne sont pas seuls dans ce cas...

– Effectivement. Ce que je viens de dire ne s'applique pas seulement à la littérature. La peinture, la sculpture, la musique, la pensée elle-même sont susceptibles de nous modifier à jamais. Un tableau peut changer toute notre perception du corps de l'autre, ou du paysage. C'est depuis Van Gogh que, dans le Midi, les cyprès sont en flammes. Pendant des milliers d'années, on ne s'en était pas aperçu. Et, depuis Van Gogh, les cyprès brûlent le long des routes...

» La musique est sans doute plus prenante et plus énigmatique encore. Claude Lévi-Strauss a eu cette formule capitale : *« Mystère suprême des sciences de l'homme, la mélodie qui s'empare de nous. »* La question du sens de la musique, de sa présence, de ses effets sur notre corps et sur nos pulsions, l'énigme de cette *« mathématique de l'âme quand l'âme ne sait plus qu'elle compte »*, comme disait Leibniz, me semblent les plus grands défis pour la pensée actuellement. Je crois que nous sommes encore très loin de comprendre quoi que ce soit à l'expérience de la musique, à sa présence, à ses façons d'agir.

» Quoi qu'il en soit, avec ces diverses expériences des œuvres, et ce qu'elles ont d'imprévisible, c'est le cours même de la vie qui peut se poursuivre. Comme le dit Kierkegaard, *« Il faut laisser ouvertes les blessures de la possibilité »*, pouvoir encore se laisser surpendre par un poème, une toile, une mélodie dont on ne soupçonnait pas qu'ils fussent possibles et qui, parfois, modifient radicalement votre vie même.

– Croyez-vous que l'époque s'y prête ? Entre la sensibilité requise par les expériences esthétiques que vous évoquez et les conditions actuelles de la vie quotidienne, pour presque toute la population, n'y a-t-il pas un fossé de plus en plus grand ?

– C'est là une vraie question. 80 % des adolescents américains ne peuvent plus lire dans le silence : il leur faut une radio ou une télévision dans la pièce. Nous en sommes probablement au même point : l'Amérique a seulement l'honnêteté de faire des enquêtes et d'en publier les résultats – ce que nous ne faisons pas !

» Cet envahissement permanent de musiques agressives, ce bombardement incessant de sons, de rythmes, d'images risque d'avoir, à terme, sur le cerveau, des conséquences que nous ignorons encore. Nos cerveaux ne risquent-ils pas d'être comme pulvérisés par l'inattention ? La formule de Malebranche que Heidegger aimait tant citer – *« L'attention, c'est la piété naturelle de l'esprit »* – risque un jour prochain de ne plus rien signifier pour personne.

» Au sein de cette démocratie du bruit, ne pourrions-nous pas tenter de retrouver le temps et le silence intérieurs ? Allons-nous devoir fonder de petits groupes où la vie en compagnie des œuvres trouvera refuge ? Il m'arrive d'y rêver. Au lieu de dépenser des milliards pour les universités, on se mettrait à quelques-uns autour d'une table, pour lire, écouter ou regarder ensemble. Une page, ou quelques notes, ou un seul tableau. Pas des milliers de reproductions, ni des expositions qu'on traverse au galop mais une seule œuvre, le temps qu'il lui faut ?

– Qu'il lui faut ?

– Oui, je crois que nous répondons à l'œuvre, au sens où nous ressentons son appel ou son attente. Mais en même temps nous répondons de l'œuvre, nous sommes responsables de sa survie et de sa transmission. Notre rencontre avec une œuvre n'est donc jamais pure passivité. Il y a toujours un échange, comme dans une rencontre avec un être humain.

» Le rôle de celui qui permet la rencontre est à la fois modeste et capital. C'est un rôle modeste, parce qu'il ne faut pas confondre les grands créateurs avec les petits professeurs et critiques que nous sommes. Il y a ceux qui écrivent des lettres et ceux qui les mettent à la boîte, comme le suggérait Pouchkine. Le postier n'est pas un créateur, mais il est indispensable ; sans lui, les lettres n'atteindraient jamais leurs destinataires et risqueraient même d'être perdues ou détruites. Il en va de même avec celui qui restaure un tableau : s'il fait bien son métier, nous lui devons la survie de l'œuvre ; s'il le fait mal, tout est détruit.

» Je suis convaincu que le lecteur, le professeur, le critique peuvent eux aussi tuer des œuvres s'ils sont malhonnêtes. Ils ne disent pas seulement des choses fausses ou inutiles, ils peuvent anéantir des pans entiers de la littérature. C'est pourquoi il faut se battre contre les mauvais critiques et les faux théoriciens de la littérature...

– Pensez-vous que le temps des grandes œuvres est désormais passé ou bien un renouveau, voire une renaissance, demeure-il possible ?

– Je ne saurais pas véritablement vous répondre. D'un côté, en effet, j'essaie de montrer depuis quelque temps que les grandes créations ont eu une relation très directe avec la question de l'existence ou de l'inexistence de Dieu. Si nous entrons dans une époque où l'on ne comprend même plus le sens de cette question, où toute transcendance est évacuée avec force, y aura-t-il encore des œuvres de la même dimension ? Auront-elles la même portée et la même ambition ? J'en doute, je l'avoue.

» D'ailleurs, il est possible qu'une grande culture ne se remette pas toujours des épreuves qu'elle traverse. Il ne faut quand même pas oublier que l'Europe, en une trentaine d'années, d'août 1914 à août 1945, a massacré 76 millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans les guerres, les camps, les famines et les marches forcées ! Cela s'est passé ici même, en Europe, en ce siècle... N'y a-t-il pas quelque chose d'indécent à croire que nous devrions pouvoir sûrement nous remettre, vite et bien, de tant de massacres ?

» Mais, d'un autre côté, il se pourrait que nous soyons peut-être à la veille d'un grand renouveau. Si l'on m'avait dit, il y a quelques années, qu'il y aurait un nouveau Stendhal je ne l'aurais pas cru. Pourtant, Leonardo Sciascia, qui est mort il y aura bientôt trois ans en Italie, est, à mes yeux, le Stendhal de notre époque. De la même manière, je ne crois pas vraiment à ce qu'il est de bon ton de répéter sur le déclin du roman français. Il est vrai que la déconstruction, le poststructuralisme sont des byzantinismes – presque au sens propre du terme, – c'est-à-dire des jeux de mandarins qui dansent sur les ruines des bibliothèques.

Mais cela n'exclut pas qu'un très grand roman soit peut-être en train de s'écrire dans la rue d'à côté. Je pense que le public attend quelque chose de ce genre. Mais, nous ne pouvons savoir ce qui adviendra.

» Les scientifiques sont pleins d'espoir et de confiance dans leurs conquêtes à venir et dans l'accélération de leurs progrès. Il y a même des musiciens pour dire que nous accédons à des univers de sons que ni Mozart, ni Bach n'auraient soupçonnés, et des architectes pour affirmer que de nouveaux matériaux permettent des créations jusqu'ici impossibles. A côté, la littérature demeure une dame immensément chargée de passé, un peu fatiguée, moins naïvement optimiste. J'espère me tromper. Mais je ne vois pas, dans l'immédiat, ce qui donnerait à la jeunesse un horizon d'espérance.

« Il est possible qu'une grande culture ne se remette pas des épreuves qu'elle traverse »

– Cet horizon vous semble avoir totalement disparu ?

– Les étudiants auxquels j'enseignais autrefois avaient tous des fenêtres sur l'espoir : c'était Mao, ou Allende, ou Dubcek, ou le sionisme. Il existait toujours un lieu où l'on se battait pour que le monde change. A présent, c'est fini. J'ai su que c'était fini le jour où mes étudiants m'ont dit, à propos du Salvador : *« Si nous partons nous battre avec les révolutionnaires, nous finirons plus tard dans un camp stalinien ; si nous rejoignons les contras, c'est le pire des néofascismes. Cela ne nous intéresse pas. »* Aujourd'hui, ils préfèrent leur vie privée et laissent le pouvoir à la mafia. C'est ça la vraie crise de la démocratie.

– Vous parliez de l'éventualité d'un renouveau. D'où viendrait-il ?

– Nous ne sommes encore qu'au début de l'après-marxisme. L'effondrement de cet espoir qui a tourné à l'horreur laisse des déchets qui vont brûler encore longtemps. Le christianisme aussi se meurt lentement en diffusant toutes sortes de poisons de décomposition. Ce sont le christianisme et le marxisme les deux grandes hérésies messianiques du judaïsme. Celui-ci survivra. Mais je ne pense pas voir de mon vivant naître un nouveau rêve collectif qui soit cohérent. »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



Avant l'arrivée des « gardes bleus » de l'ONU

Les Etats-Unis intensifient leurs opérations de secours en Somalie

Tandis que les Etats-Unis annonçaient, samedi 5 septembre, une accélération du rythme des opérations aériennes sur la Somalie, visant à acheminer plusieurs dizaines de tonnes de vivres aux populations, à New York, des sources diplomatiques indiquaient que le déploiement du premier contingent de « gardes bleus », formé de quelque cinq cent soldats pakistanais, s'effectuerait entre le 12 et le 25 septembre, à Mogadiscio.

GAROE

de notre envoyé spécial

Dans les rues balayées par le vent de ce bourg de 20 000 âmes au plus, situé en plein désert, on ne voit pas un seul milicien en armes, mais de nombreux jeunes gens désœuvrés, adossés aux maisons de pierre ou assis sous l'auvent en carton d'une échoppe à thé. Un camion poussif, bringuebalant sa cargaison de chèvres, traverse la place assoupie. Ici, en Majercinia, le calme règne mais aussi la pauvreté.

« Pas d'école, pas d'emploi, ni électricité, ni communication. Mais au moins nous avons la paix ! », se console Ismaïl Abdulley. Cet instituteur, autrefois installé à Mogadiscio, a dû se réfugier dans sa ville natale pour fuir les terribles affrontements qui ont marqué la chute de l'ancien président Syaad Barre, le 27 janvier 1991. Cette région nord-est est, en effet, un des rares endroits épargnés par les violences claniques, qui ensanglantent le pays depuis un an et demi.

La menace des fondamentalistes

Les dirigeants du Front démocratique pour le salut de la Somalie (FDSS), d'origine majerteen, semblent avoir réussi, jusqu'à présent, à maintenir un semblant d'unité et à éviter le piège des rivalités tribales qui se sont déchaînées partout ailleurs. *« Peut-être est-ce simplement parce que nous sommes menacés que nous serrons les coudes ? »*, suggère l'instituteur.

Les *« menaces »*, ce sont celles, tout d'abord, que font peser les fondamentalistes musulmans, qui, depuis un an, se sont peu à peu implantés dans la région avec l'accord du FDSS. Profitant de leur avantage, ils ont tenté, le 19 août, de s'emparer du pouvoir, en prenant en otages le Conseil des anciens. Il a fallu trente-six heures aux forces du FDSS pour libérer les membres du Conseil et deux semaines entières pour repousser les fondamentalistes hors du territoire.

Rien n'est pourtant résolu, car une poignée d'irréductibles demeure retranchée à Las Khoreh, à une centaine de kilomètres à l'ouest du port de Bossasso, où les chefs militaires du FDSS se sont récemment réunis. *« Nous avons commis l'erreur de les laisser s'installer, pensant qu'ils nous aideraient à maintenir l'ordre public »*, reconnaît un responsable de la branche humanitaire du FDSS, M. Abdullahi Hollif.

L'autre danger, pour les Majerteens, se situe à l'extrême sud du territoire, où le clan des Habar-Guidir, dirigé par le général Aïdid, n'a pas abandonné espoir de s'emparer de la ville de Galcaio, qu'il avait brièvement occupée en février 1991. Régulièrement, des escarmouches ravivent cette guerre larvée, qui a fini par réconcilier le clan des Majerteens et celui des Marechans (dont est issu l'ancien président Barre) qui appartiennent tous deux à la confédération des Darod. Sur son lit d'hôpital, à Garoe, le « colonel » Hassan Hussein Loo, blessé au pied par une mine, ne fait pas mystère de son passé de soldat au sein des forces armées somaliennes. Mais, devant les visiteurs, il tient à se dissocier de Syaad Barre, affirmant que *« beaucoup de Mareenhans ont souffert sous le règne de celui qui n'a favorisé que ses proches »*.

A écouter les Majerteens, le général Aïdid semble faire l'unité contre lui. Aussi bien chez ce petit commerçant, qui ne lui pardonne pas la mise à sac de Galcaio, que chez ce « sage », qui voit dans son obsession du pouvoir les causes de la tragédie somalienne. On met également en doute les récents succès militaires du général Aïdid contre les Marechans du sud, de même que l'on réfute cette réputation *« d'homme fort du sud »* dont le gratifient les médias. *« Homme fort, certainement, dans le sens où il a démontré son pouvoir de destruction ! Mais pour le reste... »*, résume, avec une ironique amertume, un hôtelier de Garoe.

Maintenir l'intégrité territoriale

Forts de la stabilité de leur région, les chefs du FDSS tentent désormais de rassembler les différents clans (y compris les Issaks du nord, qui ont proclamé, en 1991, l'indépendance du Somaliland), en proposant la tenue d'une Conférence nationale. Les réponses seraient largement positives, à l'exception de celle du général Aïdid. *« Tant qu'il sera vivant, il n'y aura pas de négociations de paix »*, commente-t-on ici. Cette conférence aurait pour objectif la remise sur pied du pays et, en particulier, de l'Etat.

« Nous souhaitons maintenir l'intégrité territoriale de la Somalie », assure M. Abdullahi Hollif. *« Mais ce sera au peuple de décider du système de gouvernement – centralisé ou fédéral. »* Compte tenu des combats qui continuent à déchirer le Sud, cette Conférence semble encore lointaine. Le président « par intérim », M. Ali Mahdi, dont les milices contrôlent le nord de Mogadiscio, a néanmoins promis qu'une réunion de tous les *« mouvements légitimes »* se tiendrait courant septembre.

En attendant, le Majercinia survit tant bien que mal, grâce aux soutiens de sa diaspora dans le Golfe et à ses exportations de bétail. Ici, pas de famine en perspective et pas de camps de déplacés. Mais il reste à assurer, comme le dit un responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève), *« l'énorme travail de prévention »* que nécessite la situation sanitaire. Les risques d'épidémie ne sont pas absents. Quant au bétail, la vaccination des troupeaux est une urgence, si l'on veut préserver ce qui constitue désormais l'unique source de devises.

Pour l'instant, le CICR est seul à approvisionner les hôpitaux en médicaments et nourriture, et à apporter une aide aux paysans – vaccination du bétail, distribution de semences, etc. Les organisations humanitaires ne se bousculent pas au portillon pour prendre le relais. Il est vrai que les indispensables programmes de développement sont moins « payants », au sens strict du terme, que les spectaculaires opérations d'urgence.

Les sacs de céréales que l'on aperçoit, le long des routes, posés devant les huttes des nomades, semblent indiquer que la répartition des vivres se fait correctement. Il n'est pas certain, cependant, que ces secours suffisent. *« Il nous faudrait une monétarisation de l'aide alimentaire, pour ne pas perturber les circuits commerciaux déjà existants »*, reconnaît le représentant du FDSS à Nairobi (Kenya), M. Mohamed Abshir. Et puis, poursuit-il, *« en Somalie, il faut être prudent avec la nourriture gratuite, qui allèche les pillards et crée un climat d'insécurité »*.

A l'évidence, les dirigeants majerteens aimeraient convaincre de la sincérité de leurs efforts de médiation et prouver que leur région, précaire îlot de calme, peut servir de modèle pour le pays. Lorsqu'on évoque le danger de voir les sous-clans s'entre-déchirer – comme le font ceux du Somaliland, en lutte depuis janvier dernier pour le contrôle du port de Berbera – les sages du Conseil des anciens prennent à témoin ces nomades sans arme – image rare en Somalie – qui transhument en Majercinia, avec chèvres et chameaux. N'est-ce pas la preuve que, tant que prévaut l'autorité traditionnelle, le pays peut espérer échapper aux atrocités de la guerre et au chaos des armes ?

JEAN HÉLÈNE

DJIBOUTI : selon le ministère de l'intérieur

La nouvelle Constitution aurait été approuvée par plus de 96 % des électeurs

Le projet de nouvelle Constitution, soumis à référendum, vendredi 4 septembre, a recueilli 96,84 % des suffrages exprimés, selon des résultats encore provisoires publiés samedi par le ministère de l'intérieur. 96,79 % des électeurs ont également approuvé la limitation des partis politiques à quatre formations. Le taux de participation aurait été *« particulièrement fort »*, a estimé le ministre de l'intérieur, M. Ahmed Boulaleh Barreh, puisqu'il aurait atteint 75,16 % des inscrits.

Comme attendu, dans les districts du Nord, théâtre du conflit entre les maquisards du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) et l'armée régulière, la participation des électeurs a été nettement plus faible. A Obock, par exemple, seulement 39,52 % des inscrits ont officiellement voté. En revanche, à Djibouti, Ali-Sabieh et Dikhil, le vote en faveur du « oui » aurait varié entre 70 % et 90 %.

On attendait toujours, lundi matin, la publication d'éventuelles réactions des observateurs de la Ligue arabe, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et des Nations unies, qui ont supervisé le scrutin. L'absence d'observateurs français a fait l'objet de commentaires acides de la part du ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Moumin Bahdon Farah, également secrétaire général du Rassemblement populaire pour le progrès (RPP, parti au pouvoir), qui a jugé *« anormale »* l'attitude de la France, Paris ayant *« formulé, à plusieurs reprises, des remarques pour que le projet de Constitution soit amendé »*.

Le ministre n'en a pas moins salué l'*« ère nouvelle »* qui se lève pour Djibouti, désormais engagé *« dans la voie de la démocratie et du pluralisme. Les rebelles et les opposants n'ont plus désormais de raisons de refuser le dialogue »*, a-t-il conclu.

Ces résultats ont été aussitôt contestés par l'Association pour la défense des droits de l'homme et des libertés (ADDHL) à Djibouti, qui s'est insurgée contre *« les allégations mensongères »* du gouvernement. Selon l'ADDHL, *« plus de la moitié de la population djiboutienne a boycotté »* le scrutin. Dans les régions *« du Nord, du Centre et du Sud-Ouest »* – sous contrôle du FRUD depuis la fin 1991, – les éventuels électeurs n'ont pu se rendre aux urnes, du fait que *« la circulation des biens et des personnes était interdite depuis cinq jours »*.

A Obock, poursuit l'ADDHL, les seuls à avoir eu accès aux isoloirs auraient été les militaires gouvernementaux cantonnés dans la ville, tandis qu'à Tadjourah il n'y aurait eu que deux cents cartes d'électeurs disponibles sur les quatorze mille prévues. *« Ces résultats sont la preuve que le régime n'a pas encore changé les méthodes du parti unique »*, a conclu, de son côté, le président du Front uni de l'opposition, M. Mohamed Djama Elabe. – *(AFP, Reuter.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu souhaite une élection présidentielle dans les six mois

Le président Mobutu a annoncé, dimanche 6 septembre, dans une interview à la radio-télévision belge, qu'il serait candidat à l'élection présidentielle, dont il souhaite qu'elle soit organisée d'ici les six prochains mois. Le chef de l'Etat a précisé qu'il présenterait un projet de nouvelle Constitution, instaurant un *« régime semi-présidentiel »*. Ce projet, différent de celui élaboré par la Conférence nationale, sera soumis à référendum, a-t-il souligné.

« A l'heure qu'il est, tout le monde est populaire, tout le monde a le peuple avec soi. Il faut maintenant donner la parole au peuple, d'abord avec le projet de Constitution. Il y aura deux projets, je vous le dis tout de suite, sans détour », a lancé le président Mobutu. Contestant les travaux de la Conférence nationale, il s'est notamment insurgé contre le fait qu'on s'en soit pris à lui, *« alors que la personne du chef de l'Etat est inviolable »*. – *(AFP, Reuter.)*

MAROC : après l'approbation de la révision constitutionnelle à la quasi-unanimité

Les principaux partis d'opposition dénoncent les truquages du référendum

Les deux principaux partis d'opposition, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), ont vigoureusement dénoncé, dimanche 6 septembre, les résultats *« dénués de toute crédibilité »* du référendum sur la révision constitutionnelle, organisé l'avant-veille, résultats officiels qui avaient fait apparaître une quasi-unanimité des suffrages exprimés – 99,96 % – en faveur du « oui ».

Dans un communiqué publié par *l'Opinion*, l'Istiqlal rend le ministère de l'intérieur responsable de ce *« revers »* de la démocratie. Il dénonce, à cet égard, le comportement de certains agents d'autorité qui *« ont exercé des pressions énormes sur les citoyens, mobilisé des votants sous de fausses identités et distribué des milliers de cartes d'électeur »*.

S'étonnant des chiffres officiels, et notamment du taux de participation de 97,29 %, qui *« méprisent la conscience du peuple marocain »*, l'Istiqlal souligne que, *« d'après les experts, le taux de participation, lors d'un référendum, ne peut dépasser 80 à 85 % des inscrits, en raison des décès, des malades, des gens en voyage, etc. »*. *« Il est donc regrettable*, à son avis, *qu'en annonçant de tels résultats le Maroc devienne la risée du monde entier. »*

De son côté, le bureau politique de l'USFP dénonce, dans un communiqué publié dans le quotidien *Al Ittihad al Ichtiraki*, *« les irrégularités »* commises lors du scrutin. *« Tout le monde sait parfaitement*, souligne-t-il, *que les chiffres rendus publics ne correspondent pas à la vérité. »*

Cependant, ni l'Istiqlal ni l'USFP ne remettent en cause leur participation aux élections communales et législatives qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année.

« Au-delà des chiffres, le plus important reste à faire », écrit *l'Opinion*, qui réclame l'assainissement des nouvelles listes électorales et la mise en place de la commission chargée de superviser les opérations électorales, avec des *« attributions qui doivent être clairement et publiquement précisées »*.

Pour M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, interrogé par RFI, *« même un toilettage constitutionnel vaut mieux que pas de toilettage du tout quand ce toilettage va dans le sens de l'assouplissement des institutions »*. Il ne se demande pas moins *« s'il faut prendre pour un rêve ou un cauchemar des élections où on a un résultat proche de cent pour cent »*. A son avis, *« le Maroc n'est pas un problème simple : il y a un peuple marocain qui est admirable, il y a un roi qui est un être complexe, c'est le moins qu'on puisse dire »*. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Assassinat de deux gendarmes

Un gendarme a été assassiné à proximité de son domicile, samedi 5 septembre, à Blida, par des inconnus qui ont pris la fuite. En outre, un officier de gendarmerie a été assassiné, samedi, à Bab Ezzouar, dans la banlieue est d'Alger, par des inconnus qui circulaient à bord d'un véhicule. Enfin, le ministère de l'intérieur a suspendu, samedi, la sortie de l'hebdomadaire *Barid al-Charq* (Courrier de l'Est), qui paraissait à Sétif, pour *« publication répétée d'articles mensongers et diffamatoires à l'égard des institutions du pays »*. Ce journal est le cinquième à être interdit de parution depuis le 15 août. – *(AFP.)*

□ **Le Front Polisario menace de reprendre les armes.** – Le Front Polisario *« est en train de discuter »* la possibilité de reprendre les armes au Sahara occidental mais *« aucune décision n'a encore été prise »*, a déclaré, samedi 5 septembre, lors d'une conférence de presse réunie à Madrid, le numéro deux du mouvement indépendantiste, M. Bachir Mustapha Sayed. Il a souligné que le Maroc avait, à de multiples reprises, violé le cessez-le-feu, entré en vigueur, il y a tout juste un an, sous les auspices de l'ONU. – *(AP.)*

□ **MALI : visite de l'ancien président américain Jimmy Carter.** – L'ancien président américain Jimmy Carter était attendu, lundi 7 septembre, à Bamako, pour une visite officielle de 24 heures. M. Carter, qui achève une tournée dans plusieurs pays africains, devait rencontrer notamment le président Alpha Oumar Konaré.

□ **NIGER : les interpellations *« se poursuivront »*.** – Le chef d'état-major de l'armée, le colonel Issa Mazou, a annoncé, samedi 5 septembre, que les interpellations, visant officiellement à démanteler la rébellion touarègue, *« se poursuivront sans obstruction »*. Ces interpellations seront effectuées dans le *« respect du droit »*, a-t-il précisé. L'arrestation d'une personnalité de la communauté touarègue, M. Khamed Abdoulaye, mercredi 2 septembre, a été confirmée, samedi, par le préfet de Tahoua. – *(AFP.)*

□ **TOGO : nouvel attentat contre un dirigeant de l'opposition.** – Une bombe a détruit, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 septembre, à Lomé, le domicile d'un membre de l'opposition, M. Quatara N'Guissan, ne provoquant que des dégâts matériels. M. N'Guissan, président de la Convention démocrate des peuples africains – branche togolaise (CDPA-BT), figure sur une des « listes noires » établie, selon la presse locale, par les *« ennemis »* du processus de démocratisation. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LIBAN : contrairement aux autres régions

Lés élections dans le Sud ont été marquées par un bon taux de participation

Les élections législatives au Liban, les premières depuis vingt ans, ont pris fin dimanche 6 septembre. Après les électeurs du Liban nord et de la Békaa le 23 août, de Beyrouth et du Mont-Liban une semaine plus tard, ceux du Liban sud sont allés aux urnes dimanche. Les résultats ne seront connus que dans trois à cinq jours.

BEYROUTH

de notre correspondant

Contre vents et marées, malgré la contestation et le boycottage massif de l'électorat, chrétien surtout, mais aussi d'une partie de l'électorat musulman, l'opération électorale a été bouclée en trois dimanches. Le dernier scrutin, celui du Liban sud, bien que le plus complexe en raison de la présence israélienne dans la bande frontalière, a été aussi le moins raté pour le gouvernement. Il aurait même été un succès si la population de cette bande n'avait pas été empêchée par l'Etat juif de se rendre aux urnes installées hors de cette zone, là où l'Etat libanais exerce son autorité au moins partiellement.

La principale caractéristique de cette troisième et dernière journée électorale aura été un taux de participation élevé comparé à ceux des deux dimanches précédents. C'était presque comme aux bons vieux jours : embouteillages, chapelets de voitures transportant les électeurs aux urnes, processions de marcheurs obligés de parcourir à pied le dernier kilomètre, voire plusieurs kilomètres, pour atteindre leur bureau de vote, et bons petits incidents électoraux...

En attendant les résultats définitifs, on sait d'ores et déjà que le taux général de participation avoisine les 50 %, alors qu'il a varié dans les autres circonscriptions dans une fourchette de 3 % à 30 %. Sans oublier que le scrutin a dû être annulé au Kesrouan faute de candidats.

Le fort taux de participation au Sud appelle cependant deux remarques : d'abord, il a concerné l'électorat musulman, chez qui il atteint souvent 60 à 70 %, alors que l'électorat chrétien, à quelques exceptions près – comme le village de Maghdouché, – a suivi le mouvement général de boycottage observé par les communautés chrétiennes et n'a voté qu'à 5 ou 10 %. Mais, l'électorat musulman représentant 80 % du collège électoral, l'abstentionnisme chrétien n'a pas pesé bien lourd dans le taux de participation général.

En second lieu, bien qu'Israël ait fait empêcher le vote de la population de la bande frontalière, une partie de celle-ci, résidant à l'extérieur de cette zone, est allée voter. Si bien qu'entre 10 et 20 % de l'électorat de la bande frontalière s'est exprimé. Les premières prévisions font pencher la balance en faveur de la liste de M. Nabih Berri, constituée autour d'une alliance des deux milices chiites rivales, Amal et le Hezbollah. Le chef de la liste adverse, M. Kamel El Assaad, notable des lieux de longue date, crie d'ores et déjà à la falsification et proteste contre la décision du gouvernement d'inclure la bande frontalière dans l'opération électorale, alors qu'il savait bien qu'Israël pouvait empêcher la population de voter.

En attendant les résultats, la question qui hante tous les Libanais est celle de savoir de quoi sera fait « l'après-élections ». A vrai dire, dans un camp comme dans l'autre, personne n'a la moindre idée du moyen de sortir de l'impasse. Parmi les opposants, on parle d'un front islamo-chrétien élargi, encore nébuleux, pour s'opposer au nouveau Parlement et obtenir sa dissolution. Les autres préconisent un gouvernement de « véritable entente nationale ».

LUCIEN GEORGE

ISRAËL

La question du Golan sera la première grande épreuve du gouvernement

Une délégation de dirigeants des localités juives du plateau du Golan a été reçue, dimanche 6 septembre, par le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, à qui elle a exprimé son hostilité à toute concession territoriale dans cette région.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La délégation n'est pas sortie vraiment rassurée de sa rencontre avec M. Rabin. Les implantations du Golan ont-elles encore un avenir ou seront-elles évacuées ? Quelles concessions territoriales le gouvernement est-il prêt à faire en échange d'un accord de paix avec la Syrie ? Le premier ministre refuse de répondre avec précision à ces questions. A ce stade des négociations avec la Syrie, il tient délibérément un langage flou. « Ne pas dévoiler toutes ses cartes, répète-t-il, fait partie des règles du jeu. »

Peut-être une « nouvelle carte » sera-t-elle mise sur le tapis la semaine prochaine, lorsque les pourparlers de paix bilatéraux reprendront à Washington (le Monde daté 6-7 septembre). D'intenses consultations se déroulent à Jérusalem pendant cette période de suspension des discussions. Toutefois, rien ne permet pour l'instant d'affirmer que la délégation israélienne soumettra aux Syriens un premier projet en bonne et due forme de retrait, même très partiel, du plateau du Golan. Il est cependant d'ores et déjà quasi certain que la question du Golan – conquis par Israël en juin 1967 et annexé en 1981 – constituera la première grande épreuve du gouvernement israélien.

Importance stratégique

Or ce n'était pas ce scénario qu'avait prévu le premier ministre travailliste après sa victoire électorale. Il entendait accorder la priorité aux négociations sur la mise en place d'un régime transitoire d'autonomie pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Et, dans ce contexte, il pouvait logiquement s'attendre à une épreuve de force avec les « colons » des implantations juives installées dans ces territoires. Des « colons » qui, souvent, appartiennent à la mouvance mystico-religieuse du mouvement Goush Emounim (le Bloc de la foi). En revanche, avec le plateau du Golan comme enjeu prioritaire des négociations, le premier ministre se trouve confronté à sa propre doctrine et à des représentants de son propre camp.

La plupart des localités du Golan – avec leurs 12 000 habitants – ont en effet été fondées par le mouvement travailliste. Leurs dirigeants ont toujours été des proches du courant « dur » du parti, qui voyaient en M. Rabin leur porte-drapeau. Plusieurs de ces dirigeants faisaient partie précisément de la délégation reçue dimanche par le premier ministre. Ils ont répété l'argument utilisé un nombre incalculable de fois par M. Rabin lui-même sur l'importance stratégique du plateau du Golan.

Est-ce dire que M. Rabin se prépare à une révision déchirante de ses conceptions ? Son porte-parole, M. Gad Ben Ari, a indiqué, après la rencontre, que le premier ministre avait expliqué à ses interlocuteurs qu'« Israël désirait une paix pleine et entière avec les Syriens basée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, qui font l'objet d'interprétations diverses selon les parties ».

L'interprétation israélienne de la fameuse résolution 242 conçoit le retrait non pas « des », mais « de » territoires occupés. Et M. Rabin se fait fort de prouver que le précédent du Sinaï, évacué par Israël jusqu'au dernier centimètre, n'est pas applicable au Golan, autrement dit qu'un compromis territorial est possible avec les Syriens qui n'impliquerait pas un retour aux frontières de 1967. Le débat sur ces questions ne fait sans doute que commencer. – (Intérim.)

□ **Un touriste allemand tué près de la ligne de cessez-le-feu israélo-jordanienne.** – Un touriste allemand a été tué, samedi 5 septembre, par l'armée israélienne, après avoir escaladé une barrière de protection située à quelques centaines de mètres de la ligne de cessez-le-feu entre Israël et la Jordanie, a indiqué un porte-parole de l'armée. Les soldats ont tiré sur M. Hans Thomas Pieter Reit Schaussen (trente et un ans) après qu'il eut refusé d'obéir à leurs sommations lui intimant l'ordre d'arrêter sa course vers le Jourdain. – (AFP.)

AMÉRIQUES

CUBA

M. Fidel Castro suspend la construction de l'unique centrale nucléaire du pays

Cuba a décidé de suspendre indéfiniment la construction de son unique centrale nucléaire, en raison des conditions inacceptables posées par la Russie en échange de son aide, a annoncé samedi 5 septembre le président Fidel Castro. « Nous n'avons pas d'autre possibilité que de suspendre la construction de ce projet », a dit le Lider maximo dans un discours prononcé à Cienfuegos, dans le sud de l'île, devant quatre-vingt mille personnes.

M. Castro a expliqué que cette « décision amère » mais « temporaire » était prise en raison des conditions économiques inacceptables posées par le gouvernement russe pour continuer d'aider Cuba dans la construction de la centrale. Celle-ci se trouve à Juragua, près de Cienfuegos.

Le président cubain a d'autre part déclaré que son pays avait produit 7 millions de tonnes de sucre lors de la récolte de 1991-1992, malgré une terrible crise économique. Ce chiffre est inférieur aux 7,6 millions de tonnes produites lors de la campagne précédente, mais bien supérieur aux prévisions de la plupart des experts internationaux.

« Il est incroyable que, dans les conditions de la « période spéciale », nous ayons produit 7 millions de tonnes », a noté M. Castro. La « période spéciale » est un euphémisme utilisé par les autorités cubaines pour qualifier la crise économique actuelle, provoquée par la fin des relations de faveur entre Cuba et les pays du bloc soviétique après la chute du communisme en Europe.

Le président Castro a souligné que la récolte de sucre avait été effectuée avec seulement 30 % des ressources en carburant, en matériel, en herbicides et engrais des précédentes années. Il a ajouté que le pays avait en outre réussi à vendre ce sucre et que la demande étrangère avait été supérieure à l'offre. – (Reuter.)

La campagne électorale aux Etats-Unis

M. Bush applaudi par les Polonais, M. Clinton hué en Caroline du Sud...

Le président George Bush s'est crédité de la victoire dans la guerre froide dimanche 6 septembre à Chicago, dans l'Illinois, sous les applaudissements de la forte minorité polonaise de cet Etat crucial pour sa réélection le 3 novembre prochain. Son adversaire démocrate s'est, de son côté, fait huer et chahuter le même jour alors qu'il essayait de tirer partie de ses racines sudistes à l'occasion d'une course automobile à Darlington (Caroline du Sud). Lorsqu'il a annoncé le traditionnel « Messieurs, lancez vos moteurs », les huées dans les gradins ont étouffé les applaudissements du départ de la course. Il a été notamment conspué pour avoir échappé au service militaire durant la guerre du Vietnam. La Caroline du Sud a voté pour le candidat républicain dans cinq des six dernières élections présidentielles.

M. Bush qui, pour sa part, était allé au festival Goût de la Pologne courtiser les voix d'une importante minorité ethnique, a déclaré : « Je peux dire ce qu'aucun président n'a pu dire avant moi : la guerre froide est finie, la liberté l'a emporté et la Pologne est libre. »

Comme le Michigan, où le président américain devait se rendre dimanche pour un nouveau festival polonais à Hamtramck, dans la banlieue de Detroit, l'Illinois est un des Etats industriels du nord du pays où devrait une nouvelle fois se jouer l'élection présidentielle.

Recevant l'accueil traditionnel polonais « Qu'il vive cent ans » au milieu des odeurs de saucisses, le président américain a répondu aux accusations selon lesquelles il s'était trop préoccupé de politique étrangère et pas assez des problèmes. « Au cours des quatre dernières années, plus de gens ont respiré l'air frais de la liberté que dans toute l'histoire du monde. Nous avons vu que nous avions une chance d'aider. Nous l'avons fait. Est-ce important ? Bien sûr c'est important. »

M. Bush se dit confiant de pouvoir l'emporter. Le plus récent sondage, publié par le magazine *Time*, ne lui donne plus que six points de retard sur M. Clinton. – (AFP.)

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Le retrait des milices aurait commencé à Kaboul

Un début de retrait des milices ex-communistes a commencé à Kaboul, a assuré, samedi 5 septembre au Pakistan, M. Yunus Khales. Le chef de la dissidence du Hezb-e-Islami, qui a récemment servi de médiateur entre le gouvernement et ses adversaires intégristes, a déclaré qu'une unité des milices ouzbèkes avait quitté la capitale afghane, conformément à l'accord de cessez-le-feu passé le 29 août entre le président Rabbani et le chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. Des combats ont ravagé Kaboul pendant trois semaines en août. Ils ont fait près de 2 000 morts, selon la Croix-Rouge.

M. Hekmatyar a répété que son parti ne tolérerait pas la présence à Kaboul « d'anciens éléments communistes », et singulièrement des Ouzbeks du général Rashid Dostom. La trêve entre les islamistes et les forces gouvernementales demeure pourtant très fragile. Les deux camps s'accusent de violer le cessez-le-feu. Le porte-parole du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud a ainsi accusé le Hezb de profiter du répit actuel pour préparer ses troupes à la reprise des combats. « Quatorze ans de guerre ont prouvé qu'on ne pouvait pas se fier à la parole du Hezb-i-Islami », a-t-il déclaré. Pour sa part, un porte-parole de M. Hekmatyar a accusé le gouvernement d'organiser le renforcement, aux abords de Kaboul, des troupes de l'ex-milice communiste, stationnées dans le nord du pays.

Enfin, le problème afghan est au cœur des entretiens qui ont commencé dimanche 6 septembre entre le président pakistanais, M. Ghulam Ishaq Khan, et son homologue iranien, M. Hachemi Rafsandjani, en visite officielle à Islamabad. Quoique les deux pays protègent chacun des groupes antagonistes (Téhéran les chiites, et Islamabad les sunnites), ils se sont, jusqu'à présent, accordés pour éviter un éclatement de leur voisin. – (AFP, Reuter, UPI.)

AFRIQUE DU SUD

M. Buthelezi appelle les Zoulous à combattre l'ANC

Le chef du parti Inkatha à dominante zouloue, M. Mangosuthu Buthelezi, a appelé, samedi 5 septembre, lors d'une réunion publique, les jeunes militants de son mouvement à « bousiller » leurs adversaires du Congrès national africain (ANC), à les « arrêter net avant que l'avenir [du pays] soit détruit ». Pour ce faire, il a recommandé une triple stratégie : mettre sur pied des comités de défense pour protéger les populations contre les attaques de l'ANC, lancer « une attaque politique » contre l'ANC et sa branche armée, et lutter contre la pauvreté, « ennemie de la démocratie ».

De son côté, l'ANC a répondu, samedi, dans un communiqué, aux critiques formulées par le principal négociateur du gouvernement, M. Roelf Meyer, après le refus du mouvement nationaliste de reprendre les négociations constitutionnelles. Le parti de M. Nelson Mandela, tout en reconnaissant que le gouvernement de Pretoria a accepté qu'une assemblée constituante, élue démocratiquement, rédige la nouvelle Constitution, estime qu'aucun progrès n'est visible dans d'autres domaines-clés, tels que la violence dans les cités noires et la libération des prisonniers politiques. A son avis, les paroles de M. Meyer « reflètent l'incapacité du gouvernement de comprendre, d'accepter et de faire ce qui est nécessaire pour garantir la reprise des négociations constitutionnelles ».

Les partisans de pouvoirs régionaux forts dans une Afrique du Sud post-apartheid et ceux qui préconisent la transformation du pays en une fédération, voire une confédération, devaient se réunir, lundi, à Pretoria, à l'initiative du président Frederik De Klerk. Aux yeux de celui-ci, cette conférence constitue un moyen de relancer les négociations constitutionnelles sur l'avenir de l'Afrique du Sud, au point mort depuis la mi-mai. – (AFP.)

INDE

Violences politiques dans plusieurs Etats

Au moins trente-trois personnes ont trouvé la mort, les 4 et 5 septembre, du fait de violences politiques dans deux Etats de l'Inde. Au Cachemire, vingt-deux personnes ont été tuées lors d'affrontements entre insurgés musulmans et forces de New-Delhi. D'autre part, les derniers touristes ont commencé à fuir ce territoire sous la pression du groupe Jamait Ul Mujahideen, qui avait récemment menacé de les prendre en otages.

En Andra-Pradesh, un Etat du sud-est de l'Inde, onze policiers ont été tués lorsque leur jeep a sauté sur une bombe vraisemblablement posée par des membres de la guérilla maoïste naxalite, dans le district de Khamman. Cette attaque est la deuxième de ce genre depuis une semaine. Elle a été attribuée par la police au groupe de guerre populaire, qui prend généralement pour cible des propriétaires terriens, la police et des représentants de l'administration.

Enfin des indépendantistes sikhs ont ouvert le feu sur un train en provenance de New-Delhi, mais, selon les autorités, il n'y a pas eu de victimes. – (AFP, UPI.)

IRAK

Bagdad refuse de donner la liste de ses fournisseurs nucléaires

L'Irak coopère avec les Nations unies concernant son programme nucléaire mais refuse toujours de révéler le réseau de ses fournisseurs étrangers, a déclaré, dimanche 6 septembre, le directeur adjoint de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Maurizio Zifferero.

« La principale pierre d'achoppement est que la décision de ne pas révéler les informations (sur les fournisseurs) a été prise au niveau politique ; or je ne négocie pas avec les politiques, mais avec des collègues techniciens qui ont des instructions », a indiqué M. Zifferero, qui devait quitter Bagdad lundi. Il a néanmoins estimé qu'il y avait « de l'espoir qu'ils (les Irakiens) comprendront que c'est dans leur plus grand intérêt de révéler leur réseau de fournisseurs. »

En outre, l'aviation américaine a réduit le nombre de ses missions d'observation au-dessus de la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak, en raison de l'absence d'activités militaires irakiennes, a indiqué un responsable militaire américain. Depuis l'instauration de cette zone d'exclusion, le 27 août, les avions américains ont effectué plus de six cents sorties. – (Reuter, AFP.)

□ **COLOMBIE : dix-neuf policiers tués dans deux embuscades tendues par la guérilla.** – Cinq policiers ont été tués, samedi 5 septembre, après être tombés dans une première embuscade tendue par des guérilleros dans le nord-est du département de Santander, a indiqué le colonel Gonzalo Jimenez, commandant de la police de la région. On ignore à quelle organisation appartiennent les assaillants. Par ailleurs, des militants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont tué, samedi, quatorze policiers chargés de la lutte antidrogue, en minant leur camion, a annoncé le commandant de la police de Villavicencio. – (AFP.)

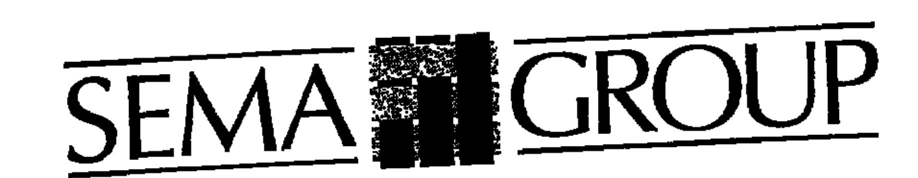
□ **NICARAGUA : un nouveau chef de la police nationale.** – La présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, a nommé samedi 5 septembre le commandant Fernando Caldera chef de la police nationale après avoir destitué le commandant René Vivas ainsi que onze autres officiers de cette institution. Le chef de l'Etat a également nommé Ronald Aviles au poste de vice-ministre de l'intérieur, un civil autrefois lié aux rebelles de la Contra soutenus par les Etats-Unis. Ces changements se produisent deux mois après que l'administration du président George Bush eut demandé au gouvernement nicaraguayen de relever de leurs fonctions des officiers sandinistes. – (AFP.)

□ **PÉROU : cinq morts dans un attentat à la voiture piégée à Lima.** – Cinq persones ont trouvé la mort et vingt autres ont été blessées samedi 5 septembre dans un attentat à la voiture piégée qui a détruit une station-service à Lima, a annoncé la police. L'attentat aurait été perpétré par la guérilla maoïste du Sentier. Ces nouvelles victimes portent à près de 70 le nombre des personnes ayant trouvé la mort depuis le 30 août dans des affrontements et des attentats terroristes à travers le pays. – (AFP.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES et MÉDECINE

هكذا بن رائحمل





DIPLOMATIE

Selon la radio nationale taïwanaise

Taïpeh reste intéressé par le Mirage-2000 français

A la veille du Salon aéronautique de Farnborough (en Angleterre), qui a ouvert ses portes lundi 7 septembre, M. Serge Dassault, PDG du groupe Dassault-Aviation, s'est refusé à commenter des informations de la radio nationale de Taïwan selon lesquelles ce pays signerait prochainement un contrat pour l'achat de soixante Mirage-2000-5. *« Comme pour les autres marchés actuellement prospectés*, a expliqué M. Dassault – dont c'est la politique de ne jamais divulguer les détails d'un contrat, – *je ne ferai aucune déclaration sur les négociations en cours, afin de préserver la sérénité des discussions. »*

On sait (*le Monde* des 2 et 4 septembre) que le ministre taïwanais de la défense, M, Chen Li-an, a déclaré, avant, puis après l'annonce par le président George Bush qu'il autorisait la vente éventuelle du F-16 américain à Taïpeh, que son pays pourrait se résoudre à partager le contrat entre les deux avions. Déjà, les Taïwanais l'avaient fait pour leur marine, en commandant des frégates aux Etats-Unis et à la France. Selon le quotidien taïwanais *United Daily News*, la Russie aurait aussi proposé son Mig-29 face au F-16 et au Mirage. Dans les milieux industriels français, on indique que les conversations avec Taïwan continuent, notamment sur les caractéristiques de l'armement de l'avion, les délais de livraison et les prix. Mais, selon ces mêmes sources, la détermination affichée par Taïwan de diversifier ses sources d'approvisionnement en matière d'armement donne quelque espoir à ses partenaires français.

M. William Clark, le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires Asie-Pacifique, est, par ailleurs, attendu, lundi 7 septembre, à Pékin. Il doit y expliquer la décision de M. Bush de demander au Congrès d'autoriser General Dynamics, le constructeur du F-16, à négocier avec Taïwan.

La Chine, de son côté, tout en continuant de faire donner les médias communistes, entend bien ne pas rompre avec Washington : selon l'agence Reuter, M. Tong Zhiguang, principal négociateur pour le commerce, vient d'arriver aux Etats-Unis. Il y poursuit la négociation engagée afin d'éviter à son pays les lourdes taxes dont il est menacé, à partir du 10 octobre, par les autorités américaines sur une partie considérable de ses exportations, en raison de pratiques commerciales réputées illicites.

Une commande de 12 Airbus pour la Chine est en suspens

FARNBOROUGH

de notre envoyée spéciale

M. Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus International, a annoncé, dimanche 6 septembre, à l'occasion du Salon aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne) qu'il espérait vendre douze avions gros porteurs à la Chine populaire avant la fin de l'année. Cette commande concerne six Airbus A 300-600 et six Airbus A 330. Elle porte sur un 1,5 milliard de dollars.

Des lettres d'intention ont été signées en 1991 pour les A 330 et ces derniers mois pour les A 300-600. *« Nous espérons signer un contrat avant la fin de l'année, mais les commandes sont bloquées du fait de la situation politique »*, a déclaré l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie.

M. L.

La fin du sommet de Djakarta

Les non-alignés ont manifesté un réalisme nouveau

La modération et le pragmatisme l'ont emporté pendant le dixième sommet des non-alignés (MNA), réuni à Djakarta du 1er au 6 septembre. L'Indonésie assurera ainsi la présidence du Mouvement pendant trois ans. Le prochain rendez-vous est fixé à New-York, pendant la session de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'occasion d'une conférence des ministres des affaires étrangères du MNA.

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Après s'être offert quelques couplets de rhétorique anti-occidentale, le dixième sommet du Mouvement des non-alignés s'est terminé dimanche 6 septembre à Djakarta sur un ton réaliste, ainsi que le souhaitait la nouvelle présidence indonésienne.

La cinquantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement présents – le MNA compte aujourd'hui 108 membres – ont prôné, selon la formule de M. Ali Alatas, chef de la diplomatie de Djakarta, un *« dialogue constructif »* avec le Nord. S'ils ont lancé un appel, traditionnel, au renforcement du partenariat Sud-Sud, ils ont aussi insisté sur la nécessité pour le tiers-monde de compter sur ses propres forces.

Témoignage de cette modération, le « Message de Djakarta » a été présenté comme *« un appel à l'action collective et à la démocratisation des relations internationales »*. Ce texte résume ainsi son projet : *« Par le dialogue et la coopération, nous présenterons notre Mouvement comme un élément dynamique, productif et véritablement indépendant au cœur des relations internationales. »*

Ceux qui, comme l'Egypte et la Malaisie, ont proposé que le MNA change de label – puisqu'il n'a plus à se définir par rapport à deux blocs – en ont été pour leurs frais. Les principes du non-alignement, a rappelé M. Alatas, ne sont pas négatifs; ils se résument en *« une liberté d'action et une indépendance de jugement »*. Il n'a pas été davantage question de doter le Mouvement d'un secrétariat permanent.

L'Indonésie aura donc, ainsi, le rôle crucial d'animer un MNA qui a très mal vécu, on le comprend, la précédente présidence, celle de la Yougoslavie. Mais les décisions prises à Djakarta laissent augurer que le Mouvement va sortir d'une torpeur qui lui a parfois valu, entre autres qualificatifs, celui de *« dinosaure assoupi »*.

Un groupe de travail sera constitué pour travailler à une *« restructuration »* de l'ONU : il devra pousser le débat sur un élargissement du Conseil de sécurité et œuvrer à un renforcement des pouvoirs de l'Assemblée générale. *« Profondément préoccupés »*, par ailleurs, par le doublement de la dette du tiers-monde en l'espace de dix ans, les non-alignés réclament son annulation pour les *« pays les moins avancés »*, et l'allégement de celle des autres.

Le *« renforcement des relations internationales »*, souhaité dans la déclaration finale de la conférence, est un chapitre sur lequel le « Message de Djakarta » est, lui aussi, raisonnable et équilibré : *« L'effondrement de la structure bipolaire du monde*, dit-il, *présente des possibilités sans précédent, ainsi que des défis pour la coopération entre les nations. L'interdépendance, l'intégration et la mondialisation de l'économie internationale sont parmi ces réalités nouvelles. »*

Autre geste significatif : le MNA ne s'est pas contenté de proclamer que la tragédie africaine méritait son *« attention particulière »*; il a également tenu à exprimer sa *« résolution à jouer un rôle décisif »* pour régler le drame somalien. Il a annoncé qu'il participera *« activement »* aux actions de maintien de la paix sur place, ce qui laisse entendre l'envoi d'une force de paix dans un cadre à définir en coopération avec l'ONU et l'OUA.

Il y a eu quelques accrochages, à commencer par un long débat sur la Yougoslavie qui s'est terminé par l'adoption d'une résolution condamnant *« la répugnante politique de purification ethnique des Serbes en Bosnie-Herzégovine »*. Les Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique, présents en force à Djakarta et préoccupés surtout par le sort des Musulmans de Bosnie, ont donc obtenu la condamnation, encore qu'indirecte, de la Serbie-Monténégro.

Le représentant de Belgrade a donc émis des *« réserves »*, rompant avec le consensus que les négociateurs de Djakarta ont réussi à imposer dans tous les autres domaines – quitte à demander, par exemple, aux Indiens et aux Pakistanais de trouver une autre tribune pour vider leur querelle sur le Cachemire.

La solidarité du Sud s'est exprimée sur plusieurs chapitres : outre celui de la dette, ceux de l'environnement et des droits de l'homme. Aucun pays ne doit, dit le « Message de Djakarta », *« se servir de sa puissance pour imposer sa conception de la démocratie et de la protection des droits de l'homme »*. Face aux pressions des démocraties occidentales, le tiers-monde n'est pas prêt à céder sur sa défense de la non-ingérence. Il reste que ce sommet s'est terminé sur une note plutôt *« constructive »*. Ce qu'il en adviendra dépendra avant tout de la volonté indonésienne d'imprimer un second souffle à un Mouvement qui, à Djakarta, a tenu à se présenter comme un interlocuteur responsable.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Le « sacre » de M. Suharto

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Une cinquantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement et les représentants des autres pays membres du mouvement des non-alignés ont, durant la semaine du sommet de Djakarta, rendu hommage à l'Indonésie, un pays qui, dépassant les cent quatre-vingts 180 millions d'habitants, est aujourd'hui au quatrième rang planétaire pour sa population. La télévision et la presse rapportent sans lassitude les moindres propos et faits et gestes des têtes couronnées, présidents et premiers ministres auxquels Djakarta a offert une hospitalité royale.

Notre pays, disent les Indonésiens, est un grand pays. Le flamboyant Sukarno, leur premier chef d'Etat, avait donné à l'archipel une langue, une identité. Son successeur depuis 1966, l'actuel président Suharto, a, quant à lui, lancé le développement économique. A présent, les Indonésiens estiment que la société internationale leur accorde enfin sa juste place. Même s'il fait grincer quelques dents, le dixième sommet des non-alignés est donc, en général, populaire. L'opinion y voit comme une reconnaissance, un peu tardive.

Pour M. Suharto, les dividendes de l'événement sont manifestes. Farouchement anti-communiste, volontiers classée comme alignée sur les Occidentaux, l'Indonésie d'après Sukarno a longtemps été considérée comme peu fréquentable au sein du mouvement, et ses premières tentatives, dans les années 80, pour accéder à sa tête avaient été infructueuses. Mais la normalisation de ses relations avec la Chine et l'éclatement de l'empire soviétique en ont fait un candidat acceptable. Le président Suharto a habilement joué le rôle de modérateur à Djakarta.

Encore des services à rendre

Doyen des chefs d'Etat de l'Asie du Sud-Est, il donne ainsi une dimension nouvelle à une diplomatie qui ne s'était manifestée, jusqu'ici, que dans les forums régionaux et à l'occasion de la négociation sur le conflit cambodgien (1). La respectabilité de l'Indonésie en sort renforcée. C'est dire, entre autres, que le problème posé par l'annexion en 1976 de Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise, et la répression qui y a eu lieu depuis feront de moins en moins de vagues.

L'impact du sommet sur la politique intérieure indonésienne est encore plus évident. Agé de soixante et onze ans, M. Suharto doit se décider à briguer, ou non, l'an prochain, un sixième mandat présidentiel de cinq ans. En pratique, cela ne pose aucun problème, puisque la présidence contrôle le collège électoral de mille membres qui désigne le chef de l'Etat. En outre, les trois partis autorisés – dont les élus à l'Assemblée nationale forment 40 % des membres du collège électoral présidentiel – se sont déjà prononcés pour une reconduction de M. Suharto.

Enfin, l'armée, qui occupe une place prééminente dans la vie publique indonésienne, pourrait s'accommoder d'une prolongation du *statu quo*. Désormais promu pour trois ans président des cent huit Etats non-alignés, au nom desquels il s'exprimera à l'automne devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Suharto peut faire valoir qu'il a encore quelques services à rendre à son pays.

L'événement permet également d'occulter l'autoritarisme du régime, et aussi ce que l'on appelle ici les *« affaires de la famille »*, à savoir les activités financières des enfants du président. M. Suharto a toujours défendu ses six descendants, affirmant qu'ils contribuaient au développement du pays.

Avec l'hommage que les deux tiers des Etats membres de l'ONU viennent de rendre à leur président, les Indonésiens devraient être plus enclins à accepter le report des échéances. Après vingt-six ans au pouvoir, dont vingt-quatre comme chef d'Etat, M. Suharto s'est replacé en position de décider, une fois de plus, de l'avenir : personne ne pense en effet sérieusement qu'au lendemain d'un tel « sacre », il puisse renoncer prochainement à gouverner.

J-C. P.

(1) L'Indonésie a notamment co-présidé, avec la France, la Conférence internationale de Paris, en octobre 1991.

DROITS DE L'HOMME

A l'issue d'une conférence réunie à La Haye

Amnesty International souhaite une refonte des structures spécialisées de l'ONU

A l'occasion d'une conférence internationale sur les meurtres politiques et les disparitions, réunie aux Pays-Bas du 4 au 6 septembre, le secrétaire général d'Amnesty International, M. Ian Martin, a souhaité *« un renforcement des mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme »*, notamment à l'ONU.

LA HAYE

de notre correspondant

M. Ian Martin a préconisé la désignation à New-York d'un *« responsable des droits de l'homme »*, ajoutant que celui-ci *« ne devrait pas avoir besoin d'attendre un mandat spécifique pour se saisir des questions de sa compétence »*, contrairement à ce qui se passe actuellement avec la Commission des droits de l'homme, sise à Genève.

La déclaration finale de la conférence, adoptée par cent quarante participants représentant une cinquantaine de pays, précise que ce responsable devrait *« diriger un bureau des droits de l'homme et disposer de l'autorité, des ressources et du personnel nécessaires pour devenir le point focal de l'ONU en matière d'information et d'action pour les droits de l'homme »*.

La création d'un tel bureau ne mettrait pas fin, selon Amnesty, aux travaux de la Commission des droits de l'homme qui, au contraire, devrait être dotée d'une autorité nouvelle. Elle devrait *« pouvoir désigner des rapporteurs afin d'enquêter rapidement sur des situations d'extrême urgence »* et *« pouvoir mener des actions de surveillance sur le terrain, en cas de situations graves »*.

Enfin, l'ONU devrait *« accroître l'efficacité et la visibilité des mécanismes existants »* en matière de disparitions et de meurtres politiques. Le groupe de travail sur les disparitions et le rapporteur spécial sur les exécutions sommaires pourraient par exemple organiser des conférences de presse, afin de *« mettre en lumière les réticences des gouvernements* (impliqués) *à répondre aux demandes d'informations, de visites ou de toute autre forme de coopération »*.

Amnesty appelle les Etats à ne plus fermer les yeux, par opportunisme, sur les cas de violations, et à remettre en cause leurs relations *« politiques et économiques »* avec les gouvernements qui pratiquent l'élimination physique de leurs opposants. Ces régimes sont encore nombreux, a rappelé le secrétaire général d'Amnesty, citant entre autres le Guatemala, l'Ouganda, les Philippines, le Pérou ou la Turquie.

Dans ce mouvement de réévaluation des droits de l'homme, les organisations internationales et nationales ad hoc ont aussi un rôle important à jouer, estime Amnesty. En faisant pression sur leurs gouvernements pour qu'ils interdisent l'exportation d'armes et d'équipements de sécurité vers les zones à risques. Mais aussi en dénonçant *« toute forme de meurtres délibérés et arbitraires, qu'ils soient perpétrés par des gouvernements ou* (et c'est nouveau) *par des groupes d'opposition armés »*. Une telle dénonciation, précise Amnesty, *« n'implique pas une condamnation des groupes d'opposition en tant que tels, ni n'entraîne aucune légitimation des gouvernements impliqués »* mais relève du devoir d'*« impartialité »*.

CHRISTIAN CHARTIER

EUROPE

ALLEMAGNE : nouvelles attaques contre des foyers d'immigrés

La persistance des actions xénophobes embarrasse le gouvernement

BERLIN

de notre correspondant

Les violences anti-immigrés se sont poursuivies tout le *week-end* à l'est de l'Allemagne, où elles avaient éclaté il y a deux semaines déjà dans un faubourg de la ville de Rostock. Bien que les forces de police se soient entre-temps habituées à réagir plus rapidement pour empêcher que les attaques ne dégénèrent en émeutes, nul ne peut prédire la fin de ces violences, nourries par un contexte social dont personne ne voulait voir qu'il devenait lentement explosif.

A la veille de l'ouverture du débat parlementaire sur le budget de 1993, la difficulté des partis de la majorité à s'entendre sur le nouveau «pacte de solidarité» annoncé en toute hâte en faveur de l'Est témoigne de leur désarroi. Le chancelier Kohl avait réuni dimanche soir 6 septembre autour de lui tous les leaders de sa coalition pour essayer d'arrêter une stratégie commune.

Opérations coup de poing

Des attaques de foyers d'immigrés, par des bandes de quelques dizaines de jeunes à chaque fois, ont eu à nouveau lieu en cette fin de semaine dans toutes les régions de l'Est. Les forces de sécurité ont interpellé plusieurs dizaines d'émeutiers : quatre à Guben dans le Brandenbourg, une dizaine dans le sud de la Saxe, à Werdau et douze à Chemnitz, également en Saxe. Des incidents ont eu lieu à Pritzier, à Trassenheide, petites communes du Mecklembourg-Poméranie occidentale. Après Rostock, puis Cottbus, qui avaient monopolisé l'attention les deux semaines précédentes, les bagarres les plus graves se sont déroulées tous les soirs du week-end à Eisenhüttenstadt, devant le centre de transit pour demandeurs d'asile de la région du Brandebourg.

Les bagarres actuelles opposent la police à de petits groupes de jeunes qui vont faire le coup de poing de ville en ville et sont difficiles à contrôler. A Berlin, les forces de sécurité, qui connaissent bien le milieu, sont parvenues ce week-end à éviter des attaques en inaugurant des opérations coup de poing préventives dans les quartiers menaçés. Plus de cinq cents personnes ont été contrôlées samedi soir au cours d'une telle opération. Onze ont été arrêtées pour détention de cocktail Molotov ou autres armes diverses. En règle générale, la mobilité des groupes, qui se fondent dans la population, rend de telles opérations aléatoires en dehors des grandes villes.

Se préparant à la poursuite de ces violences pour longtemps encore, les autorités souhaitent, en l'attente de nouvelles mesures économiques et sociales, un renforcement des moyens de la justice. Les ministres de la justice des Lander chrétiens-démocrates ont demandé une modification de la législation pour que des peines soient infligées non seulement à ceux qui sont pris en flagrant délit d'actions dangereuses, mais également contre ceux qui seraient pris dans les manifestations après l'ordre de dispersion par la police. Il arrive souvent que des manifestants soient arrêtés plusieurs fois mais doivent être relâchés sans que rien ne puisse être retenu contre eux.

Contrairement à ce qui est arrivé à Rostock et l'année dernière à Hoyerswerda, il n'a plus été signalé au cours des derniers affrontements de mouvement de solidarisation de la part de la population avec les émeutiers. Si celle-ci ne souhaite pas se laisser entraîner par la violence des jeunes, le message de Rostock a néanmoins bien été entendu par les responsables politiques.

Aussi bien le président fédéral, M. Richard von Weizsacker, que le ministre-président du Brandebourg, M. Manfred Stolpe, qui ont rendu visite démonstrativement la semaine dernière à des foyers de demandeurs d'asile pour dénoncer les violences racistes, ont reconnu que les demandes de la population devaient être davantage prises en compte. Débordées par l'ampleur des problèmes auxquels elles sont confrontés, les communes, comme celle de Potsdam, sont de plus en plus nombreuses à refuser de prendre de nouveaux immigrés et à souhaiter qu'une pause de l'accueil soit instaurée dans les régions de l'Est en attendant que la situation se calme.

HENRI DE BRESSON

L'Italie en proie à l'« inquiétude française »

La victoire du « non » au référendum du 20 septembre en France sur le traité de Maastricht compromettrait la politique d'assainissement entreprise par le gouvernement de Rome

ROME

de notre correspondante

« Tutti francesi ! » A peine rentrée de vacances, il y a quelques jours, l'Italie s'est mise à l'heure française, et le compte à rebours du référendum qui se tiendra le 20 septembre en France sur Maastricht y est vécu presque plus intensément qu'à Paris. Il est vrai que les Italiens – les seuls à avoir approuvé à 90 %, en 1989, un référendum pour l'attribution de pouvoirs constituants au Parlement européen – se targuent d'être parmi les plus «européanistes» de la Communauté.

Reportages, gros titres, analyses : la presse rend quotidiennement compte des enjeux, bien consciente, comme le rappelle d'ailleurs un éditorialiste en citant M. Pierre Bérégovoy, de ce que *« 38 millions d'électeurs français vont décider du futur de l'Europe pour 350 millions d'Européens »*. Autant dire que les premiers sondages annonçant un renforcement du «non» ont été considérés comme une catastrophe. *« Un « non » français serait aberrant et monstrueux »*, déclarait par exemple, à la fin du mois d'août, le président du Sénat, M. Giovanni Spadolini, ajoutant : *« Cela engendrerait un contrecoup désastreux pour l'Italie. »*

Car, à y regarder de plus près, au fur et à mesure que l'échéance approche, le consensus italien, sans vraiment se fissurer, accuse quelques «ridules». Les mésaventures de la lire face au mark irritent et la violence raciste des néo-nazis a l'air bien contagieuse, y compris à Rome où ont eu lieu, la semaine dernière, deux «nuits chaudes». Le beau concept européen laisse entrevoir de plus triviales réalités. En un mot, avoir des états d'âme sur le traité de Maastricht ou même de franches appréhensions n'est plus tabou comme il y a quelques mois, lorsque les Danois avaient dit «non» dans une incompréhension générale.

Parmi les premiers à prendre un peu de recul, le MSI, le mouvement néofasciste, qui conseille au gouvernement de *« ne pas procéder à la hâte »* pour ratifier le traité et lui suggère de tenir un référendum après la consultation française. Il ne manque pas de voix non plus au PDS (ancien Parti communiste) ou même dans les rangs du petit Parti républicain pour faire valoir que les choix et les conséquences économiques qui découleront de Maastricht mériteraient peut-être de plus amples explications, voire une redéfinition.

Le redressement économique

Le gouvernement, loin de prendre son temps, livre une course contre la montre. En dépit d'inextricables obstacles techniques, M. Giuliano Amato, le président du conseil, semble bien décidé à faire approuver le traité avant l'échéance du 20 septembre, sinon par l'ensemble du Parlement, du moins par le Sénat, ce qui pourrait avoir un effet d'« impulsion » en France.

Toutefois, s'il s'agit *« d'aider l'Europe et de donner un coup de main à la France »*, comme l'a expliqué le ministre des affaires étrangères, M. Emilio Colombo, sans doute s'agit-il avant tout de donner un coup de main à l'Italie elle-même. Car ce n'est pas un hasard si, dans les sondages, près de 60 % des Italiens estiment que la voie de Maastricht est la seule capable de contraindre le pays à se redresser sur le plan économique.

Aussi, qu'a proposé M. Amato à la rentrée ? D'associer en quelque sorte le sort du traité à l'adoption de tout un train de mesures d'assainissement présentées au Parlement et qu'il estime être un *« préalable nécessaire »* avant la ratification. Entre autres, des mesures sociales concernant la santé et la fonction publique. Il s'agit, en quelque sorte, de réduire les dépenses publiques pour montrer que l'on est capable de satisfaire ensuite aux exigences communautaires.

L'ennui, pour le gouvernement, c'est que la première semaine de septembre n'a pas vraiment illustré l'effet «locomotive» de Maastricht. L'Italie, qui se propose d'encourager ses voisins dans leur vocation européenne en démontrant, comme l'ont écrit certains, qu'elle *« s'est prise elle-même en main et que la Communauté n'héritera ni de la corruption ni du déficit italiens »*, a connu en effet une très mauvaise série.

L'interminable affaire des pots-de-vin de Milan, après avoir discrédité l'ensemble de la classe politique et plongé le Parti socialiste dans une guerre intestine dont il aura du mal à se remettre, a connu son épisode le plus navrant le mercredi 2 septembre avec le suicide du député PSI de Brescia, Sergio Moroni, impliqué dans l'affaire. Sergio Moroni a dénoncé dans une lettre au président de la chambre, M. Giorgio Napolitano, l'hypocrisie d'un système auquel tous ont participé.

Les difficultés de la lire

Comme pour accentuer un climat assombri, d'autre part, par le tragique incident de l'avion italien abattu le 3 septembre en Bosnie, la lire a connu une semaine de folie face à la pression du mark allemand, conduisant la Banque d'Italie, vendredi 4 septembre, à relever dramatiquement ses taux d'escompte dans un effort désespéré pour secourir la monnaie nationale (ils passent de 13,5 % à 15 %, atteignant le record d'il y a sept ans). La décision a été accueillie avec une certaine angoisse par une partie de l'opinion, industriels en tête dont M. Giovanni Agnelli, le patron de la Fiat, qui a estimé : *« Nous sommes à la limite de la résistance. »*

Les syndicats, encore mal remis de la décision d'abolir l'échelle des salaires, sont inquiets, pour leur part, des retombéees que cette décision pourrait avoir sur le chômage. L'inquiétude est d'autant plus grande que l'effet escompté de cette mesure n'est pas garanti : le lendemain, les marchés n'avaient pas réagi, la lire ne s'était pas relevée. Les partisans de plus en plus visibles de la dévaluation n'ont pas manqué de relever le caractère risqué de la manœuvre. Un «non» français les renforcerait sans aucun doute.

C'est un Giuliano Amato particulièrement préoccupé qui s'est adressé, vendredi, au pays pour lancer un appel à la solidarité. *« La situation est très difficile. Des pas dans la bonne direction ont été faits, mais il en faudra beaucoup, beaucoup d'autres encore... »*, a-t-il dit. L'arrestation pendant le week-end de l'un des chefs les plus recherchés de la Mafia, Giuseppe Madonia *(voir page 23)*, aura apporté à un gouvernement qui en avait bien besoin la première bonne nouvelle de la rentrée.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **DANEMARK : un nouveau référendum ?** – Le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, a déclaré, dimanche 6 septembre, qu'un nouveau référendum serait sans doute organisé au premier semestre 1993. Il a indiqué que les électeurs danois, qui ont rejeté en juin le traité de Maastricht, seraient invités à se prononcer sur les relations de leur pays avec la Communauté européenne sur *« une base nouvelle et différente »*. Le gouvernement élabore actuellement un Livre blanc sur les options possibles et soumettra une proposition à la Communauté à la fin de l'année ou au début de 1993.

□ **M. Bill Clinton pour le « oui ».** – Le «oui» à Maastricht a enregistré le soutien inattendu du candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, M. Bill Clinton. Une victoire du «non» en France serait *« une catastrophe pour l'Europe et le monde entier »*, a-t-il déclaré dans un entretien au journal espagnol *El Mundo*.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Serbes sont mis en demeure de placer leurs armes lourdes sous le contrôle de l'ONU

Les coprésidents de la Conférence internationale de paix sur l'ex-Yougoslavie ont donné jusqu'à samedi 12 septembre aux Serbes de Bosnie pour placer leurs armes lourdes sous le contrôle de l'ONU autour de quatre villes. Dans un communiqué publié, dimanche 6 septembre, à Genève, M. Cyrus Vance (pour l'ONU) et lord Owen (pour la CEE) ne donnent toutefois aucune indication sur les mesures qui seraient prises si les Serbes ne se pliaient pas à leur injonction.

Un porte-parole des deux médiateurs a annoncé que les trois parties bosniaques – Musulmans, Serbes et Croates – étaient invitées, lundi 7 septembre à Genève, pour des entretiens d'urgence sur l'éventuelle reprise des vols humanitaires suspendus jeudi dernier après la perte d'un avion de transport italien. Des représentants des trois autres ex-Républiques yougoslaves – Croatie, Slovénie et Macédoine – ainsi que de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) sont également invités.

Lord Owen et M. Vance engagent le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic à *« respecter le délai de sept jours en regroupant les armes concernées aux emplacements notifiés autour des quatre villes »* – Sarajevo, Gocazde, Bihac et Jajce. M. Karadzic avait pris l'engagement à Londres, fin août, d'indiquer aux Nations unies, dans un délai de 96 heures, les lieux où se trouvaient les armes lourdes serbes et de les placer sous la supervision de l'ONU avant une semaine. Selon le communiqué publié dimanche, les armes lourdes comprennent toutes les pièces d'artillerie de calibre supérieur à 100 mm et tous les chars et mortiers aux calibres de plus de 82 mm.

L'avion italien abattu par un missile ?

Les premiers résultats de l'enquête confirment que l'avion italien aux couleurs de l'ONU qui s'est écrasé jeudi dans les montagnes bosniaques, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Sarajevo, a été abattu, a indiqué un général italien. *« Ce qui est certain, c'est que le G-222 n'a pas explosé en raison d'un problème technique »*, a affirmé le général Valtero Pomponi, commandant la 46e brigade aérienne italienne. *« Les débris que nous avons pu voir en Bosnie semblent confirmer la thèse selon laquelle un missile a touché le moteur qui s'est détaché de l'avion et a été retrouvé loin du fuselage »* près d'une rivière, a-t-il précisé.

Le général Pomponi a été dépêché en Bosnie pour récupérer les corps des quatre hommes de sa brigade tués dans l'explosion du bimoteur qui transportait des couvertures à Sarajevo. Il a ajouté que l'appareil avait pu être touché par un missile de type Stinger, de fabrication américaine. Le ministre italien des affaires étrangères, M. Emilio Colombo, a confirmé cette thèse, déclarant samedi que *« l'avion a très certainement été abattu. Il a été abattu par les forces qui agissent en dépit de leur engagement de mettre fin à la violence »*.

Le ministre italien de la défense, M. Salvo Ando, devait recevoir lundi ses homologues espagnol, M. Julian Garcia Vargas, et français, M. Pierre Joxe, afin d'étudier avec eux le problème de la protection de l'acheminement de l'aide humanitaire vers Sarajevo, actuellement privée d'eau et d'électricité, et où les conditions climatiques se sont dégradées ces derniers jours.

Par ailleurs, les pays islamiques ont réussi en dernière minute dimanche à faire condamner la Serbie par le Mouvement des non-alignés pour son rôle dans le conflit bosniaque. Après que la question des responsabilités dans les atrocités commises en Bosnie eut pesé tout au long des six jours du sommet des non-alignés, ceux-ci ont adopté une déclaration condamnant *« fermement la politique abominable de purification ethnique menée par les Serbes en Bosnie-Herzégovine »*. – *(Reuter.)*

TURQUIE

De nouveaux affrontements dans l'Est anatolien ont fait près de cinquante morts

Quarante-cinq personnes, dont trente-huit rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), ont été tuées et quatre autres blessées en vingt-quatre heures dans l'Est anatolien, à majorité kurde, de la Turquie, notamment lors de deux accrochages dans la région du mont Ararat entre forces de l'ordre et membres du PKK. Le président Turgut Ozal a affirmé disposer des *« preuves »* du soutien du président irakien, M. Saddam Hussein, aux rebelles. L'envoyé spécial de l'AFP, Antoine Lazerges, a pu pénétrer samedi, avec une délégation des associations de défense des droits de l'homme de Turquie, dans la ville de Sirnak (sud-est), où de violents affrontements avaient eu lieu le 18 août.

A Sirnak, ville fantôme

Dix-neuf jours après une *« action terroriste »* et une violente répression militaire qui y ont fait vingt-six morts, Sirnak est toujours désertée par ses habitants qui se disent terrorisés par les forces de sécurité à la recherche de rebelles indépendantistes kurdes. L'envoyé spécial de l'AFP, entré dans Sirnak avec la délégation précédée dans sa visite en autocar par la police, n'a pu confirmer les affirmations officielles concernant les dommages causés par les rebelles kurdes aux bâtiments publics. Il n'a été en mesure que de constater les dégâts causés aux habitations et magasins par des balles ou par des obus.

De la rue principale, dont la délégation n'a pu s'écarter, on découvrait l'une des maisons les plus touchées : la permanence du Parti de la Juste Voie [DYP, parti du premier ministre, M. Suleyman Demirel]. Un des côtés du bâtiment est troué par un obus. La chaussée de la route qui domine la villa est encore jonchée de douilles. Le président local du DYP, M. Orhan Uysel, accuse les forces de sécurité. En vertu de l'état d'urgence, celles-ci ont les pleins pouvoirs dans la région.

M. Salih Bolmus, cinquante-deux ans, épicier, est devant sa boutique calcinée. La façade est trouée par un obus. Lui aussi accuse l'armée. Il affirme qu'il s'est caché avec neuf personnes dans le sous-sol de sa boutique pendant quarante-huit heures. *« Ils tiraient sur tout le monde. Il n'y avait pas de rebelle dans la maison. »* Les logements des membres des forces de l'ordre, en haut de la ville, que la délégation a pu apercevoir portent quelques traces de balles. Les habitations civiles en contrebas sont, elles, littéralement couvertes d'impacts. Il n'a pas été donné à la délégation de voir les bâtiments publics détruits ou incendiés dont ont parlé les autorités. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Le président en fuite dénonce le péril islamiste

Le président tadjik en fuite depuis plus d'une semaine, M. Rakhmon Nabiev, a accusé, dimanche 6 septembre, le dirigeant le plus influent de la république, le chef musulman Akbar Touradjonzoda, d'être à l'origine de son éviction et de vouloir instaurer un Etat islamique.

Dans un entretien téléphonique à l'agence Associated Press, M. Nabiev a affirmé qu'il ne démissionnera pas, comme l'exigent désormais aussi certains de ses propres partisans, souhaitant un compromis avec l'opposition démocrate et islamique. Se déclarant retranché dans une résidence gouvernementale de la capitale (selon l'opposition, il s'agit de casernes russes), il a souhaité l'envoi de troupes de la CEI, une éventualité suggérée vendredi par une déclaration commune de la Russie et de trois Etats d'Asie centrale.

Une telle intervention ne ferait *« qu'aggraver la situation »*, a déclaré de son côté le Kazi Akbar Touradjonzoda, qui tente de modérer l'opposition islamique. Selon lui, des négociations sont en cours entre le gouvernement tadjik et le ministère de la défense de Russie pour armer des forces de police locales qui s'interposeraient entre les groupes armés qui s'affrontent dans le sud du pays. Le Parlement devait tenter à nouveau de se réunir lundi à Douchanbé pour entériner un compromis sous la forme d'un transfert des pouvoirs présidentiels à un organe collégial. – *(AP, Tass)*

□ **RECTIFICATIF.** – *« La petite minorité abkhaze d'Abkhazie »* compte quatre-vingt-dix-sept mille personnes et non *« quatre-vingt-dix-sept »*, comme nous l'avons malencontreusement écrit dans notre édition datée du 5 septembre. Elle constitue un sixième environ de la population de l'Abkhazie.

□ **IRLANDE DU NORD : l'IRA revendique un attentat dans un grand hôtel londonien.** – Un engin incendiaire de petite dimension a explosé, dimanche 6 septembre, dans les locaux de l'hôtel Hilton de Londres, a indiqué la police, qui a précisé qu'un homme se réclamant de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) l'avait appelée auparavant pour prévenir de l'imminence d'attentats à la bombe dans tous les hôtels de Park Lane, grande avenue longeant Hyde Park. D'autre part, deux soldats britanniques ont été inculpés samedi à Belfast pour le meurtre d'un jeune catholique désarmé (*le Monde* daté 6-7 septembre). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Chypre, candidat impatient

Alors que les pourparlers pour fédérer l'île semblent piétiner, Nicosie fait pression pour que son entrée dans la CEE ne soit pas totalement conditionnée par le règlement du conflit avec Ankara

NICOSIE

de notre envoyé spécial

LES *Chypriotes réclament* justice ! Leur République, envahie par l'armée turque en 1974, amputée alors de près de 40 % de son territoire – la partie nord de l'île, où sont toujours cantonnées deux divisions, protectrices d'une République turque de Chypre, reconnue par les seules autorités d'Ankara – sera-t-elle, une seconde fois, victime de cette agression ?

Telle serait bien la situation, estiment-ils, si en raison de la division de l'île et de l'absence de perspective d'une solution politique, les Douze refusaient de prendre en considération la demande d'adhésion à la Communauté européenne qu'ils ont présentée en 1990. Or les pourparlers en vue de la création d'une fédération chypriote, qui viennent de se dérouler au plus haut niveau à New-York, sous l'égide de M. Boutros Boutros-Ghali, n'ont apparemment rien donné, M. Rauf Denktash, le président chypriote turc rejetant les propositions du secrétaire général de l'ONU.

Eviter de heurter la Turquie

Dans l'hypothèse, à leurs yeux probable, où cette nouvelle tentative de l'ONU en vue d'une normalisation progressive de la situation resterait vaine, les autorités légales de Nicosie, qui, pour leur part, acceptent les propositions de M. Boutros-Ghali comme base de négociations, trouveraient *« parfaitement injuste »* de faire doublement les frais de cet échec, autrement dit de se voir fermer au nez la porte de la Communauté.

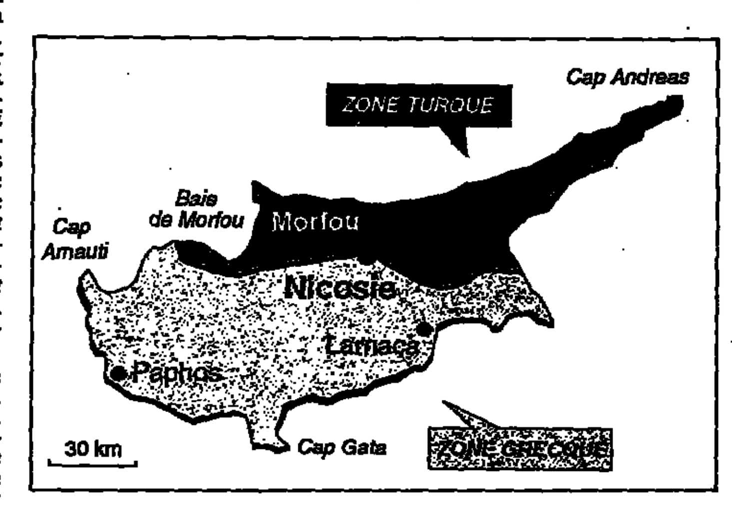
C'est la position que M. Georges Vassiliou, le président chypriote, viendra plaider auprès de M. Jacques Delors, probablement à la fin du mois, à Bruxelles. Conformément aux procédures prévues par le traité de Rome, la Commission européenne doit présenter avant la fin de l'année son « avis » sur la candidature chypriote et, avant cette échéance, M. Vassiliou semble décidé à tout mettre en œuvre pour convaincre M. Delors du bien-fondé de sa thèse.

Dans l'esprit des Chypriotes, cet avis pourrait être l'occasion de rattraper le mauvais tour que leur a joué le Conseil européen lors de sa réunion de Lisbonne en juin dernier. La stratégie mise alors au point par les chefs d'Etat et de gouvernement prévoit une première vague de négociations avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) qui sont candidats, mais écarte, pour l'instant, la perspective d'une adhésion de Chypre et de Malte. *« Les relations avec Chypre et Malte seront développées et renforcées sur la base des accords d'association et de leur demande d'adhésion et en intensifiant le dialogue politique »*, lit-on dans les conclusions de la présidence.

En vérité, la situation des Douze n'est pas des plus confortables : la Communauté ne reconnaît qu'un gouvernement, celui de la République (grecque) de Chypre, avec une souveraineté théorique sur la totalité de l'île. En d'autres termes, s'il y avait négociations d'adhésion, en l'état actuel des relations politiques, elles seraient menées avec les seuls Chypriotes grecs, mais concerneraient l'ensemble du territoire.

Cependant, les Chypriotes turcs, déjà hésitants sur l'opportunité d'entrer dans une Communauté dont la Turquie ne serait pas membre, ne veulent pas entendre parler d'une adhésion qui s'effectuerait dans de telles conditions, c'est-à-dire à leur insu, sans qu'ils aient voix au chapitre. *« Il ne serait pas normal que notre communauté soit représentée dans des négociations avec l'Europe par la partie grecque »*, constate M. Zaim Necatigil, un des membres de l'équipe chypriote turque qui participe aux entretiens intercommunautaires.

En différant l'examen de la candidature de Nicosie, les Douze ont le souci de ne pas s'embarquer dans d'inextricables complications juridiques, mais aussi d'éviter de heurter la Turquie, avec laquelle ils souhaiteraient plutôt, pour diverses raisons géopolitiques (surveillance de l'Irak, établissement de relations harmonieuses avec les ex-Républiques soviétiques d'Asie centrale...) resserrer leurs liens. Sur un plan strictement interne, la limitation du nombre des nouveaux adhérents permet – les Douze font-ils au moins semblant de le croire, – de retarder une réforme des institutions de la CEE qui, le moment venu, ne manquera pas de susciter de sérieuses tensions entre les Etats-membres.



Les Chypriotes ont été déçus par cette réaction, mais certainement pas au point de renoncer. *« Il y a des obstacles, mais pas vraiment de blocage. Nous restons optimistes malgré Lisbonne »*, explique-t-on au ministère des affaires étrangères.

Les Douze les ont confortés dans cette attitude en les invitant à trouver une solution politique avec la partie chypriote turque et à jouer à fond la « carte » Boutros-Ghali. Une fois le processus de normalisation engagé, plus rien ne s'opposera à l'adhésion de Chypre, leur ont-ils fait valoir en substance. Le président Vassiliou ainsi que les principaux dirigeants politiques qui l'ont accompagné à New-York, constatent maintenant que les pourparlers ne progressent pas, butant à la fois sur le partage du pouvoir au sein des organes centraux de la future Fédération mais aussi sur la carte de ce nouvel Etat, c'est-à-dire sur les ajustements territoriaux à opérer au profit de la partie grecque. Les Turcs, qui représentent 18 % de la population, occupent actuellement 37 % du territoire. M. Boutros-Ghali propose qu'ils se replient *grosso modo* sur 28 % du territoire tandis que M. Denktash reste ferme sur 30 % ; la dispute porte surtout sur la région de Morfou, que tient à récupérer la partie grecque (cette région est propice à la réinstallation des réfugiés qui ont fui le Nord lors de l'intervention de l'armée turque).

Un objectif permanent

Dans l'hypothèse où aucun signe de détente ne viendrait de New-York, les Chypriotes s'apprêtent à se retourner vers les représentants de la Communauté afin de leur expliquer qu'ils ne peuvent régler seuls le problème politique. Si les Chypriotes turcs et leurs tuteurs d'Ankara demeurent intransigeants, il reviendra aux Douze d'en tirer les conséquences. *« Notre pays ne peut pas être éternellement puni parce que l'armée turque l'a envahi il y a dix-huit ans. Il serait mauvais que la Communauté, qui aspire à jouer un rôle mondial, sacrifie ses principes pour des raisons d'opportunité »*, souligne M. Alexis Galanos, le président de la Chambre des représentants.

A l'appui de leur requête, les Chypriotes peuvent faire valoir qu'ils présentent, en quelque sorte, une candidature exemplaire. *« Contrairement à d'autres, nous n'avons pas rejoint l'AELE, car notre objectif a toujours été d'adhérer à la Communauté. Le traité d'union douanière que nous avons conclu avec la CEE nous a considérablement rapprochés »*, note encore M. Galanos.

De fait, le gouvernement s'emploie, progressivement, à aligner la réglementation chypriote sur celle de la CEE. L'essor de l'économie facilite les choses. Chypre entend pouvoir rivaliser bientôt avec les pays membres les plus performants de la Communauté. *« Nous ne remplissons pas encore les critères de convergence édictés par le traité de Maastricht, qui nous permettraient d'intégrer la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Mais nous sommes convaincus que nous y parviendrons d'ici deux ou trois ans »*, assure M. Georges Syrimis, le ministre des finances.

Les Chypriotes turcs ne sont pas négligés : *« Leur revenu moyen est inférieur au tiers de celui atteint dans le reste du pays. Ils connaîtront certainement, au moins au début, des problèmes de compétitivité, sauf s'ils sont capables de tenir leurs salaires. Il faudra des mesures de transition, mais, à terme, la réunification sera bénéfique pour tous »*, estime un expert du bureau du Plan.

Une opinion que semble partager M. Necatigil, même s'il est néanmoins plus prudent : pour lui, la condition nécessaire est que soient acceptés le règlement du problème politique ainsi que la reconnaissance par tous des droits de la communauté chypriote turque. A l'évidence, cette dernière en a assez d'être traitée comme une « non-entité » et crie à son tour à l'injustice. *« Le gouvernement chypriote grec adopte une attitude peu cohérente en affirmant que l'ensemble de l'île doit adhérer à la CEE tout en prenant des mesures d'embargo qui nous isolent et rendent une éventuelle adhésion encore plus problématique »*, observe M. Necatigil.

Le Parlement européen réceptif

Etablir un calendrier pour les négociations devant conduire à l'adhésion pourrait avoir, comme avantage supplémentaire, de débloquer le processus de normalisation politique, fait-on encore valoir du côté du gouvernement chypriote. En effet, la Turquie prendrait alors conscience que la communauté internationale, et en particulier l'Europe, ne s'est pas résignée à la partition de l'île et qu'elle ne peut espérer confirmer définitivement cette « conquête ».

Si l'on en croit la résolution adoptée par la commision parlementaire mixte CEE-Chypre, à l'issue de sa réunion de la mi-juillet à Nicosie, le Parlement européen pourrait se montrer réceptif aux arguments ainsi développés par le gouvernement chypriote. Ce texte se prononce en effet clairement pour l'ouverture de négociations. Ce qui n'a pas empêché Sir James Scott-Hopkins, le président de la commission mixte, d'inviter ses partenaires chypriotes à la patience : après avoir déposé sa candidature, leur a-t-il rappelé, la Grande-Bretagne a dû attendre onze ans avant d'entrer dans la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE

Un dragon en Méditerranée orientale

Croissance forte, chômage quasi inexistant. Les Chypriotes grecs programment avec application la course vers la prospérité

NICOSIE

de notre envoyé spécial

UNE ville moderne, en plein développement, mais où les nouveaux immeubles, les centres commerciaux, achalandés comme à Paris ou à Londres, évitent de trop empiéter sur les espaces verts et les jardins. Une rue vivante, méridionale, animée par une foule chaleureuse qui présente les apparences d'un pouvoir d'achat élevé, un parc automobile très récent... Nicosie, la capitale de Chypre, ou du moins de sa portion sud (la partie grecque), donne une impression de réelle prospérité. Depuis l'invasion par l'armée turque en 1974 (qui intervenait elle-même après une série de troubles liés à l'indépendance en 1960), l'île, tout comme sa capitale, est divisée : les deux communautés, grecque et turque, s'ignorent complètement, séparées par une sinistre « ligne verte » que garde, depuis dix-huit ans, les « casques bleus » de l'ONU. Au nord, la « partie occupée », comme on dit du côté grec, ou la « République turque de Chypre », comme l'appellent les Chypriotes turcs, mise en quarantaine par la communauté internationale – l'Etat ainsi créé par le coup de force d'Ankara n'a été reconnu que par... la Turquie – couvre 37 % de la superficie de l'île, pour une population qui représente 18 % des habitants.

Ce sentiment d'opulence, au sud de la ville, n'est pas démenti dans le reste de la République de Chypre. C'est vrai, bien sûr, le long de la côte, dans les zones touristiques en plein essor (Larnaca, Paphos...). Mais on le vérifie aussi à l'intérieur du pays, en empruntant les routes, bien entretenues, qui conduisent à la région de montagne, fraîche, hospitalière été comme hiver, qu'affectionnent les Chypriotes pour passer leurs vacances. On trouve là, à quelques dizaines de kilomètres de la Méditerranée, des stations de sports d'hiver, mais aussi de nombreux sanctuaires byzantins, telle l'église d'Asinou avec ses somptueuses peintures murales des XII[e] et XIV[e] siècles.

Pousser les feux de la modernisation

Les villages bourdonnent d'activités agricoles, mais la petite industrie est également souvent présente. Partout, des travaux d'infrastructures importants témoignent du volontarisme manifesté par l'Etat pour pousser les feux de la modernisation du pays.

La lecture des statistiques confirme le coup d'œil : Chypre est en plein boom, sans que l'accident conjoncturel survenu en 1991, en raison de la guerre du Golfe, ait sérieusement affecté cette spirale du succès. Au point que ses performances s'apparentent souvent davantage à celles d'un dragon asiatique (comparaison à laquelle les Chypriotes se hasardent eux-mêmes volontiers) qu'aux résultats des pays de la Communauté. Les Chypriotes font discrètement remarquer qu'ils sont plus dynamiques et parfois plus riches que les quatre Etats membres les moins prospères de la CEE, à savoir l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal.

Leur revenu par habitant atteint 11 000 dollars par an, soit plus de trois fois celui de la partie turque de l'île et certainement davantage qu'en Grèce et au Portugal. Depuis le milieu des années 70, la croissance annuelle s'est régulièrement située autour de 6,5-7 %, à l'exception de 1991 où elle a plafonné à 1-1,5 %. Mais la paix revenue dans le Golfe, l'activité a été relancée, et les experts prévoient, pour l'année en cours, une croissance proche de 8 %.

Cette forte activité se développe dans un cadre plutôt sain : pas de chômage (2 %), mais au contraire une pénurie de main-d'œuvre qui conduit Chypre à recruter des travailleurs dans les ex-pays de l'Est. Cette tension sur le marché du travail favorise une certaine inflation, qui ne dépasse pas un taux à peu près acceptable si l'on se réfère aux normes communautaires : de 5 à 5,5 % en 1991 et en 1992. Cependant, l'apparition de la TVA, qui a été introduite il y a quelques semaines, devrait faire grimper les prix de 7 ou 7,5 % en 1992. M. Georges Syrimis, ministre des finances, qui a les yeux fixés sur les critères définis par le traité de Maastricht pour accéder à la troisième étape de l'Union économique et monétaire européenne (UEM), s'attache à freiner tant l'inflation que le déficit budgétaire, lequel est évalué à 4 % du PNB pour 1992.

En raison de la dimension limitée du pays (710 000 habitants dont 580 000 Chypriotes grecs), l'économie est largement orientée vers l'extérieur et dominée par le secteur des services. Les exportations agricoles et industrielles, certes dynamiques, ne couvrent que le tiers des importations, qui s'élevaient en 1991 à 1 216 millions de livres chypriotes (environ 17 milliards de francs) (1).

Les principaux produits d'exportation sont, dans l'ordre, en 1991, les vêtements (69 millions de livres chypriotes), les pommes de terre (28 millions), les citrons (19 millions), les chaussures, les médicaments, les cigarettes. La Communauté, avec laquelle Chypre a signé en 1972 un accord d'association devant conduire à une pleine union douanière au 1[er] janvier 1988, est le principal fournisseur (51 % des importations) et, surtout, le principal client (60 % des exportations).

L'important déficit commercial est, pour une bonne partie, couvert par les recettes provenant du tourisme, qui est, de loin, la principale ressource de l'île. La crise du début 1991, provoquée par la guerre du Golfe (baisse de 40 % du nombre des visiteurs au cours des premiers mois de l'année), est oubliée. L'île avait accueilli 264 000 touristes en 1973, l'année précédant l'invasion turque ; la République de Chypre en attend 1 700 000 cette année, les plus nombreux étant les Britanniques (45 %).

Pour parvenir à un tel résultat (les recettes du tourisme représentent 11 % du PNB), le pays a dû consentir un effort d'investissement considérable, d'autant plus qu'avant 1974 l'essentiel des équipements se trouvaient dans la partie nord de l'île, occupée depuis par les Turcs. Le boom continue malgré l'alerte de 1991 : le nombre de lits disponibles a progressé de 60 000 en 1990 à 63 000 en 1991, et 10 000 lits supplémentaires sont en cours d'installation. *« Notre préoccupation, désormais, est de préserver nos paysages et notre environnement, de garantir la qualité du service. Nous n'autorisons qu'avec beaucoup de prudence la construction de nouveaux hôtels »*, explique M. Costakis Papageorgiou, un des dirigeants de l'organisme du tourisme chypriote.

Ne pas trop « bétonner »

« Chypre, centre d'affaires international », proclament les documents promotionnels publiés par la Banque centrale ou par la Chambre de commerce. Depuis 1975, les autorités locales s'emploient, avec succès, à attirer des « compagnies off shore », ces entreprises étrangères à la recherche d'une base fiscalement avantageuse et disposant d'infrastructures satisfaisantes pour conduire leurs opérations régionales (ici en direction du Moyen-Orient) et internationales. Environ 8 000 sont enregistrées à Chypre, qui opèrent notamment dans la banque, l'assurance et la communication. Certaines sont de simples boîtes aux lettres, mais au moins la moitié installent des bureaux à Chypre, faisant appel à des cadres expatriés, et fournissant également des emplois à des personnels chypriotes qualifiés. Dans le même esprit, de nombreux armateurs profitent des facilités consenties par le gouvernement pour s'installer dans l'île et faire naviguer leurs navires sous pavillon chypriote.

Pour éviter une île trop « bétonnée », l'accent doit être mis moins sur le développement du tourisme que sur celui des affaires. Afin de faciliter l'intégration à la Communauté, il faut favoriser aussi les investissements directs, nécessaires pour améliorer le savoir-faire industriel et technologique qui n'atteint pas encore le niveau requis pour permettre, en termes de qualité, la comparaison avec les meilleurs : le dragon chypriote ne s'endort pas sur ses succès et programme avec attention les phases à venir de sa course à la prospérité.

L'adhésion à la Communauté y figure comme un passage obligé. La réunification de l'île, ou au moins sa pacification, élargirait son assise et donnerait des potentialités nouvelles. Surtout, elle garantirait la sécurité sans laquelle la prospérité demeure fragile. Il reste à trouver l'accord équilibré, capable de convaincre les Chypriotes turcs et leur tuteur d'Ankara.

Ph. L.

(1) Une livre chypriote vaut environ 14 francs.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

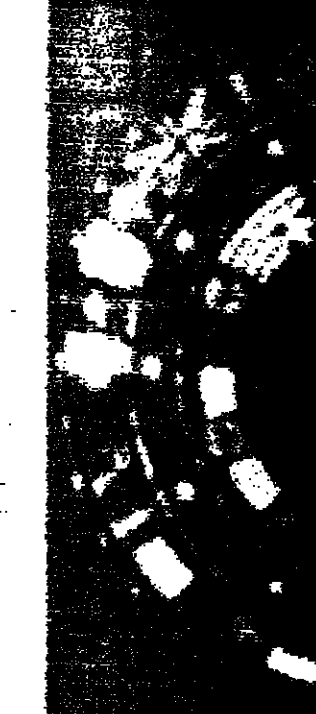
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ROPEEN

t impatient

rranée orientale

Le « compte spécial Erich Honecker »

Une organisation caritative de l'Eglise protestante de RFA a orchestré le détournement des fonds versés par Bonn à Berlin-Est pour le « rachat » des prisonniers politiques

L'HEBDOMADAIRE hambourgeois *Die Zeit* vient de publier une enquête mettant en lumière le rôle du Diakonisches Werk, une organisation caritative de l'Eglise protestante de RFA, dans le détournement de l'aide matérielle accordée par Bonn à Berlin-Est en échange de la libération de prisonniers politiques condamnés en RDA. Plus de 2 milliards de deutschemarks ont ainsi atterri sur un «compte spécial Erich Honecker», qui servait de «trésor de guerre» au régime communiste.

Ludwig Geissel est non seulement un protestant convaincu, mais également un homme d'affaires avisé. Fondateur de l'organisation caritative Brot für die Welt (pain pour le monde), il n'a jamais manqué d'idées pour alimenter ses caisses charitables. Il n'a pas son pareil pour faire affluer les dons, et monter également des affaires comme la mise en conserve d'asperges américaines ou de harengs norvégiens, dégageant d'importants bénéfices, toujours pour la bonne cause. Le premier chancelier de la RFA, Konrad Adenauer, avait même voulu faire de ce professionnel du «charity business» un secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, mais Ludwig Geissel déclina l'offre, préférant accepter la fonction de fondé de pouvoir des Eglises protestantes ouest-allemandes pour les relations avec la RDA. C'est lui qui négociait avec les dirigeants communistes l'acheminement de l'aide que les protestants de l'Ouest voulaient faire parvenir à leurs frères orientaux, pour le maintien en état, par exemple, du patrimoine immobilier de l'Eglise.

M. Geissel avait ainsi noué de solides relations avec les fonctionnaires et responsables politiques est-allemands chargés de ces affaires délicates, et en particulier avec des hommes du «Koko», le «département de coordination commerciale» d'Alexandre Schalck-Golodkowski, qui s'efforçait de faire affluer en RDA les devises dont ce pays manquait cruellement. Au fil des années, une complicité s'était établie entre l'équipe de Geissel et ses partenaires allemands, qui se traduisait par des rencontres régulières, soit à Stuttgart, soit à Leipzig, où, l'alcool aidant, on ne cultivait pas la mélancolie, en dépit des oppositions idéologiques qui les séparaient.

C'est donc tout naturellement vers Ludwig Geissel que le gouvernement de Bonn s'est tourné, en 1963, lorsqu'il s'est agi de mettre en œuvre le cynique contrat imaginé par les dirigeants de Berlin-Est pour remplir ses caisses : le « rachat» par la République fédérale des prisonniers politiques condamnés à l'Est, des hommes contre des deutschemarks, chacun d'entre eux étant précisément évalué en fonction de son âge, de sa formation, de sa notoriété.

Le « Commerce B »

A l'époque, le ministre des affaires interallemandes, Rainer Barzel (CDU), s'était posé le problème de la «moralité» d'un tel commerce, mais était parvenu à une double conclusion : tout d'abord, que le déshonneur ne pouvait atteindre que ceux qui condamnaient injustement, et ensuite, qu'il convenait de payer en nature, et non pas en espèces. Ainsi pensait-il pouvoir s'assurer que la contre-valeur des prisonniers rachetés pourrait servir à améliorer l'ordinaire de la population de la RDA, sous forme de livraison de fruits, de chaussures, de sous-vêtements, qui faisaient particulièrement défaut de l'autre côté du mur.

Le Diakonisches Werk de Stuttgart, animé par Ludwig Geissel, fut donc chargé d'organiser les livraisons de marchandises, dont la nature et les quantités avaient âprement été discutées entre les deux gouvernements. Au début, le système fonctionna dans l'esprit voulu par Bonn : quelques oranges apparurent sur les tristes étals des boutiques est-allemandes en même temps que plusieurs centaines de prisonniers d'opinion retrouvaient la liberté et prenaient le chemin de l'Ouest.

Dans les documents officiels, ce poste des échanges interallemands était pudiquement désigné sous le nom de «Commerce B», et le contrôle des fonds publics affectés à ces opérations était réduit à sa plus simple expression : le président de la Cour fédérale des comptes se contentait d'apposer son visa les yeux fermés sur des affaires gérées en tout petit comité. L'un de ces «initiés», Edgar Hirt, adjoint du ministre social-démocrate Egon Franke, a même été condamné à trois ans de prison pour s'être servi au passage dans le «Commerce B».

La pénurie de devises se faisant de plus en plus aiguë en RDA, les dirigeants de Berlin-Est imaginèrent de tourner la règle du jeu imposée par Bonn avec la complicité, au moins passive, du Diakonisches Werk. Dès les années 70, les marchandises livrées en échange des prisonniers n'avaient plus grand-chose à voir avec les biens de consommation occidentaux désirés par la population : il s'agissait presque exclusivement de pétrole, d'argent et de cuivre, des matières qui présentaient, dans l'optique de Berlin-Est, l'immense avantage d'être cotées en Bourse, et donc de pouvoir faire l'objet d'un négoce sur le marché international.

Par l'intermédiaire d'une firme écran au Liechtenstein, la marchandise livrée «sur le papier» était *immédiatement tranformée en* devises, qui revenaient à la banque d'Etat de la RDA sur un «compte spécial Erich Honecker». Le Diakonisches Werk et les firmes de négoce *ouest-allemandes mandatées par* Ludwig Geissel ne pouvaient pas ignorer la manœuvre, qui était transparente pour qui connaît un tant soit peu les mécanismes du marché à terme des matières premières.

«Notre mission n'était pas de vérifier que les biens commandés étaient physiquement présents en RDA», se défendent aujourd'hui les intéressés. *Il nous suffisait de savoir que la RDA en avait la libre disposition.»* Aujourd'hui, Ludwig Geissel affirme qu'il *«aurait même fait un pacte avec le diable pour sortir de prison ces pauvres gens»*.

En vingt ans, ce sont ainsi plus de 3 milliards de deutschemarks (plus de 10,5 milliards de francs) qui ont transité sur ce compte spécial. Le secrétaire général du parti n'avait cependant la libre disposition que d'une petite partie de ces sommes, de l'ordre de 1 million de deutschemarks par an, qui lui servait à financer les gestes, petits ou grands, de générosité ou de «solidarité prolétarienne» qu'il effectuait de temps à autre. On apprend ainsi que cet argent avait financé l'achat de cent soixante véhicules de marque Citroën, la marque préférée d'Erich Honecker, pour la nomenklatura de Berlin-Est. En novembre 1980, ce même compte a été débité d'une somme correspondant au rachat de 834 prisonniers comme *«soutien à la République populaire de Pologne»*, en difficulté depuis le développement du syndicat Solidarité.

Mais l'essentiel de cet argent restait bloqué pour garantir des crédits, d'un montant trois ou quatre fois supérieur, consentis par les banques occidentales à la RDA. Au lendemain de l'unification allemande, le 3 octobre 1990, les fonctionnaires chargés d'expertiser l'ancienne banque d'Etat constatèrent que le «compte spécial Erich Honecker» était créditeur de la somme de 2 105 781 064,92 deutschemarks.

Le Diakonisches Werk n'a pas abandonné ses anciens amis est-allemands aux prises avec la justice de leur nouveau pays. C'est lui qui assura en 1990 une retraite discrète à Alexander Schalck-Golodkowski, qui craignait la vindicte populaire après sa mise en liberté sous caution, et qui assure les frais de défense de son adjoint Manfred Seidel, principal interlocuteur de Ludwig Geissel dans le fameux «Commerce B».

LUC ROSENZWEIG

REVUE DE PRESSE

Le pari de M. Mitterrand

La presse étrangère s'est vivement intéressée à la prestation télévisée de M. François Mitterrand, comme si tous les voisins de la France avaient bien conscience que le vote du 20 septembre déterminera l'avenir de toute la Communauté et, au-delà, des pays officiellement candidats ou qui aspirent à le devenir.

Par sa *«magistrale apparition télévisée»*, le président de la République a atteint deux objectifs, explique le *Financial Times* : *«D'abord, il a fait baisser la température de ce qui avait été jusqu'alors une dispute publique passionnelle et mal informée. (...) Ensuite, il a résisté aux pressions des adversaires comme des partisans de Maastricht* [et refusé] *d'envisager son départ, au moins dans un avenir proche, permettant ainsi de tenir la politique intérieure française en dehors du débat.»*

Et le quotidien économique londonien de conclure que si rien n'est gagné, M. François Mitterrand a permis au «oui» de regagner du terrain et à ses partisans de respirer.

«Une certaine capacité à rêver»

A Francfort, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* partage cette incertitude et l'étend à l'Allemagne : *«Un rejet du traité de Maastricht* [par la France] *ne détruirait pas seulement le projet sur lequel Mitterrand a bâti son deuxième mandat. Pour Bonn aussi un «non» aurait de lourdes conséquences : un pilier de la politique extérieure allemande serait abattu d'un seul coup.»*

«Sans doute Maastricht n'est-il pas le terrain idéal pour développer de larges visions de l'avenir», constate amèrement *The Independent*, mais le quotidien londonien n'en défend pas moins l'approbation du traité, même si les Français auront tendance à *«juger la personnalité de M. Mitterrand et ses résultats»*. *«Un des plus grands services que la Communauté peut rendre à l'Europe de l'Est*, écrit-il, *est de lui montrer ce qu'est un modèle de coopération supranationale stable. C'est un nouveau mode de comportement pour les nations. Il suppose une certaine capacité à rêver. Mais les nations ont besoin de rêves. La seule solution alternative au rêve européen, c'est le cauchemar du nationalisme d'extrême droite, traditionnel en Europe occidentale jusqu'en 1945 et toujours de plus en plus fort dans les Balkans.»*

The Times ne partage pas cet avis. Sans faire référence à l'intervention de M. Mitterrand, le quotidien conservateur consacre un éditorial au système monétaire européen et à la monnaie unique et développe les avantages qu'aurait un «non» français à Maastricht : *«Si les Français votent en faveur du traité, les dirigeants de la Communauté n'auront sans doute pas le courage de procéder à un réalignement de leurs monnaies. Ils abandonneraient ainsi tout espoir d'utiliser les réajustements monétaires comme instruments de la reprise économique et laisseraient leur sort politique et économique à la merci de la Bundesbank. Ceux qui veulent une politique économique européenne plus active doivent souhaiter que les Français votent «non» (...).»*

Comme quoi le «thatchérisme» n'est pas une spécialité anglaise et peut emprunter de bien étranges voies !

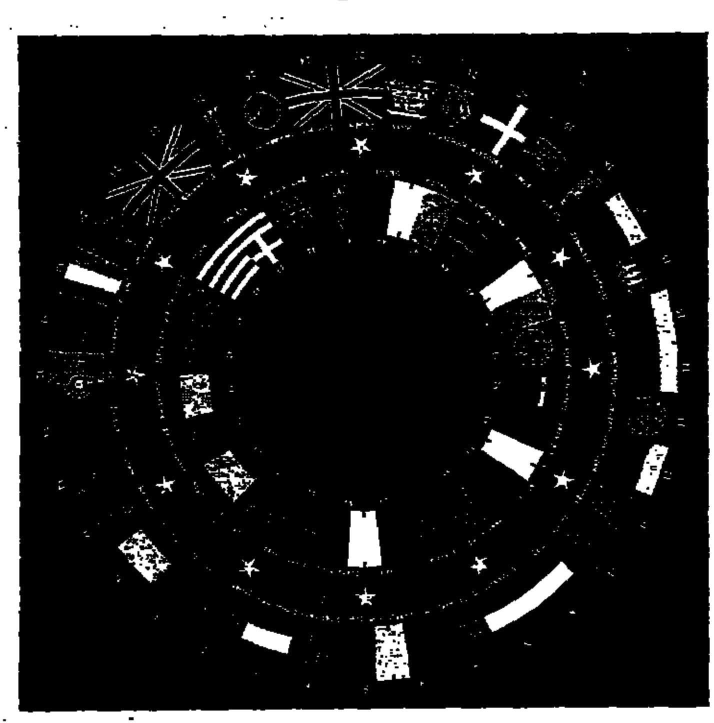
L. R.

A vos dés, citoyens européens !

AMSTERDAM

de notre correspondant

EN ces temps de référendum décisif, de crispation politique en France et de suspense fébrile à l'étranger, l'orateur intrépide qui affirme que la construction européenne «est un jeu» s'expose à des sourires au mieux narquois, au pire compatissants. Sauf s'il emploie «jeu» au sens littéral du mot, comme le fait le néerlandais Jaap Hoeksma, en parfait juriste féru de philosophie politique. Avec une citation d'Aristote en tête – *«la démocratie est un jeu»* – et l'esprit du traité de Rome en arrière-pensée, il a conçu un divertissement unique en son genre, croisement hybride du Monopoly et du Jeu de l'Oie, dont les participants ne se disputent rien de moins... que la fonction de premier ministre des Douze.



«C'est un jeu de pouvoir et de hasard», précise Jaap Hoeksma en soulevant le couvercle d'un écrin de carton bleu frappé des étoiles de la CEE. Elles cernent le titre de son ingénieuse création, qu'il a élaborée avec une ténacité de marathonien et qui est enfin éditée (1) : *Eurocracy*. En concevant ce terme sur les bancs de l'université d'Amsterdam, l'auteur était bien sûr loin de se douter qu'une certaine Margaret Thatcher revendiquerait un jour à Bruges la patente de l'«eurocratie». Mais l'homonymie ne l'affecte pas; au contraire. Un autre ancien premier ministre britannique, Edward Heath, qui fait aujourd'hui partie du Comité de patronage du jeu avec le Belge Tindemans, le Néerlandais Dankert ou le président (allemand) du Parlement européen, en a profité pour faire un jeu de mots de circonstance : *«Eurocracy ou le cauchemar de Maggie»* !

Cauchemar pour Maggie, mais aussi pour les adeptes du «non» à Maastricht. Car *Eurocracy* est... *eurocrazy*. Les premières lignes de la règle du jeu empliront d'aise tous les fédéralistes : *«Les douze Etats membres représentent, pour ce jeu, un seul Etat avec un seul gouvernement et un seul parlement»* ! D'autant que les joueurs symbolisent des partis (socialiste, libéral, conservateur ou... anti-européen) transnationaux qui doivent conquérir, à coups de dés et avec l'appui de groupes socio-professionnels (des *monarchistes aux fonctionnaires en* passant par les nationalistes ou les agriculteurs), des villes dans plusieurs pays de la Communauté, pour acquérir un nombre de voix suffisant au Parlement et prétendre à des portefeuilles ministériels. Les joueurs français devront mettre sous l'étouffoir l'amour qu'ils pourraient porter à Strasbourg : ici, c'est à Bruxelles que se font et défont les carrières européennes !

Le joueur qui a pu former un gouvernement monopartite a gagné. C'est la version «Pyrrhus» d'Eurocracy, la plus sommaire. Une seconde variante, dite Europe des patries, permet à un pays de faire main basse sur les *onze autres*; mais il y a une justice, si l'on peut dire : *«Ce coup d'Etat déguisé est aussi possible depuis un petit pays»*, précise Jaap Hoeksma, faisant écho au souci d'égalité entre les Etats membres qui taraude La Haye. La dernière variante, baptisée Méga-Eurocratie, est à la fois la plus longue – au moins quatre heures – et la plus développée puisqu'elle permet la constitution d'un gouvernement de coalition avec, à la clé, négociation, motion de censure et élections anticipées. *«Tenir compte des intérêts des autres en négociant, n'est-ce pas cela l'Europe ?»*, fait valoir l'auteur d'Eurocracy, qui accorde à son jeu des vertus pédagogiques pour les pro-européens, et thérapeutiques pour les anti : *«En faisant l'Europe de leur propre main, leur peur irrationnelle pourrait s'atténuer.»*

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Ars Aequi, P.O. Box 1043, 6501 BA Nijmegen (Pays-Bas).



POLITIQUE

Le vent tourne

LE lièvre a fait mentir la fable. Il a rattrapé la tortue. M. Philippe Séguin avait comparé la campagne du référendum du 20 septembre à la célèbre course où le plus rapide, sûr de gagner, s'endort en laissant son concurrent prendre une avance qu'il ne peut plus réduire. Cette fois, le peloton des « oui », emmené par MM. Michel Rocard, Pierre Bérégovoy, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, a refait son retard sur les échappés du « non ». Le champion du « oui », M. François Mitterrand, a repris sa place au centre de la course. Aidé par les autres ?

Pas vraiment séduit par le rôle d'équipier du président, M. Giscard d'Estaing attribue la remontée des « oui » à la sagesse des Français, qui, selon lui, *« ont vu les choses différemment »* quand ils ont compris que le « non » pouvait l'emporter. Bien avant, par conséquent, l'émission du 3 septembre sur TF 1, même si l'ancien chef de l'Etat, invité de « L'heure de vérité », dimanche 6 septembre, sur Antenne 2, concède que l'intervention de M. Mitterrand a été *« réussie »*. M. Jean-Pierre Chevènement, qui défend un *« non » socialiste* » au traité, fait la même analyse : la *« peur du « non »*, puissamment orchestrée, a renforcé le « oui » dans les intentions de vote mesurées par les sondages.

AFFRONTÉE à M. Chevènement et à M. Charles Pasqua au cours de l'émission « Sept sur sept », dimanche, sur TF 1, Mme Simone Veil martèle ce clou qui s'est révélé efficace. Maastricht, explique-t-elle, *« aurait pu n'être qu'une étape »*, ratifiée sans éclats, comme l'Acte unique en 1987, mais le référendum en a fait autre chose. Rejeter le traité, ce serait casser l'Europe. L'argument principal du « non » – un « non » à Maastricht qui ne serait pas un « non » à l'Europe – est ainsi contré : *si ce n'est qu'une étape, pourquoi la refuser ? Si c'est la construction européenne qui est en cause, comment s'y refuser ?*

L'inversion des sondages, qui situent l'approbation de Maastricht à 55 %, 54 % ou 56 % aujourd'hui, modifie les discours. L'incertitude change de camp : « si le « non » l'emportait... », dit-on à présent, et non plus : « si le « non » l'emporte ». MM. Jean-Louis Bianco, au « Forum RMC-*l'Express* », et M. Laurent Fabius, venu parrainer une montgolfière européenne à la braderie de Lille, affirment à l'unisson : *« Rien n'est acquis. »* Ce sont néanmoins les conséquences du « oui » que l'on explore, et non plus celles du « non ».

M. Mitterrand en sera-t-il renforcé ? L'opposition sera-t-elle en position de faiblesse pour cohabiter avec le chef de l'Etat, à partir de mars prochain, si elle l'emporte aux élections législatives ?

M. Giscard d'Estaing en fait son affaire : on dit *« oui » à l'Europe »* en septembre, *« non » au socialisme »* en mars, et l'opposition sera prête à assumer ses responsabilités *« avec détermination »*. Mme Veil l'assure : *« Le « oui » ne sera pas celui de M. Mitterrand (...) et il ne pourra pas s'en prévaloir. »* Pour M. Jacques Chirac, qui s'exprime dimanche dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace* : *« Il faut répondre à la question posée et ne pas vouloir, à cette occasion régler son compte au socialisme. »*

Contredisant le chef de son parti, M. Pasqua observe, lui, que le président de la République a repris sa place de *« champion du camp des « oui »* et que les deux dimensions du vote sont indissociables. Si l'on veut dire « non » à M. Mitterrand, *« pourquoi attendre ? »*, demande le président du groupe RPR du Sénat. A Reims, dimanche, M. Jean-Marie Le Pen anticipe sur la défaite du camp des « non » au sein de l'opposition et fait une nouvelle tentative pour leur enlever le drapeau de l'hostilité au pouvoir. Se réclamant à la fois de Clovis et des soldats de l'An II, il lance : *« La patrie est en danger ! »*

OMNIPRÉSENTE, de Grand-Quevilly (le fief de M. Fabius en Seine-Maritime) à l'émission de RTL et du *Monde*, en passant par Radio-J, Mme Elisabeth Guigou tient à ménager toutes les chances du « oui ». Aussi conforte-t-elle, *sur cette dernière station*, l'impression que M. Mitterrand a voulu donner le 3 septembre : *son intérêt personnel* serait si peu en jeu dans la ratification de Maastricht et il aurait si bien entendu le message des Français qu'il pourrait envisager de partir sur un succès du « oui ». *« Il y a certainement une interrogation chez lui »*, affirme le ministre délégué aux affaires européennes. Alors, comme dirait M. Pasqua, que demande le peuple ?

PATRICK JARREAU

Un entretien avec M. Charles Millon

Il est impératif de dénoncer la supercherie des partisans du « non », nous déclare le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale

« Vous comptez depuis le début de la campagne parmi les farouches partisans du « oui » à Maastricht. Qu'importe-t-il, selon vous, d'entreprendre à présent pour empêcher le succès du « non » ?

– Il est impératif de dénoncer la supercherie à laquelle participent ceux qui, dans l'opposition, sont pour le « non ». Démontrer qu'au-delà d'un combat contre le traité de Maastricht, ils se prononcent contre l'Europe, qu'ils remettent en cause toute la construction européenne. Leur critique de la bureaucratie de Bruxelles cache le procès des institutions. Leur critique de la libre circulation des personnes et des biens est une remise en cause de l'Acte unique. Il est cocasse que les trois personnages de l'opposition qui mènent actuellement le combat contre Maastricht soient des hommes qui étaient tous trois, lors de la ratification de l'Acte unique, ministres du gouvernement de la cohabitation de Jacques Chirac. Lors du printemps des rénovateurs de 1989, Philippe Séguin et Philippe de Villiers ont même déposé et voté avec moi une motion de censure exigeant une véritable union monétaire, critiquant le gouvernement français pour son incapacité à faire face au défi européen et réclamant dans les meilleurs délais une politique étrangère et une défense communes. Il est quand même assez extraordinaire de voir ces partisans du « non » critiquer la Banque européenne d'émission sous l'argument qu'elle sera autonome du politique, alors qu'eux-mêmes proposaient, en 1986, l'autonomie de la Banque de France.

» Je veux bien croire que ces partisans du « non » aient pu évoluer, voire changer d'avis. Toutefois, je crains que certains n'obéissent davantage à des critères de politique intérieure étayés par beaucoup d'arrière-pensées, qu'ils pensent plus à des enjeux immédiats qu'à l'avenir de l'Europe et de nos enfants.

» Enfin, lorsque j'entends un ami comme Jean-François Deniau expliquer qu'il ne peut recommander le « oui », compte tenu de ce qui se passe en Yougoslavie, je suis attristé et je ne comprends plus. Je reviens de Yougoslavie. Tous mes interlocuteurs n'attendaient qu'une seule chose : que l'Europe puisse parler d'une seule voix pour agir. Tous m'ont dit : *« Ne vous repliez pas sur vous-mêmes, travaillez pour une Europe unie qui, enfin, pourra nous tirer vers le haut. »*

– Comment comptez-vous déjouer cette supercherie que vous dénoncez ?

– Tout d'abord en démontrant que les dispositions du traité de Maastricht répondent, sur bien des points, aux critiques adressées à la politique européenne actuelle : contrôle de la technocratie par les élus, politique de proximité grâce à l'application du principe de subsidiarité, monnaie unique garantissant la stabilité des échanges, décision de mettre sur pied une politique étrangère et de sécurité.

» Ensuite, en amenant les partisans du « non » à dire le fond de leur pensée. J'aimerais qu'ils nous disent enfin quelle est « leur » Europe. On ne le sait même plus. Eux savent en tout cas très bien que l'opinion publique est dans sa grande majorité favorable à l'Europe, mais ils savent aussi que les Français nourrissent de vraies peurs en raison de la situation économique et internationale – et ils en jouent. Ils sont en train de nous faire croire qu'ils sont européens et que ce sont les institutions européennes qui sont mauvaises. C'est faux. Simplement, la plupart des partisans du « non » refusent la construction européenne et souhaitent revenir à de simples accords de coopération entre les nations. Je crains qu'ils n'aient oublié les leçons de l'histoire : si l'espace européen ne s'organise pas d'une manière contractuelle, grâce à des concessions mutuelles de chacune des nations, il sera ordonné à terme par une nation qui empruntera une démarche hégémonique.

– Etes-vous aussi de ceux qui craignent que ces partisans du « non » n'hypothèquent les chances de succès prochains pour l'opposition ?

– La victoire du « non » serait redoutable. Car je crains alors que par effet d'entraînement elle ne provoque dans notre pays la cristallisation d'un courant politique aux accents nationalistes et populistes. On ne joue pas impunément avec les peurs : peur du chômage, peur de la compétition, peur de l'immigration...

» Certains partisans du « non » sont en train de révéler leurs véritables convictions, qui ne sont pas libérales, mais interventionnistes, protectionnistes et nationalistes. Une victoire du « non », en provoquant éventuellement une césure dans l'opposition, hypothéquerait l'alternance.

» Les partisans du « oui » doivent, eux, s'engager pour démontrer à nos concitoyens que la construction européenne est le meilleur rempart contre les tentations nationalistes et xénophobes qui apparaissent un peu partout en Europe.

» N'oublions pas que Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi ont lancé la construction européenne au lendemain de la deuxième guerre mondiale pour que plus jamais nous ne soyons menacés de ces déchaînements nationalistes et xénophobes... Ce n'est pas au moment où se réveillent en Europe ces passions maléfiques (Yougoslavie, Allemagne...) que nous pouvons prendre le risque, par égoïsme ou par tactique, de remettre en cause la construction européenne. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON

Le PR ne veut pas laisser à M. de Villiers le monopole des « valeurs »

L'université d'été du Parti républicain, réunie les 4 et 5 septembre à Aime-La Plagne, a organisé un débat sur les « valeurs », ne voulant pas laisser à M. Philippe de Villiers le monopole d'un tel thème.

AIME-LA PLAGNE (SAVOIE)

de notre envoyé spécial

Il y a des indices qui ne trompent pas. Bien plus qu'une rituelle université d'été, c'est un conseil de famille en rangs compacts que le Parti républicain avait convoqué à Aime-La Plagne, vendredi 4 et samedi 5 septembre. Comme il est de rigueur dans les moments graves, la *« famille libérale, européenne et modérée »* avait mobilisé l'ensemble de la parentèle – *« record d'affluence »*, se réjouissaient les organisateurs en pointant les six cents participants – pour se livrer à une grande introspection identitaire où il fut beaucoup question de *« racines »* et de *« refondation »*.

Cette refondation, les dirigeants du PR l'ont conçue sous la forme d'un long débat sur les *« valeurs »*. La thématique étant dans l'air du temps, il était devenu urgent de ne plus en laisser le monopole à M. de Villiers, leur fils rebelle, fondateur de Combat pour les valeurs. *« Nous avons perdu les élections de 1981 sur les valeurs, les socialistes perdront celles de mars 1993 également sur les valeurs »*, a assuré M. Pascal Clément, député de la Loire. Après avoir exploré les concepts de *« liberté »*, *« responsabilité »*, *« dignité »*, *« égalité »*, *« sécurité »*, *« moralité »*, *« vérité »*, les militants vont maintenant s'atteler à renouer le contact avec les citoyens désenchantés.

Et comme pour mieux mettre en scène cette reconquête de la France profonde, les discussions se sont enhardies dans un décor de café du commerce, avec parasols et affiche *du menu du jour, où l'on affûtait* son *vade-mecum* du parfait républicain en sirotant de l'orangeade. Ce travail de « refondation » ne s'arrête pourtant pas au folklore d'un zinc de sous-préfecture. Lorsque M. Gérard Longuet, président du PR, a souhaité que son parti soit *« l'outil de la victoire de l'opposition »*, il ne faisait qu'exprimer à demi-mots de fortes ambitions. Ce n'est probablement pas un hasard si, en coulisses, on se remet à caresser l'espoir de former au Palais-Bourbon un groupe PR autonome, affranchi de la tutelle un peu lourde de l'UDF.

L'absence de M. François Léotard

Bien sûr, de tels projets impliquent la victoire du « oui » le 20 septembre. *« Seule la victoire du « non » peut nous priver de la certitude de la victoire en mars prochain »*, a averti M. Longuet, précisant qu'il craignait *« sincèrement l'éclatement de l'opposition »* dans un tel cas de figure. *« Ce serait une formidable déstabilisation*, a-t-il ajouté. *Combien de temps nous faudrait-il pour retrouver le climat de confiance que nous avons mis si longtemps à bâtir ? »* L'opposition, a-t-il rappelé, avait jusque-là réussi à surmonter deux écueils : les accointances électorales avec le Front national – désormais proscrites – et la guerre des candidatures à l'Elysée, canalisée à travers le système des primaires. Mais, a admis le président du PR, *« l'Europe nous a pris de vitesse »*.

Reste que si M. Longuet plaide en faveur de la ratification du traité de Maastricht – *« la France*, selon lui, *ne peut pas être le mauvais élève de la classe européenne »*, – le PR n'a pas l'intention de faire du zèle lors de la campagne référendaire. On se contentera du strict nécessaire, préférant aux grands-messes les réunions avec les élus locaux. L'UDF, fait-on observer, était initialement hostile à la formule du référendum. Mais, surtout, on redoute qu'une trop nette victoire du « oui » ne relégitime M. Mitterrand.

A cela s'ajoute l'absence de la scène publique de M. François Léotard. *« Rêvons de ce qu'aurait été la campagne si François Léotard avait eu toute la liberté de s'exprimer »*, a lancé M. Longuet, avant d'ajouter : *« Peut-être certains, au soir du 20 septembre, regretteront-ils de l'avoir entravée. »* Le conseil de famille ne pouvait s'achever sans un vibrant hommage au chef éloigné qui, avouent les militants, la voix mouillée, leur *« manque tant »*. Ce sont ses jeunes inconditionnels qui s'en sont chargés en scandant à pleins poumons : *« Léo président ! Léo président ! »*

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Rectificatif.** – M. Emile Arrighi de Casanova, dont *le Monde* a publié un point de vue dans son supplément « Heures locales » daté 6-7 septembre, n'est pas président du comité économique et social de la Corse mais ancien président de cette assemblée. Il est actuellement président de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire du Conseil économique et social. Le comité économique et social de la Corse est présidé par M. Pascal Ceccaldi.

M. Giscard d'Estaing souhaite redéfinir les compétences entre la Communauté et les Etats membres

« Le oui va gagner, je le crois et je l'espère », a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing, au terme de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, dont il était l'invité dimanche 6 septembre. Jugeant le retournement en faveur du « oui » antérieur à l'intervention télévisée de M. Mitterrand, jeudi 3 septembre sur TF1, le président de l'UDF a expliqué que *« dans un premier temps, le « non » relevait d'une espèce de lutte »*. *« On était contre*, a-t-il dit. *Contre les socialistes, un peu contre l'Europe, on était contre Bruxelles. Quand les gens ont vu que le « non » pouvait gagner, ils ont réfléchi différemment en raison des implications pour la France et pour l'Europe. »*

Opposé à l'idée *« inutile et non judicieuse »* d'une dissolution de l'Assemblée nationale au lendemain du référendum, déplorant *« la confusion complète »* entretenue par M. Philippe de Villiers et ses amis, M. Giscard d'Estaing a néanmoins minimisé les conséquences politiques de ce référendum sur l'opposition : *« Il faut laisser passer les quelques semaines suivantes. A mon avis, on verra que la coupure à l'intérieur de nos électorats n'est pas profonde. Elle le sera peut-être localement. Des personnes qui auront pris des positions très marquées et qui se sont coupées de leur électorat auront peut-être, elles, des problèmes. Mais sur le plan national, je ne le pense pas. »*

Protéger le principe de subsidiarité

Se plaçant dans l'hypothèse d'un succès de l'opposition aux élections législatives, M. Giscard d'Estaing a ajouté : *« Le point important, c'est : est-ce que ceux qui ont voté contre accepteront d'appliquer le traité de Maastricht ? Evidemment oui ! Le fait qu'il y ait un débat, c'est une chose. Mais une fois que la France se sera prononcée, se sera engagée, il faudra appliquer le traité. » « Il faut déjà penser à l'après-Maastricht »*, a-t-il ajouté.

L'ancien président de la République a précisé qu'en cas de victoire de l'opposition il proposerait *« une négociation sur la définition des compétences du niveau communautaire, du niveau national et du niveau local »* afin de mieux *« protéger »* le principe de subsidiarité. Le calendrier de l'union monétaire lui semble également *« trop étendu. »* Enfin, il estime qu'il faudra songer *« à développer une politique économique plus dynamique »* et *« rechercher nous-mêmes un meilleur équilibre du couple franco-allemand. »* A ce propos, il a qualifié de *« grave faute »* la tentation *« de transformer peu à peu la campagne sur le référendum en campagne anti-allemande. »*

Dans un entretien à *Libération* du lundi 7 septembre, M. Giscard d'Estaing émet une autre suggestion concernant l'adhésion d'autres pays à la Communauté. *« Je proposerai au Parlement européen*, annonce-t-il, *qu'on lie l'ouverture des négociations d'adhésion, non pas à la ratification du traité de Maastricht, qui pourrait rester incomplète, mais à son entrée en vigueur effective, et qu'on ne se prononce définitivement sur les nouvelles candidatures qu'après avoir abouti à un accord sur la mise à jour des institutions communautaires. Sinon, nous risquons de glisser peu à peu (...) vers une sorte de Société des nations, de SDN gérant vaguement une zone de libre-échange. Adieu, alors, le grand rêve de l'Europe unie. »*

M. Jean-Marie Le Pen proclame « la patrie en danger »

REIMS

de notre correspondant

Pour le lancement de sa campagne référendaire contre le traité de Maastricht, le Front national a rassemblé près de deux mille personnes, dimanche 6 septembre, à Reims. Son président, M. Jean-Marie Le Pen, n'a pu assister à la messe, avec ses militants, dans la cathédrale, comme il en avait publiquement manifesté le désir. Souhaitant préserver la neutralité du lieu de culte, l'archevêque de Reims, Mgr Balland, avait supprimé l'office religieux. M. Le Pen n'a pas prononcé son allocution sur le parvis, mais sur une place attenante.

Se fondant sur l'avis défavorable de l'épiscopat et sur *« les risques manifestes de troubles à l'ordre public »*, le préfet de la Marne, M. Jean-Paul Marty, avait pris un arrêté d'interdiction. Devant cette double mesure, le chef de file de l'extrême droite s'est insurgé contre *« un évêque progressiste »* et *« un préfet marxiste »*. Prenant des intonations guerrières, M. Le Pen s'est référé aux rois de France, en convoquant le ban et l'arrière-ban de l'Histoire : Vercingétorix, Saint Louis, Jeanne d'Arc, les « poilus » de Verdun... En hommage à Clovis, baptisé à Reims, incarnation à ses yeux du *« guerrier farouche dont on sait qu'il avait une efficacité certaine dans le maniement de la francisque »*, le président du Front national a appelé à la mobilisation générale en faveur du « non » à Maastricht.

Il s'est décrété sauveur d'une France qui serait menacée par un traité qualifié de *« honteux, illégitime, illégal, irrégulier »*, et il a morigéné les tenants de la ratification qui se rendraient coupables, selon lui, de *« forfaiture »*, de *« félonie »*, et livreraient *« notre drapeau à une synarchie anonyme »*. Pour faire bonne mesure, M. Le Pen a exigé *« le jugement »* et *« le châtiment »* de leurs actes. Sous les applaudissements des militants électrisés et le regard de l'Ange au sourire de la cathédrale, il a proclamé *« la patrie en danger »* et s'est exclamé : *« Levez-vous pour bouter hors les complices de la trahison ! »*

La cathédrale avait été fermée et ses accès bouclés par plus de trois cents policiers. Peu avant le discours du président du Front national, plusieurs personnes, dont un cameraman de FR 3 Champagne-Ardenne, ont été molestées au cours d'échauffourées n'impliquant pas les forces de l'ordre.

DIDIER LOUIS

□ **M. Pinay votera « oui » « des deux mains ».** – M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, affirme, dans un entretien à *la Tribune-le Progrès* daté 5-6 septembre, qu'il votera « oui » *« des deux mains »* au référendum du 20 septembre. *« Le traité de Maastricht va dans l'intérêt de la France*, a-t-il précisé. *(...) Si le « non » l'emportait, cela serait fâcheux pour le pays et son avenir. »* Il a en outre donné *« raison »* à M. François Mitterrand de *« rester à son poste quel que soit le verdict »*, estimant qu'*« il est toujours mauvais qu'un président démissionne »*.

POLITIQUE

sur le traité de Maastricht

M. Bérégovoy oppose les «démagogues» aux «démocrates»

AUXERRE

de notre envoyée spéciale

Les délégués de France unie peuvent se vanter de la venue, samedi 5 septembre, à leur Université d'été, organisée à Auxerre (Yonne), de M. Pierre Bérégovoy, qui s'était contenté d'envoyer un message aux militants socialistes réunis ces jours derniers en Avignon. Etait-ce le maire de Nevers, qui venait – en voisin – chez celui d'Auxerre? Etait-ce le premier ministre qui répondait à l'invitation du secrétaire général de France unie? Un peu les deux, sans doute. Mais c'était surtout un partisan du «oui» qui venait rejoindre un autre partisan du «oui» dans une région où, à l'exemple du pays, le scrutin du 20 septembre s'annonce serré.

Le combat pour l'Union européenne, en tout cas, s'avère un enjeu suffisant pour passer outre le départ de M. Jean-Pierre Soisson du gouvernement, consécutif à une élection pour le moins mouvementée à la présidence du conseil régional de Bourgogne. Pas suffisant, tout de même, pour que le chef du gouvernement accède aux demandes insistantes de relance d'une démarche d'ouverture.

Les délégués de France unie, qui s'orientent vers le lancement d'un nouveau mouvement avec l'Association des démocrates, que préside M. Jacques Pelletier, médiateur de la République, et du Club Performance et Partage de M. René Ricol, espéraient que le chef du gouvernement s'exprimerait sur la «recomposition» politique. Peine perdue : M. Bérégovoy a renvoyé ses réponses à l'après-20 septembre, *«chaque chose en son temps»*, a-t-il dit.

Le discours pro-Maastricht du chef du gouvernement s'est accompagné toutefois de quelques incidentes de nature à satisfaire un auditoire en quête d'une nouvelle donne. La composante France unie, issue du ralliement de centro-baristes (lors de la réélection, en 1988, de M. Mitterrand) à la majorité présidentielle, ne peut qu'approuver un discours qui affirme que *«le manichéisme politique ne correspond plus à ce qu'attend l'opinion»*. Elle ne peut qu'applaudir quand elle entend le premier ministre opposer les *«démagogues, qui flattent les corporatismes de tout poil»* et les *«démocrates, qui, sans penser exactement sur tout la même chose, ont un comportement identique»* et privilégient *«l'intérêt général»*.

«Comme la poule dans l'œuf»

Face à des partisans d'un «oui» ni *«frileux»* ni *«parcimonieux»*, M. Bérégovoy a exposé les dangers d'un succès du «non» : *«Ce ne sera pas le chaos immédiat mais la dislocation progressive des liens»* avec l'Allemagne, qui *«dans un premier temps regardera autant vers l'Ouest que vers l'Est puis se tournera quelques années plus tard vers l'Est»*, et, a-t-il ajouté, *«ce ne sera bon ni pour notre économie, ni pour notre industrie, ni pour notre agriculture»*. Il a pourfendu aussi les tenants du «non», notamment les communistes qui, s'ils sont *«cohérents avec eux-mêmes»*, défendent *«un modèle»* qui *«n'a pas été une réussite exemplaire»*. *«Je préfère le bilan globalement positif de la Communauté européenne au bilan globalement positif de la défunte Union soviétique.»*

Expliquer pour convaincre, ce leitmotiv de la campagne en faveur du «oui» était destiné aussi aux agriculteurs dont M. Louis Nonque, président de la Chambre d'agriculture et du CDS de l'Yonne, s'était fait le porte-parole : *«Ce n'est pas aujourd'hui parfait mais sans l'Europe, ce serait catastrophique»*, a-t-il affirmé.

«Maastricht est dans l'Acte unique comme la poule est déjà dans l'œuf, on ne peut donc critiquer l'un après avoir approuvé l'autre», a rappelé M. Soisson, pour qui *«Europe et ouverture ont cause liée»* et qui reste convaincu qu'un succès du référendum ouvrira la voie à une recomposition du paysage politique.

ANNE CHAUSSEBOURG

□ **Les jeunes communistes veulent mettre «K-O» le «oui» à Maastricht.** – Mme Sylvie Vassalo, adjointe au secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF), a réaffirmé, samedi 5 septembre, à Paris, l'hostilité des jeunes communistes au traité de Maastricht. *«Dans nos quartiers, nos entreprises, dans nos lycées et facultés, dès la rentrée, dans les rues, sur les ponts, sur les murs, faisons s'exprimer notre «non»*, a déclaré Mme Vassalo, qui a souhaité mettre *«K-O ceux qui promettent aujourd'hui à cor et à cris le chaos si le «non» l'emporte.»*

□ **M. Le Pensec fait campagne aux Antilles.** – M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, s'est rendu successivement en Martinique et en Guadeloupe, le jeudi ? et le vendredi é septembre, où il appelé les Français des Antilles à voter «oui» au référendum. A Fort-de-France comme aux Abymes, il a souligné l'importance des crédits communautaires dont bénéficient les départements d'outre-mer, et affirmé que l'intégration européenne *«ne distendra pas les liens»* entre les deux départements français et leurs voisins de la Caraïbe. – *(Corresp.)*

□ **L'Association des maires pour Maastricht appelle les élus locaux à *«oublier les polémiques politiques»*.** – L'Association des maires pour Maastricht et l'Union européenne, fondée au début du mois de juillet, après le «non» danois par MM. Charles Gautier, maire (PS) de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Bernard Frau, maire (Génération Ecologie) de Grand-Couronne (Seine-Maritime) et Pierre Tinguely, maire (UDF) de Poligny (Jura), a appelé, mardi 1er septembre, les élus locaux à défendre le «oui» à travers une campagne de proximité auprès de leurs concitoyens. *«L'enjeu d'une Europe unie est trop important pour que des luttes intestines interviennent»*, a dit M. Gautier, qui a estimé que les maires, *«relais naturel et traditionnel»* auprès des citoyens, doivent *«faire la paix jusqu'au 20 septembre, oublier les polémiques politiques»*.

□ **Les jeunes du CNI fidèles au «oui» d'Yvon Briant.** – Les jeunes du CNI, orphelins depuis la mort accidentelle de leur président, Yvon Briant, le mois dernier en Corse, avaient décidé de maintenir leur rencontre comme prévu, du 3 au 6 septembre, à Compiègne, dans l'Oise. Décapité, le modeste parti du CNI a choisi de suivre la ligne tracée par Yvon Briant. *«Son esprit demeurera»*, ont affirmé les jeunes. A propos du traité de Maastricht, le «oui» était contenu dans la citation qu'Yvon Briant lui-même avait fait inscrire en rouge sur la couverture du programme : *«Vouloir l'Europe, c'est croire en la France.»* Personne ne l'a contredit. *«Nous voulons l'Europe qu'Antoine Pinay a négociée au moment du traité de Rome»*, a souligné M. Jean Legendre, maire honoraire de Compiègne, et membre du parti depuis quarante ans, l'un des parrains de cette université d'été. – *(Corresp.)*

□ **France Plus : «oui» à Maastricht pour «une Europe des nations laïque et républicaine».** – France Plus a appelé, dimanche 6 septembre, à voter «oui» au référendum du 20 septembre. Le mouvement des droits civiques a souhaité *«une Europe des nations laïque et républicaine, la mise en place d'un code européen de la citoyenneté, la garantie de la liberté de circulation des ressortissants extra-communautaires et la définition d'un modèle européen de protection sociale à la française»*.

□ **Le Comité national pour les Français musulmans : *«Nul ne peut s'arroger le droit de décider»* pour les harkis.** – Le Comité national pour les Français musulmans a appelé les «harkis» à voter le 20 septembre *«selon leur conscience, librement et dans la plénitude de leur citoyenneté»*, estimant que *«nul ne peut s'arroger le droit de décider pour eux de leur vote, le Recours moins que quiconque»*. Il a ajouté que les Français musulmans *«ont les yeux tournés vers une patrie plus forte, plus généreuse, plus ouverte dans une Europe plus juste, prospère et pacifique»*. Le Recours, mouvement de rapatriés que dirige M. Roseau, fait campagne pour le «non».

□ **L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) refuse la «résurgence des nationalismes».** – L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) a lancé un *«appel solennel»* en faveur de la ratification du traité de Maastricht. *«Notre génération a eu la chance de vivre en paix grâce à la construction européenne*, a déclaré le conseil national extraordinaire de l'UEJF. (...) *Nous, jeunes Européens, refusons par-dessus tout la résurgence des nationalismes.»*

Mme Guigou et M. de Villiers polémiquent sur la «facture» de Maastricht

M. Philippe de Villiers, animateur de Combat pour les valeurs, partisan du «non», qui était opposé, dimanche 6 septembre, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», à Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a affirmé que le traité de Maastricht allait aboutir à la création d'un *«super-Etat»* et que cela supposait *«que notre souveraineté soit entamée à un point tel que notre Constitution a dû être modifiée»*. *«En ce qui concerne la souveraineté*, lui a répondu Mme Guigou, *nous n'abandonnons rien. Nous nous contentons de mettre en commun ce sur quoi nons n'avons déjà plus de prise si nous restons seuls»*.

M. de Villiers a assuré, en s'appuyant sur une déclaration de M. Charasse au Sénat, que *«la contribution nette de la France* (...) *à l'Europe a été en 1991 de 25 milliards de francs»*, et que, selon M. Delors, *«la facture de Maastricht se traduirait par une augmentation de 30 % du buget de la Communauté européenne jusqu'en 1997»*. *«Cela fait 1 200 F d'impôt supplémentaire pour chaque ménage français»*, a-t-il dit, alors que l'Europe lui *«coûte actuellement à peu près 4 000 F»*.

Mme Guigou, elle, a calculé que *«chaque Français verse aujourd'hui 1 280 F au budget de la Communauté, et le tout représente 5 % du total des impôts français. Si l'on acceptait les propositions de M. Delors* (...), *que nous n'acceptons pas intégralement, il y aurait 250 F en plus. Est-ce vraiment trop pour financer la politique extérieure de la Communauté qui nous permet d'aider les pays de l'Est* (...) *à hauteur de 70 % de l'aide mondiale, de financer à hauteur de 65 % notre agriculture* (...) *et de financer des aides à nos régions?»*

M. Mauroy : «Un espoir pour la social-démocratie»

LILLE

de notre correspondant

Il y avait trop de vent et de turbulences dans l'atmosphère pour que la montgolfière aux couleurs de l'Europe puisse décoller, dimanche matin, de la Grand'Place de Lille. Pourtant, c'est bien sous le signe du «oui» à Maastricht que M. Pierre Mauroy a voulu placer la braderie dans sa ville, le traditionnel rendez-vous du premier week-end de septembre, qui attire chaque année plus d'un million de visiteurs le temps d'une nuit ou deux dans la capitale des Flandres. Le programme de campagne de M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, le conduisait justement à Lille dimanche. Rendez-vous à l'hôtel de ville, petit périple piéton dans les rues au milieu des bradeurs, réunion et discours sous les lambris de l'opéra, envol de cinq mille ballons aux couleurs bleu étoilé de l'Europe sur la Grand'Place.

M. Mauroy n'oublie pas le serment de jumelage de sa ville qui, le 3 juillet 1988, s'engageait avec Cologne, Turin, Rotterdam et Liège à contribuer à cette *«nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne»*. Son «oui» sera un «oui» pour l'Europe mais aussi pour sa ville, *«Lille, l'Européenne»*, pour la région Nord-Pas-de-Calais, pour la France, qui *«n'est grande que lorsqu'elle porte vers le monde entier une grande idée»*. *«Le «oui»*, a-t-il dit enfin, *c'est l'espoir pour la social-démocratie.»* *«Pour la première fois*, a confirmé M. Fabius, *avec ce traité, on se préoccupe enfin d'équilibrer la construction économique européenne par une construction sociale et politique.»*

Les discours achevés, les ballons envolés, la montgolfière repliée, la braderie reprenait ses droits, vibrante d'une foule accourue de toute la France mais aussi des pays voisins, ignorante des frontières.

JEAN-RENÉ LORE

Les jeunes du MRG voteront «radicalement oui»

LES EMBIEZ

de notre correspondant régional

Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche (MJRG) a tenu, vendredi 4 et samedi 5 septembre, sa huitième université d'été sur l'île des Embiez (Var), qui était le terme d'une «tournée des plages» entamée quinze jours plus tôt, à La Rochelle, pour populariser son engagement en faveur de la ratification du traité d'union européenne. Comme ses aînés du MRG, il appelle à voter *«radicalement oui»* au référendum du 20 septembre et veut apporter de la *«fraîcheur»* dans la campagne officielle.

Si les cadets du MRG ont certaines *«divergences d'appréciation»* avec les mentors de leur mouvement sur l'Europe, ils sont totalement en phase avec la direction du mouvement, à laquelle ils ont généreusement prêté main forte pour faire passer le message du parti en faveur d'une Europe *«républicaine, sociale, humaniste, laïque et libertaire»*. Les jeunes radicaux seront également présents, à leur façon, dans la campagne officielle du référendum. Ils organiseront, notamment, le mercredi 9 septembre, une distribution de vins européens, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris, avec le concours de la fanfare des Beaux-Arts. Ils ont, aussi, en projet, une «fête de l'Europe», dans la région parisienne, en commun avec les jeunes Verts d'«Ecolo J», les jeunes socialistes et des délégations de jeunes européens, sur le thème de *«l'espérance et du rêve»*.

Le président du MRG, M. Jean-François Hory, les a, personnellement, encouragés dans cette voie. *«L'Europe dont on nous parle*, leur a-t-il lancé, *c'est l'Europe de la prospérité, l'Europe des égoïsmes, au mieux l'Europe du pouvoir d'achat* (...). *Il vous appartient de rêver très fort et publiquement à une Europe de la paix et de la générosité.»* M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président d'honneur, député du Val-de-Marne, a distingué, pour sa part, *«douze raisons»* de voter «oui» le 20 septembre et a mis les rieurs de son côté en brocardant les tenants du «non». *«Georges Marchais*, a t-il dit, *rêve d'une Europe d'avant la chute du mur de Berlin. Jean-Marie Le Pen rêve d'une Europe d'avant la Libération. Et Philippe de Villiers rêve d'une Europe et d'une France d'avant 1789!...»*

Préparer les élections législatives

Le MRG a tenu, d'autre part, aux Embiez, une réunion de son comité directeur consacrée, en grande partie, à l'analyse des prochaines élections législatives. *«Deux stratégies sont possibles*, a résumé Jean-François Hory. *Soit le PS conduit la campagne avec des alliances périphériques portant sur quelques dizaines de sièges. Dans ce cas, on peut craindre les pires difficultés pour la majorité sortante. Soit il accepte que les réformistes soient candidats dans un grand nombre de circonscriptions et que la campagne soit conduite par le premier ministre. Il y aurait, alors, un pôle réformiste de progrès et un pôle socialiste. Mais cette stratégie, plus féconde, suppose le rassemblement préalable de toutes les composantes réformistes (MRG, Association des démocrates, Génération Ecologie, Verts, membres de l'ex-France unie et personnalités locales) avec des équilibres internes satisfaisants, sur la base d'une plate-forme programmatique minimale et d'un accord électoral.»* Le MRG publiera, dans les prochains jours, une déclaration commune, allant dans ce sens, avec l'Association des démocrates.

GUY PORTE

Deux nouveaux sondages : le «oui» serait majoritaire

Deux sondages réalisés au lendemain de la prestation télévisée de M. François Mitterrand confirment la remontée du «oui» dans les intentions de vote exprimées pour le référendum du 20 septembre.

Selon une enquête de l'institut CSA, effectuée les 4 et 5 septembre auprès de huit cent vingt personnes inscrites sur les listes électorales et publiée dans *le Parisien* du 7 septembre, le «oui» recueillerait 54 % des intentions exprimées, contre 46 % pour le «non». Une première enquête du CSA effectuée juste après l'émission de M. Mitterrand indiquait que le «oui» obtenait 55 % des intentions de vote.

Une autre enquête, réalisée par l'IPSOS auprès de mille douze personnes inscrites sur les listes électorales et publiée dans *le Journal du dimanche* du 6 septembre, indique que 56 % des personnes interrogées ont l'intention de voter «oui», contre 44 % qui souhaitent voter «non».

Les partisans du «oui» ont bénéficié d'un temps de parole supérieur à ceux du «non» *selon le CSA*

En réponse à MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, qui lui avaient écrit le 31 août pour lui demander de faire respecter l'équilibre des temps d'antenne entre le «oui» et le «non» (*le Monde* du 2 septembre), M. Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a répondu qu'il avait *«procédé à un examen attentif de la répartition des temps de parole entre personnalités favorables au «oui»* et au *«non»* et que cet examen *«ne permet pas d'estimer»*, comme l'affirmaient les deux chefs de file du «non», *«que l'information est monopolisée par les partisans du «oui»*.

Les chiffres rendus publics par le CSA montrent toutefois que les partisans du «oui» ont bénéficié d'un temps de parole supérieur à ceux du «non». TF1 a réservé 43 minutes et 26 secondes aux personnalités favorables au «oui» et 29 minutes 36 secondes au «non»; Antenne 2 une heure 29 minutes et 8 secondes au «oui» et 57 minutes 55 secondes au «non»; FR3 47 minutes 18 secondes au «oui», 16 minutes 15 secondes au «non» et M6 9 minutes 50 secondes au «oui» et 5 minutes 18 secondes au «non».

Le CSA a relevé également un certain déséquilibre dans la place accordée aux partis politiques. Ainsi a-t-il constaté que, sur TF1, *«le temps de parole du PCF est insuffisant»* et celui *«accordé au FN»* *«excessif»*; que sur Antenne 2 *«le temps imparti à l'UDF était insuffisant»*, et que sur FR3 comme sur Antenne 2 *«le temps d'intervention du PCF est insuffisant»*. Seule M6 échappe à ces critiques, mais le temps consacré au référendum y est aussi le plus faible (sept minutes au total).

Y.-M. L.

Deux élections cantonales partielles

CREUSE : canton de La Souterraine (1er tour).

I., 8 797; V., 4 818; A., 45,23 %; E., 4 638.

Yves Aumaître, div. d., m. d'Azerables, 2 152 (46,39 %); Jean-Paul Fourgeaud, ADS (Alternative démocratie et socialisme), adj. m. de La Souterraine, 887 (19,12 %); Michel Burille, PS, adj. m. de La Souterraine, 831 (17,91 %); André Chezeaud, PC, adj. m. de La Souterraine, 768 (16,55 %)... *BALL.*

[En l'absence de représentant du Front national, et face à trois candidats de gauche, le candidat de droite, soutenu par le RPR et l'UDF, arrive en tête, multipliant quasiment par deux le score réalisé en 1988 par le candidat RPR. Le candidat du Parti communiste est devancé à la fois par le premier secrétaire de la fédération départementale du PS, qui perd 13,62 points par rapport à 1988, et par un communiste reconstructeur. Ce dernier tentait de conserver le siège détenu par Roger Gardet, conseiller général du canton depuis 1976 et décédé début juillet à l'âge de soixante-douze ans. Roger Gardet, réélu en 1988 sous l'étiquette PCF, était le vice-président de l'association de reconstructeurs «Alternative démocratie et socialisme» de la Creuse (ADS), créée en décembre 1991.

Roger Gardet avait été réélu au second tour des élections cantonales, en octobre 1988, avec 2 844 voix (64,18 %) contre 1 587 (35,81 %) à Christian Chappet, RPR sur 8 770 inscrits, 4 656 votants (soit 47,13 % d'abstention) et 4 431 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 8 770; V., 4 659; A., 46,87 %; E., 4 535; Roger Gardet, 1 753 (38,65 %); Michel Barille, PS, 1 430 (31,53 %); Christian Chappet, 1 059 (23,35 %); Patrick Verriest, div. d., 173 (3,81 %); Jacques Renet, FN, 120 (2,64 %).]

HAUTE-GARONNE : canton de Grenade (1er tour).

I., 13 202; V., 6 663; A., 49,53 %; E., 6 422.

Marie-Thérèse Gouze, PS, 3 026 (47,11 %); Raymond Haran, sout. Verts et Génération Ecologie, m. d'Ondes, 1 281 (19,94 %); André Aurel, RPR sout. UDF, 1 208 (18,81 %); Christian Antony, PC, 511 (7,95 %); Guy Mercier, FN, 396 (6,16 %)... *BALL.*

[Mme Gouze (PS), veuve de Jean-Claude Gouze, décédé le 13 juillet dernier, a presque gagné son pari : garder le siège au PS et, accessoirement, dans la famille. En ballottage, alors que son mari avait été élu au premier tour en 1988, elle perd plus de 10 points des suffrages exprimés malgré l'appui de M. Pierre Izard, président du conseil général de la Haute-Garonne. Son principal adversaire, M. Aurel perd 6 points par rapport à son score de 1988 et il est devancé par M. Haran, un sans étiquette soutenu par les Verts et Génération Ecologie. Le Front national reste stable tandis que le Parti communiste perd 3,52 points.

Jean-Claude Gouze, PS, avait été réélu au premier tour, en septembre 1988 avec 3 859 voix (57,52 %), contre 1 665 (24,85 %) à André Aurel, RPR, 768 (11,47 %) à Christian Antony, PC et 411 (6,14 %) à Paul Meyer, FN. Il y avait eu 6 691 suffrages exprimés et 6 887 votants (soit 44,69 % d'abstention) sur 12 455 inscrits.]

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Mme Royal interdit l'importation de déchets australiens

Mme Ségolène Royal n'a pas attendu plus de quelques heures, samedi 5 septembre, pour prendre la décision d'interdire l'importation de déchets australiens en France. Après l'affaire des déchets hospitaliers allemands, réglée rapidement au mois d'août, elle a considéré qu'il était impossible d'accepter à l'avenir que soient retraités en France des déchets industriels venus des antipodes, en l'occurrence l'Australie.

L'affaire, pourtant, était parfaitement légale. L'usine Tredi de Saint-Vulbas (Ain) avait passé un marché avec des industriels australiens pour décontaminer des transformateurs électriques refroidis au pyralène – une opération de routine pour cette usine ultra-spécialisée. L'autorisation pour l'importation de quelque 1 000 tonnes a été accordée cet été par la DRIRE (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), conformément à la convention de Bâle entrée en vigueur le 5 mai dernier et publiée au *Journal officiel* du 2 septembre au titre du ministère des affaires étrangères – donc sans le contreseing de Mme Royal (*le Monde* du 3 septembre).

Transportée par un navire panaméen, le *Maria Laura*, une première cargaison de 18 tonnes devait être déchargée au Havre le 29 août. Comme le mouvement Greenpeace avait l'intention d'organiser un comité d'accueil à sa façon, décision avait été prise de dérouter le *Maria-Laura* sur Anvers, en Belgique, puis sur Felixtowe, l'avant-port de Londres. Alors qu'il était de retour au Havre, les militants de Greenpeace décidaient de mener une opération spectaculaire, samedi 5 septembre, pour attirer l'attention du public sur *« le trafic international des déchets »*. Mais la police est intervenue à l'aube, interpellant la plupart des membres du commando (*le Monde* daté 6-7 septembre). Les conteneurs de déchets autraliens ont pu être chargés sur deux camions remorques et emportés le jour même, sous bonne escorte de la gendarmerie, vers l'usine de Saint-Vulbas.

Mme Royal affirme que cette expédition de déchets australiens est la dernière, et qu'elle en a avisé sa collègue australienne, Mme Ross Kelly. Le directeur de l'usine Tredi de Saint-Vulbas, M. Edmond Couty, s'est déclaré dimanche *« furieux »* contre une décision qui occasionne pour son entreprise un manque à gagner de quelque 12 millions de francs et *« menace l'emploi des cent vingt-cinq salariés de l'usine »*.

M. Brice Lalonde contre « l'écologie bébés phoques »

Quant à M. Brice Lalonde, mis en cause par le communiqué du ministère de l'environnement qui précise que l'autorisation d'importation a été accordée *« en 1989 et 1991 »*, il s'insurge : *« L'autorisation a été accordée cet été par la DRIRE. Je n'ai pas le souvenir d'avoir signé quelque autorisation que ce soit en ce sens. En revanche, j'ai visité Saint-Vulbas, qui est une usine très performante. Autant je suis opposé à l'importation d'ordures ménagères qui sont difficiles à contrôler, autant je suis pour une industrie de pointe pour l'élimination des déchets spéciaux, même étrangers. Je me suis réjoui, par exemple, que la Tredi retraite le pyralène d'Afrique du Nord.*

» Mme Royal, une fois de plus, a été trop vite. C'est de l'écologie bébés phoques. On se lance sans vérifier parce que c'est spectaculaire. C'est ridicule et excessif. »

R. C.

□ **Une usine chimique de Brioude frappée de suspension.** – Un arrêté du préfet de Haute-Loire, publié jeudi 3 septembre, ordonne la suspension des activités de l'usine Speichim, située en pleine ville de Brioude. L'usine, spécialisée dans la régénération des solvants, devra installer *« dans un délai d'un an »* un bassin de rétention intermédiaire entre son réseau pluvial et le réseau d'égouts communal. Le 26 août dernier, un millier de litres de produits de distillation avaient été déversés accidentellement, et finalement repompés avant leur dispersion dans les égouts.

Après la destruction de 15 000 hectares en Corse

Des maires créent un « collectif de lutte contre les incendiaires »

Plus de quinze mille hectares de forêts, de cultures agricoles et de gros maquis ont brûlé en trente-six heures, en Corse. Plus de mille hommes restent encore mobilisés sur l'ensemble des deux départements où quatorze avions porteurs d'eau, six hélicoptères et des Puma de l'armée de l'air sont en alerte. Lundi matin 7 septembre, la situation était totalement maîtrisée malgré la persistance de quelques foyers résiduels. La veille, les maires de plusieurs cantons dans la région de Corte avaient décidé de créer un « collectif de lutte contre les incendiaires ».

BASTIA

de notre correspondant

Si 1992 n'a pas été l'année la plus rouge en matière de superficie brûlée, jamais la Corse n'avait connu un ravage incendiaire aussi rapide. Quinze mille hectares en moins de deux jours. Des incendies attisés par des vents soufflant en rafales à plus de 150 km/heure. Peu à peu, la Corse découvre le désastre écologique : la Corse vient de perdre la végétation du sillon central de l'île, de l'Ostriconi à Aléria en passant par Ponte-Leccia et Corte. Le désert des Agriates, au nord-ouest, entre Saint-Florent et Ile-Rousse, est totalement calciné. Huit mille hectares ont été ravagés. Le centre de la Corse a vu les forêts de pins de Lariccio, de Vezzani, Corte, Antisanti, détruites. A la périphérie sud de Bastia, à Casamozza, zone semi-urbaine, la situation, longtemps critique samedi, a nécessité l'évacuation de plusieurs maisons d'habitation.

La cellule de crise mise en place à la préfecture de Haute-Corse fait état de plus de cent trente mises à feu *« dont la quasi-totalité sont d'origine criminelle »*, précise un responsable de la cellule. Pouvoirs publics, élus et population se mobilisent pour dénoncer la source de ces incendies. Le préfet de Haute-Corse en appelle à l'association des maires du département pour *« trouver un consensus avec les forces de police et l'autorité judiciaire pour isoler les incendiaires »*.

La « loi de la trouille »

A Corte, dimanche après-midi, les maires de plusieurs cantons ont réuni leurs électeurs pour constituer un *« collectif de lutte contre les incendiaires »*. Pour la première fois les Corses parlent publiquement des causes des incendies. *« 90 % des incendies sont pastoraux*, reconnaît un berger du Venacais, *dans le centre de l'île. Nous sommes en état de légitime défense. Il faut agir vite. »* Les éleveurs désignés comme responsables des incendies réagissent : *« Il ne faut pas confondre les éleveurs que nous sommes avec de simples propriétaires de bétail*, s'insurge un berger du Cortenais. *Il faut isoler les incendiaires qui souvent sont connus, il faut les mettre en quarantaine, les boycotter dans tous les domaines, ne plus acheter leur fromage. »*

Une manifestation est prévue pour le 15 octobre et des comités communaux de prévention seront constitués. A la préfecture, on approuve l'initiative de création d'un collectif de lutte contre les incendiaires. *« Le mouvement actuel de l'opinion formé par les élus et soutenu par la population permettra peut-être d'isoler les incendiaires quitte à rompre la loi du silence si préjudiciable à la Corse. »* Une *« loi de la trouille »*, selon M. Vincent Carlotti, maire d'Aléria, que seul un sursaut de civisme pourra combattre.

MICHEL CODACCIONI

□ **Des milliers d'hectares de pinède consumés en Grèce.** – Un incendie, né samedi 5 septembre dans un dépôt d'ordures à 40 km au nord d'Athènes, a ravagé plusieurs milliers d'hectares de pinède en Attique. Le feu, qui a menacé une usine d'explosifs et entraîné la fermeture de l'autoroute Athènes-Salonique pendant plusieurs heures, samedi, est considéré comme le plus important survenu en Attique depuis dix ans. L'état d'urgence a été décrété dans la nuit de samedi à dimanche. – *(AFP, AP, Reuter.)*

DÉFENSE

Selon une enquête interne

30 % des sous-officiers et des engagés ratent leur reconversion dans la vie civile

Pour environ 30 % des sous-officiers subalternes et des hommes du rang engagés qui quittent l'armée avant d'avoir accompli leur temps de service, le retour à la vie civile est marqué par un échec de leur réinsertion. C'est la conclusion d'une enquête de l'Observatoire social de la défense (OSD) qui porte sur la reconversion des militaires à la vie civile et qui constate que les risques d'échec ne sont pas négligeables.

L'enquête a été réalisée auprès de sous-officiers subalternes (jusqu'au grade de sergent-chef) ainsi que de militaires du rang engagés, dans les trois armées et la gendarmerie, qui ont choisi de quitter l'uniforme en 1988-1990 sans avoir accompli les quinze ans de service les liant normalement au ministère de la défense et qui n'ont donc pas de pension de retraite.

« Soit ils sont au chômage (14 %), soit ils ont un emploi peu rémunéré ou ne correspondant pas à leurs capacités (16 %), note l'OSD. *Leur vie est marquée par les changements d'emplois, les « petits boulots » ou le chômage de longue durée. Si l'on peut les caractériser en majorité comme des militaires du rang de niveau scolaire faible, la différence essentielle avec ceux qui ont réussi leur retour dans la vie civile vient de ce qu'ils n'ont pas préparé leur reconversion. Deux tiers, en effet, ne connaissaient pas leur emploi avant de partir et un tiers ne souhaitait pas, en réalité, quitter les armées. »*

L'enquête de l'OSD remarque que cette population des militaires quittant l'uniforme avant quinze ans de service est, en général, *« vulnérable »*, mais que, pour autant, elle se reconvertit majoritairement bien. Au moment de son départ, cette population d'anciens militaires est à l'image de la population française la plus touchée par le chômage : très jeune (vingt-trois ans d'âge moyen), de scolarité modeste (70 % n'ont pas le bac) et rarement chargée de famille (20 % sont mariés).

Si 30 % d'entre eux ont enregistré un échec, environ 54 % ont apparemment tiré un bénéfice de leur passage dans l'armée, et les 16 % restants auront fait, selon l'OSD, un passage dans les armées qualifié de *« neutre »* du point de vue professionnel.

Les 54 % d'anciens militaires qui ont obtenu les meilleurs emplois dans le civil y sont parvenus parce qu'ils ont su valoriser leurs acquis antérieurs, essentiellement scolaires (29 %), ou parce que l'expérience militaire a constitué pour eux un tremplin professionnel (25 %). La première catégorie est majoritairement composée de sous-officiers détenteurs d'un diplôme technique, et la seconde réunit surtout des hommes du rang engagés qui sont appréciés, à en croire l'OSD, par leur respect des horaires dans le travail quotidien, leur sens de l'organisation, le souci de la rigueur et de la présentation.

Quitter l'armée « avec détermination »

Quant aux 16 % dont le passage dans les armées a été neutre d'un point de vue professionnel, l'OSD précise qu'il s'agit, pour l'essentiel, de sous-officiers d'un niveau scolaire élevé (plus de 60 % ont au moins le bac) dont l'engagement sous l'uniforme a relevé d'un choix personnel, mais qui n'ont pas trouvé dans l'armée ce qu'ils avaient espéré y trouver à l'origine. *« A la recherche d'une existence moins astreignante*, est-il indiqué dans l'enquête, *ils ont trouvé des emplois modestement rémunérés qui correspondent tout juste à leurs capacités et à leur expérience. »* Ils ont rencontré de réelles difficultés, avec des périodes de chômage (30 % d'entre eux) ou avec des salaires inférieurs à leur dernière solde (40 %).

« Un bon diplôme, une solide maturité ou l'exercice d'un métier technique sont des facteurs assurément favorables » à une reconversion, selon l'OSD. *« Mais l'atout essentiel de la réussite est la détermination avec laquelle le départ des armées est vécu »*, conclut l'enquête, qui cite, entre autres comportements prédisposant à la réussite, *« le souci de ne pas partir précipitamment »* sans avoir recherché un vrai emploi.

L'armée de terre française commande ses premiers chars Leclerc

La Délégation générale pour l'armement (DGA), qui dépend du ministère de la défense, a annoncé, samedi 5 septembre, la commande à GIAT-Industries d'une première tranche de soixante-huit chars de bataille AMX-Leclerc, à livrer en 1992 et 1993, dans le cadre d'un programme d'achat pour le compte de l'armée de terre française qui prévoit – comme l'avait annoncé M. Pierre Joxe – d'en avoir deux cents à la fin de 1997. Le premier régiment a en être équipé sera le 503e régiment de chars de combat basé à Mourmelon (Marne).

Le programme Leclerc a été lancé en 1982. Au lieu des mille cent à mille deux cents qu'il était prévu de commander à l'origine, le contrat avec l'armée de terre française vise, aujourd'hui, un objectif total de huit cents exemplaires.

En annonçant la commande de sa première tranche de soixante-huit chars de série, la France cherche à convaincre des pays étrangers de sa ferme intention de mener à bien le programme Leclerc. En effet, la compétition à l'exportation est forte avec les blindés américain Abrams et britannique Challenger. C'est le cas notamment en Arabie saoudite, dans les Emirats arabes unis et au Koweït, où, pour l'instant, le char américain M-1A2 Abrams semble être le mieux placé.

Pour assurer la surveillance du golfe Persique

Le Koweït achète à la France douze vedettes armées

L'émirat du Koweït, dans le golfe Persique, vient de passer commande aux chantiers navals français Simmoneau-Marine de douze vedettes armées de surveillance côtière, pour une somme de 60 millions de francs. Ce contrat a été signé par l'intermédiaire de la SOFRESA, une société de commercialisation des armements français au Proche et Moyen-Orient, qui, depuis le début de l'année, a réalisé avec plusieurs pays de la région un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs de commandes militaires. Il comprend également une assistance technique de spécialistes français.

Pour passer ce contrat, Koweït a attendu la conclusion d'un accord-cadre, intervenue en août dernier avec la France, en matière d'échanges militaires. Au début de l'année, le même émirat avait acheté à la France pour 12 millions de francs d'équipements de plongée sous-marine à des fins militaires.

Ce protocole intergouvernemental et le contrat qui a suivi sur ce modèle de vedette côtière armée, déjà vendu à l'Arabie saoudite par les mêmes chantiers, laissent présager le choix de la France pour équiper la marine koweïtienne. En effet, des négociations ont lieu actuellement, par le biais de la même SOFRESA, pour la fourniture d'avisos de 1 200 tonnes et de patrouilleurs rapides lance-missiles du type Combattante 4.

MÉDECINE

Deux mois après la greffe

L'homme ayant reçu un foie de babouin est décédé

L'homme de trente-cinq ans sur qui l'on avait greffé, le 28 juin dernier, un foie de babouin est décédé dimanche 6 septembre à l'hôpital universitaire de Pittsburgh (Pennsylvanie) (*le Monde* du 1er juillet). Selon le porte-parole de l'hôpital, il est mort à la suite d'une hémorragie cérébrale dont la cause n'a pas été précisée. Jusqu'à la dernière semaine du mois d'août, il paraissait bien se remettre de l'intervention. Mais, par la suite, une infection d'origine indéterminée avait commencé à altérer ses fonctions hépatiques, sans pour autant provoquer l'apparition de signes de rejet.

C'est parce que ce patient souffrait d'une forme très grave d'hépatite B, ayant totalement détruit son foie, que cette xénogreffe hépatique avait été pratiquée par l'équipe du professeur Thomas Starzl. Les chirurgiens américains postulaient que le foie de babonin résisterait d'autant mieux au virus de l'hépatite B que cette maladie semble épargner ces singes. Le décès de ce patient ne devrait pas remettre en cause les programmes de xénogreffes actuellement en cours, tant il est apparu que ce type d'intervention pouvait, dans certains cas, moyennant un traitement antirejet efficace (à Pittsburgh, le patient avait été mis sous FK506), se révéler d'une certaine efficacité.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des chauffeurs routiers appellent à la grève contre le permis à points

Les chauffeurs routiers ont été appelés, dimanche 6 septembre, à cesser le travail pour demander la suspension de l'application du permis à points par le Groupement des coordinations nationales des professionnels de la route (GCNPR). Cet appel a été lancé par le GCNPR, une association, créée à l'issue de la réunion, les 5 et 6 septembre à Avallon (Yonne), de quelques dizaines de chauffeurs routiers et de professionnels de la route, qui avaient participé, du 29 juin au 9 juillet derniers, au mouvement de protestation contre l'entrée en vigueur du permis à points.

Samedi 5 septembre, au cours de cette réunion, le Syndicat de la coordination des chauffeurs routiers et professionnels de la route (SCPR) avait, pour sa part, demandé une entrevue avec M. Jacques Roché, président de la commission de suivi sur l'application du permis à points. Le SCPR menace, en cas d'échec de la rencontre, de lancer un nouveau mouvement le 20 septembre prochain.

A Avallon, M. Daniel Leiffet, plus connu sous le sobriquet de « Tarzan », qui a été reçu le 1er septembre par M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 3 septembre), a été hué par les chauffeurs routiers lorsqu'il s'est prononcé pour un simple aménagement du permis à points. Les représentants des syndicats CGT et CFDT n'ont pas pu prendre la parole en raison de l'hostilité des chauffeurs routiers, soucieux de *« ne pas être récupérés »*.

M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, invité, dimanche 6 septembre, du Forum RMC-*l'Express*, a exprimé ses doutes sur l'imminence d'un nouveau conflit des routiers : *« Des gens très politisés, qui appartiennent exclusivement au Front national, cherchent à faire une jonction entre les routiers, les paysans et n'importe quelle catégorie en difficulté ou mécontente. »*

□ **Vingt morts dans un accident d'autocar en Allemagne.** – Un autocar, immatriculé en Allemagne de l'Est et transportant cinquante-trois personnes, a fait une embardée, dimanche 6 septembre vers midi, alors qu'il roulait apparemment à une vitesse excessive sur une bretelle de l'autoroute du sud de l'Allemagne. Après avoir heurté une voiture, l'autocar a terminé sa course couché sur le côté gauche, tuant sur le coup plusieurs passagers assis de ce côté. Le bilan – qui reste provisoire – est d'ores et déjà l'un des plus lourds jamais enregistrés en Allemagne : 20 morts et 35 blessés, dont certains sont dans un état grave.

SOCIÉTÉ

Passage de témoin chez les « potes »

M. Fodé Sylla remplace M. Harlem Désir à la tête de SOS-Racisme

Les militants de SOS-Racisme réunis en conseil national extraordinaire, dimanche 6 septembre, à Cergy (Val-d'Oise), ont élu à l'unanimité moins deux abstentions les nouveaux permanents de l'association. M. Harlem Désir, qui a démissionné de la présidence pour se consacrer au Mouvement, la nouvelle organisation politique qu'il a créée en juin dernier, sera remplacé par M. Fodé Sylla, militant d'origine sénégalaise de vingt-neuf ans, fondateur de l'Organisation des banlieues unies (OBU).

« Ce n'est surtout pas la fin de SOS, plutôt l'arrivée d'une nouvelle génération », martèlent les « potes » pour se rassurer, depuis qu'en juillet dernier M. Harlem Désir, trente-deux ans, a annoncé son départ. L'association, fondée en 1984, après la deuxième « marche des beurs » s'est tant identifiée à la personnalité de son président que son absence risque de laisser un grand vide. D'autant que plusieurs des responsables de SOS ont choisi d'entrer en politique dans le sillage de « Harlem ». A leur place, ont été désignés de jeunes militants ayant fait leurs classes dans l'une des associations qui composent désormais le réseau SOS : la Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL) et l'Organisation des banlieues unie (OBU).

M. Fodé Sylla, qui succède à M. Désir, est un produit original de cette mouvance dont le créateur, le député (PS) Julien Dray, suit attentivement les développements. Né au Sénégal voilà vingt-neuf ans, le nouveau président de SOS-Racisme vit en France depuis que, à l'âge de onze ans, il a été adopté par un couple d'enseignants français de Sablé-sur-Sarthe. « Monté » à Paris pour entreprendre des études d'histoire, M. Fodé Sylla rencontre Isabelle Thomas, alors vice-présidente de SOS racisme et de l'UNEF-ID, et il anime la grève des étudiants de l'automne 1986 à l'université Paris-Val-de-Marne (Paris-XII, Créteil). Il prend ensuite sa carte au PS, milite à la Nouvelle Ecole socialiste de Julien Dray, et entre au bureau national de l'association antiraciste.

« Aucune consigne de vote »

Sa rondeur et sa faconde, masquant une solide détermination, l'aident à être choisi, au lendemain des émeutes de Vaulx-en-Velin, pour fonder, à la fin de 1990, la nouvelle succursale de SOS parmi les jeunes de banlieue, l'OBU. D'Epinay-sur-Seine à Mantes-la-Jolie, « Fodé », comme l'appellent ses camarades, devient le porte-parole de ce *« syndicat des jeunes de banlieue »* que SOS-Racisme souhaite voir émerger. *« Déçu »* par le PS, M. Fodé Sylla n'a pas renouvelé sa carte. Il a décidé de devenir français et est en passe d'obtenir sa naturalisation. Le voilà propulsé à la tête d'une association qui, portée sur les fonts baptismaux par les socialistes, a pris ses distances avec le pouvoir, surtout depuis la guerre du Golfe, où elle s'est opposée à l'intervention militaire. *« Nous entrons dans une année politiquement chargée, mais SOS ne donnera aucune consigne de vote »*, insiste le nouveau président, qui entend concentrer son action contre le racisme et toutes les formes d'exclusion et se déclare préoccupé par *« ce qui se passe dans les nouveaux Länder, à Anvers, en Bosnie ou dans certains cimetières »*.

Aux côtés de M. Fodé Sylla, prennent place plusieurs représentants de la deuxième génération de SOS, comme Delphine Batho, ancienne présidente de la FIDL et égérie de la révolte lycéenne de 1990. Ce passage de témoin se traduit par un rajeunissement du bureau de l'association, dont les nouveaux membres ont, en moyenne, moins de vingt-cinq ans. A leur programme, une campagne européenne marquée par une manifestation à Paris, le 9 novembre, double anniversaire de la Nuit de cristal, et de la chute du mur de Berlin.

Ph. Be

Cérémonie de recueillement au cimetière de Herrlisheim

« Le vent mauvais »

STRASBOURG

de notre correspondant

Un millier de personnes ont assisté, dimanche 6 septembre, à une cérémonie de recueillement au cimetière israélite de Herrlisheim (Haut-Rhin), dont près de deux cents *tombes avaient été profanées* la semaine dernière (*le Monde* du 2 septembre). M. Jean Kahn, président du Conseil des institutions juives de France (CRIF), qui devait être reçu par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique dans l'après-midi de lundi 7 septembre, a lancé un appel afin que les gouvernements européens prennent des mesures urgentes pour lutter contre *« l'internationale du racisme »*.

Après les déprédations au *Mémorial de la Shoa à Berlin*, les attaques contre les foyers de demandeurs d'asile en Allemagne, l'incendie de la synagogue de Saint-Avold, M. Kahn est convaincu que le *« vent mauvais »* qui souffle actuellement est le fruit d'une concertation entre *« ceux qui refusent l'Europe de Maastricht, ceux-là mêmes qui organisent l'Europe du racisme et qui orchestrent les campagnes d'incitation à la haine et au meurtre »*.

Sur le terrain, les pistes suivies par la gendarmerie de Colmar n'ont donné aucun *résultat pour l'instant. Selon le* responsable de l'enquête, les *vérifications opérées* sur les antisémites déclarés connus dans la région n'ont abouti à rien. L'idée selon laquelle les actes de vandalisme auraient été commis par des jeunes gens ayant trop arrosé la fête du vin a également tourné court.

Les enquêteurs, qui disent n'avoir relevé aucun indice dans le cimetière, semblent attendre que l'auteur ou les *auteurs des profanations* commettent l'erreur de s'en vanter.

MARCEL SCOTTO

Vote portugais dans le bocage vendéen

Suite de la première page

Des enfants, puis des petits-enfants, presque tous français, sont nés. Une *association folklorique de* Madère a été fondée, Linda de Suza est venue chanter et Cerizay a été jumelée avec Montemor-O-Velho, près de Coïmbre. Des danses folkloriques, *des « p'tites fêtes »*, mais jamais l'once d'une revendication politique. Aujourd'hui, mis à part leur accent chuintant, le chapelet de bois ou le fanion de foot portugais *qui pend au rétroviseur de leur voi*ture, les Lusitaniens se sont en apparence fondus dans le bocage. Sur les trois mille adultes de la ville, cinq cents sont portugais et *électeurs potentiels, si* Maastricht donne le droit de vote aux Européens (1). Le poids du vote portugais risque de bouleverser la donne des prochaines campagnes municipales à Cerizay.

Les langues se sont déliées

En réalité, l'irruption des Portugais dans la vie politique locale s'est déjà produite en 1989, lorsque M. Jean Grellier, le maire socialiste de la ville, a organisé des élections de conseillers municipaux associés à statut consultatif, dans la foulée de sa réélection. Le scrutin se voulait pédagogique, en attendant le véritable droit de vote pour les étrangers. Il répondait sans doute aussi aux arrière-pensées électorales d'un maire lusophile, très populaire parmi la communauté portugaise, *dont* le poids... et le légitimisme avéré ne peuvent être dédaignés en cas de vote.

L'affaire a été menée de façon militante : venue d'Harlem Désir, battage intensif pour inciter au vote, mobilisation associative. Ces efforts *ont été* couronnés de succès puisque les Portugais, dénués de toute tradition démocratique puisqu'ils n'avaient connu au pays que la dictature de Salazar, ont voté à 70 %.

Mais l'expérience s'est essoufflée. *L'assiduité aux réunions des cinq* conseillers portugais s'est dégradée. Ils allèguent le travail de nuit à l'usine, le manque de connaissances administratives, mais aussi l'accueil *glacial de certains « vrais » élus et* le peu de cas qui est fait de leurs interventions.

L'affaire du conseil municipal associé a éveillé des rancœurs parmi les Portugais, qui ne sentent pas représentés par leurs élus et jasent sur leur absentéisme. Elle est surtout devenue un point de clivage central entre le maire et l'opposition de droite. D'autant que l'élection des Portugais a coïncidé avec l'apparition d'une petite délinquance.

Quelques vitrines brisées, des cannettes de bière volées, un jeune en déshérence qui s'invite dans une cantine scolaire... *Il n'en a pas fallu* plus pour que Cerizay, petite ville ouvrière en pleine campagne, cauchemarde sur la spirale de la violence banlieusarde. Le nom à consonance portugaise des auteurs de ces larcins a fait le reste. Le cliché des Portugais modèles d'intégration a vacillé. On s'est alors souvenu que beaucoup d'entre eux continuent de vivre concentrés à la Herse, à la Gourre d'Or et à la Vannelière, *les trois minuscules* cités HLM de la commune.

Qu'ils *aiment, griller des cochons* entiers et élire chaque année « Miss Portugal ». Et que, les soirs d'été, ils prennent le frais assis devant chez eux, ou baguenaudent dans les rues, à l'heure où pas un chat honnête ne bouge plus à Cerizay. Les langues se sont déliées. Le tabou des Portugais est tombé, pour le meilleur et pour le pire. Mme Maria-Fernanda Da Silva, *employée au service de la* paie d'Heuliez, se souvient avec amertume d'une réflexion qui a salué sa propre élection. *« Maintenant, les Portugais pensent qu'ils vont nous commander »*, lui a lancé une collègue de l'usine habituellement affable, au lendemain du scrutin.

« De l'invisibilité à la visibilité »

« Les Portugais sont passés de l'invisibilité à la visibilité. On les acceptait lorsqu'ils restaient dans leur coin. Mais, depuis qu'ils revendiquent l'égalité, certains réagissent », analyse Mme Maria Bardon, professeur de portugais au collège de Cerizay et présidente de l'association Europe citoyenneté solidarité, créée en 1989 pour inciter les Portugais à voter.

Le malaise, diffus, la jalousie seraient restés souterrains si la politique locale ne s'en était mêlée. Le conseiller *général* RPR du canton, également élue municipale d'opposition à Cerizay, Mme Armelle Guinebertière, n'a jamais caché son hostilité à l'institution des conseillers associés portugais. *« On a donné aux Portugais des droits qu'ils ne réclamaient pas*, estime-t-elle. *Ils vont à la messe comme nous, ils revendiquent d'être traités comme nous. Je me refuse à les considérer comme une population à part. »* Pour elle, le vote municipal doit être réservé aux nationaux. Mme Guinebertière avait d'ailleurs pris sur sa liste, en 1989, un Français d'origine portugaise, chauffeur *de la famille Heuliez.*

Aujourd'hui, la ratification possible de Maastricht la conduit à quelques contorsions. Elle n'est pas défavorable, *« au contraire »*, au vote des Portugais de Cerizay, et *« ne verrait pas d'inconvénient »* à placer un Portugais en position d'éligibilité pour 1995. Mais elle s'inquiète d'un élargissement de ce droit aux non-Européens, inévitable ensuite, selon elle, dans les banlieues où cohabitent de nombreuses nationalités.

Mais la perspective du vote des Portugais ne fait manifestement pas partie de ses préoccupations actuelles. Mme Guinebertière *se* fait l'écho du mécontentement suscité par la délinquance portugaise, s'en prenant au passage à *« cette communauté qui passe son temps à chercher des excuses à ses gamins »*. Le rapprochement qu'elle a cru pouvoir opérer, lors de la campagne des élections cantonales, entre la délinquance et l'institution des conseillers municipaux associés portugais a fait sortir les Portugais de leurs gonds, signant leur véritable entrée en politique.

L'affaire du foot

« Si nous avions voté, jamais elle n'aurait pas pu dire ça », remarquent plusieurs Portugais, qui ne cachent pas leur sympathie pour le *maire en exercice. Mais cette réputation d'« ami des Portugais »* ne coûte-t-elle pas des voix au maire? Son mauvais score aux dernières cantonales tendrait à l'indiquer. *Comme s'il l'avait pressenti*, M. Grellier semble avoir mis en veilleuse le conseil associé. Il admet qu'en cette matière *« on a avancé trop rapidement »*. *« Nous souhaitions prendre de l'avance en associant à la vie municipale un millier de personnes qui vivent avec nous et paient des impôts depuis plus de vingt ans parfois. Mais on aurait dû mieux expliquer aux Français et mieux préparer les Portugais »*, admet le maire.

L'une de ses dernières initiatives, qui vise à dissoudre progressivement le cercle de football portugais *pour l'intégrer dans* le club français, est une autre illustration du poids politique potentiel des Portugais à Cerizay. Le « foot portugais », créé par les premiers arrivants, est le symbole du statut d'immigré. Ses cinquante joueurs n'ont pas le droit au *gazon municipal, mais à un simple* terrain en sable « stabilisé ». Après les matches, les footballeurs, les supporters et leurs familles se réunissent à la *« buvette portugaise »*, un hangar à demi en ruine près d'un dépôt de ferraille, pour griller des sardines ou écouter le Portugal sur ondes courtes. *« On ne peut pas leur enlever ça »*, clame Mme Bardon.

Le maire, soutenu par les conseillers portugais associés, justifie son initiative : *« Je ne vois pas pourquoi les enfants d'origine portugaise qui jouent avec les Français au collège se retrouveraient dans un club séparé le dimanche. »* L'affaire a pris une telle ampleur que des Portugais menacent d'aller manifester sous ses fenêtres pour défendre « leur » foot. Du jamais vu. Mme Guinebertière, elle, ne se fait pas prier pour afficher *son soutien* total au club portugais, dont elle réclame le maintien au nom de la défense des racines culturelles.

Le foot deviendra-t-il l'enjeu du vote portugais? *« Chacun a sa façon de penser »*, *« on choisira, le moment venu »*, commentent les intéressés, qui font preuve d'une *indécision toute normande à propos* d'un éventuel choix électoral. Le lobby portugais du bocage vendéen n'est pas pour demain. Mais chacun pressent déjà que Cerizay ne sera plus tout à fait la même *« le jour où les Portugais voteront... »*.

PHILIPPE BERNARD

(1) Sur la citoyenneté des immigrés portugais et leur éventuelle participation à la vie politique locale, lire l'article « Les Portugais citoyens européens de France », de M. Albano Cordeiro, ingénieur d'études au CNRS, paru dans *la Nouvelle revue socialiste* de mars 1992.

Les Européens résidant en France

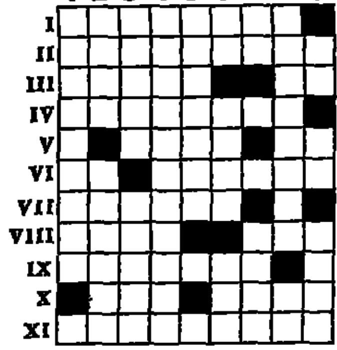
	Ensemble des étrangers	Etrangers de plus de 18 ans : Ensemble	Etrangers de plus de 18 ans : dont résidant déjà en France en 1982 (%)
Total CEE	1 311 892	1 090 725	87
Allemands	52 723	47 447	56
Belges	56 129	48 758	65
Britanniques	50 422	42 610	42
Danois	3 544	3 136	34
Espagnols	216 047	194 372	94
Grecs	6 091	5 526	54
Irlandais	3 542	3 070	35
Italiens	252 759	232 181	93
Luxembourgeois	3 040	2 824	54
Néerlandais	17 881	15 767	55
Portugais	649 714	495 034	92
Total hors CEE	2 284 710	1 538 094	78
dont			
Autrichiens	3 280	2 948	56
Finlandais	1 552	1 284	33
Norvégiens	1 924	1 636	34
Suédois	4 805	4 185	43
Suisses	22 137	20 059	66

Source : recensement de la population de 1990, INSEE.

Le traité de Maastricht accorde à tout ressortissant de la CEE le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat-membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat. En France, près de 1 100 000 personnes âgées de plus de dix-huit ans sont concernées. Près de la moitié sont des Portugais. Ensemble, les Portugais, Italiens et Espagnols vivant en France constituent 84 % du total de ces nouveaux électeurs potentiels.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5862



HORIZONTALEMENT

I. Feraient mieux de tenir. – II. Qui sont toujours prêtes à un « arrangement ». – III. Sondés pour savoir ce qu'on a dans le ventre. Participe. – IV. Une odeur de maison close. – V. Peut désigner la moitié. Quartier de Paris. – VI. Pousse des pointes. Qui détourne habilement. – VII. Les dépouilles du général. – VIII. Grand pour une étoile. Redouté par ceux qui ont une mauvaise conduite. – IX. Etre très coulant. – X. Service de table. Pas chiches quand ils sont petits. – XI. Qui est peut-être passé au bureau.

VERTICALEMENT

1. On y entend évidemment des bruits de couloirs. – 2. Lisière. Nom donné à une bourgeoise. – 3. Ville d'Italie. Un homme qui peut avoir besoin du bac. – 4. Des bruits dans la nuit. – 5. Qui ne fait donc pas le gros dos. – 6. Point de départ. Ville d'Espagne. Ne se laisse pas facilement plaquer. – 7. Note. Est souvent pris en grippe. – 8. Grande rigueur. Branché. – 9. Qui a donc circulé. Tient bien la bouteille. Un endroit peu fréquentable.

Solution du problème n° 5861

Horizontalement

I. Gâte-sauce. Dia ! – II. Avare. Ome. Sens. – III. Vers. Ruminent. – IV. Indes. Fêtes. Eve. – V. Stentor. Colon. – VI. Barbes. Malais. – VII. Ecolier. File. Ti. – VIII. Re. Gr. Dada. Duo. – IX. Saunier. Nids. RN. – X. Enfileuse. Emden. – XI. Le. Desserts. Uti. – XII. URSS. Rai. Mets. – XIII. Pro. Lia. Rouget. – XIV. Astrée. Iseran. – XV. Servilie (maîtresse de César). Sers !

Verticalement

1. Caviste. Sel. Pan. – 2. Vent. Crâneurs. – 3. Garde-bœuf. Rots. – 4. Arsenal. Nids. Re. – 5. Te. Strigiles. Er. – 6. Obérées. Lev. – 7. Soufrer. Rus. – 8. Arme. Sérail. – 9. Unité. Fenera. Si. 10. Cène. Midi. Tirée. – 11. Escalades. Or. – 12. SN. Olé ! SM. Muas. – 13. Dételà. Duègne. – 14. In. Voiturette. – 15. Ascensionnistes.

GUY BROUTY

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Malivai Washington le conquérant

Quatre Français restaient en lice au troisième tour des *Internationaux de tennis des Etats-Unis* sur les neuf engagés dans la quatrième et dernière levée du grand chelem 1992. Guy Forget *s'est qualifié pour les* huitièmes de finale. Cédric Pioline et Arnaud Boetsch ont été éliminés respectivement par les Américains Jim Courier et Michael Chang. Quant à Henri Leconte, la pluie lui a donné, dans la *nuit de dimanche* à lundi, un sursis face à l'Américain Malivai Washington.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

En plus des étiquettes au nom de leurs commanditaires, les joueurs *qui participent aux Internationaux* des Etats-Unis arborent sur leur chemisette un gros bouton jaune sur lequel est fixé un ruban rouge. C'est le badge de la fondation créée par l'ancien champion Arthur Ashe en faveur de la lutte contre le sida. Vainqueur de trois tournois du *grand chelem entre* 1968 et 1975, il a contracté le virus lors d'une transfusion sanguine à l'occasion d'une opération à cœur ouvert au début des années 80. Comme le basketteur Earwin « Magic » Johnson, Arthur Ashe est devenu un porte-parole de la lutte contre la maladie après avoir été le symbole de l'intégration des Noirs par le sport. *Dimanche 6 septembre*, Malivai Washington portait le badge jaune et rouge. Mais ce n'est pas ce geste de solidarité qui attirait l'attention sur ce joueur de vingt-trois ans : classé tête de série numéro 14, Washington semble être le premier joueur noir américain en mesure de *succéder* à Arthur Ashe.

Crâne rasé et tour de cuisse impressionnant : à première vue, Malivai Washington pourrait être un des membres du Santa-Monica Track Club aux côtés du champion aux *huit médailles-d'or*, Carl Lewis. D'ailleurs, le tennisman a une vitesse de déplacement sur le court montrant qu'il aurait sûrement fait un redoutable sprinter. Mais William, le père de *la famille Washington* de Ponte-Vedra (Floride), est un fana de tennis. Il a mis une raquette dans les mains de ses enfants dès qu'ils se sont tenus debout. Résultats : la benjamine, Mashona, seize ans, dispute cette année le tournoi juniors de *Flushing-Meadow*, et le cadet, Mashiska, dix-sept ans, est dans les meilleurs de sa catégorie d'âge.

En fait, les jeunes se sont engouffrés dans la brèche ouverte par leur frère aîné. Car, pour lui, il n'a pas *été très facile d'être pris en charge* par la Fédération américaine (USTA). William Washington n'a pas hésité à accuser publiquement l'USTA de racisme quand il estimait qu'on *mettait des bâtons dans* les roues de son rejeton. Alors que les jeunes prodiges de sa génération *fréquentaient* le camp d'entraînement de Nick Bollettieri, Malivai Washington n'a eu que son père comme conseil pendant des années. Au lieu de passer professionnel *à dix-sept ou dix-huit ans*, il a intégré le circuit universitaire qui avait produit tous les champions *américains jusqu'à* John McEnroe, mais qui est sensiblement en perte de vitesse depuis le début des années 80.

Sous les couleurs des Wolverine, Malivai Washington ne s'en est tout de *même pas trop* mal sorti. Il a été enfin remarqué par les dirigeants de l'USTA, qui ont décidé de l'intégrer dans leur programme pour les jeunes et de lui donner l'ancien champion Brian Gottfried comme entraîneur. Les résultats de 1991 furent encourageants. Dans les tournois du grand chelem, *il fut éliminé* rapidement mais, chaque fois, après avoir livré des batailles de cinq manches contre des joueurs comme l'Allemand Michael Stich (deux fois), le Français *Guy Forget* et l'encore Tchécoslovaque Ivan Lendl.

Leconte, genou tordu

Cette année, Malivai Washington n'a pas été beaucoup plus loin qu'en *1991* dans les trois premiers tournois du grand chelem. Pourtant, après avoir commencé la saison à la 49e place, il est entré dans le cercle des quinze meilleurs mondiaux en parvenant en finale de six tournois où il s'imposa deux fois (Memphis, Charlotte). Cela lui a permis d'être *classé tête de série* à Flushing-Meadow. Et dimanche soir, au troisième tour, *il s'est retrouvé face au* Français Henri Leconte.

Avant que la partie ne soit interrompue par la pluie à *0 h 45* (lundi 6 h 45 heure de Paris), le jeune Noir, sous le regard circonspect de *son père, avait fait mieux que donner* la réplique au Français. Un service *tiré* dans les coins, une solide défense en fond de court, une grande vivacité dans le déplacement, un revers *accélérateur à deux* mains : le registre est large et solide. Suffisamment du moins pour ne pas permettre à Leconte de lui prendre un service pendant les deux premières *heures de jeu. Le* Français, qui a eu cinq balles de set dans la deuxième manche, ne put se l'adjuger que grâce au jeu décisif.

Aux coups de génie de Leconte, Malivai Washington répliquait par une ardeur méthodique qui finissait régulièrement par désarçonner le Français. *L'Américain enleva ainsi* la troisième manche alors que Leconte servait à 5-4. La quatrième *manche prenait la même tournure* bien que Leconte, après s'être tordu le genou droit sur un coup à contre-pied, ait réussi à reprendre le service qu'il avait perdu.

Au moment où la pluie a interrompu la partie, le public était conquis par ce joueur tonique, conquérant, *sans* esbroufe. Et il avait appris à prononcer correctement son prénom : ma-laa-vi-aie.

ALAIN GIRAUDO

Simples messieurs

Troisième tour

J. Courier (E-U, 1) b. C. Pioline (Fra) 7-6, 6-4, 3-6, 6-3 ; J. McEnroe (E-U, 16) b. R. Fromberg (Aus) 6-3, 6-1, 6-4 ; C. Costa (Esp, 10) b. O. Camporese (Ita) 6-1, 6-2, 6-3 ; A. Agassi (E-U, 8) b. J. Siemerink (P-B) 6-2, 6-3, 6-3 ; P. Sampras (E-U, 3) b. D. Marin (Tch) 7-6, 2-6, 4-6, 7-5, 6-4 ; G. Forget (Fra, 13) b. D. Wheaton 6-3, 7-6, 2-6, 6-2 ; A. Volkov (CEI) b. G. Ivanisevic (Cro, 5) 6-4, 6-0, 6-3 ; W. Ferreira (AfS, 12) b. W. Masur (Aus) 6-4, 6-4, 6-2 ; M. Washington (E-U, 14) et H. Leconte (Fra) 6-4, 6-7, 6-4, 4-3, interruption par la pluie ; M. Chang (E-U, 4) b. A. Boetsch (Fra) 6-3, 6-3, 6-1 ; B. Becker (All, 7) b. C.-U. Steeb (All) 6-1, 4-6, 7-6, 6-3 ; I. Lendl (E-U, 9) b. C. Adams (E-U) 2-6, 6-4, 6-3, 6-4 ; R. Krajicek (P-B, 15) b. M. Woodforde (Aus) 6-1, 6-3, 6-2 ; S. Edberg (Suè, 2) b. J. Svensson (Suè) 6-4, 6-2, 6-2.

Simples dames

Troisième tour

C. Cunningham (E-U) b. N. Van Lottum (Fra) 2-6, 6-4, 6-0 ; M. Maleeva-Fragnière (Sui, 9) b. A. Strnadova (Tch) 6-7, 6-3, 6-2 ; C. Rubin (E-U) b. K. Maleeva (Bul, 15) 6-4, 3-6, 6-4 ; A. Sanchez-Vicario (Esp, 5) b. N. Sawamatsu (Jap) 6-1, 6-3 ; Z. Garrison (E-U, 14) b. R. McQuillan (Aus) 6-3, 6-1 ; S. Graf (All, 2) b. N. Dahlman (Fin) 6-4, 6-2.

Quatrième tour

M. Seles (You, 1) b. G. Fernandez (E-U) 6-1, 6-2 ; P. Hy (Can) b. H. Sukova (Tch, 13) 6-1, 7-6 ; G. Sabatini (Arg, 4) b. S. Appelmans (Bel) 6-1, 6-3 ; M.-J. Fernandez (E-U, 7) b. M. Pierce (Fra, 16) 6-0, 6-4.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.)

Forget retrouve Sampras

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

En battant en quatre manches l'Américain David Wheaton, samedi 5 septembre, le numéro *un français* Guy Forget *s'est* qualifié pour les huitièmes de finale des Internationaux des *Etats-Unis. Logique pour un garçon* classé tête de série numéro 13 ? Pas autant qu'il y *paraît : au cours de ses huit précédentes* prestations sur les courts de Flushing Meadow, le Marseillais avait été éliminé trois fois au premier tour, quatre fois au deuxième tour, et une fois au troisième.

En fait, Guy Forget n'a jamais été particulièrement brillant dans les *tournois du grand chelem* : devenu professionnel en 1982, il a attendu 1991 avant de *disputer pour la première fois des* quarts de finales, à Melbourne et à Wimbledon. Il est vrai que le Français n'a véritablement « explosé » que l'an dernier : il a gagné six des sept finales qu'il avait atteintes et il a reconquis la Coupe Davis à Lyon aux dépens des Etats-Unis.

Ses gains en grand prix avaient alors dépassé le cap du *million de dollars. Il* en est encore loin cette année : il a disputé une seule finale au début de la saison en Australie, puis il s'est arrêté au deuxième tour à Roland-Garros, en quarts de finale à Wimbledon et au deuxième tour aux Jeux olympiques après avoir été éliminé de la Coupe Davis.

Le Français, dont les *commentateurs* américains se plaisent à souligner le classicisme de la tenue blanche, *sauvera-t-il sa saison à New-York ?*

Face à Pete Sampras, lundi soir, la partie devrait être passionnante : Forget a gagné trois des quatre *matches* qu'il a déjà disputés contre le champion des Internationaux des Etats-Unis *1990, notamment leur affrontement* en Coupe Davis qui allait donner la victoire à la France. *Pour Forget, « Sampras est très fort quand il mène au score mais dès qu'il est accroché il fait des erreurs ».*

A. G.

CYCLISME : championnat du monde

La résurrection de Gianni Bugno

Déjà vainqueur en 1991 à Stuttgart (Allemagne), l'Italien Gianni Bugno a conservé son titre mondial, dimanche 6 septembre à Benidorm (Espagne), en battant au sprint le Français Laurent Jalabert et le Russe Dimitri Konychev.

BENIDORM

de notre envoyé spécial

A une trentaine de kilomètres de l'arrivée, les chefs des quatre plus grandes équipes sont regroupés dans une échappée royale. Le vainqueur du Tour de France, Miguel Indurain, précède son dauphin, Claudio Chiappucci, et le sprinteur *tricolore, Laurent Jalabert, assiste* au duel en compagnie du dernier lauréat du Tour d'Espagne, le Suisse Tony Rominger. Derrière, le peloton n'ose pas organiser la *chasse, comme s'il se réjouissait* à l'avance d'un final épuré de tout outsider.

Hélas pour le spectacle, les as du cyclisme ne parviennent pas à coopérer. Chacun d'entre eux craint la traîtrise d'un autre et les quatre hommes sont rejoints par *une vingtaine de poursuivants* parmi lesquels sept coéquipiers de Laurent Jalabert. Ce dernier semblait alors en mesure de gagner lorsqu'à 200 mètres de la ligne, surgit un grand brun élégant, aux yeux azur comme son maillot : le champion du monde en titre, *Gianni Bugno. A vrai dire*, personne n'attendait plus un exploit de sa part. On le croyait en méforme, les rumeurs bruissaient à propos de ses récentes visites à Ferrare, chez un célèbre médecin italien.

Etait-il déjà sur le déclin, à vingt-huit ans ? Souffrait-il d'ennuis physiques ? Avait-il mal digéré sa défaite au Tour de France ? La *dernière hypothèse était la plus* vraisemblable : Gianni Bugno avait misé toute sa saison sur la « Grande Boucle », s'attirant même les foudres des Italiens en ne *disputant pas le Giro. Les sarcasmes* s'étaient joints aux critiques lorsqu'il termina seulement troisième sur les Champs-Elysées. Après cette déconvenue, il s'était retiré chez lui en Lombardie. Il s'était alors fixé comme seul but le championnat du monde mais ne nourrissait guère d'espoirs. Il semble même s'être désintéressé de la sélection *italienne*, où ne figurait qu'un seul autre membre de son équipe Gatorade, Marco Giovanetti.

Sur le circuit de la Costa Blanca, l'ancien vainqueur du Giro et de Milan-San-Remo s'était mué en lieutenant de luxe de l'homme en forme, Claudio Chiappucci. Ce n'est qu'à vingt kilomètres de l'arrivée que le champion du monde a pu s'affranchir lorsque son leader rival a flanché. L'éventualité d'un sprint aurait pu lui rendre un statut *de coureur à surveiller*, au même titre que le Néerlandais Steven Rooks ou le Russe Dimitri Konychev, mais jusqu'au dernier mètre il a réussi à passer presque *inaperçu. D'ailleurs*, Laurent Jalabert confessera ensuite que c'est Laurent Fignon (coéquipier habituel de Gianni Bugno) *qui* est venu lui rappeler la présence et la puissance du coureur italien.

La déception de Jalabert

Le sprinteur de Mazamet avouera également qu'il *s'était* longtemps vu en arc-en-ciel (couleur du maillot du champion du monde). Dans les derniers kilomètres, le rêve tenait. Il s'appuyait sur *un bon travail d'équipe* des Tricolores, Gérard Rué et Jean-François Bernard en tête. Mais Laurent Jalabert devenait un favori trop logique, de la même façon que Miguel Indurain *l'était* sur la ligne de départ d'un circuit tracé dans la ville où réside sa fiancée. Or, dans *ce sport*, la *bonne réputation* est parfois un handicap. Ni l'un ni l'autre n'a finalement pu apporter le titre mondial à son pays : la France attend cet honneur depuis *1980, date de la victoire* de Bernard Hinault à Sallanches. Quant à l'Espagne, elle n'a toujours *pas remporté ce trophée* depuis 1965.

En revanche, l'Italie revient en force. Elle a *gagné* quatre des sept dernières éditions, et Gianni Bugno réalise à cette occasion un exploit qui avait échappé à Eddy Merckx et à Bernard Hinault : la victoire *dans deux championnats du monde* consécutifs. Le dernier à avoir réalisé ce doublé était un Belge : Rick Van Looy, qui avait gagné en 1960 et 1961.

GUILLAUME CLÉMENT

ATHLETISME : deux records du monde

Revanches olympiques

En cette fin de saison olympique, l'athlétisme vit à l'heure de *la revanche*. Les déçus, les exclus de Barcelone cherchent dans les performances chrono*métriques la consolation de* leur rêve brisé de médaille d'or. Déjà l'Ukrainien Sergei Bubka et le *Kényan Moses Kiptanui s'étaient* révoltés, en toisant les vainqueurs des Jeux du haut de leur *nouveaux* records du monde. Ce week-end, deux autres vedettes maudites ont fait tomber des records du monde anciens, dans deux des plus belles disciplines.

L'Algérien Nourredine Morceli, *champion du monde en titre*, était le grand favori du 1 500. Las, handicapé par une blessure, il *devait finir à une anonyme* septième place. Dimanche 6 septembre, dans le petit stade italien de Rieti, Morceli a donc renoué avec la gloire, en réalisant la performance *la plus* marquante de la saison. L'Algérien, âgé de seulement vingt-deux *ans, a offert à son pays son* premier record du monde de l'histoire, en pulvérisant celui de la *distance en 3 mn 28 s 86.* Morceli aura ainsi bousculé sans remords le précédent détenteur du record, en *3 mn 29 s 46*, le Marocain Saïd Aouita, l'un des deux *seuls* hommes à être descendu sous les 3 mn 30, en compagnie de son éternel rival britannique, Steve Cram. *« Ce record du monde vaut bien un titre olympique »*, a déclaré *Nourredine Morceli, que l'on dit* proche du FIS.

La veille, à Talence (Gironde), le décathlonien Dan O'Brien *n'avait, lui aussi, pas hésité à* éclipser une des grandes vedettes de l'athlétisme des années 80. Avec 8 891 points, l'Américain, âgé de vingt-six ans, avait battu le record du monde établi en 1984 par le Britannique Daley Thompson en 8 847 points. Champion du monde à Tokyo, comme Morceli, O'Brien n'était, lui, même pas présent aux Jeux de Barcelone. Il avait échoué lors des qualifications américaines, victime d'un *péché* d'orgueil lors de l'épreuve de la perche qui lui valut un zéro pointé. Pour avoir voulu battre le record du monde trop tôt, le bel athlète, *né* d'une *mère d'origine* finlandaise et d'un père noir américain qui l'ont abandonné à six mois, ne *serait pas la star qui a tant manqué* aux Jeux olympiques.

Vendredi 4 et samedi 5 septembre, Dan O'Brien a amélioré ses performances personnelles dans quatre des dix disciplines de l'épreuve. Il a notamment couru le 100 mètres en 10 s 43, et surtout réalisé un saut en longueur de 8 m 08. Il aura toutefois échoué dans sa volonté de devenir le premier homme à dépasser la barre des 9 000 points. Mais l'Américain, qui a écrasé le champion olympique tchécoslovaque *Robert* Zmelik, domine tellement sa discipline que cela ne sera plus qu'une affaire de patience. Avec ce record du monde, Dan O'Brien a désormais à son actif trois des dix meilleurs décathlons de l'histoire.

J. Fe.

SPORTS ÉQUESTRES : le Masters de Paris

Jeune maître et vieille légende

Le Français Roger-Yves Bost, sur *Norton de Rhuys*, a remporté, *dimanche 6 septembre*, le Grand Prix du Masters de Paris. Le jeune cavalier, âgé de vingt-six ans, a devancé de justesse, lors de l'épreuve de barrage au temps, le Britannique John Whitaker, sur le légendaire *Milton*, et le champion olympique allemand Ludger Beerbaum sur *Ruch On*.

Jeu d'adresse, le saut d'obstacles sait parfois se transformer en sprint : les secondes deviennent alors des adversaires plus impitoyables que les barres. Sur le sable bleu du Champ-de-Mars, onze centièmes *auront* suffi à Roger-Yves Bost pour s'adjuger le titre ronflant de maître de la discipline, au terme *d'un barrage où quatre chevaux* restaient en lice. Cet écart infime, digne d'un 200 mètres d'athlétisme, avait assuré au *jeune* cavalier la plus grosse récompense offerte dans une épreuve européenne : 500 000 F.

Pour Roger-Yves Bost, cette victoire d'un sabot représentait surtout une belle revanche. Il y a quelques semaines, personne n'aurait osé parier sur les chances de son cheval. Handicapé par des blessures, qui l'avaient écarté de la sélection pour Barcelone, *Norton de Rhuys* semblait définitivement réduit au statut de vieille gloire. Deuxième derrière *Jappeloup* au classement des gains accumulés en concours, il paraisssait condamné à une fin de carrière anonyme. *« C'était la première fois qu'il s'alignait dans une compétition depuis mars*, expliquait Roger-Yves Bost, *la première fois qu'il sautait à nouveau de vrais obstacles. Mais, à partir du moment où nous avions réussi à accéder aux barrages, j'étais convaincu que nous possédions une vraie chance de l'emporter. Norton est un gagneur, un de ces chevaux d'exception qui se survoltent dans les grandes occasions. Peut-être ne lui manque-t-il que la couleur pour devenir aussi populaire que* Milton. »

Le rêve de tous les cavaliers

Roger-Yves Bost savait qu'entre *Norton*, l'alezan, et *Milton*, le gris qui confine au blanc, le cœur du public parisien avait longtemps balancé. Et que seuls les onze centièmes d'écart de sa victoire à l'arraché avaient fini par arracher aux spectateurs des applaudissements chauvins. C'est que le cheval britannique n'est pas seulement la légende vivante d'une monture qui a réussi à dépasser les *10 millions* de francs de gain, la somme la plus importante jamais amassée par un cheval de concours. Il est un spectacle à lui seul, une personnalité qui a fini par éclipser celle de son cavalier. *John Whitaker* ne lui en veut pas : il sait qu'il tient le cheval de sa vie. *« C'est le rêve de tous les cavaliers*, dit Roger-Yves Bost. *Posséder un cheval qui donne une chance de figurer dans tous les concours. Pour moi*, Norton *restera également comme l'un des chevaux les plus importants de ma carrière. Et à treize ans, malgré les contretemps, il peut continuer à gagner pendant plusieurs années. »*

JÉRÔME FENOGLIO

Les résultats

MOTOCYCLISME

RAINEY CHAMPION DU MONDE

Troisième du Grand Prix d'Afrique du Sud, disputé dimanche 6 septembre à Jyalami, gagné par John Kocinski, son *coéquipier* chez Yamaha, l'Américain Wayne Rainey a conservé pour la troisième année consécutive son titre mondial en 500 centimètres cubes. Encore mal remis de ses fractures à *la jambe et au pied droit, le 26 juin au* Grand Prix des Pays-Bas, l'Australien Michael Doohan (Honda), qui avait gagné les cinq premières courses et possédait encore deux points d'avance avant cette ultime *manche, n'a pu faire mieux que sixième.* Le Californien, qui a profité de l'absence de son principal adversaire pendant quatre courses, avait commencé la saison diminué par plusieurs chutes entraînant des fractures *au fémur et à la main avec amputation d'un* oriculaire.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

(Cinquième journée)

GROUPE A

*Rodez b. Mulhouse	1-0
*Nancy b. Epinal	1-0
**Valence b. Louhans-Cuiseaux*	1-0
Nice b. *Alès	2-1
*Istres b. Perpignan	2-0
*Charleville b. *Créteil*	*1-0*
*Sedan b. Ajaccio	6-2
*Bastia et Cannes	1-1
Martigues b. *Annecy	*1-0*

Classement. – 1. Martigues, 9 pts ; 2. Sedan, Bastia, Mulhouse, Charleville et Rodez, 7.

GROUPE B

*Rouen b. Ancenis	3-1
*Amiens et Angers	1-1
*Red Star b. Beauvais	1-0
*Dunkerque et Tours	1-1
Châteauroux b. *Gueugnon	1-0
*Guingamp b. Le Mans	2-0
*Laval et Rennes	1-1
*Niort b. Lorient	1-0
*Bourges b. La Roche-sur-Yon	3-0

Classement. – 1. Rouen et Niort, 9 pts ; 3. Beauvais, 8 ; 4. Red Star, Guingamp, Rennes, Angers et Châteauroux, 6.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Première journée)

GROUPE A

Poule 1

*Stade toulousain b. Graulhet	28-16
*Nice b. Dax	32-25
*Auch b. Toulon	20-9
Bègles-Bordeaux b. *Chalon-sur-Saône	39-34

Poule 2

*Tarbes b. *Béziers*	24-18
Biarritz b. *SBUC	34-19
*Tyrosse b. Rumilly	21- 3
*Nîmes b. Agen	22- 9

Poule 3

*Bayonne b. Racing CF	27-12
*Narbonne b. Pau	22-12
*Montferrand b. Bourgoin	40-22
Grenoble b. *Cognac	16-15

Poule 4

Perpignan b. *Mont-de-Marsan*	21- *6*
*Castres b. Colomiers	15- 9
*Montpellier b. Le Creusot	21- 9
*Brive b. *Valence d'Agen*	25- *3*

LOTO — SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1992

19H55

1 6 31 32 43 46 — 44

6 [illegible]	1	10 843 660 F
5 [illegible]	8	128 245 F
5 [illegible]	190	18 410 F
4 [illegible]	16 971	271 F
3 [illegible]	412 029	22 F

20H35

9 11 26 37 41 44 — 30

6 [illegible]	2	10 658 155 F
5 [illegible]	22	82 565 F
5 [illegible]	880	5 005 F
4 [illegible]	32 970	132 F
3 [illegible]	548 801	15 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

LOTO SPORTIF — RESULTATS OFFICIELS

13 [illegible]	45	28 013 F
12 [illegible]	1 082	1 204 F
11 [illegible]	11 127	118 F

1

LAVAL – RENNES	9 801	15 F
BASTIA – CANNES	6 235	24 F
ISTRES – PERPIGNAN	8 829	15 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

LA MOSTRA DE VENISE

La tortue et les papillons

Les délices d'un conte africain et les délires d'une chronique provinciale

VENISE

de notre envoyé spécial

Au programme de tout festival figurent les réussites prévisibles, les bonnes et les mauvaises surprises, les pensums inévitables. Mais le grand plaisir du festivalier demeure la révélation, l'inattendu. Plaisir, donc, cette fois, de débusquer *Rabi*, de Gaston Kaboré. « Hors programme », pas même inscrit dans une section parallèle, d'une durée non orthodoxe de 1 h 12, ce n'est même pas, légalement, un film de cinéma – mais un épisode d'une série télé commanditée par une organisation de défense de l'environnement et produite par la BBC.

C'est pourtant du cinéma, et du plus beau, qu'offre le réalisateur burkinabé. En parfait équilibre entre documentaire et légende enfantine, avec l'assurance tranquille d'un grand conteur, le réalisateur de *Wend Kuuni* signe un film d'une étonnante richesse, et d'une scrupuleuse modestie.

Riches, les images toujours pleines d'éléments intrigants, informatifs, émouvants ou amusants. Riches, les personnages qui ne se limitent jamais à occuper une fonction, mais portent sans phrase une histoire, des ennuis et des espoirs. Et généreuse la manière dont Kaboré filme, toujours à juste distance, les visages et les corps, la nature et le travail, le surnaturel et le quotidien.

Mais modeste, en parfait accord avec son sujet et ses conditions de réalisation, l'absence d' « effets artistiques », le refus du prêche et du symbolisme, du cabotinage artistique comme du dogme du porteur de message. Rabi, le petit garçon africain, aura aimé sa tortue puis l'aura emmenée au loin dans la forêt, tandis qu'un vieillard se réconciliait avec son ancien amour. A moins de détailler plan par plan, il n'y a guère plus à raconter, mais énormément à voir, parce que c'est un beau film. Rossellinien ? Ma foi oui.

Une grande simplicité de ton et de moyens avait plutôt bien réussi au jeune réalisateur français Philippe Faucon pour son premier film, *l'Amour*, mais le trahit de bout en bout dans sa deuxième tentative, *Sabine* (présenté à la semaine de la critique). A force de vouloir n'être que le témoin extérieur des drames d'une jeune banlieusarde partie dans une dérive qui la mènera à la dépossession de son enfant, aux drogues dures et à la prostitution, il fait de son périple un enchaînement mécanique aussi pénible, voire complaisant, qu'invraisemblable.

Simplicité radicale

Simplicité encore, et des plus radicales mais d'un tout autre ordre, avec l'adaptation par Peter Handke de son livre *l'Absence*. Etrange démarche en vérité, qui transforme le texte en images tout en manifestant une méfiance chronique envers l'image. Recréant le voyage, mi-quête mi-errance, de ses quatre personnages symboliques, Handke lui donne une direction encore plus désenchantée que le conte écrit il y a cinq ans, l'état du monde ne lui donne pas vraiment tort. Mais il a comme lavé son film de toute tentation de beauté visuelle, de toute possibilité d'émotion.

Dans ses paysages malmenés de parasites visuels ou sonores, il aplatit soigneusement – hormis dans les superbes séquences finales – son oraison funèbre dédiée aux utopies défuntes, à la volonté inutile, au silence de la surface du monde. Avoir ajouté un cinquième personnage ne changerait pas grand chose, s'il n'était interprété par Jeanne Moreau, dont les apparitions, royales de beauté et de talent, illuminent soudain l'écran.

Guère de points communs entre ce film et celui du Japonais Mitsuo Yanagimachi, sinon, là aussi, une suprenante perte de matière et d'élan. *About love, Tokyo* ne rappelle en rien le lyrisme des *Feux de Himatsuri*. Sur le thème de la xénophobie japonaise envers les immigrés asiatiques qui affluent dans l'archipel, Yanagimachi invente une histoire à tiroirs d'étudiant chinois cédant sa petite amie à un gangster en échange d'une martingale. Mais il hésite sans cesse entre film noir et chronique sociale, histoire d'amour et pamphlet, réalisme et parabole, sans jamais trouver ses marques. Inquiétante perte de personnalité, d'ailleurs similaire à celle observée chez l'autre cinéaste japonais invité à la Mostra, Juzo Itami, dont le *Mimbo no Onna* était loin de retrouver l'esprit ravageur de *Tampopo* (*le Monde* du 5 septembre).

Jeu de mots et d'images

Heureusement vint, cette fois en compétition officielle, Otar Iosseliani, avec sa *Chasse aux papillons*. Point de chasse à vrai dire dans ce film, mais des jeux de mots et d'images, de pétanque (par des businessmen japonais) et de croquet (par des villageois de la France profonde) et de billard (par des fantômes d'officiers de l'armée tsariste), une pêche à l'arc et des danses loufoques, des vocalises et un trictrac explosif. Nul papillon non plus, mais une famille de coureurs de testament, un notaire rapiat qui fait mettre des patins aux dobermans et aux adeptes de Krishna, un curé alcoolique et bonasse ou un maharadjah de légende, épinglés tour à tour avec férocité ou tendresse en un « marabout-bout de ficelle » d'une hilarante virtuosité.

Sous les auspices de Jacques Tati, Iosseliani convie à un véritable *Jour de fête* à la fois provincial et cosmopolite, moderne et nostalgique, avec en guise de facteur-fil conducteur l'épatante Narda Blanchet, âme du château qu'elle ne possède pas et autour duquel gravite cette improbable galaxie. Narda Blanchet, donc, qui, pour n'être pas comédienne, impose une formidable personnalité. Bref, un festival.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Des inédits des Beatles bientôt publiés.** – Plusieurs titres inédits des Beatles devraient être publiés prochainement dans le cadre d'un grande anthologie des chansons du groupe que préparent les compagnies EMI et Apple. Selon le *Sunday Times*, certaines de ces chansons ont été enregistrées, en 1965, dans les légendaires studios d'Abbey Road appartenant à la compagnie EMI, lorsque le groupe de Liverpool était à son apogée. – *(Reuter.)*

Histoires de famille

Pupi Avati offre une jolie chronique douce-amère tandis qu'Agnieszka Holland fantasme sur un fait divers

Chez lui, dans son terroir, dans le confort présumé de ses souvenirs d'enfance, Pupi Avati avait donné, en 1989, une chronique familiale pleine de suc et de sève, *Histoire de garçons et de filles*, qui le propulsait vers une notoriété internationale méritée quoiqu'un peu tardive. Puis il faisait le voyage d'Amérique. Pas comme un mercenaire exilé, mais comme un artisan aventureux, tournant dans la ville natale de Bix Beiderbecke (Davenport, Iowa), une évocation de la vie fulgurante du grand trompettiste blanc. Son *Bix* n'était pas tout à fait un film américain, plus tout à fait un film italien. Il déçut.

Aujourd'hui Pupi Avati revient avec *Fratelli e sorelle*, au titre explicite, synthèse assez émouvante et réussie de ses deux œuvres précédentes, située aux Etats-Unis mais par ses racines, ses sentiments, fortement amarrée à son pays, à son style...à sa famille. Une sage épouse italienne (Anna Bonaiuto), vient de réaliser que son mari le trompe, elle embarque aussitôt ses deux grands fils, et va se réfugier à Saint-Louis (Missouri), chez sa sœur (Paola Quattrini), devenue l'épouse d'un brave Américain, nanti de deux grandes filles. Barrière des langues, choc des cultures et des cœurs, images sans exotisme d'une Amérique figée par l'hiver, et l'ennui d'une vie provinciale, les scènes d'une chronique douce amère s'enchaînent, un peu décousues. C'est souvent drôle, soudain poignant, une femme charmante meurt en dansant, le jour de ses noces d'argent...

Petites défaites et grandes douleurs

Mais Pupi Avati s'attarde surtout sur le portrait des deux frères (Luciano Federico, Stefano Accorsi), l'un joyeux, séducteur, à qui tout réussit, l'autre, timide, maladroit, introverti, celui qui arrive toujours quand le gâteau est mangé, et le dernier train parti. Il les peint avec beaucoup de tendresse, de pudeur, avec un sens aigu des petites défaites adolescentes qui font de si grandes douleurs.

C'est de famille aussi qu'il s'agit dans *Olivier, Olivier* d'Agnieszka Holland, présenté sous bannière française. Un beau sujet, inspiré d'un fait divers, la disparition inexpliquée d'un petit garçon de neuf ans, la cellule familiale qui explose après le drame. Six ans plus tard, un jeune délinquant est arrêté. C'est Olivier. Ou du moins tout le monde le reconnaît comme tel. Sauf sa sœur aînée...

Comment survivre au malheur ? Comment vivre l'absence ? Le sang a-t-il vraiment une voix ? La famille élective n'est-elle pas plus forte que tout, et l'amour encore plus fort ? Bonnes questions que cette histoire peut inspirer. Mais Agnieszka Holland, une fois encore, prend un bulldozer pour écraser un papillon. Ne peut s'empêcher de s'embourber dans les symboles, (le petit garçon disparaît avec une casquette rouge sur la tête en allant porter un repas à sa grand-mère), fait parler ses enfants comme des adultes, et ses adultes comme des héros de roman de gare (dialogues de Régis Debray), fabrique une campagne française très chromo, commande une terrible musique de requiem matinée *Bateliers de la Volga* à Zbigniew Preisner, flirte en permanence avec un paroxysme malsain, met ses (excellents) comédiens (Brigitte Roüan, François Cluzet, Jean-François Stévenin) mal à l'aise. Seuls les adolescents (Grégoire Colin, Marina Golovine) s'en sortent. Le spectateur moins bien.

DANIÈLE HEYMANN

Auteurs de tous les pays...

Un colloque préparatoire à des « Assises internationales du cinéma » s'est tenu au Lido. Passage éclair, et applaudi, de Jack Lang

Cela s'est passé sur les lieux où se tourna *Mort à Venise*, l'Hôtel des Bains, au Lido, salle Visconti. Décor adéquat, rien à dire. Il s'agissait de préparer, à l'initiative de Gillo Pontecorvo, nouveau directeur de la Mostra, la tenue – même heure, même lieu l'année prochaine – des « Assises internationales du cinéma », destinées à exalter *« la créativité et la liberté d'expression, de plus en plus limitées par l'énorme machine audiovisuelle qui veut de moins en moins d'œuvres et de plus en plus de produits »*.

Wenders (*« Rendez-vous en 93 »*), Bertolucci (*« Salut de Katmandou »*, où il prépare son *Jeune Bouddha*), Altman (*« Faire de l'argent est devenu plus important que faire du cinéma »*) avaient envoyé des messages. Pas facile de réunir les grands « professionnels de la profession » pour qu'ils confirment qu'il serait bon de se réunir, mais tout de même Costa-Gavras, Ettore Scola, Francesco Rosi, Gabriel Garcia Marquez, d'autres encore, étaient là, dans une atmosphère studieuse de rentrée des classes. Et si tous n'intervinrent pas, il souffla, pendant les quatre heures que dura la réunion, un bon vent nord-sud, plein de saine colère et d'inhabituelle solidarité.

Jack Lang, venu entre deux avions (*« La préparation d'un petit débat d'une certaine importance m'attend à Paris »*, rires dans la salle), prend la parole parmi les premiers. Il a mangé du lion (de Venise), se demande si la célébration du proche centenaire du cinéma *« prendra des allures de funérailles »*, insiste sur la responsabilité collective de *« non-assistance à art en danger »*, s'afflige de voir depuis trois ans *« les cinématographies d'Europe orientale décimées »*, se souvient de Prague pendant la « révolution de velours » où il avait déclaré : *« Oui, mille fois oui à la liberté, mais ne jetez pas par la fenêtre les règles et les mécanismes de soutien public qui permettaient au cinéma tchèque d'exister. »* On l'avait alors accusé en France d'être *le « dernier suppôt du léninisme »*.

Puis le ministre fustige Mme Carla Hills *la « virago de la libre circulation »*, chargée de diriger les négociations du GATT sur le droit moral des auteurs, condamne une fois de plus *« l'étreinte mortelle de la télévison »*, sa *« concurrence déloyale »*, puis lance vigoureusement aux cinéastes assemblés : *« Le mal vient aussi de vous-mêmes, des producteurs qui bradent leurs films aux chaînes pour des diffusions massives, de la surenchère suicidaire des budgets de long-métrage, de l'indifférence du métier devant les débats de Bruxelles, certes très ennuyeux, mais primordiaux pour la répartition des droits d'œuvres diffusées par satellite. » « Résistez »*, leur dit-il pour finir, et se référant à la Déclaration des droits de l'homme : *« Quand il y a oppression, on a droit à l'insurrection. »* Une ovation de rock star le salue.

Les intervenants qui lui emboîtent le pas élèvent très haut les spectres de la « standardisation » et de l'« autocensure ». Curieusement, on évoque plus souvent les méfaits de la distribution, et de la diffusion que les problèmes de création ou d'inspiration. Carlo Lizzani dénonce le système italien de distribution *« paléolithique, infantile et incompétent »*, l'Argentin Fernando Solanas plaide pour *« le droit de son peuple à connaître des films autres qu'américains »*, Gaston Kaboré, le Burkinabé, renchérit en demandant, lui, le droit du sien à *« accéder à sa propre image »*.

« Il n'y a plus de cinéma allemand »

Volker Schloendorff, nouveau directeur des sudios de la DEFA à Berlin, monte à la tribune, sarcastique et brillant, disant : *« On me présente comme le président de l'Union des cinéastes allemands, cela ne se peut pas, puisqu'il n'y a plus de cinéma allemand. »* Puis il nage fortement à contre-courant : *« Je n'ai pas peur de l'« Euro pudding », l'expression n'existait pas dans les années 50 quand Visconti travaillait avec Romy Schneider ou Alain Delon. L'identité nationale n'est pas une virginité, ou bien on restera vieilles filles. Tous. »*

Bertrand Tavernier, pour sa part, rappelle que la réduction de l'« espace de création » des cinéastes, n'est pas nouvelle. Il évoque Rossellini et son *Stromboli* vu aux Etats-Unis dans une version mutilée de 77 minutes (au lieu de 106), affublée d'une fin heureuse et d'un documentaire sur les îles en complément de programme. De temps en temps, Gillo Pontecorvo intervient pour implorer qu'on avance, peut-être, quelques solutions aux problèmes. Un Américain propose que le public siffle et hue systématiquement dans les salles de son pays le générique de fin de film où l'on peut lire que le copyright appartient à Universal ou à la MGM, c'est-à-dire qui acrédite l'idée que *« l'employeur est un auteur »*. Un critique et réalisateur ukrainien suggère, lui, la création du cercle Orson Welles, en hommage *à « ce maudit du cinéma »*. Ce serait une structure d'accueil pour les professionnels, financée par une contribution volontaire des grands metteurs en scène.

On attend mieux en 1993. Sur la suggestion d'Ettore Scola, on réactive un article des statuts de la Biennale de Venise qui parle d'« activités permanentes » pour préparer les Assises de l'an prochain. Tout le monde se quitte assez content. Costa Gavras, qui a abandonné quelques heures le montage de son nouveau film (*« Vous verrez, c'est très bizarre »*), hasarde : *« Il faudrait peut-être cesser de lancer des anathèmes. »* Paix sur la lagune aux cinéastes de bonne volonté.

D. H.

RENTRÉE DES ARTISTES

Quand le théâtre chante

Isabelle Huppert et Redjep Mitrovitsa à l'assaut de la Bastille



MARTINE VOYEUX/MÉTIS

Isabelle Huppert et Redjep Mitrovitsa

JEANNE AU BUCHER

à l'Opéra-Bastille

Il faut emprunter de longs et vides couloirs noir et blanc, franchir des portes qui s'ouvrent automatiquement à votre approche, emprunter des ascenseurs ultra-silencieux, ne pas se laisser refroidir par la lumière glacée qui jalonne ce parcours dans le *design* contemporain le plus minimal et oublier sa vie profane, le temps d'une halte dans un sas sombre... Il s'ouvre sur une salle de répétition, en fait un plateau à l'identique de la grande salle, situé en fond de scène et à gauche du plateau principal.

Là, sous la direction de Claude Régy, deux acteurs sont au travail : Isabelle Huppert et Redjep Mitrovitsa paraissent si fragiles dans l'immensité, le vide d'un espace sans mesure. Un monde à part. A faire peur. Mais ni l'un ni l'autre n'ont peur. Chacun vit un rêve. *« L'opéra, c'est une zone impossible à atteindre et en même temps essentielle à ma vie »*, confie Isabelle Huppert. *« C'est l'endroit de la démesure, attirant, fascinant, un peu comme la Cour d'honneur d'Avignon, qui exige que vous excédiez vos limites. Or je conçois ainsi le travail de l'acteur, chercher en soi des ressources qui ne sont pas sollicitées, des forces secrètes »*, ajoute Redjep Mitrovitsa.

Dans un mois, tous deux seront les interprètes principaux de *Jeanne au bûcher*, de Paul Claudel et Arthur Honegger, aboutissement de longs mois de travail et de concentration. *« J'ai toujours chanté, toujours travaillé le chant*, se souvient Isabelle Huppert. *Pour des raisons poétiques, la musique est un univers infini, plus vaste que celui des mots. Elle aide à nous en échapper, à transgresser le sens. Elle permet d'engager une communication qui s'adresse davantage à l'inconscient. Pour des raisons pragmatiques aussi : quand on veut faire du théâtre, le chant est une technique intéressante. »*

Jeanne est un oratorio dramatique, « pont » entre le théâtre et l'opéra. *« Si le théâtre est un chant parlé, ce que je crois*, explique Redjep Mitrovitsa, *c'est le moment de le montrer. »* L'exercice passionne cet acteur qui a longtemps fréquenté un instrument, le piano ; un « cadeau d'anniversaire » aussi. Il y a tout juste dix ans, il faisait ses débuts à l'Opéra dans *le Grand Macabre*, de Ligeti, sous la direction de Daniel Mesguich, sur la scène de Garnier. *« Le travail de Claude Régy est tout à fait adapté à* Jeanne au bûcher. *Il extrait de chaque phrase une infinité de sens et de résonances. Si l'on dit « résonance », on dit musique. Le but est de créer une osmose parfaite entre la musique, les chœurs et notre phrasé d'acteur. »*

Dans quelques jours, les chœurs de l'Opéra de Paris les rejoindront dans la salle de répétition et bientôt le chef, Myung Whun-chung. Le temps viendra pour les deux acteurs de *« gagner*, comme ils le disent l'un et l'autre, *les profondeurs de l'interprétation »*.

OLIVIER SCHMITT

► Du 9 octobre au 31 octobre à 19 h 30 (en alternance). De 50 F à 495 F. Tél. : 44-73-13-00. Minitel : 3615 THEA puis OPERA.

هكذا من الإمل

CULTURE

Trois musées endormis

Suite de la première page

Il a été inauguré au début des années 70, en face du Jardin d'acclimatation, mais a été médité, dès le Front populaire, par Georges-Henri Rivière, *redoutable statue du* Commandeur. Le MAAO est un avatar de l'Exposition coloniale de 1931, dont il occupe toujours un des anciens pavillons, à la porte Dorée.

Si les deux premiers sont des musées dits de sociétés et le troisième un musée d'arts, les collections du Musée de l'Homme recoupent largement celles des ATP comme celles du MAAO. Il serait donc logique que ces institutions travaillent de concert. Erreur. Leurs modes de fonctionnement sont si étanches qu'on a vu le Musée de l'Homme refuser de prêter le moindre objet kanak (dont il regorge) lors de la grande exposition «De jade et de nacre» organisée il y a deux ans au MAAO...

Leur décrépitude n'incite guère leurs tutelles administratives – quand elles s'en soucient – à financer les indispensables rénovations. ATP et le MAAO relèvent du ministère de la culture et le Musée de l'Homme, de l'éducation nationale. Plus précisément, les deux premiers dépendent de la Direction des Musées de France (DMF) où, naguère, les histoires de «coiffes bretonnes, de charrues et de masques nègres» ne passionnaient guère les conservateurs. Le troisième est, en réalité, un agrégat de trois chaires universitaires autonomes (anthropologie, paléontologie et ethnologie), branches du Muséum d'histoire naturelle, institution elle-même en coquetterie avec son ministère.

Le secrétariat aux grands travaux hésite à accorder des fonds pour ces musées en panne. Comme, traditionnellement, les Rues de Valois et de Grenelle n'ont pas des rapports très chaleureux, la coopération n'est pas non plus à l'ordre du jour de ce côté-ci. L'horizon semble donc définitivement bouché pour les trois canards boiteux. Pourtant une étroite fenêtre s'ouvre ces jours-ci. La réunion des deux ministères sur la tête d'un seul ministre – Jack Lang – la présence à la direction de la DMF de Jacques Sallois, passionné par les musées de sociétés, et le rattachement de la «mission musée» de l'éducation nationale à l'énergique Vincent Courtillot, directeur de la recherche et des études doctorales, pourraient débloquer la situation.

Admonestations suffisantes?

Premier signe. Un communiqué publié le 4 août par le ministère de la culture officialise des nominations à la tête des établissements, établit des passerelles entre eux et somme les responsables d'avoir à concocter dans les délais les plus brefs un projet nouveau. A remettre avant la fin du mois d'août. Les trois professeurs du Musée de l'Homme (André Langaney – anthropologie, Henry de Lumley – paléontologie et Bernard Dupaigne – ethnologie) remettent un scénario scientifique.

Cécil Guitart, conservateur des bibliothèques, chargé de mener la rénovation du MAAO, emboîte le pas, tandis que Martine Jaoul, nommée à la tête des ATP, s'appuie sur un rapport rédigé au printemps par Jean Guibal, conservateur du Musée dauphinois. Enfin, Bernard Dupaigne entre au conseil scientifique du MAAO et au comité d'orientation scientifique des ATP aux côtés de Françoise Cachin, directrice du Musée d'Orsay. Ces admonestations seront-elles suffisantes?

Jean Guibal, venu de ses montagnes pour étudier, six mois durant, les ATP, n'en est pas persuadé. Pour lui, il est indispensable d'opérer, avant toute chose, une distinction entre le domaine scientifique et le domaine muséographique. C'est, dit-il, cette confusion qui est à la source de tous les maux dont souffrent le Musée de l'Homme comme les ATP et, dans une moindre mesure, le MAAO : *«Un musée de civilisation, c'est d'abord un outil de diffusion culturelle. La recherche a une autre logique qui exige des instruments différents. Bien sûr, sous peine de dériver vers le spectacle, le musée doit avoir des liens étroits avec la recherche, mais ce n'est pas aux chercheurs de piloter la programmation d'un musée.»*

Les remèdes? *«Musée de l'Homme, ATP et MAAO n'ont pas su trouver leur public. Ils sont restés figés depuis leur création. Il ne faut pas les rénover, il faut les transformer. Si on admet qu'un musée est un outil culturel, il faut lui donner les moyens d'évoluer avec son temps, développer régulièrement de nouveaux thèmes, avec des angles nouveaux. Il ne s'agit pas de minorer les objets, mais de les utiliser autrement, pour les remettre en valeur : le regard sur le patrimoine évolue vite.»* Un point de vue que ne partage pas du tout Claude Lévi-Strauss : *«Même dans un musée qui ne prétend pas rassembler les grands chefs-d'œuvre de l'art, l'objet doit être respecté en lui-même et pour lui-même, et donc en aucun cas on ne doit l'abaisser à servir d'exemple ou d'illustration»*, déclarait-il récemment au *Débat* (1).

«Les ATP et le Musée de l'Homme – qui devrait couper le cordon ombilical avec le Muséum d'histoire naturelle – auraient intérêt à multiplier les expositions temporaires, poursuit Jean Guibal. *Mais ces institutions vivent dans une économie de survie depuis si longtemps qu'elles ont peur de se perdre dans le moindre changement.»* Jean Guibal ne préconise pas une fusion des ATP et du Musée de l'Homme, *«quoique ces derniers travaillent sur le même terrain»*. Il sait qu'elle est impossible. Cela ne l'empêche pas de rêver d'un grand musée de civilisation, *«avec cinq ou six expositions par an qui parleraient des Bretons aussi bien que des Bororos, de l'immigration, de la Yougoslavie, des médecines traditionnelles ou de la banlieue»*.

Un rôle central

A défaut de ressusciter une unité perdue depuis le vieux Musée d'ethnographie, certains tentent d'élaborer un autre concept qui s'articulerait à travers les trois établissements existants et préserverait ainsi leur personnalité. L'homme biologique et l'homme social seraient l'apanage du Musée de l'Homme; l'homme culturel serait développé aux ATP et au MAAO. Dans cette hypothèse, que la Rue de Valois juge positive, la position du Trocadéro est centrale. Car son champ d'action couvre aussi bien l'Europe (donc la France) que l'Afrique ou l'Océanie, et ses collections sont considérables. Le seul département d'ethnologie compte plus de 800 000 objets, mais seuls 3 000 sont présentés dans des vitrines miteuses, aux cartels décolorés, datant parfois de la période coloniale. Les assemblages sont hétéroclites et les réserves, un capharnaüm insondable.

Bernard Dupaigne est conscient de cette situation. *«Le Musée de l'Homme n'a pas d'existence légale. Il n'existe que trois laboratoires de recherche implantés au Trocadéro dans un bâtiment du ministère de la culture. Notre carrière dépend de la recherche : rien ne nous pousse à nous occuper des collections. Nous sommes ici dans un musée clandestin, piloté au jour le jour, sans direction ni moyens. Pour sortir de cette clandestinité, il faut rénover les structures administratives, donc régler nos problèmes avec le Muséum d'histoire naturelle. Car nous sommes gérés par le Jardin des plantes et son secrétaire général, qui assure ici une visite de trois heures toutes les deux semaines.»*

La formule du triumvirat, censée faire fonctionner l'établissement, est sans doute responsable de la guerre civile plus ou moins larvée qui empoisonne depuis des années l'atmosphère de l'institution et bloque toute velléité de réforme. *«La guérilla entre les départements est aujourd'hui en sommeil,* constate Bernard Dupaigne. *Mais on ne sait toujours pas qui dirige le musée. Chacun combat pour son espace. Le budget est préparé par le Muséum sans que nous ayons notre mot à dire.»* Comment régler ce casse-tête? Faut-il rattacher le Musée de l'Homme au ministère de la culture? Cette solution est loin de faire l'unanimité. Nommer au sein du triumvirat un *primus inter pares*? Lequel? Sur quel critère? Promouvoir un responsable venu de l'extérieur?

En attendant une réforme radicale, le bras de fer continue avec le Muséum. *«L'exposition «De l'Alaska à la Terre de feu», que nous préparons pour le cinq centième anniversaire de la découverte du Nouveau Continent, s'est décidée contre l'avis du Muséum, grâce à l'arbitrage de l'Elysée.»* Cette exposition (coût : 15 millions de francs) doit servir de préfiguration aux nouvelles salles américaines. C'est une promenade vivante à travers les sociétés précolombiennes, du nord au sud. La mise en forme est soignée, les pièces bien présentées, au milieu de maquettes et de reconstitutions. Elle se termine par une synthèse : ce que nous devons à l'Amérique, des tomates aux westerns en passant par le tabac et le tango.

En dépit de cette conclusion, le parcours se fait essentiellement à travers des sociétés disparues ou moribondes. Pas de gratte-ciel, pas de gangsters, pas d'*american way of life* : la mythologie du Nouveau Monde est évacuée. Le rôle d'un musée comme celui du Trocadéro doit-il se borner à entretenir le souvenir de civilisations défuntes? L'approche géographique doit-elle être privilégiée? Denis Vialou, un spécialiste de l'art pariétal, chargé de piloter un premier train de réformes, préconisait un découpage thématique – religions, parentés, techniques, etc. – et la disparition du cadre géographique. Pour Bernard Dupaigne, cette synthèse n'avait abouti qu'à une juxtaposition, sans structures profondes : *«On a donc retravaillé le projet Vialou, avec son adjoint François Lupu, en lui donnant une base géographique. C'est par des expositions type «Amérique» que la rénovation du Musée de l'Homme va se faire insidieusement.»*

Le défaut des solutions bricolées

Cette approche pragmatique peut se révéler efficace sur le plan matériel. Rapide et bon marché, elle a le défaut des solutions bricolées. D'autant que les deux autres départements travaillent de la même manière, dans leur coin, sans concertation excessive. Se rapprocher des ATP ou du MAAO? Oui, bien sûr. Un mariage semble pourtant difficile. *«Au Musée de l'Homme, nous sommes des ethnologues de terrain,* explique Bernard Dupaigne. *Pour nous les objets ne doivent pas être présentés de manière isolé, mais replacés dans leur contexte. Certains d'entre eux sont des œuvres d'art à part entière : nous en tenons compte dans leur présentation. Ainsi ceux que j'appelle les phares de l'exposition américaine. Transférer certaines collections du Trocadéro à la Porte Dorée? Pourquoi amoindrir le Musée de l'Homme sous prétexte que le MAAO a des problèmes existentiels? Ici, à Chaillot, nous sommes bien placés, nous tenons un bon thème public (l'Homme, d'où vient-il, comment est-il fait, que fait-il?), notre potentiel est extraordinaire.»* Le 12 octobre prochain, François Mitterrand, en inaugurant l'exposition américaine, devrait annoncer la «rénovation» du Musée de l'Homme. Le président parlera-t-il du seul Trocadéro, ou abordera-t-il le sort du MAAO et des ATP?

Pour Vincent Courtillot, la première nouveauté est que ses services rencontrent ceux de la DMF. *«Et s'ils se parlent, tout est possible,* estime-t-il. *Il ne s'agit pas d'opérer entre les trois établissements des rapprochements autoritaires – donc inefficaces – mais de leur faire comprendre qu'ils ont intérêt à le faire et, aujourd'hui, une occasion à saisir. Elle ne se présentera peut-être pas deux fois.»* Il rappelle que les crédits pour la rénovation du Trocadéro – 200 millions de francs, au moins – ne seront pas débloqués sans projet précis. S'il refuse de séparer radicalement le Musée de l'Homme du Muséum, il lui propose une large autonomie. Pour favoriser le rapprochement avec le MAAO et les ATP, il veut mettre en place des cellules mixtes de coordination. Ainsi la Porte Dorée devrait abriter un Institut des études africaines, doté d'un centre de documentation et d'une bibliothèque. Ce qui devrait rapprocher le monde universitaire de celui de la conservation et redonner vie à cette branche morte de la DMF. *«Si l'un des trois établissements bouge, les autres seront obligés de suivre»*, affirme Maurice Garden, chargé de cette coordination au sein de l'éducation nationale.

Nouvelle équipe à la Porte Dorée

Le nouveau responsable du MAAO, Cécil Guitart, n'est là que pour mener à bien la réorganisation du musée : sa mission est courte, pas plus de cinq ans. Il a commencé par renforcer l'équipe scientifique en engageant Christian Kaufmann, conservateur des collections océaniennes du musée de Bâle, et Etienne Féau, conservateur du Musée d'Angoulême, désormais chargé du département africain. Roger Boulay reste en charge de la section océanienne. Sylvie Watelet, rattrapée par les cheveux, complète un inventaire approximatif, et s'interroge sur le fonds colonial actuellement en caisse.

Pierre Gaudibert a reçu une mission précise : il doit réfléchir à la place de l'art contemporain à la Porte Dorée. Le pavillon doit-il continuer à loger, côte à côte, l'Afrique et l'Océanie? Cette cohabitation n'obéit à aucune logique. Sinon celle d'un passé colonial révolu. Il faudrait idéalement séparer les deux collections. Mais si l'Afrique reste dans ces murs, où ira se loger l'Océanie? Et à quel prix?

Pendant quelques années encore les deux continents seront donc logés à la même enseigne. Comme le bâtiment existant est inadapté à sa destination actuelle – hall énorme, salons impraticables, réserves médiocres – il faut, très vite, pouvoir le modifier sans le dénaturer. Une esquisse de restructuration a été proposée par Nadia Petit. Les collections sont notoirement insuffisantes et il est illusoire de compter sur la générosité du Musée de l'Homme pour les gonfler de manière permanente. Il faut donc axer le développement du MAAO sur l'organisation d'expositions temporaires de grande envergure.

En 1993, la Porte Dorée devrait accueillir un panorama sur les civilisations de la vallée du Niger et, en 1994, une rétrospective sur les arts du Vanuatu. Enfin, Cécil Guitart s'apprête à créer un groupement d'intérêt public (GIP) culturel : *«Ce groupement doté de personnalité morale et d'autonomie financière doit permettre l'association de personnes publiques et privées pour la gestion en commun d'un certain nombre de programmes de travail : inventaire et restauration des collections, acquisitions, organisation d'expositions.»* Cette politique a un prix : 10 millions de francs par an pour les programmes temporaires, 100 millions de francs pour la rénovation. Et c'est ainsi que le douzième département des Musées de France – à ce jour fantomatique – pourra acquérir une existence réelle.

Pour sortir de l'ornière les trois institutions en crise, pour les rapprocher et mettre sur pied l'indispensable programme de coopération, pour qu'ils s'ouvrent enfin au public, Jack Lang dispose d'un temps bref. Le ministre devra déployer une énergie qu'il jugera peut-être disproportionnée aux résultats. Car il aura aussi à vaincre le corporatisme d'une bonne part des conservateurs et l'hostilité de nombreux universitaires, au premier rang desquels on trouve Claude Lévi-Strauss. Ce dernier déclarait récemment (1) : *«J'ai toujours dit et pensé que les musées sont faits d'abord pour les objets et ensuite seulement pour les visiteurs, même si je heurte les idées en vogue.»*

EMMANUEL DE ROUX

(1) «Que faire des Arts et Traditions populaires», *in le Débat*, n° 70, mai-août 1992, Gallimard éd., 224 pages, 88 F.

Les trésors des musées de Cusco à Chartres

Objets incas

Les Incas n'avaient pas la roue. Comme toutes les populations précolombiennes des deux Amériques, ils n'avaient aucun animal de trait, de selle ou de bât – à l'exception du lama, dont la charge maximale est de l'ordre de 20 ou 25 kilos. L'essentiel des transports se faisait donc à dos d'homme. Les Incas n'avaient pas non plus le tour. En dépit de ces deux handicaps importants, les Incas ont pourtant fait des chefs-d'œuvre de poteries, aux rotondités quasi-parfaites, aux dimensions et donc au poids parfois énormes. Pour s'en convaincre, point n'est besoin d'aller au Pérou : les musées de Cusco ont prêté leurs plus belles poteries et de nombreux autres objets incas au Musée des beaux-arts de Chartres (Eure-et-Loir).

Les Incas ont aussi été des architectes et des tailleurs de pierre remarquables. Les bases de leurs monuments, sur lesquelles les conquérants espagnols ont édifié leurs églises et leurs palais, sont faites de lourds blocs de pierre, anguleux mais de formes souvent très irrégulières, ajustés avec la plus grande précision. Au point que les murs incas survivent à tous les violents tremblements de terre dont les Andes sont coutumières.

L'exposition du Musée de Chartres est divisée en plusieurs chapitres. L'architecture est montrée, bien évidemment, par des photos. Mais l'habileté des Incas dans le travail de la pierre et aussi du bois ressort des bassins, des *keros* (des gobelets grands et petits) à *chicha* (la bière locale), des figurines qu'ils nous ont laissés. Pour la céramique, le visiteur a le choix entre de multiples récipients, depuis les énormes «aryballes» (ou jarres) et les *keros* jusqu'aux plats, bouteilles et assiettes, tous ornés de décors peints superbes. Les quelques objets en métal font regretter que les Espagnols aient fondu la plupart de ceux qui étaient en or et en argent. Enfin, les vêtements et les outils de tissage prouvent que les Incas étaient non moins habiles dans les arts du textile.

YVONNE REBEYROL

▶ **Musée des beaux-arts de Chartres (dans le superbe ancien évêché), 29, cloître Notre-Dame. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 octobre inclus.**

CARNET DU Monde

Naissances

– **Johanna et Bertrand CADIOT,**
ses parents,
Florian, Jonathan et Aliénor,
ses frères et sœur,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Esther,

le 29 août 1992.

8, rue d'Avron,
75020 Paris.

– De l'amour entre
Corinne ILLOUZ
et
Gérard PÉHAUT,

est née, le 4 septembre 1992,

Léa PÉHAUT.

«Nunc est bibendum.»

Mariages

– **Marie-Hélène GUY**
et
Emmanuel BOUVIER

ont le plaisir de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 12 septembre 1992, à 16 h 30, en l'abbaye de Baume-les-Messieurs (Jura).

16, passage de la Main-d'Or,
75011 Paris.

Décès

– Mme Khalyl Abouhamad,
née Sabbagh,
Mlle Nada Abouhamad,
ont la grande douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur époux et père,

Me Khalyl ABOUHAMAD,
ancien ministre des affaires étrangères du Liban,

le vendredi 4 septembre 1992, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie funèbre a eu lieu dimanche 6 septembre, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption des Grecs catholiques, à Beyrouth, Achrafieh-Atchinak.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Immeuble du Parc, Achrafieh,
Beyrouth (Liban).

– Mme Jean Bédier,
née Christiane Lair Dubreuil,
son épouse,
Monique et Jean-Marc Pelletier,
Yvonne Josenhans,
François et Cécile Bédier,
Catherine et Benjamin Dessus,
Martine et Jean-Marie Chapus,
ses enfants,
Philippe et Françoise Pelletier,
Caroline et Christian de Boissieu,
Sophie et Jean Poitrat,
Anne et Maxime Aupetit,
Jérôme Pelletier,
Rémi Pelletier,
Nicolas et Sophie Pelletier,
Vincent et Patricia Josenhans,
Marianne Josenhans (†),
Alexandre et Nathalie Bédier,
Grégoire et Catherine Bédier,
Eugénie et Michaël Cabot,
Sébastien Dessus et Gaëlle Tanguy,
Noëmi Dessus,
Raphaëlle Dessus,
Jérémie Dessus,
Camille Chapus,
Florent Chapus,
Valentine Chapus,
Baptiste Chapus,
ses petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 4 septembre 1992, de

M. Jean BÉDIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année, la veille de son soixante-septième anniversaire de mariage.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 8 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

Ni fleurs ni couronnes.

12, boulevard du Général-Leclerc,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Henri Bermann,
son fils et sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Sarah BERMANN,

survenu le 31 août 1992, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité au cimetière parisien de Bagneux.

61, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– M. et Mme Paul Peufaillit-Crépy,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marcelle Crépy,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Max Crépy,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Odette CRÉPY,
maître de recherche retraitée au CNRS,

survenu le 25 août 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu à La Chapelle-sur-Dun (Seine-Maritime).

Une messe sera dite à son intention le 25 septembre, à 18 h 15, en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Vierge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

105, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
55, rue du Montparnasse,
75014 Paris.

– Rose-Marie Pelmont,
Jean et Françoise Pelmont
et leurs enfants,
Anne et Jean-Pierre Callet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André PELMONT,
née Geneviève Aurillain,

survenu le 3 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

6, Le Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Marine et Camille Pomarède,
ses filles,
et leur mère Laurence Parent-Pomarède,
M. et Mme Michel Pomarède,
ses parents,
Odile Pomarède,
sa sœur,
Nathalie et Christian Michel,
sa sœur et son beau-frère,
Anne-Sophie Jouanneau,
Stéphanie, Caroline et Florence Michel,
ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques POMARÈDE,
architecte,

survenu brutalement, le 7 août 1992, à l'âge de quarante-deux ans.

41 *ter*, avenue du Château,
92190 Meudon.
5, rue de Toulouse,
35400 Saint-Malo,
4, place de la Sorbonne,
75005 Paris.
11, La Georgerie,
91120 Palaiseau.

– Mme Hervé Teule,
M. et Mme Axel Thomas
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Gayet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Martin et Mme Catherine Teule-Martin,
M. et Mme Marc Bringer
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Teule
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Teule
et leurs enfants,
Mme Catherine Burgues
et son fils,
M. et Mme Jean-Paul Burgues
et leurs enfants,
Les familles Teule et Amédéo,
ses frères, sœurs et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hervé TEULE,

survenu à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron), le 3 septembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Geniez-d'Olt, le 5 septembre.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 11 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

Messes anniversaires

– Il y a un an, mourait notre ami,

Bruno MASSART.

Sa famille et Dominique Delouche vous invitent à participer à une messe anniversaire qui sera célébrée à sa mémoire, le samedi 12 septembre 1992, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Christian COTTER

disparaissait subitement.

Tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié auront à son intention une pensée toute particulière.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 6 septembre 1992

DES ARRÊTÉS

– Du 1er septembre 1992 fixant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux;

– Du 13 août 1992 portant nomination des élèves admis en 1992 à l'Ecole polytechnique.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain : 20 h 30 ven. Peter Eötvös (direction). Harvey, Höller, Risset, Murail L'Itinéraire : 20 h 30 sam. Patrice Bocquillon, Cécile Daroux (flûte), Ed Spanjaard (direction). Benjamin, Amy, Huref Ensemble InterContemporain : 18 h 30 dim. Emmanuelle Ophèle (flûte), Didier Plateau (hautbois), Christophe Desjardins (alto), Peter Eötvös (direction). Jarrell, Stroppa, Dalbavie.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Concertgebouw d'Amsterdam : 17 h dim. Riccardo Chailly (direction). Schumann, Mendelssohn.

EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre de chambre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Chœur Arpeggione de Gagny, Alexandre Stajic (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 jeu. Patrice Fontanarosa (violon), Bernard Thomas (direction). Beethoven *Académie de l'île Saint-Louis : 21 h mar.* Laurence Monteyrole (soprano), Catherine Cardin (alto), Alexandre Laitier (ténor), Bertrand Bontoux (basse). Chœur du festival Musique en l'île, Bertrand de Billy (direction). Bach, Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Jean-François Ott, Salvatore-Michel Picardi : 20 h 30 mar. Violoncelle, piano, Marie-Luce Savourat (clarinette). Beethoven, Mozart, Brahms, Poulenc Ensemble Stringendo : 20 h 30 ven., sam. ; 16 h dim. Sonia Hartmann (flûte), Sylvie Pecot *(clavier), Christophe Pierre (violon), Jean* Thorel (direction). Bach, Mozart.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 *sam. ; 17 h dim.* Laurence Monteyrole (soprano), Catherine Cardin (alto), Alexandre Laitier (ténor), Bertrand Bontoux (basse), Chœur du festival Musique en l'île, Bertrand de Billy (direction). Bach, Mozart.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Il Seminario Musicale : 20 h 30 mer. Couperin. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Sylvie Oussenko, Christian Chanel : 22 h 30 lun. Mezzo-soprano, guitare.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 mar. Valérie Hartmann-Claverie (ondes Martenot), Roger Muraro (piano), Marek Janowski (direction). Lutoslawski, Messiaen.

MUSÉE CARNAVALET (42-72-21-13). Benoît Fromanger, Florence Lab, Philippe Nadat : 20 h 30 sam. Flûte, clavecin, violoncelle. Bach Dominique Vidal, Christine Icart : 20 h 30 *mar.* Clarinette, harpe. Bach, Schubert, Mozart, Boieldieu, Rossini.

SAINTE-CHAPELLE (46-81-55-41). *Les Musiciens du Roy : jusqu'au 16 septembre.* 21 h mer. Marais, Bach, Telemann, Mozart Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 17 septembre. 18 h 45 21 h jeu. Musique au temps de Saint-Louis Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 18 septembre. 18 h 45 21 h ven. Musique au temps des troubadours et des trouvères. Musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 19 septembre. 18 h 45 *21 h sam. Musique au temps des croisades* Ensemble Ars Antiqua de Paris : *jusqu'au 21 septembre.* 18 h 45 21 h lun. Musique du Moyen Age. Musique espagnole du XVIe siècle Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 15 septembre. 21 h dim., mar. Vivaldi, Haendel, Purcell, Telemann.

Périphérie

LEVALLOIS-PERRET. HOTEL DE VILLE (42-70-83-84). Quatuor Ysaye, Valentin Erben : 20 h 45 jeu. Violoncelle. Mendelssohn, Mozart, Schubert. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

MÉRIEL. ABBAYE NOTRE-DAME-DU VAL. Quatuor Ysaye, Valentin Erben : 16 h dim. Violoncelle. Chostakovitch, Mozart, Schubert. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

PROVINS. EGLISE SAINTE-CROIX (42-96-05-01). Quatuor Ysaye, Valentin Erben : *20 h 45 sam. Violoncelle.* Chostakovitch, Mozart, Schubert. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

RUEIL-MALMAISON. CHATEAU (47-32-35-75). Orchestre de chambre de Budapest : 21 h mar. Bela Banfalvi (violon), Aniko Szegedi (piano), Karoly Botvay (direction). Schubert, Haydn, Bartok.

SAINT-LOUP-DE-NAUD. EGLISE (64-08-62-47). Ensemble Gravida : *18 h 30 sam. Véronique Dietschy* (soprano), Alain Zaepffel (contre-ténor). Ensemble vocal Sagittarius. Schütz, J. C. Bach Ensemble vocal Sagittarius : 16 h 30 sam. Michel Laplenie (direction). Bach, Schütz, Schein.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Quatuor Ludwig, Claude Helffer : 17 h 30 sam. Piano. Mozart, Honegger, Brahms. *Dans le cadre du Festival de* l'orangerie de Sceaux Katia Skanavi : *11 h dim. Piano. Schumann, Chopin,* Liszt. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Nathalie Stutzmann, Noël Lee : 17 h 30 dim. Contralto, piano. Schumann. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

VAUHALLAN. EGLISE SAINT-RIGOMER (42-96-05-01). Quatuor Ysaye, Valentin Erben : 20 h 45 ven. Violoncelle. *Mendelssohn, Mozart, Schubert.* Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Turk Mauro Jazz Party : 22 h 30 mer., jeu. ; Sylvain Beuf, Boyan Zulfikarparsic, Aldo Romano : 22 h 30 ven., sam. ; Ocean : 22 h 30 dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 30 septembre. 22 h 30 mer. ; *Xalam : jusqu'au 13 septembre.* 22 h 30 jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 28 septembre. 22 h 30 lun. ; Le Carré des lombes : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Bibi Louison, Jacky Samson : 22 h 45 mer., jeu. ; Patrick Affane : 22 h 45 lun., mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Camel : 20 h jeu. ; Del Amitri, Martin Stephenson & the Daintees : 20 h ven. ; Reggae Peace and Love Festival : 20 h sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Bob Martin : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Chant, Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi *(basse) ; Turk Mauro : jusqu'au 27 septembre.* 22 h 45 dim. *Georges Arvanitas (piano),* Luigi Trussardi (basse) ; Novos Tempos : jusqu'au 21 septembre. 22 h 45 lun., mar.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Paul et Hourla : 23 h ven. ; Mood Swing Quartet : 23 h sam.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Max Cornélie Polychrome Jazz Orchestra : 23 h sam.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Dany Doriz Sextet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Spanky Wilson, Philippe Milanta Jazz Group : 21 h 30 dim., lun., mar.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CIGALE (49-25-81-75). Mortadela : jusqu'au 11 octobre. 20 h 30 sam., dim., mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Mike's Night : 1 h mer. ; Freddy Meyer's Soul : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72) Mike Lester Band : 0 h *mer.* ; Joker Rendez-vous : 0 h jeu. ; Ze Boom : 0 h ven. ; Solo : 0 h sam. ; *Honky Tonk : 0 h dim. ; Dolly* Prane : 0 h mar.

DRAGON FLY (43-46-74-94). *Lung,* Miss Marvel : 20 h dim.

ELYSÉE-MONTMARTRE. *Black Sabbath* : 19 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Swamp Devils : 22 h 30 jeu. ; Boisadan ; 22 h 30 ven. ; Mike Lester : 22 h 30 sam. ; House Band Jam : jusqu'au 27 septembre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 15 septembre. 22 h 30 lun., mar.

GIBUS (47-00-78-88). Pilous Dexter : 23 h ven., sam. ; Soirée Indie Station : *jusqu'au 22 septembre. 23 h mar.*

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz *Middle : jusqu'au 11 septembre.* 21 h ven. ; Cindy Devereaux Trio : 21 h sam.

HIPPODROME DE VINCENNES. *Michael Jackson : 20 h dim.*

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). *Holly Lane : 22 h 15 mer. ; Pep Jet :* jusqu'au 10 septembre. 22 h 15 jeu. ; The Transcontinental Cow-boys : 22 h 15 ven. ; Matthew Gonder Band : 22 h 15 sam. ; Chris & Azad : 22 h 15 lun. ; Barbara Webber : 22 h 15 mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Boto et Novos Tempos : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; *Alfredo Rodriguez : jusqu'au 26 septembre.* 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES. SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Mathilde Mauguiere *Quartet : 22 h mer. Chant,* Philippe Ribour (piano), Jean Bardy (contrebasse), Alain Mesmin (batterie) ; Stéphane Guérault Quintet : 22 h jeu. Saxophone, clarinette, Alain Fougeret (piano), Marc Benoît (basse), Jean-Marie Hauser (batterie), Benny Vasseur (trombone) ; François *Rilhac, Louis Mazetier : 22 h* ven., sam. Piano ; Gabrielle Schneider & *Coconotes : 22 h lun.* ; Fabian Ruiz & Georges Gueret Quintet : 22 h mar. Claquettes, Philippe Milanta (piano), Christophe Levant (contrebasse), François Lauder (batterie).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Valérie Duchateau : 22 h 30 ven. ; Guillaume *Orti, Jo Carver : 22 h 30 sam.,* mar. Soxophone, contrebasse.

LE MONTANA (45-48-93-08). Chris Henderson Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; *Trio Rahcerson : jusqu'au 30 septembre.* 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 27 septembre. 22 h 30 dim. ; Globe-trotters : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). François Guin : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Stéphane Guérault : 22 h lun., mer.

LA MUTUALITÉ. U Roy : 20 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Manu Leprince : 21 h jeu. ; Mario Cannonge et Khan : 21 h ven., sam.

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Yans Purim : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Fhemenda : 21 h 30 lun., mar.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Johnny Hallyday : jusqu'au 4 octobre. 20 h 30 lun., mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Bruce Cockburn : 22 h mer. ; Blind Mole Rat : 22 h jeu. ; Die Bunker : 22 h sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE *(43-21-56-70). Les Etoiles : 21 h mer. ;* Benoît Blue Boy : 21 h jeu. ; Stéphane Patry : 21 h ven. ; Paris-Barcelone Swing Connection : 21 h sam. ; Transatlantic Swing Band : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Irakli : 21 h mer. ; Hoy Antic Jazz Band : 21 h jeu. ; Five O'Clock : 21 h ven. ; Orpheon Celesta : 21 h sam. ; New Jazzonyme : 21 h lun. ; Guy Laffitte Quartet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). *Barney Wilen* : 23 h mer., jeu. Saxophone, *Balthazar Thomass (piano),* Michel Zenino (contrebasse), Peter Gritz (batterie) ; Tony *Russo* : 23 h ven., sam. Trompette, Balthazar Thomass (piano), Christophe Le Van (contrebasse), Jean-*Pierre Arnaud* (batterie) ; *Patrice Galas* : 23 h mar. André Villéger (saxophone), *Christophe Le Van (contrebasse),* Philippe Soirat (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). *Nuits exotiques* : 23 h sam.

SLOW CLUB (42-33-84-30). *Tony Marlow* Blue Five : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; King Pleasure and the Biscuit Boys : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Babik Reinhardt, Robert Persi, Jean-Marc Jaffet . 22 h 30 mer. ; Babik Reinhardt, Emmanuel Bex, Simon Goubert : 22 h 30 jeu., ven. ; Babik Reinhardt, Z Luis, Luis Augusto : *22 h 30 sam. , Bohe Combo* . 22 h 30 lun., mar. Francis Lassus (chant, *batterie), Richard Bona (chant, basse),* Jean-Michel Pilc (claviers), Regis Givazo *(accordéon),* Pascal Danae (guitare). Minino Garay (percussion).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Flor de tango : jusqu'au 17 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Sandra Rumolino (chant), Juan Carlos Carrasco *(piano),* Roberto Tormo (contrebasse), Toto Damario (bandonéon) ; Trio Hugo Diaz : jusqu'au 30 septembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Hugo Diaz (bandonéon), Luis Etchebarne *(piano).* Venicio Ascone (contrebasse).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux, Jean-Louis Mahjun : 22 h mer. ; Canyon Riders : 22 h jeu. ; Brothers McDaniel : 22 h ven. ; Blues Guy : 22 h *sam. ; Jean-Jacques Milteau &* Friends : 22 h mar. ; Wolfpack : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Lew Tabackin Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-*Marie (piano), Wayne Dockery (basse),* George Brown (batterie).

Périphérie

LA COURNEUVE (PARC PAYSAGER). John Trudell, Calvin Russell, Ray Baretto : *A partir de* 19 h ven. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; Richard Galliano Quartet New Musette : 14 h sam. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; Didier Lockwood Group : 21 h 30 sam. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; The Kinks, James, FFF, MC Solaar, Kenz : A partir de 15 h sam. Dans le cadre de la fête de l'Humanité ; Tentette Générations de Didier Levallet : 14 h dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité *; Claude Tchamitchian : 20 h 15* sam. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Bojan Zulfikarpasic Quartet : 21 h mar.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Venus : 20 h 30 mer., ven., sam. ; Yann Mareschal : 20 h 30 mer., jeu. ; Vincent Leyderwein : 20 h 30 sam.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jusqu'au 25 octobre. 19 h 45 sam. ; 15 h dim. Le Paris des années 20.

TOURTOUR (48-87-82-48). Douce *France : jusqu'au 26 septembre.* 19 h mar. ; Loufz'hybride concert : jusqu'au 26 septembre. 20 h 30 *mar.* ; Les Bêtes à cornes : jusqu'au 26 septembre. 22 h 15 mar.

Périphérie

LA COURNEUVE (PARC PAYSAGER). Bernard Lavilliers : 17 h 30 dim. Dans le cadre de la fête de l'Humanité ; Carole Laure : 13 h 30 dim. Dans le cadre de la fête de l'Humanité.

BALLETS

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-53-93). *Ballet C. de la B :* 21 h jeu. How to Approach a Dog, Alain Platel (chor.) Compagnies Liljana Zagorac et Vera Montero : 19 h dim. Without Control, Liljana Zagorac (chor.) ; Perhaps she Could Dance first and Think Afterward, Vera Mantero (chor.) Compagnie *Nadir : 21 h dim. Le Sommeil des malfaiteurs,* Caterina Sagna (chor.) Compagnie du Théâtre du mouvement : 21 h lun. Blues blanc, Lila Sevastianova (chor.).

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Compagnie les Petits Cailloux : jusqu'au 4 octobre. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. La mort viendra et elle aura tes yeux, Danièle Paume (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 8 SEPTEMBRE

« Promenade insolite, de la Concorde à l'Opéra-Garnier », 11 heures et 14 h 30, métro Concorde, sortie côté pair (Europ explo).

« L'Opéra-Bastille, visite intégrale », 11 h 30, au pied du grand escalier (M. Hager).

« *Les passages couverts et galeries* marchandes du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps (Premier parcours) », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Les places pittoresques de Paris rive-gauche » (prévoir tickets d'autobus), 14 h 30, fontaine de la place Saint-Sulpice, côté mairie (A nous deux, Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Montmartre, quartier d'artistes et de jardins, du Bateau-Lavoir au Lapin Agile », 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« Promenade historique dans l'île de la Cité et l'île Saint-Louis », 14 h 30, sur le Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV » (Connaissance de Paris).

« Du petit cimetière de La Villette au hameau de la Devise : le surprenant quartier Amérique », 14 h 45, métro Ourcq (V. de Langlade).

« L'hôtel des archevêques de Sens et les collections iconographiques de la bibliothèque Forney » (limité à trente personnes), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« Le parc et la Cité des sciences à La Villette », 15 heures, sortie du métro Corentin-Cariou, côté numéros pairs (Monuments historiques).

« *Les artisans du faubourg Saint-Antoine* », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny, sortie principale (Tourisme culturel).

« Exposition « le grand héritage », sculptures d'Afrique noire », 15 heures, entrée de l'exposition, *musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo* (Paris et son histoire).

« *Le palais des Capétiens et sa* Conciergerie », 15 heures, métro Cité (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 heures : « L'Ordre de la Rose-Croix Amorc » (Centre culturel AMORC).

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Accord entre Canal Plus et le gouvernement

Cohabitation

Avec sa dizaine de chaînes francophones attractives, soutenues par la puissance commerciale de Canal Plus, Télécom 2A devrait rapidement s'imposer comme « le » satellite de télévision directe français, détrônant sans peine les vacillants TDF 1-TDF 2 et barrant la route aux velléités dans l'Hexagone d'Astra, trop polyglotte pour séduire efficacement. Ainsi M. André Rousselet, à côté de la plus belle fleur du paysage audiovisuel terrestre, Canal Plus, va-t-il s'offrir dans le ciel un « bouquet » de chaînes mêlant les arômes du sport, de la musique et du cinéma à ceux du documentaire et des programmes jeunesse. Le président de Canal Plus, convaincu à l'automne dernier par ses cadres des dangers, pour son entreprise, du D2 MAC généralisé, n'a cédé ni à un gouvernement Cresson plutôt sensible aux sirènes industrielles, ni à son successeur.

Il a pu, dans un contexte où les hésitations de la démarche commune européenne apparaissaient clairement à Bruxelles, faire valoir ses arguments : le D2 MAC, contesté hors de l'Hexagone, risque d'être une impasse, rapidement dépassé par d'autres techniques ; le D2 MAC ne vaut que par le 16/9, format que des chaînes thématiques pauvres ne peuvent s'offrir. Mieux vaut donc proposer des programmes à ce nouveau format que d'imposer une norme dont les diffuseurs ne veulent pas.

Personne n'ayant les moyens ou la volonté de constituer une alternative à Canal Plus sur le front des programmes payants, le gouvernement se résout à cette analyse. En organisant la cohabitation sur Télécom 2A, il respecte la lettre de la directive européenne (qui n'impose le D2 MAC que pour le 16/9). Et il met à la disposition du public une vingtaine d'heures journalières en D2 MAC 16/9 dès novembre, mieux que nos voisins européens.

Ce compromis a l'avantage du pragmatisme, même s'il est loin de satisfaire les industriels. Il engage néanmoins l'avenir de l'audiovisuel par deux conséquences qui confortent Canal Plus dans sa position de « kiosquier » des chaînes payantes. Avec ses propres décodeurs pour le terrestre et le satellite, la chaîne de M. Rousselet attend de pied ferme la concurrence à terre. En occupant avec ses alliés les 11 canaux de Télécom 2A, il s'installe à la meilleure position dans le ciel. Le développement des nouvelles normes dépend largement de sa bonne volonté. Et Canal Plus peut ainsi attendre sereinement une autre cohabitation...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Des chaînes en SECAM et en D2 MAC sur le satellite Télécom 2A

Se rangeant aux arguments de Canal Plus, le gouvernement autorise la diffusion sur le satellite Télécom 2A de sept chaînes de télévision payantes en SECAM, accompagnées de quatre chaînes en D2 MAC pour la promotion du nouveau format d'écran 16/9.

Attendu depuis de longs mois, retardé par le bras de fer que se livraient industriels, gouvernement et Canal Plus, le compromis que devaient parapher lundi matin 7 septembre MM. Emile Zuccarelli, ministre des PTT, et André Rousselet, président de Canal Plus, correspond largement aux exigences de ce dernier. Canal Plus et sa filiale Canal Satellite pourront commercialiser dans toute la France, sans doute dès la mi-novembre, un « bouquet » de sept chaînes thématiques payantes francophones (1), diffusées en norme SECAM par le satellite Télécom 2A. En contrepartie, *Canal Plus participera à la promotion de chaînes utilisant la norme européenne D2 MAC et le nouveau format d'écran 16/9 (rectangulaire), qui occuperont quatre autres canaux encore disponibles sur Télécom 2A.*

Canal Plus et ses associés, les câblo-opérateurs, pourront ainsi vendre partout en France à des clients équipés de petites antennes paraboliques les chaînes thématiques que jusqu'à présent seuls les foyers câblés recevaient. Avec une assise économique plus large, ces chaînes à faible budget pourront améliorer leurs programmes, ce qui peut indirectement bénéficier au câble. Et ce « bouquet » en SECAM devrait enfin permettre le décollage de la télévision directe par satellite en France – bien après nos voisins comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, pays où des millions d'antennes sont braquées vers les satellites Astra.

Dernier avantage crucial pour Canal Plus : ce bouquet sera crypté et vendu avec les décodeurs « Syster », dont Canal Plus équipe progressivement tous ses abonnés en remplacement des anciens décodeurs « Discret », trop facilement piratables. Ainsi Canal Plus gérera un parc homogène de décodeurs, qu'elle fabrique et détient, et consolide pour plusieurs années sa position sur le marché français de la télévision payante.

Concession et engagements

C'est une concession de taille pour le gouvernement français, engagé de longue date dans l'aventure de la télévision haute définition européenne, et donc plutôt partisan du D2 MAC, associé à la norme de cryptage *Eurocrypt* qui est « ouverte », c'est-à-dire disponible pour tout fabricant de chaîne payante.

Mais faute d'alternative crédible à Canal Plus du côté des fournisseurs de programmes, le gouvernement n'a pas voulu courir le risque de laisser plus longtemps sans télévision un satellite lancé en décembre dernier. Il s'est efforcé, en *échange de cette concession*, d'obtenir le maximum d'engagements de Canal Plus en faveur du nouveau format d'écran 16/9 associé à la norme européenne D2 MAC. Les quatre canaux encore disponibles sur Télécom 2A accueilleront progressivement des chaînes utilisant ce nouveau format. Canal Plus et Ciné-Cinémas s'efforceront dès la mi-novembre d'augmenter la part du 16/9 dans leurs programmes D2 MAC, pour parvenir mi-1993 à environ 80 % de films à ce format (sous réserve de l'existence de copies et de l'autorisation des ayants droit). *Antenne 2* satellite s'efforcera de faire aussi bien. Canal Plus s'engage également à produire en 16/9 des événements sportifs tels des matchs de football, pour ses abonnés en D2 MAC.

Enfin, M. Rousselet a donné son *accord pour couvrir le tiers* du déficit (qui dépasserait 450 millions de francs annuels) d'une future chaîne haut de gamme, payante, entièrement en 16/9 et en D2 MAC. Ce « super-Canal Plus » diffusant 8 heures par jour, puis *16 heures à terme*, pourrait être lancé en 1993 si des financements sont trouvés, soit auprès des industriels, soit auprès de la Commission européenne.

L'accord inclut des dispositions commerciales. Canal Plus s'engage ainsi à faire la promotion du bouquet D2 MAC en même temps que celle du bouquet SECAM ; à participer à des offres promotionnelles des industriels, soit avec des rabais, soit en transmettant ces offres à ses abonnés. Canal Plus pourra aussi, si un industriel le désire, faciliter dans son réseau de revendeurs la *location des matériels* de réception nécessaires au D2 MAC. Enfin, les tarifs des chaînes payantes seront calculés pour ne pas pénaliser ceux qui choisiront le D2 MAC. Ceux-ci devront néanmoins, s'ils souhaitent recevoir *toutes les chaînes*, s'équiper de matériels multinormes. La cohabitation des normes aura donc un coût pour le consommateur. Le gouvernement a préféré cet inconvénient à un nouveau retard – ou même à la carence – dans la disponibilité de programmes au nouveau format 16/9, ceux qui sont censés *faire vendre les téléviseurs du futur* et donc offrir des débouchés aux industriels européens de l'électronique.

M. C. I.

(1) Ces chaînes sont : Planète (documentaire), MCM (musique) ; Ciné-Cinéma et Ciné-Cinéfil (films) ; TV Sport, Canal J (enfants) et Canal Jimmy (rétro-branché) *sur un même canal* ; *ainsi que* Canal Plus.

35,1 % 34,2 % 34,4 % 34,7 % 34,3 %

1987 1988 1989 1990 1991

La consommation de papier recyclé ne cesse d'augmenter

Signe des temps, l'exemplaire du traité de Maastricht qui sera adressé à chaque électeur avant le référendum du 20 septembre sera imprimé sur papier recyclé. Sous la pression du mouvement écologiste, la consommation de « vieux » papiers progresse avec régularité, passant de 2,46 millions de tonnes en 1987 à 3,36 millions en 1991 : une progression que l'on retrouve dans le taux d'utilisation de papier recyclé, passé dans le même temps de 42,2 % à 46 %, selon le Groupement français des papetiers utilisateurs de papiers recyclables (REVIPAP). Mais cette progression du recyclage ne s'est pas traduit jusqu'ici, en France, par une croissance parallèle de la récupération des « vieux » papiers, dont le taux stagne : 35,1 % en 1987, 34,3 % en 1991. Moins chers, les « vieux » papiers allemands ont en effet inondé ces dernières années le marché français. Le récent décret interdisant l'importation de déchets devrait donner un coup de frein à cette tendance.

L'Allemagne maintient ses taux d'intérêt

Suite de la première page

C'est-à-dire une baisse des taux d'intérêt allemands, laquelle, en étant répercutée par les banques centrales européennes, aurait pour effet de desserrer immédiatement les contraintes monétaires et économiques pesant sur les partenaires de l'Allemagne. Il n'était évidem*ment pas question* qu'une négociation s'engage sur ce point, puisque les réunions informelles d'Ecofin (conseil des ministres des finances des Douze) n'ont pas une telle vocation, et aussi parce que M. Theo Waigel, ministre allemand des finances, n'a pas le pouvoir de passer outre aux décisions de l'indépendante Bundesbank. Les Onze ont cependant réussi à obtenir de Bonn l'affirmation que, *« dans les circonstances présentes, la Bundesbank n'a pas l'intention d'augmenter ses taux d'intérêt »*.

Ce résultat représente certes un pis-aller, surtout pour des pays particulièrement menacés, comme l'Italie et la Grande-Bretagne (ces derniers jours, Rome a dû procéder à une hausse de ses taux d'intérêt pour défendre la lire et Londres s'est résolu à contracter un fort emprunt pour soutenir la parité de la livre sterling (*le Monde* du 5 septembre), *mais il n'en constitue pas moins*, selon le ministre français des finances, M. Michel Sapin, l'indication que les perspectives sont *« à la baisse »* des taux d'intérêt, ce qui, selon lui, *« est une grande nouveauté »*. Cet optimisme *ne semblait pas partagé par toutes* les délégations, le professeur Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, soulignant notamment qu'il n'y a pas actuellement de *« marge de manœuvre »* pour envisager une baisse des taux.

La défense des parités

Le deutschemark imposant sa loi au sein du mécanisme de change européen, l'Allemagne a donc été directement mise en cause à Bath, ce qui a vivement irrité M. Theo Waigel : *« Je ne suis pas prêt à être mis au banc des accusés, que ce soit en Allemagne* (les patrons allemands demandent eux aussi un assouplissement du loyer de l'argent) *ou ici »*, a-t-il affirmé. *« Il faut se rappeler quelle a été la contribution de l'Allemagne à la croissance européenne depuis deux ans. Les réductions de taux d'intérêt se méritent, elles ne se décrètent pas »*, a-t-il ajouté.

Désireux de calmer autant que possible les achats erratiques qui ont cours sur les marchés financiers, les ministres des finances des Douze ont réaffirmé leur engagement du 28 août dernier de ne pas procéder à un réalignement des monnaies européennes, du moins en l'état actuel, chacun sachant par ailleurs qu'une victoire du « non » lors du référendum du *20 septembre* en France rendrait une telle hypothèse quasiment inévitable, tout en portant un coup d'arrêt au processus d'intégration monétaire.

La défense des parités reste donc la règle, la Grande-Bretagne, par exemple, n'excluant pas de procéder, si cela s'avérait nécessaire, à une hausse de ses taux d'intérêt. Les derniers sondages accordant une majorité d'environ 55 % au « oui » français ont été accueillis avec soulagement à Bath, M. Sapin rassurant d'ailleurs ses homologues à ce sujet, ce qui n'a pas empêché les uns et les autres d'évoquer, au moins implicitement, les plans monétaires d'urgence (*« contingency plans »*) qu'il faudrait mettre en œuvre en cas de résultat négatif. Le calendrier serait alors accommodant puisque, le 21 septembre, les ministres des finances des Douze se retrouvent à Washington à l'occasion d'une réunion du Fonds monétaire international (FMI).

En attendant l'échéance du référendum, les banques centrales, comme le prévoit d'ailleurs le mécanisme du SME, se tiennent prêtes à intervenir sur les marchés des changes pour *« combattre les tensions »* qui se manifesteraient, utilisant ainsi, selon l'expression de M. Sapin, les *« moyens immenses »* dont elles disposent. Dans l'immédiat, l'accent est donc mis sur la poursuite des programmes de convergence dans le domaine des performances macro-économiques de chaque pays, ainsi que le prévoit la *« phase un »* de l'UEM (Union économique et monétaire). Plusieurs délégués ont cependant souligné les difficultés accrues que la persistance de la récession et les creusements des déficits budgétaires font peser, personne n'excluant d'ailleurs que les critères retenus puissent être revus.

Le vice-président de la Commission de Bruxelles, M. Henning Christophersen, a implicitement confirmé qu'un nouvel état des lieux *serait nécessaire*, en soulignant que les prévisions de croissance des pays de la Communauté se sont détériorées : la croissance globale de la CEE ne dépassera vraisemblablement pas 1,25 % en 1992 et 1,5 % en 1993, alors même qu'en *juin* les *prévisions étaient*, respectivement, de 1,7 % et 2 %.

Moins de croissance, cela signifie notamment une accentuation du chômage. Bref, c'est pour s'évader quelques heures de cette réalité et de perspectives moroses que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales ont choisi, dimanche matin, d'aller visiter les bains romains de la ville de Bath.

LAURENT ZECCHINI

ÉTRANGER

La libéralisation du transport aérien

Les Pays-Bas et les Etats-Unis concluent un accord de « ciel ouvert »

Les Pays-Bas et les Etats-*Unis ont conclu vendredi 4 septembre*, à Washington, un accord permettant aux compagnies aériennes des deux pays l'accès sans restriction à leur marché réciproque. L'accord qui définissait auparavant les relations entre les deux pays était déjà très libéral. Les Etats-Unis sont favorables à de tels accords avec les pays européens, mais les Français, les Allemands et les Britanniques s'y *opposent*. La France a récemment dénoncé le traité de *1946 qui réglementait les relations* aériennes entre les deux pays.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Sans aller aussi loin que le *ministère néerlandais des transports*, où l'on parle sans ambages d'*« un accord de rêve »*, la KLM se dit *« extrêmement réjouie »* par la signature de la convention « ciel ouvert ». Outre qu'elle pourra poser ses avions aussi souvent qu'elle le veut et sur n'importe quel aéroport américain de son *choix – alors qu'elle n'assure* aujourd'hui que dix liaisons transatlantiques, – la KLM va pouvoir tirer pleinement parti de sa participation de 49 % dans la compagnie américaine Northwest Airlines pour sillonner le ciel américain et proposer à ses passagers européens des vols intercontinentaux complets. *« La KLM et Northwest Airlines vont accélérer la mise en commun de leurs numéros de code et de leurs plans de vols »*, a déclaré le porte-parole de la première.

A terme, la compagnie française Air Littoral, autre filiale de KLM, pourrait aussi profiter de l'accord américano-néerlandais. Un vol Bordeaux-Detroit *via* Amsterdam et New-York, sur un seul billet, *« fait partie des possibilités théoriques »*, précise KLM, faisant valoir que l'application concrète de l'accord *« prendra du temps »*.

Dans le sens Etats-Unis-Europe, l'accord semble n'avoir que des avantages commerciaux limités pour les compagnies américaines puisqu'il ne leur ouvre sans restriction que le petit espace aérien néerlandais et ne leur garantit un traitement privilégié que sur le seul aéroport Schiphol d'Amsterdam. Mais la KLM se dit prête *« à aider les passagers américains à mieux voler en Europe »*, en assurant de meilleures correspondances avec les vols intercontinentaux de la Northwest Airlines, par exemple. Interrogé sur les mobiles du gouvernement américain, le porte-parole de la KLM s'est refusé à considérer que Washington s'était arrogé un *« moyen de pression »* sur Paris, Londres et Bonn, avec qui des négociations laborieuses sont engagées. Mais il a souligné *« la fonction d'exemple »* que la convention américano-néerlandaise ne manquerait pas d'avoir.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Italie : M. Trentin revient sur sa *démission*.** – *M. Bruno Trentin*, qui avait annoncé son intention de quitter le secrétariat général de la CGIL, le principal syndicat italien, a finalement été confirmé dans ses fonctions, vendredi 4 septembre. Lors d'une réunion des instances dirigeantes de la CGIL, M. Trentin a annoncé qu'il retirait sa démission. Le syndicat (à majorité ex-communiste) a également adressé au gouvernement une lettre dans laquelle il entend *« réinterpréter » l'accord conclu fin juillet* (*le Monde* du 4 août) mettant fin à l'échelle mobile des salaires.

Avec plusieurs banques helvétiques

Indosuez victime d'une importante escroquerie

La banque Indosuez et l'un de ses clients britanniques, victimes d'une escroquerie de plusieurs dizaines de millions de dollars dans le financement de négoce *international* d'acier, *ont porté* plainte en fin de semaine dernière.

Selon le journal économique suisse *l'Agefi*, plusieurs banques suisses feraient les frais d'une *« gigantesque escroquerie »* dont le *préjudice global s'établirait entre* 160 et 180 millions de dollars (plus de 800 millions de francs) et dans laquelle seraient impliqués le groupe sidérurgique israélien Ram et la société lausannoise d'import-export Conodex.

Révision à la baisse

La guerre du Golfe a coûté 3 216 milliards de francs aux pays arabes

La guerre du Golfe s'est soldée par des pertes de 670 milliards de dollars (3 216 milliards de francs) pour les économies arabes en 1991, a réduit de 7 % leur croissance et provoqué une augmentation des taux d'inflation, selon un rapport officiel arabe publié dimanche 6 septembre. Cette étude, réalisée par le Fonds monétaire arabe (FMA), la Ligue arabe et l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), révise à la baisse le coût de la guerre pour les pays arabes, auparavant estimé à *800 milliards de dollars*.

INDICATEURS

ITALIE

• ***Excédent commercial* : 5,5 milliards de francs en juillet.** – La balance commerciale italienne a enregistré en juillet un excédent de 1 248 *milliards de lires* (*5,5 milliards de francs*) *après un déficit* de 736 milliards de lires en juin, a annoncé samedi 5 septembre l'Institut national des statistiques (Istat). *L'Istat* explique l'amélioration de la balance commerciale italienne par la reprise des exportations, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la chimie. En juillet, l'Italie avait enregistré un déficit record de sa balance des paiements courants de 48 milliards de francs.

Jean-François Lacan rédacteur en chef de « Médiaspouvoirs »

Jean-François Lacan, qui fut chef adjoint du service culturel du *Monde* et responsable du département communication de 1986 à 1991, avant de devenir directeur adjoint de la rédaction de l'éphémère quotidien *la Truffe*, a été nommé rédacteur en chef de la revue trimestrielle *Médiaspouvoirs*. Il remplace M. Jean-Marie Charon, ingénieur de recherche au CNRS, en poste depuis janvier 1989.

Lancée en décembre 1985 par Bayard-Presse, à la suite du mensuel *Presse-Actualités*, *Médiaspouvoirs*, revue consacrée à la politique, l'économie et la stratégie des médias, est actuellement gérée par les éditions la Découverte : la société éditrice comprend, en plus de la Découverte, des journaux ou groupes de presse – *le Point*, *Télérama*, *l'Evénement du jeudi*, *Libération*, Bayard-Presse – et les Amis de *Médiaspouvoirs*. *Le Monde* avait décidé de s'en retirer l'an dernier, à la suite d'un différend éditorial (*le Monde* du 28 septembre 1991).



ÉCONOMIE

La France en panne de clignotants sociaux

La perte d'influence des syndicats provoque la défaillance des modes traditionnels de régulation. La crise de l'emploi domine le paysage de la rentrée sociale

La France sociale tourne au ralenti. Référendum européen oblige, le gouvernement a renvoyé à plus tard l'examen des grands dossiers, l'approche des élections prud'homales incite les syndicats à la prudence et le climat général, hormis les séquelles de conflits catégoriels, apparaît plutôt calme. Pourtant, la montée du chômage comme l'incapacité collective à aborder de front la crise des régimes de retraite ou, à un degré moindre, de l'assurance-maladie confirment que la société française ne parvient toujours pas à s'adapter aux conséquences du ralentissement économique. D'autant plus que l'effacement des «corps intermédiaires» la prive de clignotants sociaux fiables comme des moyens d'assurer l'expression organisée des mécontentements et leur règlement par la négociation.

En septembre 1991, les syndicats partaient en croisade contre la politique économique du gouvernement, certains (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FEN) tentant de jeter les bases d'un *«pôle réformiste»*, d'autres (FO et CGT) lançant des appels à la grève. Totalement occulté par les prochaines échéances, politiques comme syndicales, l'automne 1992 n'est pas celui des grandes manœuvres.

Alors que M. François Perigot, président du CNPF, assure que *«la France doit échapper à la tentation d'interrompre le processus d'intégration européenne»* et s'engage ouvertement en faveur du «oui», les syndicats abordent le débat européen en ordre dispersé. Malgré son déclin (confirmé lors des dernières élections des comités d'entreprise), la CGT met de côté ses velléités de remise en question et calque sans complexe son discours antieuropéen sur celui du Parti communiste. La CFDT, favorable à la ratification des accords de Maastricht, est loin d'avoir jeté toutes ses forces dans la bataille et Force ouvrière, jadis considérée comme la plus engagée dans la construction communautaire, se retranche derrière une prudente neutralité.

La peur du chômage

A l'approche des élections prud'homales du 9 décembre, qui pourraient bien se solder par un taux d'abstention-record, les confédérations préfèrent visiblement l'attentisme. Il est vrai que l'accord réformant l'UNEDIC – conclu fin-juillet entre le patronat, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC – a une nouvelle fois illustré le dilemme du syndicalisme français : accepter au nom du réalisme (en l'occurrence la pérennité du régime d'assurance-chômage) de revenir sur des avantages acquis ou, au contraire, adopter une position de refus mais abandonner toute possibilité de peser sur le cours des événements.

Le même cas de conscience se posera lors des discussions qui vont s'engager sur le financement des retraites de la Sécurité sociale. La constitution d'un fonds de solidarité (*le Monde* du 30 juillet) permettant à l'Etat d'assurer les dépenses d'assurance-vieillesse non directement liées au versement d'une cotisation est une occasion de confier aux partenaires sociaux, gestionnaires en titre de la «Sécu», la responsabilité – et donc l'équilibre comptable – des autres prestations. Les syndicats, mais aussi le patronat, sont-ils prêts à prendre les mesures difficiles mais indispensables (calcul plus restrictif des pensions, allongement de la durée de cotisation) qu'aucun gouvernement n'a eu jusqu'alors le courage d'adopter et qu'eux-mêmes n'ont jamais voulu assumer?

Rien ne dit que M. René Teulade, ministre des affaires sociales, parviendra à convaincre ses interlocuteurs qu'ils sont, finalement, mieux placés que lui pour assurer l'avenir de l'assurance-vieillesse. Pouvoirs publics et représentants de la «société civile» ne paraissent pas encore avoir pris conscience que persévérer dans l'immobilisme ne peut qu'entretenir un sentiment de défiance, déjà bien ancré, à l'égard d'un système basé sur la solidarité.

En revanche, M. Teulade compte bien trouver un terrain d'entente avec les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie avant de soumettre au Parlement, courant octobre, le dispositif de maîtrise des dépenses de santé – hâtivement *«suspendu»* fin juin afin de ne pas troubler la préparation du référendum. A cet égard, l'annulation de la convention médicale par le Conseil d'Etat offre aux partenaires l'occasion unique de repartir sur des bases plus solides, même si la faiblesse et la versatilité des organisations professionnelles du monde de la santé rendent aléatoire la réussite d'un mécanisme de rationalisation.

Dernier souci, et non des moindres, pour le ministre des affaires sociales : l'absence de reprise économique accélère la dégradation des comptes de la Sécurité sociale. Cette année s'achèvera avec un déficit de 7,2 milliards de francs, après un «trou» de 16,6 milliards en 1991, et M. Teulade n'a pas exclu un énième «replâtrage» qui l'amènerait dans les prochains mois à revaloriser la contribution sociale généralisée (CSG) ou les cotisations salariales. En espérant, au passage, vaincre les réticences de Matignon et créer une prestation spécifique prenant en charge la dépendance des personnes âgées.

Dans les entreprises, le climat social est d'abord dominé par la situation de l'emploi. Malgré un léger reflux en juillet, la France compte 2,9 millions de chômeurs. La montée des licenciements économiques (près de 9 % en un an) n'incite pas à l'optimisme et l'on voit mal comment M. Pierre Bérégovoy pourra tenir les engagements qu'il a pris à l'égard des chômeurs de longue durée. Le ministre du travail, Mme Martine Aubry, assure que les services aux familles ou aux consommateurs recèlent d'importants gisements d'emplois et ne manque pas une occasion de s'en prendre au *«réflexe licenciement»* des employeurs. De son côté, le CNPF dénonce *«des critiques stériles et sans fondement»* et qualifie de *«solution illusoire»* le partage du travail prôné par le gouvernement sans avancer de réelle proposition alternative.

Alors que la peur du chômage contribue à freiner l'expression de revendications salariales, les derniers conflits illustrent encore les carences des organisations représentatives. Au début de l'été, le soudain et interminable bras de fer des routiers contre l'instauration du permis à points a reflété non seulement le peu d'influence des syndicats (qui n'ont jamais «percé» dans cette profession) mais aussi l'incapacité des patrons du transport comme des pouvoirs publics à comprendre suffisamment tôt que, derrière l'objet du conflit, les relations du travail étaient en cause (qui est responsable, de l'employeur ou du chauffeur, en cas d'infraction à la législation sur la vitesse ou le temps de conduite ?). Dans les prisons, il a fallu un épisode dramatique – la mort d'un surveillant – pour que soit abordé le lancinant problème des effectifs. Chez les dockers, la CGT s'accroche à un modèle d'organisation sociale totalement archaïque.

«Manque de contre-pouvoirs»

Selon l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), la défaillance des modes traditionnels de régulation sociale, qui s'est manifestée par l'apparition de multiples coordinations, y compris dans les milieux agricoles, induit *«un climat fragilisé, de plus en plus imprévisible»*. *«Cette déviation est grave*, peut-on lire dans la revue de l'UIMM, *Actualité*. *Elle ouvre la voie à toutes sortes de «coups de torchon» venant de «groupes sociaux à risque» aussi disparates que possible, plus ou moins marginalisés, qui ressentent des frustrations»*. Certes, mais le patronat, outre qu'il s'est fort bien accommodé de la perte d'influence des syndicats, n'a-t-il pas lui aussi tendance à se détourner de ses propres institutions représentatives?

De toute évidence, ce blocage des rouages sociaux n'est pas sans influence sur le climat politique. Pour M. Henri Vacquin, consultant en entreprise, *«la montée du «non» à Maastricht dans les sondages doit être reliée au manque de contre-pouvoirs. C'est aussi une sorte de défouloir pour des mécontentements qui ne parviennent pas à s'exprimer à leur niveau»*.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Le Parlement libyen adopte une loi sur la privatisation.** – Le Congrès général du peuple, le Parlement libyen, a adopté une loi autorisant la privatisation des entreprises dans le pays, a annoncé jeudi 3 septembre la télévision. Selon celle-ci, *«cette loi est devenue effective à partir du jour de sa promulgation, mercredi, et permet aux individus ou aux groupes d'exercer les professions libérales et d'investir librement dans les secteurs privés»*. Le dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, avait annoncé qu'il donnait dorénavant aux Libyens *«l'entière liberté sur le plan économique»* et préconisé notamment une *«privatisation»* de l'enseignement et de la santé pour remédier à leur peu d'efficacité. – *(AFP.)*

□ **Pékin interdit les institutions financières privées.** – Le gouvernement chinois a interdit les institutions financières privées, officiellement en raison des grands risques qu'elles font courir à leurs clients et de leur mauvaise gestion, a indiqué dimanche 6 septembre le journal *les Nouvelles du consommateur chinois*. Un décret a récemment été pris en ce sens par le gouvernement, a souligné cette publication. Ces agences de crédit se sont multipliées dans plusieurs régions chinoises afin d'accompagner le développement des entreprises privées. Les autorités chinoises sont en train de réformer le secteur financier du pays, mais veulent en conserver le contrôle, par le biais de la Banque populaire de Chine, la banque centrale. – *(AFP.)*

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

TOTAL : résultats du 1er semestre 1992

Les comptes consolidés de TOTAL qui seront examinés par le Conseil d'Administration du 22 septembre prochain font apparaître pour le 1er semestre 1992 les résultats suivants :

Résultats consolidés :

En millions de francs	1er semestre 1992	1er semestre 1991	2e semestre 1991
• *Chiffre d'affaires*	68755	69584	73435
• *Marge brute d'autofinancement*	5287	7614	6040
• *Résultat opérationnel des secteurs d'activités*	3403	5767	4565
• *Résultat net part du Groupe*	1906	3610	2200
• *Résultat par action (en FF)*	9,0	18,8	10,4

La baisse de 47 % du résultat net qui s'établit en part du Groupe à 1906 MF contre 3 610 MF au 1er semestre 1991, s'inscrit dans un contexte économique difficile, où les espoirs de reprise de l'économie mondiale ne se sont pas confirmés. Cette conjoncture s'est traduite par une faible demande de produits pétroliers, en particulier dans les pays de l'OCDE, *et par un niveau déprimé des* prix et des marges. Les effets en sont accentués par la faiblesse croissante du dollar vis-à-vis des monnaies européennes : stable en moyenne semestrielle (5,48 F contre 5,55 F en 1991), il clôture à 5,13 F contre 6,14 F au 30 juin 1991.

La baisse des résultats qui s'ensuit, dans l'ensemble de la profession, par rapport au 1er semestre 1991, doit être appréciée dans le contexte de la situation particulière créée par la guerre du Golfe qui avait porté à un niveau exceptionnel les marges de raffinage du 1er trimestre 1991.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des secteurs d'activités du Groupe se situe à un niveau comparable à celui du 1er semestre 1991. L'analyse par secteur montre une légère baisse du chiffre d'affaires des activités pétrolières dont l'augmentation des volumes n'a pas compensé la baisse des prix. En revanche le chiffre d'affaires de la chimie a sensiblement progressé, au-delà de l'incidence des acquisitions réalisées.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 5 287 MF contre 7614 MF au 1er semestre 1991. Le bénéfice net par action passe de 18,8 F à 9,0 F. Ce chiffre prend en compte la progression de 10% du nombre d'actions depuis un an.

L'impact des éléments exceptionnels sur les résultats est très faible comme au 1er semestre 1991.

Résultat opérationnel par secteur d'activité :

Le résultat opérationnel s'établit à 3 403 MF et se décompose de la façon suivante :

En millions de francs	1er semestre 1992	1er semestre 1991	2e semestre 1991
• *Exploration et Production*	1315	1418	1521
• *Trading et Moyen-Orient*	304	542	495
• *Raffinage et Distribution*	932	3084	1784
• *Chimie*	852	723	765
TOTAL	3403	5767	4565

Le secteur **Exploration-Production** dont les résultats sont voisins de ceux du 1er semestre 1991, a vu sa production s'accroître. Calculée selon les normes SEC, cette production a augmenté globalement de 9% par rapport au 1er semestre 1991, dont 7% pour le gaz (*5,0 Gm³ contre 4,7 Gm³*) et 12% pour l'huile (3,8 Mt contre 3,4 Mt). Les prix de vente moyens du brut et du gaz ont baissé respectivement de 8% et de 6% sur la même période.

La baisse du résultat du secteur **Trading Moyen-Orient** s'explique surtout *par l'impact de la chute des taux de fret (– 40% par rapport au 1er semestre* 1991) qui a pesé sur les résultats du Transport Maritime et, de façon indirecte, sur ceux du trading de produits dont les marchés internationaux étaient au demeurant très déprimés. Par ailleurs, la production de pétrole brut au Moyen-Orient a diminué de 5% (7,5 Mt contre 7,9 Mt), en particulier aux Émirats Arabes Unis.

Le secteur minier, maintenant rattaché au secteur Trading Moyen-Orient, a confirmé son retour à la rentabilité.

Le secteur **Raffinage-Distribution** est responsable de l'essentiel de la chute du résultat opérationnel. Le semestre a surtout été marqué par :
– une baisse importante des marges de raffinage en Europe. En moyenne, la marge dégagée par une raffinerie européenne complexe est passée de 5,2 $/b au 1er semestre 1991 à 2,1 $/b au 1er semestre 1992. Ce faible niveau, dû à une conjoncture déprimée et à un fort niveau des stocks en début de période, s'est *maintenu durant l'été*;
– le maintien de faibles marges aux États-Unis au 1er trimestre.

Il faut toutefois noter le bon comportement de la distribution en Europe grâce à l'accroissement des parts de marche et à la poursuite de l'effort de rationalisation, qui ont permis d'augmenter la productivité du réseau. La croissance des ventes d'essence sans plomb contribue à cette évolution.

Le secteur **Chimie** confirme sa progression malgré la faiblesse de plusieurs de ses marchés. L'augmentation du résultat est obtenu grâce aux très bonnes performances d'Hutchinson, au bon niveau de rentabilité dans les peintures et aux progrès importants réalisés dans les résines et les encres en raison notamment des actions de productivité entreprises depuis deux ans.

Les investissements bruts du Groupe se sont élevés à 7891 MF contre 8 582 MF au 1er semestre 1991.

Le ratio d'endettement ressort à 30% au 30 juin 1992 contre 31,5% au 30 juin 1991. Il avait été de 25% au 31 décembre 1991 après l'augmentation de capital réalisée en octobre.

TOTAL Société Mère : le bénéfice s'élève à 3047 MF, contre 2 273 MF au 1er semestre 1991.



EUROF

VIE DES ENTREPRISES

Résultats semestriels en baisse de 14,5 %

Le groupe britannique Pearson se prépare à deux nouvelles années de récession

Le conglomérat britannique Pearson Plc a subi au premier semestre une baisse de 14,5 % de son bénéfice imposable. Son chiffre d'affaires s'est établi à 694,8 millions de livres (environ 6,5 milliards de francs) contre 700,4 millions un an auparavant. Cette baisse, due à la récession économique mondiale et à la chute du dollar, va inciter le groupe à poursuivre son programme de réduction des coûts, afin d'atténuer les effets de la récession.

En présentant vendredi 4 septembre les résultats semestriels du groupe d'édition et de loisirs – Pearson est notamment propriétaire du Financial Times, du groupe français de presse économique les Echos, des éditions de poche Penguin, du musée de cire londonien Madame Tussaud's et de la moitié de la banque d'affaires Lazard, – Lord Blakenham, PDG, a indiqué : « La récession va se prolonger un certain temps, je dirais deux ans. Mais nous avons entrepris de réduire nos coûts et nous sommes en position de vivre avec cette récession ».

Après avoir vendu l'an dernier sa participation dans le groupe d'édition néerlandais Elsevier et supprimé près de 1 400 emplois, Pearson a procédé à nouveau à 544 licenciements au premier semestre et en prévoit 130 autres d'ici la fin de l'année.

Le livre et la presse enregistrent globalement des résultats positifs, tandis que l'activité pétrolière s'enlise. Le livre a profité des bons résultats des éditions de poche Penguin aux Etats-Unis et a enregistré un bénéfice de 2,4 millions de livres (après une perte de 13,4 millions de livres au premier semestre de 1991) et son chiffre d'affaires s'est accru de 6 %. Les ventes de la presse ont augmenté de 2 % et ses revenus publicitaires, qui représentent la majorité de ses revenus, a progressé de près de 10 % (15,1 millions de livres).

Ainsi, en France, le tirage des *Echos* a augmenté de 8 %, ce qui a, selon M. Franck Barlow, directeur général, contribué aux problèmes financiers de son concurrent, *la Tribune de l'Expansion*, racheté récemment par Desfossés International.

Les loisirs ont amélioré leur chiffre d'affaires et leur bénéfice grâce à un nombre grandissant de visiteurs dans ses musées de cire. Enfin, la chaîne de télévision par satellite BSkyB, dans laquelle Pearson détient une participation de 16 %, a poursuivi sa croissance. Seule zone d'ombre, l'industrie pétrolière, dont les bénéfices ont chuté de 16,6 millions à 7,4 millions de livres. Une baisse due au contexte particulièrement difficile, qui a contraint les grandes compagnies pétrolières américaines à réduire leurs programmes d'exploration et de développement au niveau le plus bas depuis des décennies.

L'activité bancaire (Lazard) a vu son bénéfice passer de 12,9 millions de livres à 7 millions, ce qui traduit la diminution du nombre des fusions et acquisitions, notamment au Royaume-Uni. Enfin, les ventes de porcelaines Royal Doulton se sont maintenues à un niveau comparable, mais au prix également d'une réduction de leurs marges bénéficiaires.

Y.- M. L

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INVESTISSEMENTS

□ **Ford confirme qu'il fabriquera un nouveau moteur en Espagne.** – Ford Espana, la filiale espagnole du constructeur automobile américain Ford, va investir 3,04 milliards de francs pour la fabrication, dans son usine d'Almussafes, près de Valence, d'un nouveau moteur, a confirmé samedi 5 septembre à Séville le président de Ford-Europe, M. Linsay Halstead. Annoncé *jeudi par la presse espagnole*, cet investissement entraînera la création de 800 emplois supplémentaires à Almussafes dont les effectifs s'élèvent actuellement à plus de 10 000 personnes. Le nouveau *moteur ultra-léger*, baptisé «Sigma», équipera les petits et moyens modèles pour toute l'Europe. *Conçu pour être sportif* (16 soupapes), il devrait réduire les émissions polluantes et disposera d'une cylindrée de 1,2 et 1,4 litre.

RÉSULTATS

□ **Case-Poclain : pertes de 240 millions de francs au premier semestre.** – Case-Poclain (matériel agricole et de chantiers) a enregistré une perte *« de l'ordre »* de 240 millions de francs au premier semestre, soit 9 millions de moins que l'an passé, selon des comptes provisoires annoncés dimanche 6 septembre par la société. Case-Poclain s'attend à des pertes *« substantielles »* pour l'ensemble de 1992, au vu de *« la situation des marchés des équipements agricoles et des travaux publics »*. L'an passé, la société avait déjà enregistré des pertes de 1,16 milliard de francs. Si le résultat provisoire d'exploitation du premier semestre reflète une amélioration d'environ 120 millions de francs, le chiffre d'affaires semestriel a baissé de 18 % à 2,4 milliards.

POLLUTION

□ **Speichim : l'usine chimique de Brioude fait l'objet d'un arrêté de suspension.** – L'usine Speichim de Brioude (Haute-Loire), spécialisée dans la régénération de solvants, vient de faire l'objet d'un arrêté préfectoral de suspension, sous leur forme actuelle, des manipulations de produits chimiques à la suite de l'accident du 26 août. Ce jour-là, près d'un millier de litres d'un produit intermédiaire de distillation composé de pyridine, d'acétone et d'eau avaient été déversés accidentellement avant d'être repompés intégralement. L'arrêté préfectoral précise qu' *« il conviendra que l'entreprise réalise, dans un délai maximum d'un an, un bassin intermédiaire entre le réseau pluvial de l'établissement et le réseau communal »*, qui se jette dans l'Allier via une station d'épuration.

ACCORD

□ **Deux fabricants de chocolat suisse s'unissent.** – Les chocolatiers Klaus et Chocolats et Cafés Villars ont décidé de mettre en commun leurs moyens de production tout en conservant leur indépendance financière et commerciale. Pour les deux associés, cette concentration est indispensable pour demeurer compétitifs au moment où s'ouvrent les marchés européen, américain et asiatique. Klaus a été rachetée par le groupe français Sovingest en janvier. Début 1992, l'entreprise, fondée en 1856, employait 23 personnes au Locle (Jura suisse) et près de 90 en France. Sa production annuelle s'élève à 1 200 tonnes de tablettes de chocolat.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 septembre ↑

Hésitante

Après une hausse significative à l'ouverture lundi, la Bourse de Paris virait à la baisse une heure plus tard en raison notamment de la chute du *titre Carrefour* dont les cotations furent un moment suspendues. En hausse de 0,62 % à *l'ouverture*, l'indice CAC 40 affichait une baisse de 0,42 % une heure plus tard, avant de se ressaisir (+ 0,34 %).

A deux semaines du référendum le retour du « oui » fait bon effet. Un sondage Ipsos-*Journal du Dimanche* a donné ce week-end 56 % de votes favorables à Maastricht tandis que l'enquête CSA-*le Parisien* faisait ressortir une majorité de 54 % de « oui ». Les intervenants apprécient également la décision de la Bundesbank de ne pas relever ses taux d'intérêt prochainement.

Du côté des valeurs, trois d'entre elles dominaient la séance : celles du *groupe Dassault* à la hausse et celles d'Eurotunnel et de Carrefour en *baisse*. *Dassault* Aviation et Dassault Electronique figuraient parmi les plus fortes progressions de la journée, dopée par la perspective d'un achat de soixante Mirage par Taïwan. Carrefour suspendue vendredi enregistrait une baisse telle de ses cours (plus de 10 % lundi à l'ouverture) que les cotations durent être interrompues *momentanément*. La chute de 50 % des résultats semestriels et *l'éviction de M. Michel Bon suscitent* de multiples interrogations. Ces interrogations entraînaient une *baisse de* l'ensemble des valeurs du secteur. Quant à Eurotunnel, l'action se dépréciait en raison des rumeurs de tension existant avec les constructeurs. Les *négociations entre Eurotunnel* et le consortium des constructeurs Trans-Manche Link (TML) *devraient se poursuivre* encore quelques semaines, indiquait le concessionnaire du Tunnel sous la Manche.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	28-8-92	4-9-92
Valeurs franç. à rev. variable	98,7	101,9
Valeurs industrielles	100,5	106
Valeurs étrangères	87,9	87,5
Pétroles-Energie	83,7	89,1
Chimie	114,8	121,5
Métallurgie, mécanique	100,5	106,4
Electricité, électronique	103,9	110
Bâtiment et matériaux	98,2	103,6
Ind. de consom. non alim.	112,9	116,3
Agroalimentaire	98,9	104,6
Distribution	105,8	108,5
Transports, loisirs, services	97,8	103,5
Assurances	84,6	89,8
Crédit, banque	98,3	101,9
Sicomi	90,2	90,7
Immobilier et foncier	81,3	83
Investissement et portefeuille	82,9	88,3

Base 100 : 31 décembre 1991

	28-8-92	4-9-92
Valeurs franç. à revenu fixe	97,2	98,2
Emprunts d'Etat	98,3	97,8
Emprunts garantis et assimilés	97,8	98,4
Sociétés	98,1	98,7

Base 100 en 1949

	28-8-92	4-9-92
Valeurs franç. à rev. variable	3 703,6	3 903,9
Valeurs étrangères	3 483,3	3 467,6

Base 100 en 1972

	28-8-92	4-9-92
Valeurs franç. à rev. variable	534,46	552,9
Valeurs étrangères	471,65	465,9

Base 100 : 31 décembre 1980

	28-8-92	4-9-92
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,1	117,3
Emprunt d'Etat	118,6	118,4
Emprunts garantis et assimilés	115,8	116,5
Sociétés	115,2	115,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	28-8-92	4-9-92
Indice général	468,51	486,5
Produits de base	390,94	414,1
Construction	422,66	419,7
Biens d'équipement	240,91	247,4
Biens de consom. durables	509,13	534,6
Biens de consom. non durables	771,23	809,5
Biens de consom. alim.	832,49	881,8
Services	478,38	496,2
Sociétés financières	394,84	412,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	389,08	389,1
Valeurs industrielles	480,72	502,6

TOKYO, 7 septembre ↓

Inversion de tendance

Après un démarrage en hausse, la Bourse de Tokyo a abandonné ses gains initiaux pour clôturer en baisse lundi 7 septembre sous l'effet de *prises de bénéfices et de ventes liées* à l'indice. Le Nikkei a perdu 115,12 points à 18 440,18 points dans un volume d'environ 380 millions d'actions contre 750 millions vendredi. De *nombreux investisseurs* pensaient que la cote pouvait encore progresser un peu et n'étaient pas encore prêts à vendre ; mais ils ont été plus nombreux à préférer s'écarter du marché dans l'attente de nouveaux éléments directeurs. *« Il suffit de demander qui est prêt à acheter sur un marché qui a progressé de 30 % en deux semaines... »*, estimait un intervenant.

VALEURS	Cours du 4 sept.	Cours du 5 sept.
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 140	1 140
Canon	1 340	1 340
Fuji Bank	1 980	1 960
Honda Motors	1 300	1 350
Matsushita Electric	1 280	1 270
Mitsubishi Heavy	680	684
Sony Corp.	4 220	4 270
Toyota Motors	1 470	1 570

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4400	4500
Arnault Associés	181	185
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	875	875
Boiron (Ly)	465	460
Boisset (Lyon)	219	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	778	770
Calberson	275	....
Cardif	730	712
C.E.G.E.P.	161	154
C.F.P.I.	268	268
C.N.I.M.	1141	1139
Codetour	281 10	....
Conforama	1219	1218
Creeks	100	100
Dauphin	274 90	....
Delmas	1030	....
Demachy Worms Cie	349	....
Deveaux	1117	1090
Deville	121 20	....
Dollsos	115	115
Editions Belfond	150	....
Europ. Propulsion	195	195
Finacor	110	110
G.F.F. (group.fon.f.)	56	57
G.I.M.	357	357
Gravograph	150	150
Guintoli	806	....
I.C.C.	165	165
Idianova	84 50	....
Immob. Hôtelière	1015	1010
Interne. Computer	145	....
I.P.B.M.	53	....
Locamic	75	75 10
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	125 20	....
Publ.Filipacchi	436	430
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	93	91
Serbo	228	219
Sopra	299	300
TF1	419	422 90
Thermador H. (Ly)	326	....
Unilog	261	261
Viel et Cie	93	93 50
Y. St-Laurent Groupe	815	796

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 238 854

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,50	106,90	107,36
Précédent	105,58	105,96	106,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
106	0,02	–	2,16	0,17

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 442

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 794	1 801,50	–
Précédent	1 799	1 789,50	–

CHANGES

Dollar : 4,7735 F =

Le dollar, après avoir enregistré une légère baisse lors des premiers échanges, se maintenait à 4,7735 francs en fin de matinée, contre 4,77 francs à la clotûre du *4 septembre. Les marchés* continuaient de marquer le pas après l'annonce vendredi des 83 000 pertes d'emplois aux Etats-Unis.

FRANCFORT	4 sept.	7 sept.
Dollar (en DM)	1,4035	1,4038
TOKYO	4 sept.	7 sept.
Dollar (en yens)	123,45	124,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (7 sept.) .... 9 13/16-9 15/16 %
New-York (4 sept.) .... 3 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	3 sept.	4 sept.
Valeurs françaises	102,60	102,60
Valeurs étrangères	86,40	87
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	475,70	486,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 780,46	1 778,98

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 sept.	4 sept.
Industrielles	3 292,20	3 281,93

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 sept.	4 sept.
100 valeurs	2 381,90	2 362,28
30 valeurs	1 741	1 729
Mines d'or	75,60	74,50
Fonds d'Etat	89,06	89,38

FRANCFORT

	3 sept.	4 sept.
Dax	1 530,75	1 536,50

TOKYO

	4 sept.	5 sept.
Nikkei Dow Jones	18 555,30	18 440,18
Indice général	1 420,38	1 410,56

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7690	4,7710	4,8514	4,8564
Yen (100)	3,8652	3,8701	3,9241	3,9328
Ecu	6,8950	6,8970	6,8758	6,8831
Deutschemark	3,3995	3,4000	3,4027	3,4058
Franc suisse	3,8152	3,8199	3,8350	3,8434
Lire italienne (1000)	4,4529	4,4566	4,3830	4,3919
Livre sterling	9,5308	9,5397	9,5314	9,5473
Peseta (100)	5,2312	5,2364	5,1856	5,1961

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	4 1/8	4 1/4	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	11	11 1/8	11 1/16	11 3/16	11 1/16	11 3/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	7 7/8	8	7 7/8	8	7 13/16	7 15/16
Lire italienne (1000)	19	19 1/4	16 1/4	16 1/2	15 7/8	16 1/8
Livre sterling	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 1/8	13 3/8	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **OPR sur la Compagnie industrielle : Suez et l'UAP détiennent 98,5 % des titres.** – La Compagnie financière de Suez détient désormais directement et indirectement, de concert avec l'UAP, 98,54 % des droits de vote de la Compagnie industrielle, à l'issue de l'offre publique de retrait (OPR) lancée sur les titres Compagnie industrielle. En juin, le groupe Suez, à la tête alors de 50,1 % de la Compagnie industrielle, avait lancé une OPR sur les actions de la Compagnie industrielle encore détenues par le public (3,8 %). L'UAP est actionnaire à hauteur de 46,1 % de cette société. Au travers de la Compagnie industrielle, la Compagnie de Suez, à l'issue d'une bataille boursière, était devenue l'actionnaire majoritaire du groupe d'assurances Victoire dont elle détient aujourd'hui 51 % et l'UAP 34 %.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4734	4734	4735	+ 0 02
830	B.N.P. T.P.	831	850	832	+ 0 12
905	Cr.Lyon. T.P.	890	909	906	+ 1 80
1632	Renault T.P.	1590	1635	1611	+ 1 32
1600	Rhone Poul. T.P.	1595	1600	1650	+ 3 45
1028	Saint Gobain T.P.	1020	1020	1016	- 0 39
795	Thomson T.P.	800	800	800	....
600	ACCOR	550	550	532	- 3 27
899 93	Air Liquide	735	747	750	+ 2 04
620	Alcatel-Alsthom	644	644	646	+ 0 31
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
750	Créd. Foncier	777	795	790	+ 1 67
260	Crédit Loc France	259	257	257 50	- 0 58
505	Cr Lyon.(CI)	499	484	500	+ 0 20
835	Crédit Nat.	867	868	860	- 0 81
350	CSEE	338 50	340	340	+ 0 44
3200	Damart	2941	2900	2900	- 1 39
350	Dassault Aviation	336	380	375	+ 11 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2186	2201	2200	+ 0 64
305	Legris Industries	266	270	271	+ 1 88
635	Locindus	633	631	639	+ 0 35
3670	L.V.M.H.	3840	3899	3866	+ 0 68
530	Lyon.Eaux/Dumez	522	520	530	+ 1 53
58	Majorette Ly.	64 50	64 40	64 95	+ 0 70
270	Mar. Wendel	271 80	272	271	- 0 33
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
620	St. Roseignol	595	593	595	..
430	Skis Rossignol	415	415	409	- 1 45
475	Société Géné.	510	513	508	- 0 39
46	Sodexo(B)	45	47	45	..
98	Sodexo(Mc)	98	98	98	....
1020	Sodexho	960	980	988	+ 2 82
69	Sogerap(Ny)	68 50	70	69 20	+ 1 02
360	Sogeap	359	370	369	+ 2 78
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
199	Ford Motor	201	197 30	197 30	- 1 84
34	Freegold	33 45	33 40	33 35	- 0 30
14	Gencor	14 60	14 45	14 45	- 1 03
365	Gén Elec.	352	358	355 20	+ 0 91
173	Gén. Motors	172 20	170 80	169	- 1 86
320	Gén. Belgique	300 40	297 10	297 10	- 1 10
40	Gd. Metropol.	37 60	39 20	39 20	+ 4 26
50	Guinness	50 90	52	52	+ 2 16
18 50	Hanson PLC	19 15	19 50	19 50	+ 1 83
18 50	Harmony Gold	12 80	12 45	11 80	- 7 81
275	Hewlett Packard	270	268 80	268 80	- 0 44
31	Hoechst	31 40	30 90	30 85	- 1 75
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P	55 50	55	Métal Déployé	411	....
Cambodge	1140	....	Mors	67 90	72
Carbone Lorraine	352	350	Navigation (Nle)	189	189
Case Poclain	4 90	5	Optorg	305	305
C.B.C.	280	282	Oriél (Cl)	490	493
C.E.G.F (Frigor.)	710	710	Odgay-Desvroise	641	650
Centenaire Blanzy	340	339 90	Palais Nouveauté	1252	....
Cerabati	42	....	Pakel Marmont	570	....
Champex Ny	51	49 90	Parfinance	151	153
CIC (CIP)	160	159 50	Paris France	195	195

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 4/9

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 855	....	4 6	5 1
Ecu	6 894	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 870	....	329	349
Belgique (100 F)	16 474	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 580	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 440	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 920	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 570	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 733	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	379 890	....	369	389
Suède (100 krs)	93 070	....	88	97
Norvège (100 k)	88 030	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 289	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 232	....	5	5 5
Portugal (100 esc)	3 890	....	3 5	4 3
Canada (1 $ can)	4 047	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 903	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

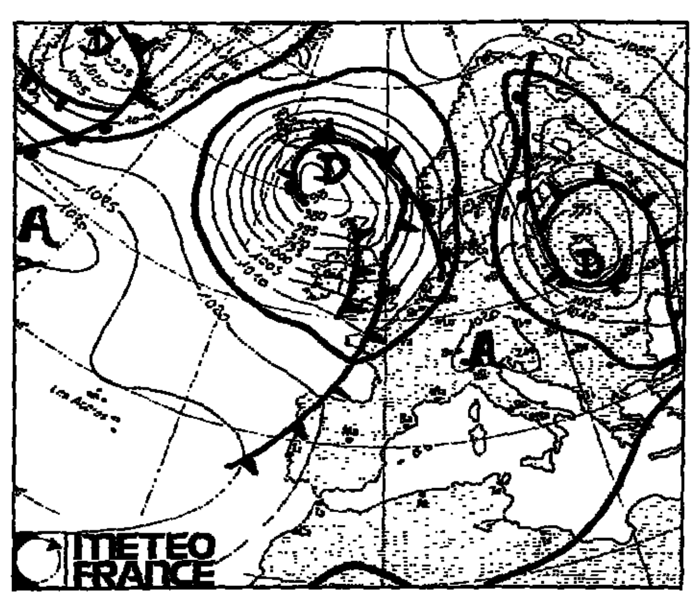
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	53000	53000
Or fin (en lingot)	53950	53950
Napoléon (20f)	322	320
Pièce Fr (10 f)	359	.....
Pièce Suisse (20 f)	310	306
Pièce Latine (20 f)	306	310
Souverain	408	398
Pièce 20 dollars	1900	1870
Pièce 10 dollars	970	900
Pièce 5 dollars	545	.....
Pièce 50 pesos	2000	2010
Pièce 10 florins	325	325

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - + : prix précédent - ■ : marché continu

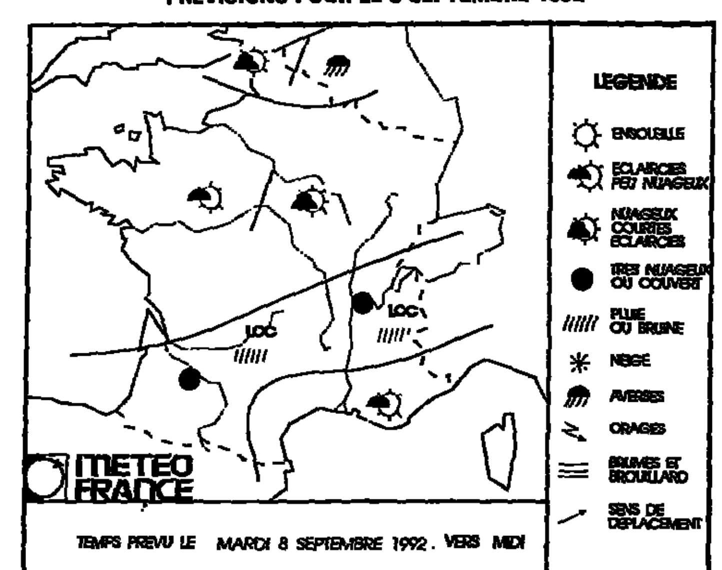
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE 1992



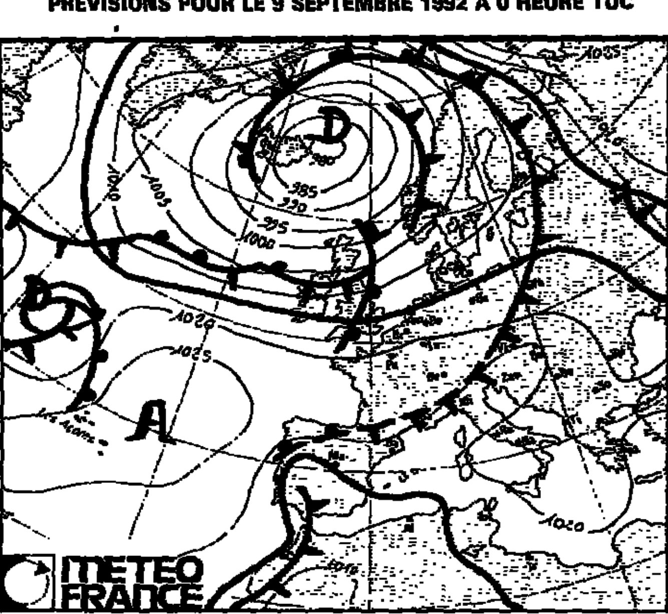
Assez ensoleillé au Nord, très nuageux au Sud. – Sur la moitié nord, la journée sera fraîche, mais assez bien ensoleillée ; tout au plus peut-on craindre sur le Nord-Pas-de-Calais une petite averse vers la mi-journée. Sur l'Alsace et la Franche-Comté, il faudra attendre la fin de la matinée pour voir le soleil s'installer.

Sur la moitié sud, ce seront les nuages qui prédomineront, donnant même quelques ondées, principalement sur le relief. Les régions méditerranéennes seront une fois de plus privilégiées, avec dans le ciel quelques nuages élevés inoffensifs.

Les températures auront sur la plupart des régions un avant-goût d'automne : les minimales seront comprises entre 7 et 10 degrés sur la moitié nord, entre 11 et 14 sur la moitié sud, jusqu'à 17 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront le plus souvent comprises entre 17 et 20 degrés, atteignant cependant encore 23 à 26 degrés sur les régions méditerranéennes.

Le vent sera partout faible à modéré de secteur ouest ou nord-ouest, un peu plus soutenu cependant sur les côtes de la Manche.

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-9-1992 à 18 heures TUC et le 7-9-1992 à 6 heures TUC — le 7-9-92

FRANCE				TOULOUSE	26	11	C	LOS ANGELES	37	18	D
AJACCIO	21	12	D	TOURS	22	10	D	LUXEMBOURG	16	8	D
BIARRITZ	26	18	D	POINTE-A-PITRE	33	23	D	MADRID	34	16	D
BORDEAUX	24	13	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	39	17	N
BOURGES	21	9	D					MEXICO	23	13	D
BREST	19	11	D	ALGER	31	16	D	MILAN	24	4	D
CAEN	21	12	P	AMSTERDAM	18	11	C	MONTRÉAL	24	15	C
CHERBOURG	20	12	P	ATHÈNES	27	18	D	MOSCOU	23	15	D
CLERMONT-FER	22	9	D	BANGKOK	34	26	C	NAIROBI	23	10	C
DIJON	19	6	D	BARCELONE	24	21	N	NEW-YORK	23	17	C
GRENOBLE	22	8	D	BELGRADE	19	6	D	OSLO	14	1	D
LILLE	19	13	D	BERLIN	17	5	D	PALMA-DE-MAJ	27	19	C
LIMOGES	21	11	D	BRUXELLES	19	13	C	PÉKIN	26	14	D
LYON	20	8	D	LE CAIRE	32	22	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	26	12	D	COPENHAGUE	17	4	D	ROME	25	10	D
NANCY	18	5	D	DAKAR	30	26	N	SEVILLE	36	20	D
NANTES	23	11	P	DELHI	33	25	P	SINGAPOUR	33	24	C
NICE	23	15	D	DJERBA	–	–	–	STOCKHOLM	11	6	D
PARIS-MONTS	22	12	D	GENEVE	18	7	D	SYDNEY	18	9	N
PAU	25	14	N	HONGKONG	–	–	–	TOKYO	26	20	C
PERPIGNAN	24	12	C	ISTANBUL	23	15	N	TUNIS	30	16	D
RENNES	23	12	C	JÉRUSALEM	26	19	D	VARSOVIE	11	10	A
ST-ETIENNE	21	8	D	LISBONNE	28	19	D	VENISE	23	9	D
STRASBOURG	18	6	D	LONDRES	18	12	P	VIENNE	16	10	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Seigneurs et bûcherons

DANIEL SCHNEIDERMANN

C'EST une idée particulièrement perverse de la part de Canal Plus et de Michel Denisot que de plonger désormais chaque dimanche dans les coulisses de la télé. Le premier numéro de « Ciné Dimanche » nous donna à voir des reportages sur les « conférences de presse de rentrée » de Leurs Seigneuries Bourges, Lelay et Mougeotte : salles somptueuses, parterres de stars, bousculades serviles au moment des petits fours. Le producteur de « Sacrée Soirée », Gérard Louvin, vint avec satisfaction parler de sa vie, c'est-à-dire d'audience, de cuisine et d'argent. De ce rendez-vous hebdomadaire, on pressent déjà qu'il sera insupportable et nécessaire. Insupportable, l'étalage public des fatuités et des vanités, des complaisances et des connivences. Et en même temps, on sait qu'on y replongera semaine après semaine comme dans un bol de cacahuètes tant nous avons besoin de vérifier que cet univers vertigineux est bien aussi vide qu'il en a l'air.

Tandis que la télé se délecte de se voir si belle en son écran et brosse la fresque de ce que nos petits-enfants liront sans doute dans les livres d'histoire comme d'incompréhensibles années folles, deux bûcherons taciturnes et possédés s'étaient installés côte à côte chez Pivot. Deux bûcherons massifs, un Russe et un Roumain, Pavel Lounguine et Lucian Pintilie, réalisateurs respectifs de deux films, *Luna Park* et *Le Chêne*. Le premier dépeint les bandes de skinheads moscovites du post-communisme. Le second, les convulsions de la Roumanie. Deux torrents, de violence brute et de satire amère. Les deux barbus laissaient entrevoir un cinéma à la tronçonneuse et à la mitrailleuse, un cinéma des pogroms et des massacres, le cinéma d'un continent en fusion et en émergence, le nôtre, l'autre Europe. Dans un français appliqué mais pur et à tout prendre miraculeux, les deux bûcherons nous rappelaient que quelque part, à bonne distance des petits fours et des stars, des peuples ont froid et faim et apprennent tranquillement à haïr. Il est des pays où l'Histoire continue de s'écrire dans la neige et le sang.

Un des invités de Pivot, Philippe Labro, nota qu'au même moment, la France célèbre la sortie du dernier Sautet : les amours d'une violoniste et de deux luthiers, du cousu main, qualité France. A notre corps défendant, on se sentit alors presque coupable d'aimer Sautet et nos restaurants à nappe blanche et nos jardins tranquilles.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 7 septembre

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec Jean Roucas, Guy Bedos, Gérard Rinaldi, les Vamps, un sketch de Coluche ; les femmes des hommes politiques avec la participation de Mmes Charasse, Bérégovoy, Baudis, Toubon, Marchand, Noir, Quilès ; Variétés : Michel Sardou, Laurent Voulzy, Elton John, Khaled, Francis Lalanne, Alma Ritano, Véronique Rivière, Charles Trenet ; Interview de Clint Eastwood.
22.40 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct du Théâtre des Variétés.
0.00 Magazine : Minuit sport.
Surf ; Moto : Grand Prix d'Afrique du Sud ; Boxe.

F 2

20.50 Téléfilm : ▶
De terre et de sang.
De Jim Goddard, avec Valeria Cavalli, Jean-Yves Berteloot.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.

F 3

20.45 Cinéma : Tatie Danielle. ■■
Film français d'Etienne Chatiliez (1990). Avec Tsilla Chelton, Catherine Jacob, Isabelle Nanty.
22.40 Campagne pour le référendum.
22.55 Journal et Météo.
23.10 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.
23.20 Océaniques.
Magazine : Les Arts : L'art en mouvement, d'Alain Jaubert ; L'amore à Torino, d'Alain Jaubert ; Le temps de voir..., de Pierre Coulibeuf ; Beaubourg 3, d'Alain Jaubert et Michel Le Bayon.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma :
La Belle Noiseuse. ■■■
Film franco-suisse de Jacques Rivette (1991). Avec Michel Piccoli, Emmanuelle Béart, Jane Birkin. (Version courte.)
22.40 Flash d'informations.
22.45 Documentaire : Année 60, le journal du nouveau réalisme.
De Brigitte Cornand et Mathias Ledoux.
23.45 Cinéma : Delicatessen. ■■
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro (1990). Avec Dominique Pinon, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Dreyfus.

M6

20.45 Cinéma : Vampire, vous avez dit vampire ? ■
Film américain de Tom Holland (1985). Avec Chris Sarandon, William Ragsdale, Amanda Bearse.
22.30 Téléfilm : Partie gagnante.
De Jerry London, avec Whoopi Goldberg, Dorian Harewood.
0.10 Magazine : Culture rock.

ARTE

20.40 Cinéma :
Vivre en paix. ■■
Film italien de Luigi Zampa (1947). Avec Aldo Fabrizi, Gar Moore, John Kitzmiller.
22.05 Cinéma : Notturno. □
Film franco-autrichien de Fritz Lehner (1988). Avec Udo Samel, Daniel Olbrychski, Michaela Widhalm.

FRANCE-CULTURE

21.30 Avignon 92. La Pupille (fragments), Joséfa et son protégé, de Jean-Pierre Milovanoff.
22.40 La Radio dans les yeux.
L'actualité du cinéma. Avec Thierry Jousse, Antoine de Baecque, Laurence Giavarini.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Michèle Lagny (De l'histoire du cinéma).
0.50 Musique : Coda. Lightnin Hopkins (jusqu'au 11 septembre).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct d'Utrecht) : Requiem pour solistes, chœur, cordes et basse continue, Vêpres pour solistes, chœur, cordes et basse continue, de Biber, par le Chœur et l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman. A 22.15, Musique ancienne du Japon, du Sénégal, d'Indonésie, du Maroc.
23.09 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Reby. Trio nº 3 en sol majeur K 496, de Mozart ; Quatuor à cordes en fa majeur op. 74 nº 2, de Haydn.
0.30 Dépêche-notes.
0.33 L'Heure bleue.

Mardi 8 septembre

TF 1

15.30 Feuilleton : Hôpital central.
16.25 Série : Super Boy.
16.55 Club Dorothée vacances.
Le Collège fou, fou, fou ; Ricky ou la Belle Vie ; Clip ; Jeux.
17.25 Série : Loin de ce monde.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Cocktail. □
Film américain de Roger Donaldson (1988). Avec Tom Cruise, Bryan Brown, Elizabeth Shue.
22.35 Les Films dans les salles.
22.40 Cinéma : Héros. □
Film américain de William Tannen (1988). Avec Chuck Norris, Bryan Thayer, Jack O'Halloran.

F 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
Mr de Paris. Avec Jacqueline François, les Ballets Nadiejda, Serge Reggiani, Henri Tachan, les Domino's, Jack Dievall, Romuald, Solifaria.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir (2e épisode).
17.10 Magazine : Giga.
La Fête à la maison ; Reportages ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
18.20 Série : Magnum.
19.10 Campagne pour le référendum.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma :
L'Etoffe des héros. ■■
Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Scott Glenn, Sham Shepard, Ed Harris.
23.55 Journal des courses, Journal et Météo.

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour.
L'Amitié de Beckett, d'André Bernold.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.40 INC.
20.45 Série :
Les Aventures de Tintin.
Au pays de l'or noir, de Stéphane Bernasconi, avec les voix de Thierry Wermuth, Christian Pélissier.
21.40 Magazine : Faut pas rêver.
Egypte : danseuses orientales, idoles et parias, de Patricia Micallef et Laurent Desvaux ; Pyrénées : pays aux deux visages, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot ; Pérou : Quollorit'y, le pèlerinage des hommes ours, de Jean-Xavier de Lestrade et Thierry de Lestrade.
22.35 Campagne pour le référendum.
22.50 Journal et Météo.
23.05 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.
23.10 Courts métrages : Libre Court.
Faux et usage de faux, de Frédéric Varlot ; Hermann Heinzel, ornithologue, de Jacques Mitsch ; Alain Lasserre, taxidermiste, de Jacques Mitsch ; Histoire d'ogre, de Marcel Digout ; L'Artiste, de Serge Thébaut ; Madame Rini, de Jacques Mitsch.

CANAL PLUS

15.15 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot (rediff.).
16.10 Cinéma :
Chicago Joe et la Showgirl. ■
Film britannique de Bernard Rose (1990). Avec Emily Lloyd, Kiefer Sutherland, Patsy Kensit.
17.50 Sport : Tennis.
Open des Etats-Unis, résumé.
18.00 Canaille peluche.
Don Coyotte et Sancho Panda.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Florent Pagny, « Tue moi ».
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : McSolaar.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Calme blanc. ■■
Film australien de Phillip Noyce (1989). Avec Sam Neill, Nicole Kidman, Billy Zane.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma :
La Valse des pantins. ■■
Film américain de Martin Scorsese (1983). Avec Robert De Niro, Jerry Lewis, Diahnne Abbott (v.o.).

M 6

14.20 Magazine : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.45 Téléfilm : Un chien pour deux.
De Michael Landon, avec Michael Landon, Victor French.
22.30 Cinéma : Django. ■ ▶
Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1967). Avec Franco Nero, Lorendana Nusciak, Jose Bolado.

ARTE

17.00 Téléfilm :
Crime et Châtiment.
D'Andrzej Wajda d'après Dostoïevski.
19.00 Court métrage :
Pourvu qu'on ait l'ivresse.
De Jean-Daniel Pollet (N.) (rediff.).
19.30 Documentaire : Famine 87.
De Sanjiv Shah.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique.
Eugène Ionesco. Soirée proposée par Pierre-André Boutang (rediff.).
20.41 Documentaire : La Cantatrice.
Présentation du personnage Ionesco.
21.05 Théâtre : Les Chaises.
Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Denise Gence, Pierre Dux.
22.20 Documentaire : Eugène Ionesco.
De Jill Evans.
23.10 Documentaire : Kaléidoscope.
De Philippe Nahoun.
23.25 Théâtre : La Leçon.
Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Sylvain Dhomme.
0.30 Adieux.
Extrait du dernier discours officiel d'Eugène Ionesco lors de la parution de ses œuvres complètes à La Pléiade.

FRANCE-CULTURE

21.30 Legio patria nostra.
La Légion étrangère (rediff.).
22.40 Musique : Les Nuits magnétiques.
Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 1. La reine des prés et le saule pleureur.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Gilles Leroy (Madame X).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 août, lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano op. 31 nº 2 en ré majeur, Sonate pour piano op. 35 nº 1 en si bémol majeur, Sonate pour piano op. 35 nº 2 en sol majeur, Sonate pour piano op. 35 nº 3 en ut mineur, de Dussek, par Andreas Staier, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Le Médecin malgré lui, extrait, de Gounod.
23.09 Ainsi la nuit. Trio pour piano, clarinette, violoncelle op. 29, de d'Indy ; Trio pour piano, violon et violoncelle nº 1 en fa majeur op. 18, de Saint-Saëns.
0.30 Dépêche-notes.
0.33 L'Heure bleue.

L'arrestation d'un chef de la Mafia en Vénétie

Giuseppe Madonia pourrait être impliqué dans l'assassinat des juges Falcone et Borsellino

L'arrestation de Giuseppe Madonia, à Longara près de Vicence en Vénétie, constitue *« un coup très dur »* pour la Mafia, dont il était l'un des chefs les plus recherchés depuis près de dix ans, *ont indiqué* dimanche 6 septembre les policiers chargés de l'enquête. Chef présumé *de la Mafia de Gela*, une localité de soixante-dix mille habitants sur la côte sud de la Sicile, il était en fuite depuis 1984.

Il a été appréhendé sans opposer de résistance, en compagnie de deux de ses beaux-frères qui lui servaient de gardes du corps, Salvatore Galleria, trente-cinq ans, et Salvatore Santoro, quarante-sept ans. Une quarantaine de policiers ont participé à l'opération.

Giuseppe Madonia aurait été arrêté grâce aux indications d'un « repenti », Leonardo Messina. Il est considéré comme l'homme de *confiance de Toto Riina*, en fuite depuis plus de vingt ans, l'homme le plus recherché du pays avec deux autres chefs mafieux, Bernardo Provenzano et Nitto Santapaola.

Son père, Francesco Madonia, chef du clan de Villelunga, dans le centre de la Sicile, a été assassiné en 1976 dans un règlement de comptes. Giuseppe Madonia avait alors étendu l'influence du clan familial à la région de Caltanissetta et Gela. Au cours des dernières années, une guerre entre les clans Madonia et Iocolano-Janni pour le contrôle de la zone a fait une centaine de morts. *Selon les enquêteurs*, l'affrontement a tourné à l'avantage de Madonia qui a accru depuis son influence sur la Mafia sicilienne.

Selon les témoignages de mafieux « repentis », il faisait partie de la « coupole », la *direction occulte* de la Mafia qui regroupe les principaux chefs de la criminalité organisée, sans l'autorisation de laquelle aucune opération importante ne peut être organisée.

L'assassinat des juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, en mai et juillet derniers, n'a donc théoriquement pu être perpétré qu'avec l'approbation de la « coupole », et l'arrestation de Madonia a *été* jugée *« très intéressante »* par les magistrats chargés de l'enquête.

Pour le ministre italien de l'intérieur, M. Nicola Mancino, l'arrestation du « numéro 2 » de la Mafia est *« un résultat significatif de la nouvelle stratégie »* des autorités italiennes pour tenter de retrouver les mafieux en fuite depuis parfois des dizaines d'années. – *(AFP, Reuter.)*

□ ECHECS : Fischer et Spassky à égalité. – L'Américain Bobby Fischer a perdu, dimanche 6 septembre à Sveti-Stefan (Monténégro), la quatrième partie du match qui l'oppose à Boris Spassky. Fischer, qui jouait avec les noirs, a abandonné au 40e coup. La troisième partie s'étant achevée samedi par une nulle en 39 coups, *les deux adversaires se retrouvent à égalité* avec une victoire chacun avant la cinquième manche programmée pour mercredi.

Nouvel échec des négociations

L'Organisation des Etats américains est impuissante à trouver une solution pour Haïti

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Alors que la réunion entre les parties haïtiennes convoquée à Washington par l'Organisation des Etats américains (OEA) aboutissait à un nouvel échec, le premier ministre soutenu par les militaires, M. Marc Bazin, *s'est rendu le 4 septembre* à Saint-Domingue où il s'est longuement entretenu avec le président dominicain, M. Joaquin Balaguer.

Il y a un mois, M. Balaguer a *publiquement demandé* la levée de l'embargo imposé par l'OEA après le coup d'Etat du 30 septembre dernier. Au cours d'une conférence de presse il y a quinze jours, il s'est prononcé en faveur d'*« une solution de compromis permettant au peuple haïtien de vivre et de progresser, même si elle n'implique pas le retour du président Aristide »*. Seul pays limitrophe d'Haïti, la République *dominicaine* n'a cessé de violer l'embargo depuis le renversement du président Aristide, et les autorités entretiennent des relations cordiales avec le gouvernement haïtien de fait. A sa sortie du Palais national, M. Bazin a chaleureusement remercié le président Balaguer, qui, a-t-il dit, *« joue un rôle-clé dans la solution de la crise haïtienne »*.

Plus préoccupant encore pour le jeune président en exil, la visite de M. Bazin à Saint-Domingue s'est faite avec l'accord des autorités américaines. *L'ambassadeur des Etats-Unis à Saint-Domingue*, M. Robert Pastorino, qui s'est discrètement rendu en *Haïti il* y a dix jours, a personnellement donné son feu vert et était présent au Palais national lors de la rencontre entre M. Balaguer et M. Bazin. *« Il ne fait pas de doute que l'étau se resserre. Les Américains veulent normaliser la situation haïtienne avant leurs élections de novembre et accentuent les pressions sur Aristide pour qu'il se soumette en reconnaissant Bazin comme premier ministre »*, affirme un diplomate latino-américain.

Les partisans du président Aristide sont divisés : certains de ses conseillers en exil le poussent à se *démettre plutôt que* d'accepter les conditions des putschistes. D'autres, à l'intérieur, lui conseillent de faire des concessions si elles lui permettent de rentrer en Haïti. Pour tenter de rompre l'encerclement, M. Aristide envisage de s'adresser dans les prochains jours au Conseil de sécurité des Nations unies.

L'échec des quatre jours de négociations entre le Père Antoine Adrien, représentant le président Aristide, et M. François Benoit, ministre des affaires étrangères de M. Bazin, illustre une nouvelle fois l'impuissance de l'OEA face à la crise haïtienne. A l'issue de ces discussions, M. Joao Baena Soares, le secrétaire général de l'organisation *interaméricaine, visiblement découragé*, n'a pu que reconnaître *« l'absence de convergence sur des résultats immédiats »*. Incapable de faire respecter l'embargo, l'OEA ne se résout pas davantage à le lever.

JEAN-MICHEL CAROIT

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6-7 septembre 1992 *a été tiré à 510 351 exemplaires.*

Demain dans « le Monde »

« Sciences/Médecine » : l'oasis du monde perdu

A l'occasion d'un forage, des chercheurs roumains ont découvert une grotte isolée du monde extérieur depuis des milliers d'années. Une vie très particulière s'y est développée. Dans le même supplément, le doute sur les peintures de Zubialde : l'authenticité des figurations « préhistoriques » de la grotte espagnole ne peut être ni confirmée ni infirmée. Enfin, des chercheurs s'intéressent à ces aliments qui nous protègent : la plupart des maladies qui tuent prématurément *pourraient être évitées* ou retardées par un changement de nos habitudes alimentaires.

EN BREF

□ **Mort du Père René Wasselynck secrétaire général de l'épiscopat français.** – Le Père René Wasselynck secrétaire général de l'épiscopat français est décédé dimanche 6 septembre à Paris. Il était âgé de soixante-cinq ans.

[Né le 8 septembre 1927 à Bailleul *(Nord)*, le Père Wasselynck a été ordonné prêtre du diocèse de Lille en 1952. Il a été professeur à Haubourdin *puis* directeur du grand séminaire de Merville avant de devenir, de 1969 à 1983, successivement doyen d'Hazebrouck, vicaire général et chancelier du diocèse de Lille. En 1983, Mgr Vilnet, alors président de la conférence des évêques de France, l'appelle au secrétariat général de l'épiscopat où il s'occupe des problèmes administratifs et financiers. Il devait être élu en 1988 secrétaire général de l'épiscopat.]

□ **Un spectateur d'un rallye automobile tué.** – *Un spectateur* a été tué et deux autres blessés, dimanche 6 septembre, vers 9 heures, lors de la cinquième étape spéciale du Rallye automobile du Cigalois, près de La *Salle dans* le Gard. Après avoir franchi un dos-d'âne, la Peugeot 309 GTI du pilote héraultais Aimé Védrine a quitté *la route et* fauché plusieurs spectateurs, tuant une personne. Les épreuves ont toutefois continué jusqu'au dimanche soir.

□ **Dégradation d'une vingtaine de tombes à Villejuif.** – Neuf jeunes gens qui saccageaient des tombes dans le *cimetière de Villejuif (Val-de-Marne)* ont été interpellés dans la nuit de dimanche à lundi 7 septembre, a-t-on appris de source policière. Une vingtaine de stèles ont été renversées et des plaques funéraires brisées, sans distinction de religion. La police, prévenue par un voisin du cimetière, a interpellé les jeunes gens, âgés de seize à vingt-cinq ans, après une course poursuite dans le cimetière. Tous ont été placés en garde à vue.

Les IXes Jeux olympiques des handicapés

Premiers de cordée

Les neuvièmes Jeux paralympiques d'été rassemblent, à Barcelone du jeudi 3 au lundi 14 septembre, 3 200 athlètes venus de 94 pays.

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Elle ne sait rien des visages, pas même du sien. Sans doute ignore-t-elle qu'elle est belle, avec ses yeux qui tirent sur le vert, que la piste est rose sous ses pieds, et même vieux rose, comme le *stade de Montjuic. Et qu'au loin* Barcelone est en train de se noyer dans un gris bleuté où se mêlent la chaleur, la pollution, et le coucher d'un soleil fatigué. A moins que Pavel ne soit en train de lui raconter les couleurs. Pavel est son sherpa. Il lui parle sans arrêt. *Et on l'entend qui rit, gamine*, à ses côtés.

Pavla court, Pavel guide. Les jeunes gens viennent de remporter le 3 000 mètres, en 11 *minutes* 7 secondes, après le 1 500 mètres deux jours plus tôt. Enfin, c'est elle qui a gagné. Lui n'a fait que l'accompagner, une corde au poignet, car le règlement lui *interdit de la devancer*. Il s'est borné, si l'on peut dire, à regarder la montre, contrôler la course, et se retourner pour surveiller. Mais les adversaires étaient loin.

Quelques mètres avant l'arrivée, Pavel a lâché la corde, conformément *au règlement. La coureuse* doit finir seule, pour la photo. Pavel était heureux. Il levait déjà les bras. *Mais Pavla* ne savait rien de tout cela. Elle a continué. Droit sur les tribunes. Un arbitre heureusement est arrivé à temps. C'est le bruit, explique-t-elle. Et le manque *d'habitude. Les athlètes handicapés* sont éblouis par le nombre de spectateurs. Plus de cinquante mille personnes dimanche encore. Barcelone n'a pas désarmé. Et pour ce qui est des Jeux, les habitants ne font pas de discrimination.

Pavla Valnickova est montée sur le podium pour recevoir la médaille. Catégorie B1, cécité totale. Les B2 voient l'ombre d'une main. Les B3 ont la chance *de disposer d'un champ de vision*, ce qui ne les autorise pas à se faire accompagner d'un sherpa. Afin de tenir compte des différents handicaps, les Jeux paralympiques – un nombre record cette année de 3 200 participants venus de 85 pays – multiplient les classifications. *Rien que pour le* 100 mètres hommes, il se dispute quatorze finales.

Et tout de suite, c'est à son guide qu'elle l'a donnée. Sur le revers, il y a une inscription en braille. En un an, Pavel Hurdalek a appris à le lire. Mais lui, le paresseux, se moque-t-elle, le lit avec les yeux. *Elle a vingt ans. Il en a* vingt-deux. Ils viennent de Prague tous les deux. Elle est étudiante en anglais. Il est chômeur, *bientôt* chauffeur, promet-elle, car lui ne ferait volontiers plus rien d'autre que de l'accompagner. Il était plutôt alpiniste. Et inconscient. Elle était *« la première aveugle de sa vie »*. Il l'a emmenée faire de l'escalade. Et tout s'est bien passé. Le couple était à Albertville. Lui devant ; pour le ski, c'est permis. Elle derrière, toujours à l'écoute. Ils ont rapporté deux médailles, argent et bronze, en ski de fond.

Pavla ne sait rien des visages, pas même, dit-elle, de celui de sa mère, ingénieur. Mais elle a vu les couleurs avant de passer tout à fait *dans la catégorie* B1, à l'âge de quinze ans. Et les couleurs, elle les retient prisonnières aujourd'hui, dans un jouet d'enfant dont elle se sert à l'entraînement. C'est une sorte de hochet, rempli de billes. Quand on l'agite, les billes s'entrechoquent joyeusement. Pavel court avec le jouet. Et Pavla, à ses côtés, avec une impression de liberté.

CORINE LESNES

Société d'habillement, reprise en octobre 1991

Olympic SA est placée en redressement judiciaire

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Olympic SA a été placée, mercredi 2 septembre, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce *de Roanne. M. Philippe* Doukhan, PDG de cette entreprise textile, avait été convoqué le 29 juillet devant ce même tribunal pour s'expliquer sur le non-paiement des charges sociales à l'URSSAF. Le 17 juin, à la demande de la section roannaise du Parti communiste français, une *table ronde* avait été organisée à la sous-préfecture à la suite du départ, sans successeur annoncé, *du directeur de l'usine*, du retard répété dans le versement des paies et des acomptes, et du paiement de certains salaires avec des chèques sans provision.

Ancienne filiale du groupe textile Bugnon, les établissements Olympic avaient connu de sérieuses difficultés en 1991. Les pertes cumulées de l'entreprise s'élevaient alors à 106 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 50 millions. Le 15 janvier 1991, la société avait été placée en dissolution à la recherche d'un repreneur. Un premier plan avait été présenté par M. Doukhan, PDG de la société antiboise Marina Beachwear, puis retiré. Le 3 octobre, ce dernier devait toutefois racheter le *fonds de commerce. Soixante-seize* des cent soixante-treize salariés avaient été repris dans une nouvelle société, constituée avec le soutien notamment de la société de développement régional Méditerranée.

M. Doukhan avait annoncé son intention d'investir un million de francs en matériel de production pour relancer une collection de *vêtements de ski et la fabrication de* maillots de bain. Au premier semestre de 1992 était envisagé également le transfert de l'atelier, enclavé dans l'un des quartiers périphériques de l'agglomération roannaise, dans un bâtiment situé sur la commune du Coteau. Mais le bail ne devait pas être signé, *« la charge de travail étant pratiquement inexistante pour la rentrée de septembre »*, selon la CGT.

Elément du patrimoine textile local, les établissements Olympic ont employé jusqu'à quatre cents personnes. *Mais* depuis leur reprise, en 1982, par le groupe Bugnon, ils connaissent une lente agonie. Aucun investissement significatif n'a été réalisé depuis. Dans un contexte conjoncturel difficile, la reprise de Olympic SA ne devrait guère susciter d'appétits. En 1991, M. Doukhan *avait été le seul à présenter un* plan qui sauvegarde une partie des emplois.

VINCENT CHARBONNIER

La préparation des élections sénatoriales

MM. Charasse et Rausch quitteront le gouvernement s'ils sont élus au Sénat

La campagne des élections sénatoriales a officiellement commencé dimanche 6 septembre avec la désignation, dans les conseils municipaux des départements soumis au renouvellement de leurs sénateurs, le 27 septembre, *des délégués* municipaux, qui constituent, avec les *députés*, les conseillers régionaux et les conseillers généraux, le collège électoral. Elu au suffrage universel indirect, le Sénat est renouvelé par tiers tous les trois ans.

Les sénateurs n'ont pas de chance. D'autant plus *friands* du regard des médias que ceux-ci leur réservent habituellement la portion congrue, ils comptaient bien sur le renouvellement triennal du 27 septembre *pour qu'on* s'intéresse enfin un peu à eux. Le référendum du 20 septembre a ruiné cette espérance. *Plus que jamais, la* campagne sénatoriale, traditionnellement discrète puisqu'elle ne s'adresse qu'aux « grands électeurs » du collège sénatorial des *départements concernés (les députés*, les conseillers régionaux et généraux, et les délégués municipaux dont le nombre varie en fonction du nombre d'habitants des communes), est de *fait reléguée* dans les coulisses de la politique.

Pourtant le renouvellement de cette année, ou plutôt le renouvellement des principaux postes du Sénat qui suivra, a presque une dimension historique. M. Alain Poher, qui préside le Sénat depuis près d'un quart de siècle (il a succédé à Gaston Monnerville en 1968), devrait, cette fois-ci, s'effacer. Sa succession à la tête de ce bastion inexpugnable de la droite ouvrira *une querelle fratricide* entre l'UDF, majoritaire mais éclatée en plusieurs familles, et le RPR, le groupe le plus important, qui espère peser de tout son poids sur cette assemblée dont le général de Gaulle avait souhaité la perte.

Cette guerre sera encore aggravée par les retombées du référendum sur le traité de Maastricht. A l'occasion de la révision constitutionnelle, l'UDF et le RPR s'étaient séparés au moment du vote. *Depuis, la fracture s'est encore* accentuée. Chef de file des sénateurs RPR, M. Charles Pasqua (non-renouvelable cette année), qui a longtemps guigné le siège de président, bat la campagne pour défendre le « non », alors que de nombreux UDF, MM. Jean François-Poncet (renouvelable) et Jean Lecanuet (non-renouvelable), pour ne citer qu'eux, ont pris fait et *cause, et depuis longtemps, pour le* « oui ».

La série de départements soumis à élections va de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales. S'y ajoutent la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, et quatre sièges des sénateurs représentant les Français établis hors de France (1). S'y ajoute une élection partielle dans le Bas-Rhin. *Même si la liste des* candidatures ne sera close que le vendredi 18 septembre, des noms ont d'ores et déjà été rendus publics. A six mois des élections législatives, les socialistes, mal en point dans les sondages, tenteront de profiter des bons résultats enregistrés lors des élections municipales de 1989 pour rejoindre les confortables rives sénatoriales.

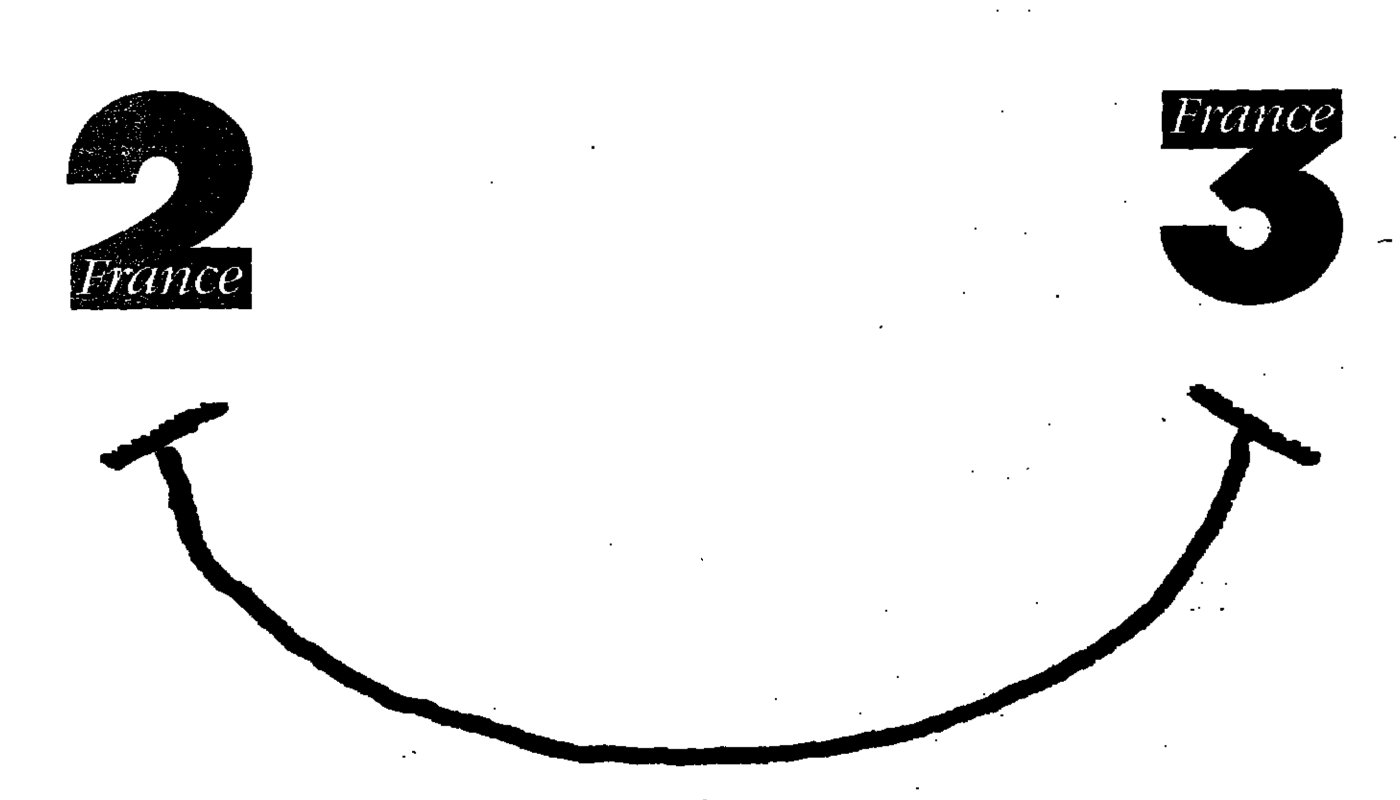
M. Pierre Mauroy, candidat dans le Nord, et M. Michel Charasse, *qui le sera* dans le Puy-de-Dôme (le ministre du budget siégeait déjà au Palais du Luxembourg avant sa *nomination, en 1988) seront* du voyage et devraient parvenir sans trop de difficultés à bon port. M. Charasse a indiqué, samedi 5 septembre, qu'il quittera le gouvernement s'il est élu le 27 septembre. Candidat lui aussi, M. Jean-Marie Rausch, ancien sénateur de la *Moselle, ministre délégué* au commerce et à l'artisanat, fera de même s'il connaît le même sort favorable.

GILLES PARIS

(1) Les sénateurs sont désignés par les grands électeurs au scrutin majoritaire dans les départements les moins peuplés qui comptent moins de cinq sénateurs. Pour les autres, il s'agit d'un scrutin proportionnel de liste. Le système actuel de désignation des délégués sénatoriaux favorise la représentativité des petites communes et explique pour une large part la distorsion de la représentation politique entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Les socialistes ont émis le désir de le modifier dans un sens plus favorable aux grandes villes, où ils sont mieux implantés, mais le projet de loi rédigé à cette intention s'est perdu dans les limbes parlementaires.

▶ ***Le Monde* fera, chaque jour, à partir de demain, le point de la campagne, département par département.**

هكذا من الأصل



Aujourd'hui 7 septembre 1992, la télévision publique change. Elle adopte une enseigne commune : France Télévision. Chacune des deux chaînes, clairement identifiée, porte un nouveau nom : Antenne 2 devient France 2, FR3 devient France 3. Ce changement constitue notre engagement visible au service des téléspectateurs et des citoyens. Allumez votre poste sur France 2 et France 3, vous le vérifierez...

Engagement, d'abord, de fidélité aux valeurs et aux missions du service public. Ces nouveaux noms aux couleurs de notre pays expriment la légitimité de la télévision publique, son enracinement dans la collectivité nationale, et sa volonté de faire une télévision originale au service de tous.
Engagement, ensuite, de complémentarité entre France 2 et France 3.
En mettant en commun les moyens respectifs des deux chaînes pour révéler de nouveaux talents, investir dans la création et renforcer la qualité des émissions, France Télévision veut proposer la meilleure télévision au public.
En diversifiant l'offre, en relayant d'une chaîne à l'autre les grands événements du monde, en se partageant les rôles pour satisfaire les attentes contrastées des téléspectateurs, France Télévision veut rencontrer tous les publics.

Les liens qui unissent les chaînes de France Télévision et leurs téléspectateurs ont toujours été forts car marqués par la confiance. Ils doivent se renforcer encore pour que France 2 et France 3 soient plus que jamais la télévision pour tous.



BDDP

Le Monde

L'ÉCONOMIE

Les salades miraculeuses de Santiago

Au Chili, la lutte contre la pauvreté passe par le développement de technologies « populaires » comme la culture sans terre

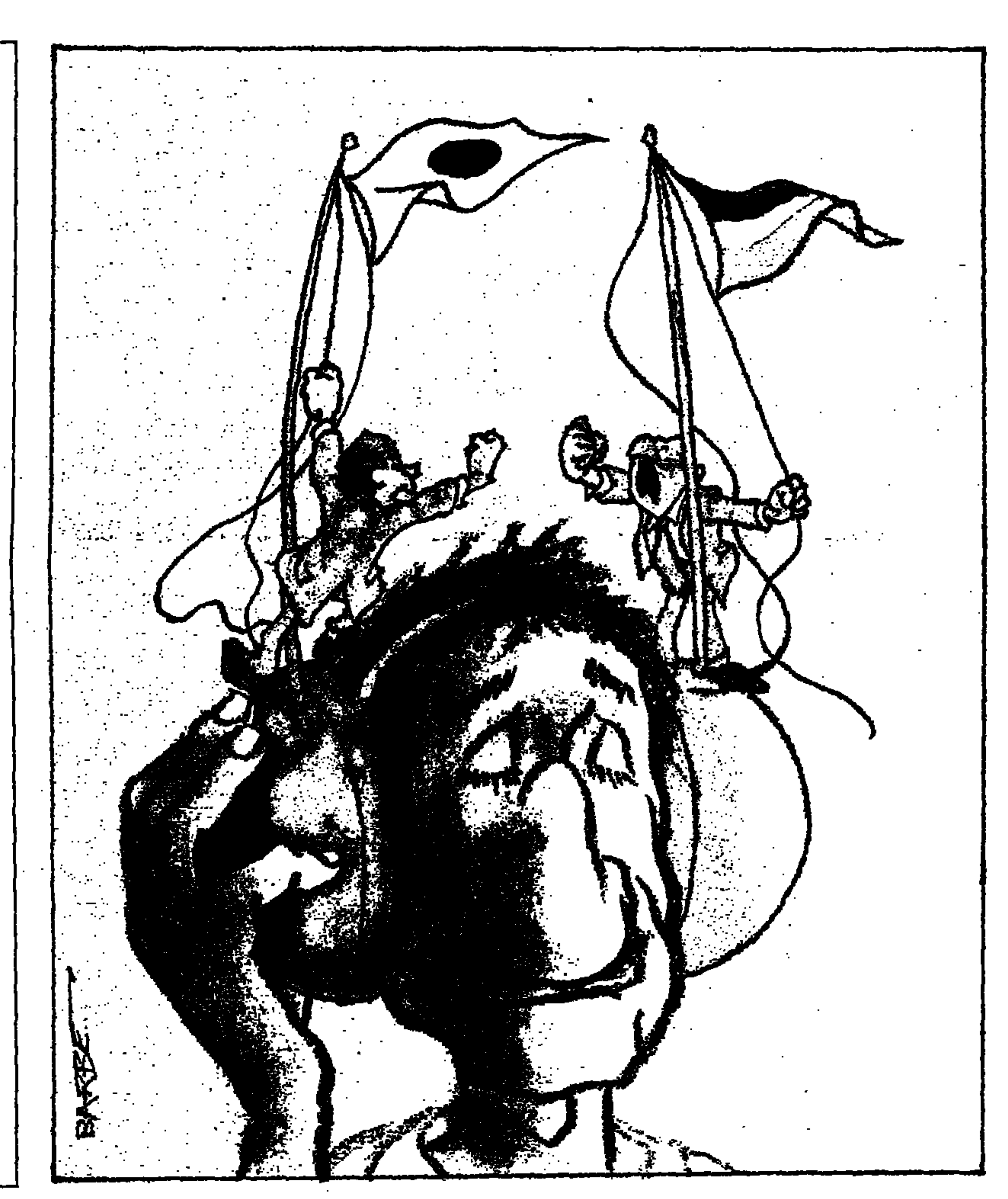
SANTIAGO DU CHILI
correspondance

LE contraste est saisissant entre ces deux petites arrière-cours séparées par un grillage dans le misérable bidonville chilien de La Pintana. La première présente le trop habituel spectacle d'une parcelle boueuse jonchée de détritus. La seconde est toute différente : des cageots, des pneus coupés en leur moitié, couvrent le sol. De longs tubes en plastique de sacs poubelles sont suspendus aux murs de tôle et de planches. De ces étranges récipients émergent de splendides salades, des brocolis, des radis, des choux-fleurs et toute une variété d'autres légumes. Leurs racines, entourées de petites éponges, baignent dans une eau additionnée d'une solution chimique, sous une feuille de polyester.

Si Isabel et Manuel, les habitants de ce baraquement, sont les artisans de ce potager miraculeux, l'inspirateur en est un ingénieur agronome colombien, Cesar Marulenda. Il n'en est pas à son coup d'essai : il a lancé la culture hydroponique (hors sol, dans des solutions nutritives) dans son pays, en 1985, avant de l'exporter au Venezuela, au Salvador, en République dominicaine, au Panama et au Costa-Rica. Chaque fois dans le cadre de projets soutenus par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Encouragée par le succès des expériences précédentes, l'organisation internationale l'a fait venir au Chili.

Bruno Adrian

Lire la suite page 33



Le duel Sony-Philips

En lançant ensemble, il y a déjà dix ans, le disque compact, le japonais Sony et le néerlandais Philips avaient donné à l'électronique grand public une « locomotive » qui a tiré le marché pendant les années 80. Mais depuis, aucune autre nouveauté n'a vraiment pris le relais, et les fabricants subissent de plein fouet la récession mondiale. Chute des ventes et des bénéfices, suppressions d'emplois, tous sont touchés, y compris les géants asiatiques. Aujourd'hui, les deux anciens alliés contre-attaquent mais en ordre dispersé. Objectif : remplacer la traditionnelle et vieillissante cassette audio par des produits neufs dotés du son numérique. Le minidisc de Sony affrontera dès l'an prochain la cassette compacte numérique (DCC) de Philips, lequel tente en outre d'imposer seul sur le marché vidéo le disque compact interactif (CDI).

Lire page 28 l'article de Pierre-Angel Gay

Le réveil du Vietnam

Sans attendre la levée de l'embargo américain, ce pays si pauvre s'est remis au travail, aidé par les retrouvailles des Chinois d'outre-mer. Peut-il devenir dans dix ans un nouveau tigre asiatique ?

HO-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

AN-DONG, le nouveau supermarché de Cholon, a ouvert ses portes sans attendre que les travaux du deuxième étage soient terminés. Il a fallu mettre des gardes au premier escalier roulant du Vietnam, qui conduit au rayon de l'habillement, pour empêcher les enfants de passer leur temps à monter et descendre. Le sous-sol est un royaume de la « bouffe » asiatique, avec ses soupes, ses sucreries et ses viandes laquées. A quelques centaines de mètres de là, on construit un vaste ensemble, Khu Nhà O Binh Tây, qui comprendra des restaurants, des magasins et un hôtel.

A deux pas, la rue Nguyen-Tri-Phuong est bordée de petits immeubles contigus de quatre étages, flambant neufs, réservés à des appartements. Le vieux marché de ce quartier chinois de Ho-Chi-Minh-Ville, le Kim Biên, est en voie de restauration et ses pensionnaires se sont provisoirement dispersés dans les rues avoisinantes où leurs échoppes s'entassent dans un dédale de passages étroits et grouillants de monde.

A Cholon vivent, selon les statistiques, un demi-million de Chinois, qui ont retrouvé des ailes ces derniers mois. Sur les grandes avenues, les produits de l'électronique la plus moderne débordent sur les trottoirs. Les restaurants A-Dong et Arc-En-Ciel, fameux autrefois, ont fait peau neuve et offrent de nouveau des centaines de couverts. Dans le quartier et sur le long boulevard Trân-Hung-Dao, qui le relie au centre de Ho-Chi-Minh-Ville, les hôtels se multiplient. On remet même en état de vastes bâtiments, naguère utilisés par les Américains, pour accueillir les légions d'hommes d'affaires qui débarquent, désormais, des avions de Cathay Pacific ou de Singapore Airlines. Hongkong, Singapour et Taïpeh, les métropoles chinoises de la région, ont retissé leurs liens avec une communauté chinoise du Vietnam beaucoup plus à l'aise depuis qu'elle ne se retrouve plus dans l'étau de querelles entre Pékin et Hanoï.

QUARANTAINE TERMINÉE • Ainsi, les retrouvailles entre Chinois d'outre-mer, qui comptent parmi les principaux acteurs du développement économique en Asie du Sud-Est, se sont faites même au Vietnam : cet oublié du développement est sorti enfin d'une quarantaine où seuls les Américains, mais peut-être avec moins d'entrain que par le passé, entendent le maintenir.

L'ensemble Saïgon-Cholon, une métropole de cinq millions d'habitants rebaptisée Ho-Chi-Minh-Ville en 1975, avec ses nouveaux magasins, hôtels, restaurants, cafés, en constitue la meilleure illustration. Il y en a pour tous les goûts, chinois, japonais, coréens, occidentaux.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 32

FINANCE

La Bourse à qui perd gagne

Depuis juin, la Bourse de Paris perd du terrain, en dépit d'un récent sursaut. Mais cela n'empêche pas certaines actions de tirer leur épingle du jeu. Palmarès des gains et des pertes

AUX premiers jours de janvier, le marché boursier, stimulé depuis le mois de décembre par le dynamisme de Wall Street paraissait prometteur. Les analystes les plus pondérés tablaient sur une hausse annuelle oscillant entre 12 % et 15 % avec une pointe à 20 % au cours du premier semestre. Mais l'euphorie a fait long feu. Après quelques mois de hausse – l'indice CAC 40, progressant de 15 %, culminait le 11 mai à 2 077,49 points et s'approchait de son record historique, – le doute commençait à s'insinuer dans les esprits des professionnels de la finance. L'atonie de l'économie mondiale, la hausse des taux d'intérêt allemands, les incertitudes sur Maastricht (*le Monde* du 1er septembre) et la chute du dollar en août sapaient le moral des investisseurs.

Tant et si bien que, de positive jusqu'à la mi-juillet, l'évolution du CAC 40 devint négative ensuite. En l'espace de trois mois (juin, juillet, août), l'indicateur de la place française s'est ainsi déprécié de 17 % pour tomber mardi 25 août à son plus bas niveau de l'année (1 667,72 points). Il se reprenait la semaine dernière pour retrouver ses niveaux du début de l'année.

Cette performance recouvre cependant des évolutions très différentes selon les valeurs et même leur type d'activité. Sur la quinzaine de secteurs recensés, cinq d'entre eux font mieux que la moyenne et enregistrent des performances positives. Il s'agit des branches métallurgie-mécanique, électricité-électronique, industrie de consommation non alimentaire, distribution et chimie, cette dernière progressant même de 15 %.

LANTERNES ROUGES • En revanche, du côté des lanternes rouges figurent, avec des baisses allant jusqu'à 20 %, les SICOMI, l'immobilier, le foncier et, dans une moindre mesure, les valeurs pétrolières. L'événement marquant de la fin du premier semestre a été la diffusion de la crise immobilière vers les valeurs du secteur cotées en Bourse. L'importance des provisions prises par les établissements financiers pour faire face aux risques liés à l'immobilier et le niveau particulièrement élevé des taux d'intérêt ont ouvert les yeux des gérants.

La réaction a été immédiate et des groupes disposant d'un patrimoine conséquent ont vu leur cours fortement baisser. C'est notamment le cas d'Olipar, le holding de M. Christian Pellerin, qui a cédé 42 % depuis le début de l'année. Unibail, Immobilière Phénix et UIC perdent sur la même période plus de 30 %. En tout, parmi les quinze valeurs les plus dépréciées du marché à règlement mensuel, six sont liées de près ou de loin à l'immobilier.

LES GAGNANTS		LES PERDANTS	
CSEE	+ 71,8 %	Centrest	– 63,5 %
Mérieux	+ 68,9 %	Dynaction	– 50,8 %
Michelin	+ 51,6 %	Euro Disney	– 50,3 %
Plastic Omnium	+ 50,5 %	Dev. rég. Sud-Est	– 47,5 %
Bafip	+ 42,6 %	Majorette	– 44 %
Géophysique	+ 42,5 %	Vallourec	– 42,5 %
Primagaz	+ 42,2 %	Olipar	– 42 %
MMB	+ 38,7 %	Compagnie Bancaire	– 41,5 %
Nord-Est	+ 38,6 %	Via Banque	– 40,5 %
Galeries Lafayette	+ 37,1 %	UGC	– 40,4 %

Les dix plus fortes hausses et les dix plus fortes baisses des actions françaises du marché à règlement mensuel depuis le 31-12-91 (au 2-9-92).

Compte tenu également de leurs engagements immobiliers et du niveau des taux, les activités de crédit n'ont pas non plus été à la fête. Ainsi, la Compagnie bancaire, Via Banque, le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit foncier de France, Suez et Paribas abandonnent entre 10 % et 40 %. Les assureurs n'échappent pas à cette défiance envers la pierre et des compagnies comme UAP, AGF et le GAN perdent entre 20 % et 30 %. De l'avis général des analystes, ces secteurs ont peu d'espoir de se redresser avant la fin de la crise de l'immobilier.

Réputé comme étant insensible à la conjoncture, utilisé comme secteur refuge, le luxe n'échappe pas à la tendance générale et aux conséquences de la chute du dollar et de la faiblesse de la consommation aux Etats-Unis et au Japon. Des valeurs comme LVMH, Christian Dior et Clarins sont en baisse de 10 % à 20 %. Mais elles sont devenues en quelque sorte «cycliques», c'est-à-dire sensibles à toute reprise de l'activité.

Victimes également de la langueur de l'économie mondiale et du tassement du prix du pétrole, les pétrolières sont en net recul. Celui-ci s'est amplifié avec l'annonce d'une forte baisse des résultats semestriels. Total et Elf-Aquitaine, les deux valeurs phares du secteur en France, ont perdu respectivement 14 % et 17 %.

Mais dans une Bourse dont les performances sont globalement médiocres, de nombreuses valeurs ont su tirer leur épingle du jeu. Le conseil donné aux investisseurs par les gestionnaires britanniques de préférer une stratégie dite de «stock picking», de sélection des valeurs, plutôt que de jouer le marché dans son ensemble semble cette fois-ci judicieux. Les titres solides, dits de «fond de portefeuille», affichent des progressions appréciables. C'est le cas de L'Air liquide, qui gagne 11 %, Saint-Gobain, en hausse de 10 %, et Alcatel-Alsthom, en progression de 7 %. Le certificat d'investissement Rhône-Poulenc peut être placé dans cette catégorie et a gagné, lui, plus de 20 %. Sans oublier bien sûr le titre Michelin (+ 56,7 %), qui, après une descente aux enfers l'an dernier, regagne le terrain perdu, tout comme Essilor, qui progresse de 34 %.

Prolixes au début de l'année dans leurs prévisions, les analystes sont devenus, durant l'été, complètement muets. Les rares gestionnaires présents se refusent à envisager le pire. Ils estiment que le marché est tombé à ses plus bas niveaux, avec un PER *(Price earning ratio)*, rapport du cours sur les bénéfices, revenu autour de 12. Une prudence qui s'explique notamment par la succession d'échéances politiques, du référendum sur Maastricht à l'élection présidentielle américaine en novembre. Ce qui promet une fin d'année avec de nombreux soubresauts. Mais cinq ans après le krach d'octobre 1987, personne n'envisage pour l'heure un séisme d'une telle ampleur. Certains optimistes invétérés évoquent même à nouveau la reprise... mais pour 1993.

Dominique Gallois et Eric Leser

HUMEUR • Par Josée Doyère

Les angoissés des sondages

VOUS n'en avez pas par-dessus les oreilles des sondages *sur Maastricht? Moi, si.* J'en ai plus qu'assez de ces pourcentages autour de 50/50 pour un «oui» ou pour un «non». Ils se multiplient tellement qu'on en aura bientôt trois par jour, complètement contradictoires. C'est logique, d'ailleurs, qu'ils soient contradictoires : chacun sait que la marge d'erreur avoisine 2 %, ce qui rend complètement «non significatifs» – comme disent les statisticiens – de tels résultats.

De plus, ces 52/48, 49/51 semblent complètement gommer l'existence de 40 % d'indécis, qui n'ont pas encore décidé de leur vote, faute d'être convaincus. Si on en tient compte, 52 % de «oui» (ou de «non»), cela ne fait jamais que 31,2 % des Français qui ont déjà une idée de ce qu'ils feront le 20 septembre... Moins d'un sur trois, il n'y a pas de quoi en faire un plat.

Et puis tous ces gens, apparemment décidés, rien ne les empêchera de changer d'avis en presque quinze jours. Et même la veille du scrutin. On sait bien que les seuls sondages vraiment fiables (à condition que le résultat ne soit pas tangent, comme indiqué plus haut) portent sur des faits et non sur des intentions ! Et les abstentionnistes, alors, ceux qui décideront d'«aller à la pêche», que feront-ils ? Il me semble avoir entendu sur une radio qu'une de leurs associations les appelait à voter, mais je ne me souviens plus si c'est pour ou contre le fameux traité. Où allons-nous, en France, si les pêcheurs à la ligne renoncent à surveiller le bouchon pour se précipiter aux urnes ?

Tout cela devient dérisoire. Les sondages multiples donnent aux formations politiques l'occasion de manipuler l'opinion publique, sous couvert de la défendre, en faisant flèche de tout bois. On occulte ainsi un vrai débat politique, qui est de savoir si les Français veulent d'une Europe puissante, structurée, face aux géants que sont les Etats-Unis et le Japon – et peut-être demain la Chine – ou bien s'ils sont prêts à se contenter d'une zone de libre échange, où seul régnera le marché. Le contenu du traité, les arguments en sa faveur ou en sa défaveur devraient seuls occuper les esprits à la veille d'une décision grave.

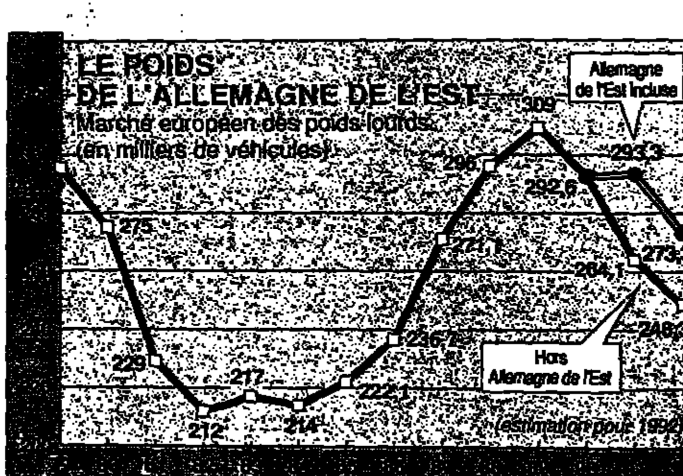
Au lieu de cela, on interroge les sondages, heure après heure, comme les angoissés qui consultent une voyante tous les deux jours pour savoir ce qui va leur arriver... ■

Rectificatif

Les lecteurs méritants auront remarqué que plusieurs erreurs rendaient difficilement compréhensible la page «Conjoncture» de notre numéro du 1er septembre. Il ne s'agissait pas, hélas, du dernier jeu de l'été ! A la rubrique «Indicateurs», les six graphiques de la production industrielle, dépourvus de titres, devaient être lus dans le même ordre que d'habitude, c'est-à-dire de gauche à droite : Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Etats-Unis et Japon. A la rubrique «Secteur», les deux courbes du graphique sur le marché européen du poids lourd avaient été inversées. On trouvera ci-dessous le graphique corrigé.

D'autre part, l'article de François Rachline publié dans la rubrique «Opinions» sous le titre «Misère de la prévision» a été malencontreusement amputé de sa conclusion.

L'auteur y développait l'idée que la prévision ne peut plus être l'anticipation d'une situation qui arrivera, mais d'une situation dont les acteurs pensent qu'elle arrivera : *«Dans un monde complexe comme le nôtre, anticiper ne consiste donc plus seulement à établir des prévisions ou à forger des scénarios, mais à recenser les informations qui permettront de porter un jugement, le plus sûr possible, sur tous les autres jugements.»*



LA COTE DES MOTS

Tour de table

Le roi Arthur, quand il consultait chacun de ses preux chevaliers, faisait *un tour de table*. C'était d'autant plus en situation que la table était ronde, d'où le nom par lequel on désigne Lancelot du Lac, Gauvain, Keu le sénéchal et leurs égaux. Mais notre monarque légendaire ne connaissait sûrement pas l'expression *«tour de table»*.

Dans le langage moderne de la finance et de la Bourse, celle-ci a été reprise comme substitut à l'anglais *pool*, pour désigner la réunion tenue par différentes personnes qui apportent des capitaux, puis l'ensemble même de ces personnes réunies pour mener à bien une opération financière, un investissement, un montage financier. L'extension linguistique réalisée ici est quelque peu étonnante et l'on peut montrer une certaine réserve devant des formules du type : *«Le tour de table a décidé d'augmenter de 30 % son investissement dans...»*

Pourtant, cette acception a été ratifiée très officiellement en 1987, assortie d'une note double : *«Réunion de différents apporteurs de capitaux, sans appel public à l'épargne, ayant pour objet la répartition des capitaux apportés.*

» Note : 1. En matière de crédit (en monnaie nationale ou en devises), le tour de table est constitué exclusivement par des banques et/ou des sociétés financières.

» 2. Pour le capital social (constitution, augmentation) d'un organisme, quel qu'il soit, le tour de table peut comprendre des personnes physiques et morales. Lorsque le capital social d'un organisme est détenu intégralement par le même actionnaire, il n'y a pas lieu d'employer l'expression tour de table. » (Cela va de soi, mais autant le dire !)

Ce *tour* n'en reste pas moins critiquable à nos yeux, d'autant que les équivalents licites ne manquent pas : *les associés, les co-investisseurs, les partenaires financiers, les cofinanciers*, etc., dès lors que ces termes généralistes sont explicités en un *tour de main* par le contexte.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

FAIBLE HAUSSE DES PRIX EN ITALIE. La hausse des prix en août dans la péninsule, annoncée le 1er septembre n'a été que de 0,1 % (*le Monde* du 3 septembre).

LE DOLLAR EN BAISSE. Le billet vert a atteint, le 1er septembre, face au deutschemark, son plus bas historique de l'après-guerre sur l'ensemble des places européennes (*le Monde* du 3 septembre).

AUSTÉRITÉ CHEZ LUFTHANSA. La compagnie aérienne a présenté, le 1er septembre, un plan de restructuration comportant un blocage des salaires pendant un an et 8000 suppressions d'emplois en trois ans (*le Monde* du 2 septembre).

BAISSE DES BÉNÉFICES DE TOTAL. La baisse de 47 % des bénéfices au premier semestre annoncée, le 1er septembre, par la compagnie pétrolière provoque le 2 septembre une baisse de 5,9 % de la valeur de l'action (*le Monde* des 3 et 4 septembre).

HAUSSE DU CHÔMAGE EN SUÈDE EN AOÛT. La progression de 2,6 % du nombre de demandeurs d'emploi en un mois, annoncée le 2 septembre, porte le taux de chômage à 7 % de la population active : un record pour ce pays (*le Monde* du 4 septembre).

CONFLIT CHEZ GENERAL MOTORS. Le 2 septembre, une septième usine a été arrêtée par suite de la grève qui a commencé le 27 août, entraînant la mise au chômage technique de 32 600 personnes (*le Monde* des 1er et 4 septembre).

ADOPTION DU BUDGET CALIFORNIEN de 57,6 milliards de dollars pour 1992-1993, le 2 septembre, par le Parlement de cet Etat de l'Ouest qui l'avait bloqué jusque là (*le Monde* des 1er et 4 septembre).

LE BLÉ AMÉRICAIN SUBVENTIONNÉ. Le président américain George Bush annonce, le 2 septembre, le déblocage de 1,1 milliard de dollars pour subventionner l'exportation de 30 millions de tonnes de blé américain et autorise d'autre part la vente d'avions militaires à Taïwan (*le Monde* des 4 et 5 septembre).

EMPRUNT BRITANNIQUE. Le gouvernement britannique annonce, le 3 septembre, son intention d'emprunter 7,3 milliards de livres (73 milliards de francs environ) en devises, pour soutenir la livre sterling (*le Monde* du 5 septembre).

MARDI 8 SEPTEMBRE. France : grève et journée d'action nationale des personnels civils de la défense, à l'appel de la CFDT et de la CGT, contre le plan de restructuration du ministre Pierre Joxe.
Europe : début de la visite du premier ministre chinois Li Peng en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE. Paris : université d'été des petites et moyennes entreprises (jusqu'au 16 septembre).
Conseil des ministres : examen du projet de loi Sapin sur *«la prévention de la corruption et la moralisation de la vie économique et financière»*.

JEUDI 10 SEPTEMBRE. Canada : reprise des négociations franco-canadiennes sur la pêche.
Morbihan (île de Berder) : 3e université d'été européenne de l'environnement, en présence du ministre Ségolène Royal (jusqu'au 12 septembre).
France : dernier délai pour s'inscrire sur les listes électorales en vue du référendum sur le traité de Maastricht pour les jeunes ayant eu dix-huit ans entre le 1er janvier et le 19 septembre 1992.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE. La Courneuve : Fête de *l'Humanité* (jusqu'au 13 septembre).
Istanbul : conseil des ministres du Conseil de l'Europe (jusqu'au 12 septembre).

SAMEDI 12 SEPTEMBRE. Grande-Bretagne : réunion des ministres des affaires étrangères des Douze sur les relations CEE-Turquie.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE. Tokyo : visite officielle du président russe Boris Eltsine (jusqu'au 16 septembre).
Thaïlande : élections législatives.

LUNDI 14 SEPTEMBRE. France : lancement officiel du PEA (Plan d'épargne en actions).
Paris : réunion du Club de Paris qui regroupe les créanciers publics pour examiner le rééchelonnement de la dette de l'ex-URSS.
Bruxelles : nouvelle séance de négociations entre la CEE et la Roumanie en vue de conclure un accord d'association (jusqu'au 15 septembre).
Washington : reprise des négociations israélo-arabes (jusqu'au 24 septembre).

L'impossible pari de Pierre Bérégovoy

Malgré les efforts du gouvernement, la bataille engagée contre le chômage de longue durée, qui touche plus de 900 000 personnes, semble perdue d'avance : depuis la mi-1991, le nombre de nouveaux arrivants n'a cessé d'augmenter

En promettant que, d'ici au 1er novembre, il aurait réglé le dossier des 900 000 chômeurs de plus d'un an, Pierre Bérégovoy a sans doute sous-estimé les *difficultés*. Malgré les 10 milliards de francs de crédits supplémentaires annoncés (*le Monde* daté 6-7 septembre), les premiers résultats semblent bien insuffisants *pour contrer les effets* d'une conjoncture maussade et l'enchaînement mécanique du chômage.

PLUS *encore que* la perspective des trois millions de chômeurs, celle du million de chômeurs de longue durée fait craindre le pire sur le plan social. Lorsque, dans son discours d'investiture du 8 avril, Pierre Bérégovoy affirmait *qu'une solution* « individuelle » serait trouvée d'ici au 1er novembre pour chacun des chômeurs de longue durée, la France comptait alors officiellement 917 637 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an (1). *Parce qu'elle avait* également pris conscience du risque, Edith Cresson avait déjà annoncé, en décembre 1991, un programme de même nature, avec la même échéance mais un objectif plus modeste : 500 000 *personnes à qui il serait proposé soit* un emploi, soit une activité d'intérêt général, soit une formation.

Pratiquement, rien n'a changé depuis avril. Il y avait encore 910 897 chômeurs de longue *durée à l'ANPE, en données* brutes (et 934 600, en données corrigées) en juin, date du dernier bilan connu de l'opération. La durée moyenne de présence sur les listes de tous les chômeurs atteignait toujours 389 jours, soit seulement un jour de moins que le mois précédent (390), et cinq jours de plus qu'un an auparavant !

> **En juin, la durée de présence moyenne sur les listes de l'ANPE de tous les chômeurs atteignait 389 jours.**

Pis encore : on estimait, toujours en juin dernier, qu'à peine plus d'un tiers des chômeurs de longue durée, soit 362 000 personnes, avaient bénéficié de la première étape de l'action engagée à la demande des deux premiers ministres, à savoir l'entretien « individuel » avec les services spécialisés de l'ANPE. Ce qui était peu à quatre mois de l'échéance fixée, sachant que la procédure avait été engagée par Edith Cresson sept mois auparavant. A ce rythme on peut tout juste espérer que la *phase préliminaire* du « bilan personnalisé » pourra être achevée dans les temps.

CONSULTATION • Mais le pari de Pierre Bérégovoy, comme celui d'Edith Cresson avant lui, va plus loin que l'*obligation, somme toute* ordinaire pour un service public de l'emploi, d'avoir à régulièrement s'assurer de la situation de ses ouailles. Dès lors qu'il s'agit bien de trouver une « solution individuelle » pour chacun, on est en droit de se demander ce qu'il advient à l'issue de cette consultation. Las, de ce point de vue aussi, les résultats ne sont pas probants, tant s'en faut.

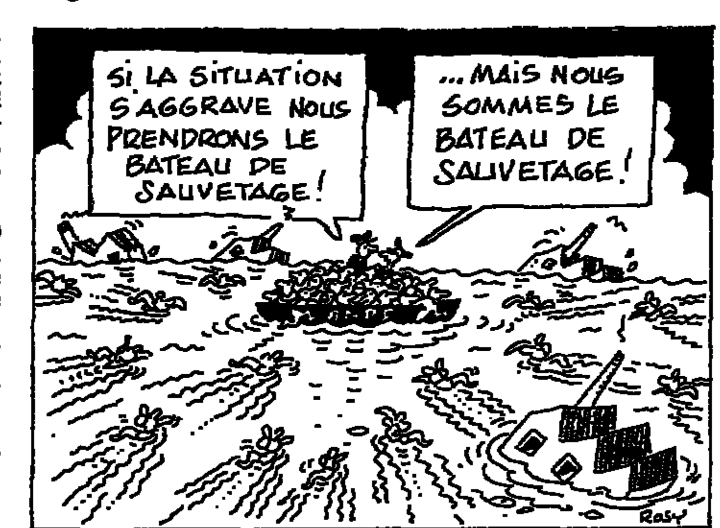
Au total, on assure qu'un tiers, pas plus, des 362 000 chômeurs soumis au contrôle ont eu une proposition d'emploi. Ce qui ne veut pas dire – et on ne le *sait pas – qu'ils ont accepté le* poste, ni même qu'ils correspondaient au profil demandé... Moins nombreux encore (à peine un sur dix) sont ceux qui ont été orientés vers une formation, et une proportion équivalente se sont vu offrir une remise à niveau par l'Agence, leurs capacités à occuper un travail ayant été jugées insuffisantes.

Pour les autres, soit plus de la moitié du total, le constat est encore plus tristement éloquent. Deux chômeurs de longue durée *sur dix devaient faire l'objet d'un* nouvel entretien, « approfondi » cette fois ; 4 %, environ, devaient être orientés vers d'autres organismes, dont celui de la médecine du travail. Pour le dernier quart, enfin, l'ANPE admettait ne pas *être en mesure de faire une pro*position immédiate, soit en raison de leurs aptitudes, soit parce qu'aucune offre correspondante n'existe pour eux sur le marché du travail...

A ce compte-là, et avec les *mêmes critères de traitement, il y* a donc peu de chances pour que la promesse de Pierre Bérégovoy se réalise. Mathématiquement, rien ne permet en effet d'en finir à la date dite avec le chômage de longue durée, à moins, mais ce ne *serait qu'une conséquence trou*blante, que n'augmentent les radiations sur les listes de chômeurs... De fait, celles-ci auront été très nombreuses au cours du mois de juillet 1992 : 10 000 pour un niveau annuel habituel de l'ordre de *40 000*. Mais les syndicats de l'ANPE, si prompts à dénoncer les « tripatouillages » des chiffres du chômage, sont sur ce point très vigilants. Et, tout en demeurant extrêmement critiques à l'égard des méthodes choisies par le premier ministre, ils n'ont pas encore prononcé ce qui ressemblerait fort à un anathème.

NOTE INTERNE • De toute manière, la bataille engagée semble perdue, pour des raisons de fond, dont certaines sont résumées par une note interne à l'ANPE, établie à la moitié de l'année. Il en ressort notamment que le premier ministre aurait à tort confondu le stock et les flux. *Les 900 000 chômeurs de longue* durée de novembre 1992 ne seront fort heureusement pas tous les mêmes que ceux d'avril 1991 (certains se sont reclassés entretemps), mais l'effectif est augmenté ou renouvelé de tous ceux qui, mois après mois, le deviennent.

Or, comme dans un tonneau des Danaïdes, il apparaît que, depuis le début de l'année, 70 000 à 80 000 personnes basculent tous les mois dans le chômage de longue durée, en *dépassant les 365* jours d'inscription à l'ANPE. Malheureusement pour le gouvernement, un apport aussi important, à ce niveau, n'a pas été constaté depuis 1986 ou 1987, lorsque restaient inscrits à l'ANPE les laissés-*pour-compte des grandes restruc*turations de la moitié des années 80, la sidérurgie et la construction navale entre autres.



Cette fois, le gonflement du chômage de longue durée est mécaniquement dû, pour une *large part, à l'accélération* des licenciements intervenue à la fin de 1990 et au cours de l'année 1991. L'an dernier, les entrées au chômage ont atteint près de 4,2 millions, en progression de 5,2 % par rapport à l'année précédente, et *elles paraissent* s'être maintenues à ce rythme en 1992.

Parallèlement, le marché du travail et la situation générale de l'économie ont fait subir leur influence, qu'on sait néfaste. Au cours de l'année 1991, le nombre de sorties de l'ANPE, pour les chômeurs de moins d'un an, a baissé de 2 %, par rapport à 1990. Ce qui a représenté un déficit de 63 000 placements. Logiquement, les chômeurs de longue durée ont davantage pâti de cette mauvaise conjoncture puisque, au lieu des 735 000 qui avaient retrouvé un emploi en 1990, on n'en comptait plus que 684 000 en 1991, en diminution de 7 %.

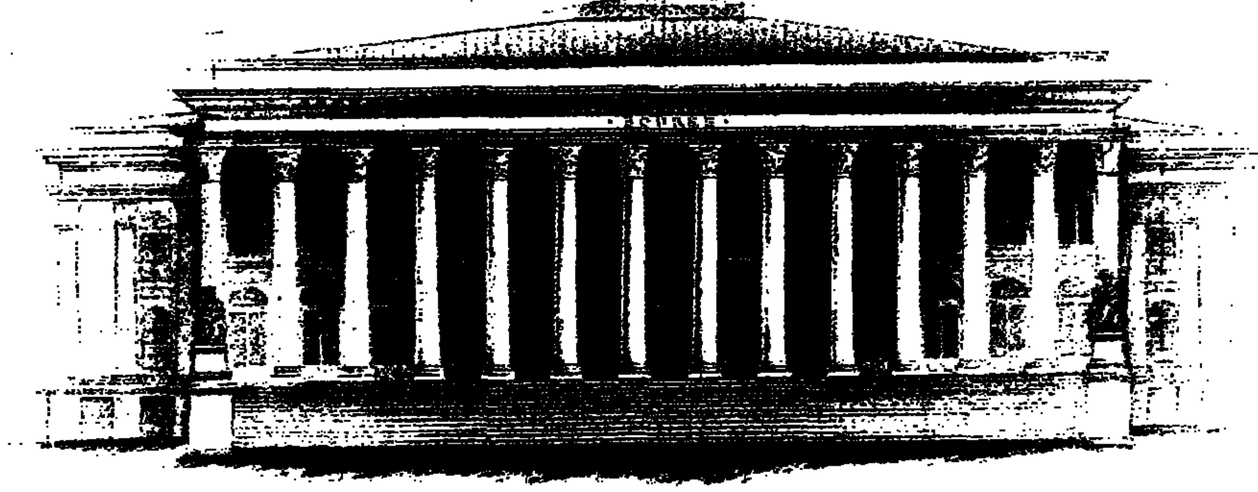
MATHÉMATIQUE • Résultat mathématique : le nombre d'entrants en chômage de longue durée, selon une probabilité évidente, a crû régulièrement, chaque trimestre depuis la mi-1991, de, respectivement, 10,3 %, 18,2 % et 21,2 %.

Ces trois phénomènes – recrudescence des inscriptions, faiblesse des sorties du chômage *en général* et du *chômage longue* durée en particulier – ont continué pendant les premiers mois de 1992. Et rien ne permet de penser qu'ils ne poursuivront pas leurs effets jusqu'à la fin de l'année ou, *a fortiori*, jusqu'en novembre. Cela revient à dire que l'engagement de Pierre Bérégovoy, sur un dossier aussi essentiel, était tout sauf raisonnable.

Quand le chômage de longue durée atteint des crêtes quasiment inconnues, pour des raisons qui tiennent sans doute au mode de fonctionnement des entreprises elles-mêmes, il était illusoire de croire régler le problème en quelques mois. Mais, surtout, quand l'économie ne crée pas d'emplois ou pis, comme depuis deux trimestres, elle en détruit, la tâche devenait insurmontable. Fin novembre, c'est sûr, les critiques *pleuvront* pour condamner celui qui aura pris trop de risques. Les effets d'annonce peuvent aussi se retourner contre leurs auteurs présomptueux.

Alain Lebaube

(1) En données brutes, dont 161 000 depuis deux à trois ans, et 196 000 depuis plus de trois ans.







Le duel Sony-Philips

Magnétoscopes et chaînes hi-fi ne font plus recette. Le marasme n'épargne personne, pas même les géants asiatiques. Philips et Sony partent à la reconquête du public avec des produits baptisés DCC, CDI et minidisc

RÉTROGRADÉ. Qui aurait *imaginé que Matsushita*, troisième conglomérat nippon et treizième entreprise mondiale, à qui tout semblait réussir, serait un jour «déclassé» par Standard and Poor's, *l'une de ces* agences de notation financière spécialisées dans l'évaluation de la *qualité des dettes des entreprises?* Au premier rang des motifs mis en avant par l'agence figure, certes, l'un de ces incroyables scandales dont le Japon a le secret. Matsu*shita aurait prêté 20 milliards de* yens (750 millions de francs) à une mystérieuse femme de soixante et un ans, Nui Onoue, propriétaire d'un restaurant d'Osaka accusée *d'avoir emprunté frauduleusement* 270 milliards de yens. Près de 10 milliards de francs!

La seconde raison invoquée par Standard and Poor's n'a, elle, rien d'anecdotique : ce sont les déboires du département électronique grand public du groupe, leader mondial du magnétoscope avec ses marques Technics, Panasonic, National et sa filiale à 52 % JVC. *Déboires dus pour une large part* au recul de ses produits. D'une année sur l'autre, les ventes de matériel vidéo ont baissé de 11 %, celles d'équipement audio de 5 %.

RETRAIT DE TOSHIBA • Les difficultés de l'empire Matsushita *n'ont rien d'isolé. Tous ses concur*rents sont affectés. De Pioneer, l'un des premiers fabricants japonais de platines laser, qui a clos son dernier exercice avec un bénéfice avant impôts en baisse de 18,5 %, à Akaï qui a vu, sur six mois, ses ventes de produits vidéo *chuter de 19,9 % et celles d'équipe*ments audio s'effondrer de... 47,3 %.

Toshiba, lui, a préféré jeter partiellement l'éponge en renonçant à produire radiocassettes, lecteurs de disques compacts, enceintes acoustiques et autres produits «son». Pas d'effet d'annonce, pas de fermeture d'usine, pas de suppressions d'emplois... le *retrait du géant nippon* s'est fait sur la pointe des pieds, mais c'est quand même un grand nom de l'industrie nippone qui a disparu des rayons «hi-fi».

L'Europe n'est pas mieux lotie. Le déficit de Grundig hypothèque un avenir préparé, pour l'heure, par la fermeture d'une usine de téléviseurs à Barcelone, le désengagement partiel de la vidéo et la suppression de 3 000 emplois. La société allemande BASF Magnetics, filiale du groupe chimique allemand spécialisée dans la fabrication de bandes magnétiques, *a achevé quant à elle son dernier* exercice avec 234 millions de deutschemarks de pertes (795 millions de francs) et en prévoit de nouvelles en 1992. C'est dire si elle ne s'attend pas à une reprise.

Enfin, malgré les titres flatteurs dont ils se parent, l'*«inventeur»* Philips et le *«créateur»* Sony affichent leur méforme. La multinationale néerlandaise annonçait le 6 août dernier des résultats semestriels en berne : de – 1 à – 2 % *pour le chiffre d'af*faires, – 63 % pour le bénéfice net, reculs tout entiers dus à son activité électronique grand public. Quant au géant nippon, ses 5 mil*liards de francs de profits* nets annuels masquent, en réalité, une dégradation de son résultat d'exploitation de 44 %. Pour Philips comme pour Sony, l'heure n'est pas à l'optimisme : l'un et l'autre insistent sur la *«frilosité du consommateur»*. Plus qu'un symbole pour deux groupes qui ont révolutionné la technique du «son» avec la mise au point en commun du disque compact.

Faute de reprise, 1992 s'an*nonce aussi noire que* 1991. Une année où, déjà, le marché japonais – saturé – avait décliné de 5 % et où les ventes, en Europe, avaient diminué de 2 % pour les téléviseurs et de 5 % *pour* les *magnétoscopes*, selon l'European Association of Consumer Electronics Manufacturers («le Monde de l'économie» du 10 mars). *«Quant au marché français, il a chuté, tous produits confondus, de 10 %»*, constate Alain Elbaik, directeur du marketing et de la communication de Sony France. La crise est donc profonde. Et durable, sans doute, *malgré* l'ampleur du plan de relance japonais décidé fin août.

Pour la première fois, en effet, l'industrie de l'électronique grand public n'a plus de «locomo*tive». Depuis le lancement*, il y a déjà dix ans, du disque compact, qui entre désormais dans une phase de maturité, elle ne dispose pas de l'une de ces grandes nouveautés dont l'essor tire l'ensemble du secteur. Le DAT (Digital Audio Tape), cette mini-cassette numéri*que* lancée en 1987, n'a pas réussi à s'imposer, et le caméscope ne s'adresse qu'à un public relativement limité. Avec des produits phares déjà anciens, le secteur *subit de plein fouet la récession* mondiale.

Pour ne pas risquer de deve*nir* une banale industrie de renouvellement, l'électronique grand public doit imposer de nouveaux produits de très grande diffusion. Une fois de plus, Philips et Sony *ont choisi de frapper fort et* de remplacer, après un quart de siècle de bons et loyaux services, la cassette audio, dont il se vend encore un milliard d'exemplaires par an (vierges ou préenregistrées). Démodée par le disque compact, elle donnait depuis 1989 des signes *d'essoufflement. Les deux géants* rivaux ne recommenceront pas cette fois l'erreur de timing du dis*que compact, arrivé trop tard sur* le marché, alors que les ventes de 33 tours avait déjà chuté de 40 %. D'Eindhoven à Tokyo, l'analyse est la même. Mais la bataille, programmée pour Noël, se fera en ordre dispersé.

Avec sa nouvelle cassette, la *DCC (Digital Compact Cassette* ou, en français, cassette compacte numérique), Philips privilégie la continuité : même forme, même taille, même vitesse de défilement que son aînée, mais, cette fois, avec un son CD. Moyennant quoi, le mélomane pourra écouter, avec le nouveau lecteur, ses nouvelles et ses anciennes cassettes (*le Monde* du 1er février). *«La compatibilité de nos produits d'aujourd'hui avec ceux d'hier est le seul vrai fil conducteur de la stratégie de Philips»*, souligne avec force François Mauduit, le PDG de Philips Electronique grand public. *Nous n'imaginons pas de nous lancer sur le marché en demandant à nos clients de renoncer à leurs anciennes collections.»* Une stratégie délaissée lors du lancement du disque compact, mais appliquée en télévision haute définition, où la multinationale néerlandaise a fait le choix, avec le *français Thomson*, d'une norme intermédiaire rendant possible un passage en douceur des actuelles normes Pal et Secam vers la future HDMac.

Avec son *minidisc* et l'abandon de la bande magnétique, Sony joue la miniaturisation du disque compact, préenregistré ou enregistrable cette fois, donc la rupture avec la cassette traditionnelle. *«Avec son aspect de disquette informatique ou de jeux vidéo, elle s'adresse aux teen-agers d'aujourd'hui»*, assure la direction marketing de Sony France. DCC? Minidisc? Avec des lecteurs vendus à des prix voisins (de 4 000 à 5 000 francs) et des supports musicaux de qualité numérique, les deux standards seront directement concurrents. Et *chaque groupe* de mettre en avant, les multiples alliances avec les éditeurs de musique qui devraient lui permettre de conquérir les marchés. Sans qu'il soit, aujourd'hui, possible de les départager.

DÉRIVÉ • *Même divergence avec* un troisième produit, le disque compact interactif (CDI), dont Philips se fait le champion. Contrairement aux deux précédents, il *ne remplace rien d'exis*tant. Dérivé du lecteur de disque compact, le CDI ne restitue pas seulement un son numérique, mais aussi des images fixes ou animées sur lesquelles le spectateur peut intervenir. Après dix années de recherche et plus de 2 milliards d'investissements, le géant d'Eindhoven jette tout son poids dans la bataille et force l'allure. Aux Etats-Unis, il choisit de «casser» ses prix de 30 % après y avoir vendu 15 000 appareils en un an. *«Conforme aux prévisions»*, assure-t-on chez Philips, mais sans *doute décevant puisque* Eindhoven a reconnu que les ventes *«progressaient lentement»*. En Europe, il avance la date du lancement. C'est chose faite depuis le printemps en Grande-Bretagne; ce sera *fait en* France en septembre avec un lecteur vendu aux alentours de 5 000 francs.

«Nous faisons la course en tête, se félicite le président de Philips Electronique grand public, pour qui *le CDI est un produit destiné à toutes les familles, un produit devenant d'emblée le meilleur complément de la télévision.»* Pas moins. Une vision que les responsables de Sony estiment en privé totalement erronée. *S'imposer une* compatibilité entre anciens et nouveaux produits, disent-ils, *«condamne à toujours regarder dans son rétroviseur»*.

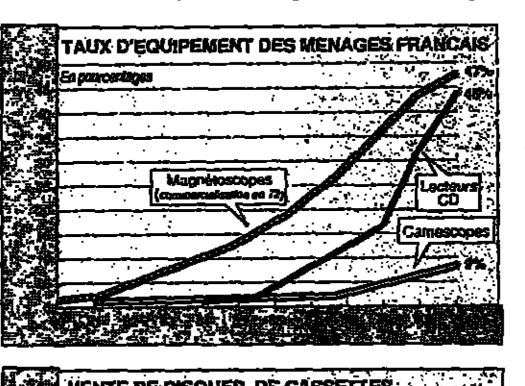
Réponse d'ici trois à... dix ans! *«En gros,* explique un expert, *on considère qu'un nouveau produit se vend en très faible quantité tant qu'il n'a pas atteint un point de taux de pénétration des ménages.»* Autrement dit, tant qu'il n'a pas été acheté par 1 % des foyers. *Un pourcentage* fatidique que le magnétoscope a mis près de dix ans à atteindre et le lecteur de disques compacts, deux ou trois. *«Le vidéodisque laser, par exemple*, poursuit cet expert, *est un produit déjà ancien. Prêt dès le début des années 70, il n'a été commercialisé qu'en 1978. Et ce n'est que cette année, à la troisième tentative, qu'il a atteint ce pourcentage aux Etats-Unis.»* Ce cap franchi, il peut espérer décoller avant de maintenir un rythme de croisière, puis d'entamer un déclin. Un cycle toujours *semblable.*

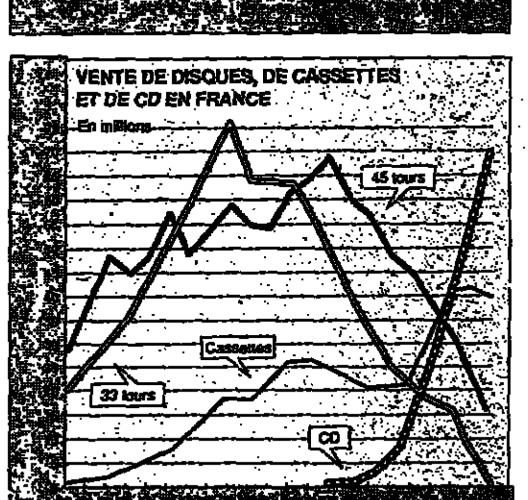
STARTING-BLOCKS • *C'est* bien ce que calculent les groupes concurrents, qui attendent dans les starting-blocks – licences achetées et produits déjà prêts – de savoir dans quel sens le vent va tourner. *«Toute la question est de savoir de quel côté va pencher Matsushita*, remarque un analyste. *Philips n'est rien sur le marché japonais et n'a plus, aujourd'hui, les moyens d'imposer un produit seul.»*

Impossible en tout cas, pour Philips et Sony, de tabler sur les trois lancements programmés dans les mois à venir pour améliorer leurs résultats de fin d'année. Impossible même d'embellir de cette manière les comptes de l'an prochain. Les deux groupes ne peuvent compter que sur leurs propres forces, leurs gammes et leurs économies. On sait le groupe néerlandais engagé dans un impressionnant *plan de restructuration*, baptisé *Centurion*, qui se traduit par 53 000 suppres*sions d'emplois*, qu'il vient de renforcer encore en annonçant de 2 à 3 milliards de francs d'économies supplémentaires (*le Monde* du 5 septembre).

Le formidable pari des géants de l'audio est ailleurs. Prouver que l'adversité n'a pas *entamé leur capacité à défricher* de nouveaux marchés. Prendre de l'avance avant que n'arrivent, *dans quelques années*, ces fameux produits «multimédias», dérivés des micro-ordinateurs, qui les mettront en concurrence avec de nouveaux venus : Apple, Sharp ou encore *IBM*. Rien de moins.

Pierre-Angel Gay





La «famille CD»

Au départ, le disque compact (CD) ne devait avoir qu'un seul usage : le stockage du son *«numérique», c'est-à-dire décomposé en* langage informatique fait de 0 et de 1. La surface d'un CD est en effet composé de «trous» et de «plats» correspondant aux 0 et aux 1. Aujourd'hui, des textes, des images ou des données informatiques peuvent être tous codés sous forme numérique. Le CD a donné naissance à une véritable famille de produits d'électronique grand public. *Parmi les principaux :*

– le CD Rom est un disque compact multimédia destiné aux micro-ordinateurs. Ses capa*cités ont* fait de lui un *moyen de stockage* et de diffusion de banques de données;

– le CDI, également d'application multimédia, se branche directement sur la télévision. Cela lui permet de viser le grand public avec des programmes éducatifs, culturels ou de jeux;

– le CD Photo, que Kodak s'apprête à commercialiser, permet de *visionner sur un télévi*seur ou un micro-ordinateur des photos préalablement reproduites sur un CD.

– le *minidisc* de Sony fait également partie de cette famille. C'est un disque compact classique mais de taille réduite, qui peut dans certaines versions être enregistré, comme les cassettes.

Soupçons à la City

Les prestigieux analystes boursiers de la City sont-ils aussi indépendants qu'on le croyait? Terry Smith, qui révèle dans un livre comment les entreprises cotées maquillent leurs comptes, a été sanctionné par la banque d'affaires qui l'employait. Malaise

LONDRES
correspondance

DANS les banques d'affaires de la City, il y a un mur invisible, communément appelé la «muraille de Chine». D'un côté de cette barrière infran*chissable, se concoctent* les offres publiques d'achat, les luttes par procuration et les coups de la Bourse. C'est le «corporate finance», comme on dit, le département-phare qui alimente les caisses des «merchant banks». De l'autre, s'organisent les émissions et les ventes de titres, la gestion de portefeuille et enfin la «recherche». C'est là que travaillent les fameux analystes, spécialistes d'un domaine industriel particulier et chargés de suivre l'évolution des entreprises de ce secteur. *Leur indépendance* d'esprit passe pour le meilleur garant de l'étanchéité de cette *«muraille»*.

Au même titre que la loi du silence, la séparation géographique et hiérarchique entre les deux sections, ou le système draconien de cartes *aimantées limitant* l'accès à certains bureaux, doivent empêcher l'«insider dealing» (le boursicotage *entre gens qui* savent ce que l'actionnaire ordinaire n'apprendra que plus tard).

En cette fin d'été, les lézardes courent sur ce fameux «mur» : l'affaire Terry Smith, du nom de l'analyste de la célèbre firme de courtage londonienne Union des Banques suisses-Phillips and Drew et auteur du best-seller *Accounting for Growth* (Comptabilité pour la croissance), a fait voler en éclats cette façade légendaire de la City. Dans son livre, l'enfant prodige de l'une des plus prestigieuses firmes *de courtage de la première place* européenne révèle une douzaine de pratiques de maquillage des comptes des sociétés : les provisions constituées en vue d'un rachat qui permettent de déplacer les profits dans le temps, la réalisation d'actifs grâce à la consolidation de filiales, sans parler des postes extraordinaires ou exceptionnels ou des opérations hors-bilan...

FRANC-TIREUR • Ces *manipulations*, parfaitement légales, permettent entre autres à une compagnie de sous-estimer son endettement et de surestimer ses *profits. Les résultats sont ainsi* présentés à l'assemblée générale des actionnaires et à la presse sous un jour meilleur. Le franc-tireur dévoile de surcroît les noms des *principaux fautifs*, et pas n'importe lesquels – Grand Metropolitan, Ladbroke, Trafalgar House, *Lonhro, WH Smith... Apprenant* l'information par un journal du dimanche, Sir Allen Sheppard, président de Grand Met, téléphone à Rudi Mueller, patron d'UBS-Ph. and D., et exige le retrait du livre-brûlot. Bien que le conglomérat de spiritueux ne soit pas un de ses clients, Rudi Mudler demande à son analyste d'en *retarder au moins la publication.* Refus de l'intéressé, qui est suspendu le 14 août. Depuis, tout le monde s'interroge sur le degré d'indépendance des jeunes prodiges de la «recherche». Dans le Londres des années 90, c'est toute une profession-vedette qui est désormais sur la sellette.

Dans la foulée du «Big Bang» – *la déréglementation* – du Stock Exchange en octobre 1986, toutes les firmes les plus sérieuses se sont *mises en quête d'analystes*, autrement dit de spécialistes boursiers, capables de voir au-delà des austères rapports annuels. Leur tâche consiste à recommander aux *investisseurs d'acheter, de vendre* ou de conserver un titre. «Buy», «Sell», «Hold» : ces trois cris de guerre ont un impact immédiat sur le cours d'une valeur. Les *conséquences d'un changement* d'opinion d'un analyste respecté, du moment choisi pour publier son document, peuvent êtres dramatiques pour une entreprise, particulièrement si elle est sur le point de lancer une OPA ou une augmentation de capital. Dès que *faiblissent* les revenus d'un British Aerospace ou d'un ICI, les journaux ou les radios se tournent vers ces oracles, les boursicoteurs cherchent comme recours ces autorités qui ne jargonnent pas. *«Les analystes sont de fantastiques communicateurs. Ils sont en quelque sorte le visage humain de la City»*, explique Michael Hughes, directeur de la banque Barclays de Zoete Wedd.

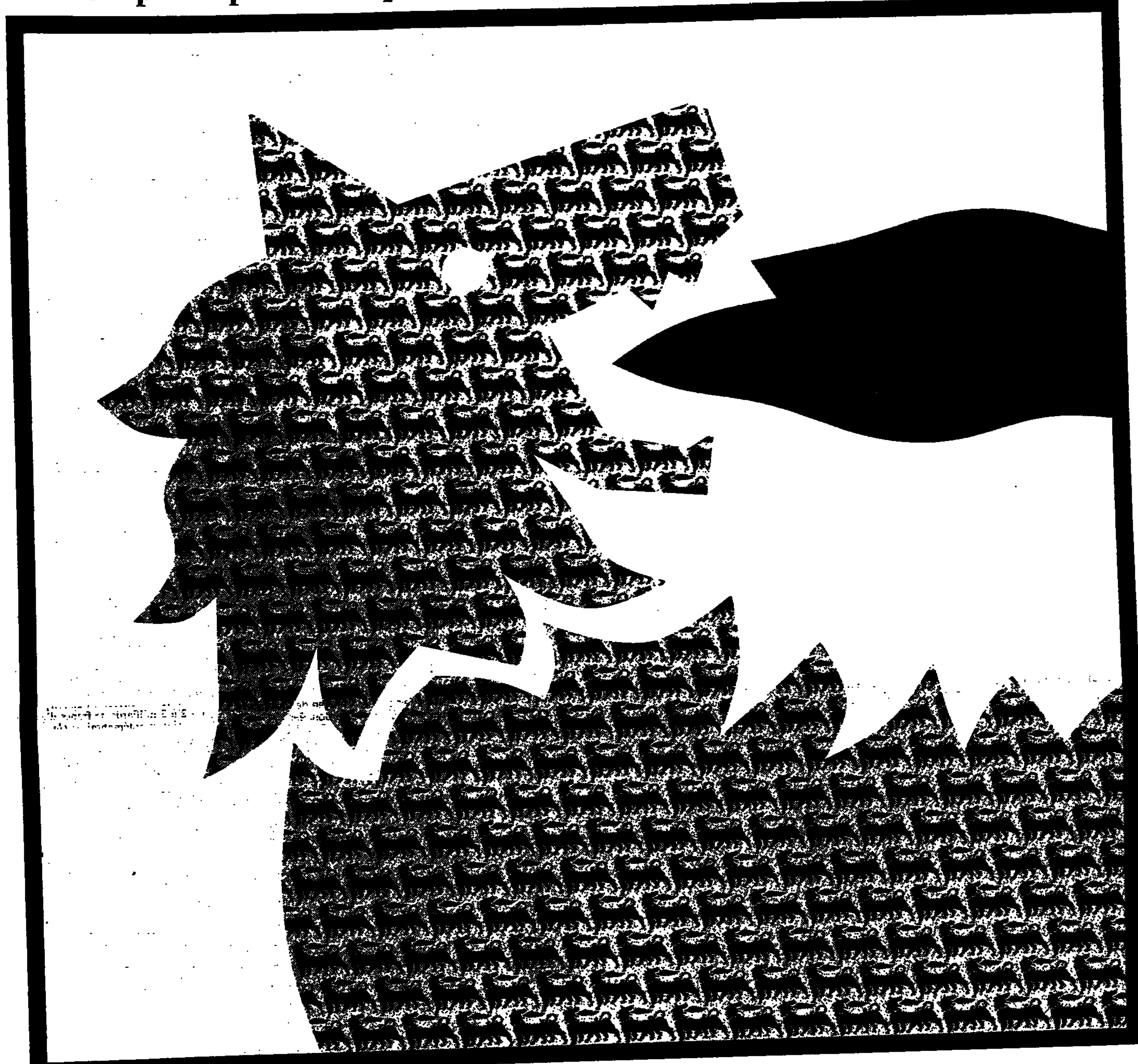
AUTO-CENSURE • L'affaire Smith a jeté la suspicion sur ce métier prestigieux. Le public découvre ce que les observateurs avaient compris depuis des lustres : les pressions exercées par la «corporate finance» sur les chercheurs par crainte d'embarrasser un client, actuel ou potentiel. Certaines grandes maisons de *courtage préfèrent* retirer des notes critiques de la circulation par peur de perdre de futurs mandats. D'autres demandent à leurs analystes de se faire discrets, de se *cantonner à des généralités*, à de vagues suggestions. A l'heure de la récession dans les services financiers, de la restructuration et de la rationalisation des activités, l'auto-censure s'étend, *tout le* monde feignant de ne s'apercevoir de rien : *«Les commissions de la «corporate finance» sont partagées entre tous les départements. Si nous écrivons quelque chose de négatif sur un client, notre bonus de fin d'année risque de s'en ressentir»*, déclare un analyste dans un pub de la City.

A présent, on se méfie, on exige l'anonymat pour discuter avec un journaliste. Notre interlocuteur nous raconte une histoire récente qui alimente la chronique : une banque conseil candidate à la direction d'une opération de privatisation en Italie publie au même moment un travail de recherche très critique sur l'économie transalpine. Fureur du «corporate finance» et colère du chef du Trésor à Rome. Dans les jours qui suivent, cette firme va sortir une nouvelle note plus optimiste sur le même pays, signée du même auteur. *«Comment voulez-vous développer des relations d'affaires avec Grand Met si au même moment vous avez un de vos types qui affirme avec la même conviction que les résultats sont mauvais ou traficotés? La «muraille de Chine» est une superbe hypocrisie»*, affirme un banquier français. Chacun s'interroge sur la manière de rétablir la confiance. Les uns soulignent le caractère superficiel de nombreuses notes, le manque de véritable expérience industrielle des analystes. Les autres voudraient en faire des superconsultants chargés de l'évaluation des risques et du marché, respectés autant par le client que par l'épargnant.

Le débat n'en est sans doute qu'à ses débuts. *L'éditeur d'Accounting for Growth* a refusé de retirer de la vente l'ouvrage, promis à devenir un best-seller. UBS-Phillips and Drew a contacté à tout hasard un des meilleurs cabinets d'avocats londoniens.

Marc Roche

Dans le pétrole, le gaz, la chimie et l'environnement, avoir six pattes permet de prendre deux têtes d'avance.



Dans ce chien à six pattes nous retrouvons la force d'un grand groupe international conscient de sa propre mission à l'égard de l'environnement.

Présent dans le monde entier avec plus de 400 sociétés contrôlées, il est l'un des groupes industriels leader en Europe et dans le monde.

Troisième groupe européen pour les réserves d'hydrocarbures qui ont atteint 5 milliards de barils en équivalent pétrole en 1991; pour la disponibilité d'hydrocarbures de sa propre production: 825.000 barils/jour en équivalent pétrole; pour les quantités de brut transformées dans ses propres raffineries en Italie et à l'étranger: un million barils/jour.

Les ventes totales de produits pétroliers s'élèvent à 950.000 barils/jour. Leader européen dans la distribution et la vente du gaz naturel: 141 millions de mètres cubes/jour.

Leader européen et mondial dans la chimie. pour la production d'éthylène, polyéthylène, PET, PVC, élastomères, fibres acryliques et intermédiaires pour la détergence. Leader mondial pour l'ingénierie et la pose de pipe-lines en mer et sur terre, pour les procédés de production d'ammoniac, d'urée, MTBE et ETBE, pour la conception et la construction de turbines à gaz et de compresseurs à grande puissance.

Un Groupe qui, tant en Italie que dans le monde entier, montre d'avoir de bonnes jambes.

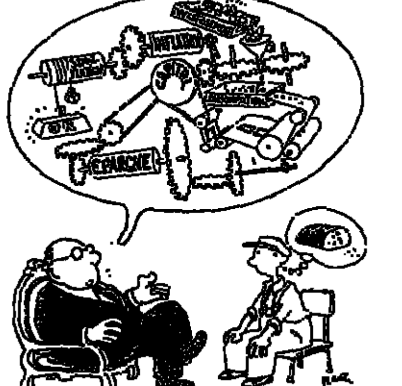


L'énergie globale.

Agip, AgipPetroli, Snam: énergie. **EniChem:** chimie. **Enirisorse:** métallurgie et activités minières "non oil". **Nuovo Pignone, Snamprogetti, Saipem:** mécanique, ingénierie et servicees. **Savio:** mécanique textile. **Terfin:** activités diverses. **Sofid, Eni Int. Holding B.V.:** financier. **Enircerche:** recherche scientifique.

DOSSIER

L'OCDE



Conçue dans la logique de l'après-guerre comme une instance de coopération entre pays défendant la démocratie politique et l'économie de marché, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se trouve aujourd'hui dans une impasse.
L'éclatement du bloc socialiste fait du capitalisme la valeur reine mondiale et non plus la chasse gardée des Etats membres de l'Organisation, alors que de nombreux pays en pleine industrialisation répondent maintenant aux critères d'entrée. Dès lors, peut-elle légitimement longtemps garder portes closes aux nouveaux pays capitalistes comme la Hongrie ou la Tchécoslovaquie ou à d'autres pays en pleine industrialisation comme le Mexique ou la Corée du Sud ?
Sans le proclamer à haute voix, l'OCDE regroupe en fait les pays les plus industrialisés et les plus riches de la planète. Or, en général, les prétendants au « Club » n'ont pas autant de moyens que les vingt-quatre membres en titre. De là, à taxer l'organisation de sectarisme, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir. Reste qu'en répondant à l'afflux de demandes, il est peu probable qu'elle puisse survivre dans ses structures et son fonctionnement actuels. Une nouvelle définition du statut ferait vraisemblablement boule de neige dans le concert des différentes organisations internationales, dont les responsabilités respectives ne sont pas toujours clairement identifiées.
L'OCDE est donc en quelque sorte victime de son succès. Considérée par ses détracteurs comme une machine à paperasserie et à grands discours inutiles, toujours prête à défendre sans réserve les modes successives de la pensée économique (keynesianisme, monétarisme, ultra-libéralisme, etc.), elle joue en fait un rôle discret mais apprécié tant de ses membres... que des candidats à l'entrée. Une sorte de grand laboratoire d'expertise et de dialogue économique informel qui permet à chacun de se situer face à ses partenaires mais néanmoins concurrents, à l'abri des grandes négociations internationales où l'affrontement est de rigueur.

Dossier établi par
Catherine Lévi

Le « Club des pays riches » ?

■ Succédant en souplesse le 30 septembre 1961 à l'Organisation européenne de coopération économique mise en place le 16 avril 1948 pour gérer l'aide américaine du plan Marshall, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une institution intergouvernementale réunissant 24 pays d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale, du Pacifique partageant les mêmes valeurs : la démocratie politique et l'économie de marché.

On l'appelle parfois le Club des pays riches. Et pour cause : les 24 pays membres représentent 16 % de la population du monde, mais assurent à eux seuls les *deux tiers de la production de marchandises*, les trois cinquièmes des exportations et les quatre cinquièmes de l'aide économique aux pays en voie de développement.

Selon la convention d'origine, son objectif est de réaliser la plus forte croissance économique et sociale dans la zone – par la coordination des politiques des Etats membres – et d'harmoniser les efforts à l'égard des pays en voie de développement. Cette philosophie de concertation, qui, quels que soient les aléas de l'histoire économique *(voir chronologie)*, a toujours inspiré l'OCDE, repose sur deux principes *a priori* contradictoires : concurrence et collaboration. En effet, d'un côté, l'institution croit dur comme fer à la pérennité de la croissance et aux vertus du libre-échange, mais, de l'autre, elle estime que les économies doivent se concerter pour éviter d'éventuelles répercussions fâcheuses des politiques des unes sur les autres.

Ce paradoxe s'illustre parfaitement dans les négociations de l'Uruguay Round sur la libéralisation des échanges, entamées il y a plus de six ans : les participants, Etats-Unis et CEE, n'arrivent pas à résoudre leurs différends agricoles. Pourtant, lorsque ces mêmes partenaires portent la casquette OCDE, ils demandent très officiellement une conclusion rapide de ces travaux... ■

Quelle est son originalité ?

■ Dans le concert des organisations internationales, l'OCDE est un cas à part. A l'inverse par exemple de la Banque mondiale, elle n'a pas pour vocation d'accueillir tout le monde. On y entre par cooptation, comme dans n'importe quel club fermé, et non selon des critères objectifs comme le revenu national.

Le postulant doit faire l'unanimité, selon la règle en vigueur pour toutes les décisions de l'OCDE. Ainsi le Mexique et la Corée, soutenus respectivement par l'Espagne et le Japon, devront attendre le bon vouloir de l'ensemble des pairs. Leurs structures économiques sont jugées trop différentes de celles des pays membres pour *pouvoir immédiatement* travailler ensemble. Ce manque d'empressement traduit aussi une hésitation à accueillir des pays appartenant au bloc Sud. Lors de sa visite à Paris, en juillet dernier, le président mexicain, Carlos Salinas, a *manifesté une fois de* plus son souci d'accélérer le processus d'adhésion de son pays.

Les différents membres du «club», les représentants des gouvernements, se réunissent pour *examiner leurs politiques nationale* et internationale. Ainsi, chaque année, l'étude « maison » consacrée à la situation économique de la France est présentée aux 24 membres, chaque pays intervenant, tandis que les représentants du gouvernement doivent expliquer et justifier leurs choix. Sur des sujets délicats comme les subventions à l'exportation ou le protectionnisme, certains passent de mauvais quarts d'heure...

Ces réunions, souvent conflictuelles mais aussi par nature consensuelles, aboutissent généralement à des recommandations de coopération et de meilleure gestion. *Ainsi, le rapport final de la réunion des ministres de l'OCDE, qui s'est tenue à* Paris, les 18 et 19 mai dernier, a recommandé aux adhérents en déficit la vigilance, aux mieux lotis de favoriser leur croissance à moyen terme, et à l'heureux privilégié en situation *excédentaire en matière* de comptes extérieurs de relancer sa demande intérieure. ■

Quel est son fonctionnement ?

■ Les pays membres disposent auprès de l'Organisation d'une délégation permanente, *mission diplomatique ordinaire* conduite par un ambassadeur représentant son pays aux sessions du conseil qui se réunit deux fois par mois. Par ailleurs, chaque année, vers le mois de mai, le conseil se réunit au niveau des ministres de l'OCDE sous la présidence de l'un d'entres eux.

Le secrétariat permanent est animé depuis 1984 par *Jean-Claude Paye*, ancien directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay et auparavant conseiller pour les affaires étrangères de Raymond Barre à Matignon. Il a *succédé au Néerlandais Emile Van Lennep* qui occupait ce poste depuis quinze ans. Il existe plusieurs directions spécialisées : direction des affaires économiques et statistiques, *direction de la coopération pour le développement*, direction de la science, de la technologie et de l'éducation, etc.

> “L'OCDE : un collectif de production de poil à gratter.”
>
> Jean-Claude Paye, secrétaire général, (juin 1992).

Pour traiter des sujets pointus issus de l'évolution économique (crise de l'énergie, impact du nucléaire, sécheresse...) *différents organes autonomes ou semi-autonomes* ont été greffés au sein de l'institution comme le Comité d'aide au développement, l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence pour l'énergie *nucléaire ou le Club du Sahel*. Dernière création en 1990 : un Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, afin de fournir conseils et orientation aux pays désireux de passer à l'économie de marché.

Mille huit cents ressortissants de tous les pays membres, économistes statisticiens, responsables de l'organisation des réunions et de la préparation des documents, travaillent au château de La Muette, *siège parisien de l'OCDE*, ou dans les différents centres spécialisés. Ils possèdent le statut – envié – de fonctionnaire international, pouvant gagner jusqu'à *430 000* francs par an (pour un *administrateur principal*). L'OCDE peut être un véritable tremplin de carrière : José-Luis Leal, économiste espagnol au sein de la maison, est devenu ministre de l'économie de son pays.

Le secrétariat réalise un important travail de collecte de données statistiques comparatives et édite de nombreuses publications : ses fameuses études économiques annuelles sur chacun des pays membres – *très surveillées par les gouvernements* qui en lisent et lissent les versions initiales – mais aussi des analyses générales (comme deux fois par an le rapport sur les Perspectives économiques) et des *recommandations* touchant des sujets variés (banque, emploi, aide au développement, énergie, industrie). Ainsi l'OCDE a publié en juillet un rapport prônant une réforme structurelle des *marchés du travail*, afin de faire face à la montée du chômage dans les pays membres. ■

Quelle est son influence ?

■ Les détracteurs de l'*OCDE trouvent inutiles ses très longues recommandations* de coopération et de meilleure gestion, car ses membres ne font finalement que ce qu'ils veulent bien faire, et préfèrent débattre certains sujets économiques *importants* dans d'autres instances, comme le G 7 qui regroupe les sept plus grands pays industrialisés occidentaux. D'autres estiment que l'Organisation a tous les défauts de l'économie *diplomatique car* sa règle du consensus général, c'est-à-dire le souci de ne blesser personne, ne peut «accoucher que d'une souris».

Pourtant, même si l'OCDE ne prend *finalement* aucune décision opérationnelle, elle joue, selon l'expression même du secrétaire général, un rôle de «poil à gratter» du capitalisme non négligeable. Par exemple, ses rapports sur les subventions agricoles et industrielles n'ont pas manqué de renvoyer dos à dos l'Europe et les Etats-Unis.

Les débats confidentiels mais «toniques» entre les représentants des gouvernements sur leurs politiques respectives sont en outre jugés très efficaces et en influenceraient plus d'un, même si personne ne s'en vante. Enfin, selon l'OCDE, certaines réformes internationales comme celle de la politique agricole commune (PAC) se font dans la droite ligne de ses recommandations. Plusieurs grands principes économiques – comme les «pollueurs sont les payeurs» – ont vu le jour dans son «laboratoire». Bref, comme l'assure un fonctionnaire, *« on mange dans les négociations internationales la mayonnaise préparée par l'OCDE»* ! ■

LES 24 PAYS MEMBRES

Allemagne	Espagne	Islande	Pays-Bas
Australie	Etats-Unis	Italie	Portugal
Autriche	Finlande	Japon	Royaume-Uni
Belgique	France	Luxembourg	Suède
Canada	Grèce	Norvège	Suisse
Danemark	Irlande	Nouvelle-Zélande	Turquie

LES GRANDES DATES

De la crise de l'énergie à l'environnement, en passant par la pauvreté, l'OCDE a anticipé bien des problèmes, même si, de la prise de conscience au passage à l'acte, il reste un sérieux pas à franchir...

Crise monétaire internationale.

1961. *Entrée en vigueur de la convention* OCDE.

1965. Le Comité d'aide au développement adopte la première recommandation internationale pour l'amélioration des conditions et des modalités de l'aide aux pays en voie de développement afin de tenter d'endiguer l'accroissement de leurs dettes.

1967. Le comité spécial du pétrole de l'OCDE se réunit d'urgence pour examiner les perspectives du ravitaillement en pétrole à la suite de la crise intervenue au Moyen-Orient (guerre de six jours).

1969. Parution d'une étude intitulée *Politique budgétaire et équilibre économique*.

1970. A la suite de l'approbation par le conseil ministériel d'un programme élargi sur l'environnement, adapté à l'élaboration des politiques économiques à long terme, un comité de l'environnement est créé.

1971. Le système monétaire international commence à s'effondrer. Le département des affaires économiques de l'OCDE établit le schéma d'un nouveau système de taux de change flottants.

Crise de l'énergie.

1974. Après avoir analysé les conséquences économiques du premier choc pétrolier, l'OCDE crée en novembre une agence internationale de l'énergie (AIE).

1976. Le conseil de direction de l'AIE adopte un programme de coopération à long terme sur les économies d'énergie et le développement de sources de remplacement.

1979. Rapport sur l'impact macro-économique des problèmes énergétiques, mais aussi publication d'une étude sur *l'Incidence des nouveaux pays industriels (NPI) sur la production et les échanges de biens manufacturés*.

Combat pour la croissance et l'emploi.

1980. *Stratégie de lutte anti-inflation* et de croissance adoptée par les ministres de l'OCDE.

1981. Déclaration des ministres de l'OCDE sur l'importance de maîtriser l'inflation pour maintenir la croissance et l'emploi.

1983. Première publication OCDE sur les perspectives de l'emploi.

1987. Le conseil des *ministres adopte* les principes de la réforme agricole et les politiques de développement rural.

1988. L'OCDE propose un *dialogue* aux économies dynamiques d'Asie.

Globalisation de l'économie.

1990. Création du Centre pour la coopération avec les économies en transition.

1992. Les ministres de l'OCDE préconisent une croissance économique durable accompagnée de progrès *social* et le *renforcement* du cadre multilatéral, ce qui passe par le combat des tendances inflationnistes.

BIBLIOGRAPHIE

Peu de littérature spécialisée, à noter toutefois :

■ *Le rapport annuel de l'OCDE*. Paris 1991, Editions de l'OCDE, 171 pages.
■ *Interdépendance et coopération dans le monde de demain, symposium marquant le 25e anniversaire de l'OCDE*, Editions OCDE, 263 pages, 1987.

LEXIQUE

Les grands changements intervenus sur la scène internationale depuis quelques années ont bien évidemment influencé les structures et les préoccupations de l'OCDE, débouchant sur un nouveau jargon.

EDA. « Economies dynamiques d'Asie » : Taïwan, Hongkong, Singapour, Corée, Malaisie et Thaïlande. Il prend la suite et annule l'ancien concept plus restrictif des nouveaux pays industriels (NPI).

PECO et NEI. Le premier terme désigne les pays d'Europe centrale et orientale (y compris les Républiques baltes) et le second les Nouveaux Etats *indépendants* de l'ex-Union soviétique.

PPT. Signifiant Partenaires pour la transition (en anglais PIT), l'expression recouvre un programme « initiatique » au capitalisme qui permet à la Pologne, à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie de bénéficier d'une expertise économique de leur situation respective au même titre que les vingt-quatre pays membres.

SURVEILLANCE MULTILATÉRALE. Pour s'assurer que les principes et engagements convenus à l'OCDE sont bien appliqués, chaque pays doit faire un rapport qui sera passé à la moulinette. Estimant que *« seul un système commercial, multilatéral et ouvert est propice à la concurrence et à la réforme structurelle »* (communiqué officiel du 19 mai 1992), la surveillance multilatérale est le fonds de commerce de l'OCDE.

GLOBALISATION. Lié à la mondialisation, ce phénomène économique majeur des dernières années se traduit par la montée en puissance d'une concurrence tous azimuts. Destabilisatrice des pans économiques les plus vulnérables des pays, elle engendre des réflexes protectionnistes contradictoires avec la libre concurrence préconisée par l'OCDE, d'où l'idée de l'ajustement structurel.

AJUSTEMENT STRUCTUREL. C'est le juste compromis que doit trouver chaque pays pour s'adapter aux exigences de la concurrence internationale et au progrès technologique, ce qui passe par un rétablissement des grands équilibres. Ainsi, dès lors que le chômage devient structurel, il doit être davantage traité par une politique de soutien actif au reclassement que par le *simple* octroi d'un revenu de remplacement.

TRANSPARENCE. Les interventions des pouvoirs publics de chaque État membre doivent faire preuve de cette indispensable qualité pour que le dialogue « multilatéral » puisse s'instaurer sur des bases saines.

PERSPECTIVES

JET-SET

Quand les magnats helvétiques divorcent

Les démêlés conjugaux de deux des hommes d'affaires les plus en vue de Suisse, le roi du négoce Marc Rich et celui du chocolat Rudolf Spruengli, alimentent les potins et inquiètent la Bourse de Zurich

BERNE
de notre correspondant

DANS le collimateur de la justice américaine pour fraude fiscale, Marc Rich se terre depuis plusieurs années dans *la paisible bourgade* de Zoug, en Suisse centrale, où il a établi le siège de son empire financier. Sans doute se serait-il bien passé des misères que lui fait son épouse Denise, dont il *s'est séparé après* vingt-six ans de mariage. En avril dernier, Mme Rich, qui avait jusqu'alors préféré fermer les yeux sur les incartades de son mari, a engagé une procédure de divorce. Alors que Marc Rich ne désespérait pas de trouver un arrangement à *l'amiable*, le conflit d'intérêts a repris début août quand la télévision suisse alémanique a révélé que Denise Rich avait porté plainte non seulement pour adultère *mais également* pour escroquerie, et qu'elle lui réclamait 500 millions de dollars (1) d'indemnités.

Mme Rich reproche à son époux une liaison avec un ancien *mannequin allemand de quarante*-trois ans, Gisela Rossi, veuve d'un homme d'affaires italien. Depuis trois ans, cette blonde explosive s'affiche en compagnie de Marc Rich *dans les mondanités de la jet-set*. Initialement, le financier avait offert 5 millions de dollars à son épouse, puis s'était dit prêt à payer davantage. Le dossier fait maintenant *l'objet de marchandages entre* les avocats du couple tant à Zurich qu'à New-York.

FONDATION ● Les enjeux sont d'autant plus complexes que Marc Rich se trouve à la tête d'une fortune évaluée entre 1,5 et 3 milliards de francs suisses (2). Denise Rich a fait monter les enchères en accusant son mari de l'avoir abusée lors de la création d'une fondation commune de bienfaisance. A l'en croire, elle aurait été seule à libérer le capital de 50 millions de dollars.

Comme si un malheur n'arrivait jamais seul, les déboires conjugaux de Marc Rich coïncident avec le départ de trois de ses principaux collaborateurs. L'année dernière déjà, il s'était séparé des trois derniers membres fondateurs du groupe qui porte son nom et qu'il avait créé en 1974 à Zoug avec d'autres transfuges de la Philipp Brothers, une maison spécialisée dans le commerce des matières premières. *Maintenant il a pris* congé de Claude Dauphin, chef des opérations pétrolières, de Manny Weiss, directeur du bureau de Londres, et surtout de Willy Strothotte, qui passait pour *son bras droit. Si* les deux premiers s'en sont allés pour des raisons personnelles, des divergences sur la gestion de l'entreprise, voire des rivalités privées *seraient à l'origine du départ du* troisième.

Marc Rich, qui contrôle 51 % de sa société, se défend d'avoir des difficultés financières. Se prévalant d'un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs suisses et se situant au deuxième rang des entreprises helvétiques, son groupe conserve une position majeure sur le marché pétrolier et sur celui des métaux. A lui seul, il négocie environ 1,5 million de barils de pétrole par jour et *près de 2,5 millions de tonnes* d'aluminium par an. Alors que ses bénéfices sont estimés à 300 millions de francs suisses, il dispose d'un réseau mondial de quarante-*huit bureaux et compte mille* trois cents personnes à son service.

Citoyen américain, Marc Rich possède également un passeport espagnol, qui lui a été bien utile lors de ses démêlés avec la justice des Etats-Unis. Même si sa société s'est acquittée d'une amende de 170 millions de dollars pour fraude fiscale, il est toujours passible de prison et reste sous le coup d'un mandat international du FBI à la suite d'un jugement rendu en 1983. Non seulement il s'était vu reprocher de contourner l'embargo en livrant du pétrole à l'Afrique du Sud, mais il avait aussi fait l'objet d'une inculpation aux Etats-Unis pour «trafic avec l'ennemi» du *temps de l'affaire des otages à* Téhéran. Il avait cependant tiré son épingle du jeu en faisant valoir qu'une société suisse ne pouvait être interdite de commerce avec l'Iran. De plus, la législation helvétique n'accordant pas l'extradition en matière fiscale, il a échappé à une demande en ce sens présentée en 1984 par Washington.

> **Après quarante-cinq ans de vie commune, Rudolph Špruengli a quitté sa femme et écarté son fils aîné de sa succession.**

Agé de cinquante-huit ans, Marc Rich ne songe pas encore à se retirer. *«Les affaires sont mon passe-temps favori»*, dit-il, se sentant encouragé par les perspectives de l'ex-Union soviétique où il est déjà bien implanté. Jouant volontiers les bienfaiteurs, il espère que *les liens qu'il a tissés en Suisse lui* permettront d'obtenir la nationalité helvétique. Malgré certains appuis politiques, sa cote serait à la baisse, et il n'est pas toujours en *odeur de sainteté dans les milieux* d'affaires. Fin mars, lors d'une visite du ministre suisse de la justice à Washington, Berne s'est montré disposé à examiner une demande d'extradition du milliardaire *«pour d'éventuels autres délits»* que la fraude fiscale. Pour Marc Rich, la demande de divorce de son épouse ne tombe donc pas au meilleur moment, menaçant d'affaiblir le groupe par ses prétentions financières.

FEUILLETON ● Le plus long feuilleton de l'été aura quant à lui abouti au mariage à la sauvette, et au grand dam de son conseil d'administration, de *Rudolf Spruengli*, patriarche de soixante-douze ans et cinquième représentant de la fameuse dynastie de chocolatiers, avec Alexandra Gantenbein, une ancienne hôtesse de luxe pour hommes d'affaires, âgée de quarante-quatre ans. Cette idylle réunissait tous les ingrédients de ce que la presse helvétique a qualifié de *«Dallas en chocolat»*. Pour l'enjôleuse Alexandra, le patron de Lindt et Spruengli a non seulement quitté son épouse, Elisabeth, après quarante-cinq ans de vie com*mune, mais encore écarté son fils* aîné appelé à prendre sa succession.

Rudolf Spruengli aura à peine attendu dix semaines après son divorce pour annoncer, en mai, son remariage. Si les journaux populaires s'étaient délectés de cette aventure sentimentale, la presse économique s'en était ouvertement inquiétée pour l'avenir de l'entreprise. Les révélations se sont alors succédé sur le passé de *la future Mme Spruengli, présen*tée à la fois comme naturopathe, poseuse de diagnostics à distance et, surtout, membre d'une obscure secte américaine I am, qui se réclame du comte de Saint-Germain.

En 1985, elle avait troqué son prénom plus prosaïquement helvétique de Heidi contre celui d'Alexandra, en hommage à un gourou de la secte. Déjà veuve d'un industriel de soixante-dix-sept *ans décédé seize mois après leur* mariage, elle avait alors hérité de 4,5 millions de francs suisses, ce qui lui avait valu d'être traitée de *«captatrice d'héritage»* par le frère de *son défunt mari*.

Invoquant ces antécédents, le conseil d'administration avait cherché à empêcher le nouveau mariage d'Alexandra Gantenbein, soupçonnée *de convoiter la fortune* personnelle, évaluée à 500 millions de francs suisses, de Rudolf Spruengli. Il craignait également que, sous son influence, la société Lindt et Spruengli ne tombe sous la coupe de la secte américaine. Devenue la conseillère personnelle *du patron, elle avait déjà été à* l'origine de plusieurs licenciements.

Cédant aux injonctions de son état-major, Rudolf Spruengli avait *momentanément renoncé à son* mariage lors de son retour d'un voyage aux Etats-Unis avec sa fiancée, en mai dernier. S'il a changé d'avis et a finalement convolé en justes noces le 31 juillet, *c'est que sa dulcinée avait été* apparemment blanchie par deux rapports commandés à des sociétés d'audits. Tout en reconnaissant qu'Alexandra avait pu *«influencer certaines décisions sur le pourvoi de postes de cadres»*, l'une de ces enquêtes était arrivée à la conclusion que l'entreprise n'avait pas été noyautée par des membres de la secte I am. Pour calmer les esprits, *Rudolf Spruengli annonçait, début* août, que sa nouvelle épouse avait renoncé à sa fonction de conseillère personnelle *et qu'il n'était nul*lement question qu'elle prenne la direction de l'entreprise Lindt et Spruengli.

Ces assurances n'ont cepen*dant pas suffi à lever les incerti*tudes qui planent sur cette vénérable maison de cent cinquante ans, l'un des fleurons de l'industrie chocolatière helvétique qui emploie quatre mille deux cents personnes et affiche 1 milliard de francs suisses de chiffre d'affaires. Sans *plus attendre, l'une des chevilles* ouvrières de la société, son administrateur délégué, Ulrich Geissmann, qui a largement contribué à son expansion, a préféré prendre *la porte*.

Son départ a accéléré la tendance à la baisse des actions du groupe à la Bourse de Zurich, alimentant du même coup les spéculations sur une éventuelle absorption par un géant comme Nestlé ou Philip Morris qui s'est déjà approprié Jacobs-Suchard. En tout cas, les milieux financiers gardent à l'esprit l'exemple du groupe Mövenpick, que la zizanie entre Ueli Prager et son épouse a fait *tomber dans l'escarcelle de la* société du richissime baron munichois August von Finck.

Jean-Claude Buhrer

(1) 1 dollar vaut environ 4,70 francs.

(2) 1 franc suisse vaut environ 3,80 francs.

L'ASIE EN DÉVELOPPEMENT

Les grands chantiers de Taïwan

Le gouvernement de Taïpeh compte sur un gigantesque plan d'équipement de 310 milliards de dollars et une certaine libéralisation financière pour mettre le pays « à niveau » et le faire entrer dans le club des pays développés. Pas si facile...

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

EN fin de soirée, quand les restaurants commencent à fermer, le trottoir d'une avenue de Taïpeh, même huppée, donne une idée très précise des lacunes que le spectaculaire développement économique de Taïwan n'est pas encore parvenu à combler. Au coin d'une rue, devant l'entrée de la résidence cossue de tel ou tel haut dignitaire, s'entassent des sacs-poubelle pleins, entre lesquels va et vient fébrilement une colonie de rats.

Ce qui était jadis une petite bourgade provinciale mi-chinoise mi-japonaise est aujourd'hui une cité assise sur l'un des monceaux d'argent les plus importants de la planète. Le terrain y est aussi cher que dans les plus riches villes du monde. La spéculation immobilière a assuré la fortune de petits salariés qui ne s'y attendaient pas. Et, pourtant, la voierie reste réduite à sa plus simple expression, le ramassage des ordures est fait manuellement, sans que personne ne songe à s'en étonner. Un comble, dans un pays où la main-d'œuvre non qualifiée est devenue hors de prix et quelquefois inexistante.

C'est ce genre de hiatus dans le développement qui a provoqué, à la fin des années 80, une réflexion en haut lieu. Les autorités se rendirent compte qu'un facteur crucial manquait pour garantir que l'île, premier territoire chinois à parvenir à la prospérité, continuerait sur sa lancée : la confiance des milieux d'affaires non pas tant dans l'indépendance politique non déclarée que connaît Taïwan depuis 1949 vis-à-vis du continent, mais dans la capacité de son gouvernement à assurer l'entrée solennelle du pays dans le club des pays pleinement développés.

Un des symptômes de cette incertitude était la fuite des capitaux, s'ajoutant à celle des cerveaux vers les pays industrialisés. En 1989, point culminant de la perte de confiance, l'investissement taïwanais à l'étranger (en particulier en Asie du Sud-Est) s'éleva officiellement à 7 milliards de dollars. Un autre phénomène était la propension générale à l'« argent facile », acquis notamment en boursicotant.

SPECTACULAIRE • Pour restaurer la confiance, le régime nationaliste mit au point un plan de développement en six ans, rendu public fin 1990, qui prévoit une panoplie spectaculaire d'investissements d'infrastructure, couvrant quelque 775 projets, pour une bagatelle de 310 milliards de dollars. A lui seul – et *a fortiori* avec l'attrait additionnel des 83 milliards de dollars de réserves en devises de la banque centrale, – ce plan explique pourquoi des ministres occidentaux, en particulier les responsables de secteurs techniques et du commerce extérieur, se rendent à Taïpeh, en oubliant de plus en plus systématiquement la promesse faite par leurs gouvernements à la Chine populaire de ne pas entretenir de relations gouvernementales avec Taïwan.



Le plan vise à créer une infrastructure permettant, selon les mots du gouvernement, *« l'émergence à Taïwan d'un centre financier, d'un noyau de communications et d'un leader majeur en matière de haute technologie pour la région du Pacifique occidental »*. En un mot, le gouvernement proposait à ses milieux d'affaires une vision du développement de l'île plus cohérente et à plus long terme que la philosophie de profit immédiat qui avait été la leur jusque-là.

Une évolution d'autant plus indispensable que, dans le même temps, la libéralisation politique et la nécessité pour l'économie taïwanaise de se projeter à l'extérieur amenaient le gouvernement à autoriser *de facto* un début d'intégration économique avec le continent communiste (*voir* « Taïwan-Chine, un rapprochement tacite », dans *le Monde de l'économie* du 11 août).

Dans ce plan, les projets concernant les transports et communications représentent 33,7 % du total, le secteur de l'énergie venant en deuxième place avec 12,1 %. Les plus grands travaux envisagés sont l'installation de zones industrielles, la construction d'une deuxième autoroute nord-sud, une ligne de train à grande vitesse, l'agrandissement des aéroports de Taïpeh et, au sud, de Kaohsiung, ainsi que la modernisation du réseau des télécommunications et la reprise, récemment approuvée par le gouvernement, du programme nucléaire civil avec l'acquisition d'une quatrième centrale.

Deux ans plus tard, l'effet sur les mouvements de capitaux a été indubitable : après une chute en 1990-1991, les investissements taïwanais à l'étranger devraient être de l'ordre de 2 milliards de dollars cette année. Mais le plan proprement dit se porte mal.

Les difficultés proviennent, de l'avis de nombreux hommes d'affaires et économistes, du caractère assez brouillon des estimations initiales et des lenteurs d'une administration qui n'a pas encore renoncé à ses méthodes bureaucratiques. Ainsi, les négociations d'expropriation pour les terres devant servir aux transports ont pris du retard faute d'un cadre juridique approprié. Dans l'intervalle, la valeur des terrains a monté en flèche. Pour la deuxième autoroute nord-sud, leur acquisition représente maintenant 40 % du coût total du projet. Divers problèmes de financement sont également apparus : ils ne sont pas dus à un manque de ressources mais aux habitudes d'épargne locales et à une certaine immaturité du marché financier.

Pourtant, le gouvernement a fait des efforts pour libéraliser ce secteur. Il a autorisé quinze banques privées à ouvrir cette année, insufflant un regain de vie à un secteur bancaire jusqu'alors dominé par le monopole de fait de l'Etat (dix-sept banques nationalisées), avec une faille ouverte aux seules banques étrangères (trente-huit fin 1991).

L'ouverture s'est confirmée en mai avec la libéralisation des opérations de cartes de crédit jusqu'alors très contrôlées, et l'autorisation de créer de nouvelles compagnies d'assurances. Toutefois, les investisseurs étrangers, dans ce dernier secteur, sont encore tenus à distance, ne pouvant détenir que 30 % d'une firme locale.

PRIVATISATIONS • Dans le même temps, le programme de privatisations, qui doit toucher cent cinq entreprises publiques, avance lentement. Il devrait s'achever en l'an 2000. Les opérations se heurtent dans certains cas à des résistances syndicales, mais surtout, semble-t-il, au poids des habitudes. Selon certains économistes, le gouvernement ne mettra sur le marché, dans la plupart des cas, que 51 % du capital des firmes qu'il contrôlait, de manière à y demeurer le principal actionnaire.

Cette timidité contraste avec la réussite commerciale de la classe moyenne taïwanaise. En avril 1992, les exportations de l'île ont à nouveau pulvérisé le record établi le mois précédent : elles ont atteint 7,2 milliards de dollars, soit 15 % de plus qu'en avril 1991.

Mais cette lenteur fait douter certains que le fameux plan en six ans soit réalisé avant la fin du siècle. Arthur Chen, vice-directeur du bureau de supervision de la construction, reconnaît implicitement que l'on compte surtout aujourd'hui sur le rôle d'harmonisation économique du plan, plutôt que sur les projets précis qu'il recèle. *« Nous avons besoin d'équilibre, de logiciel, et pas seulement de matériel »*, souligne-t-il. On met plutôt l'accent, désormais, sur l'amélioration de la qualité de la vie que devraient apporter certaines réalisations en matière d'éducation, de sécurité sociale, d'environnement, de logement, de proximité du lieu de travail.

Le gouvernement ne cache pas que chacun des grands projets du plan devra être soumis à l'examen budgétaire annuel, pratique au demeurant logique compte tenu du rythme de croissance qu'a connu Taïwan depuis les années 70. La première autoroute a été entreprise quand l'île comptait, en tout et pour tout, 40 000 voitures. A la fin des travaux, on en recensait 150 000. Aujourd'hui, dix ans plus tard, on en est à 3 millions.

Dans ces conditions, les prévisions, même à six ans... *« Je peux vous garantir une chose*, poursuit Arthur Chen : *en 1996, le revenu par habitant sera de 14 000 dollars par an. D'ailleurs, le tassement du dollar nous aidera ! »* Le chiffre actuel est de 8 000 dollars. L'objectif fixé pour l'an 2000 – 20 000 dollars – approche le niveau du Japon aujourd'hui (25 000 dollars). Pari à retenir...

Francis Deron

Une arme pour le GATT

TAIPEH
de notre envoyé spécial

Le plan en six ans de Taïwan, « Qui pourrait durer plus longtemps » comme certains le surnomment par dérision, n'est pas seulement destiné à éviter l'engorgement prévisible des infrastructures, qui n'ont, dans l'ensemble, pas suivi la croissance économique. C'est aussi, font remarquer les observateurs économiques, une arme politique pour négocier avec la communauté internationale une plus grande participation aux affaires mondiales, à la lisière de l'économie et de la diplomatie.

Devenue la treizième puissance commerciale du monde, l'île, désormais, veut jouer de ce rang sur le plan politique. Moins spectaculaire que les grands travaux prévus, la réforme financière incluse dans ce plan permettra de soutenir la demande d'adhésion de *Taïpeh au GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

A cette fin, le gouvernement a non seulement entamé une libéralisation *des secteurs bancaires et* extra-bancaires, mais a aussi entrepris d'abolir le contrôle des changes. Son objectif est de se laver d'une accusation fréquente de Washington selon laquelle Taïwan joue avec le *taux de change de sa monnaie* pour favoriser ses exportations : ainsi le dollar NT (*« new Taiwan dollar »*, à prononcer « NT » à l'anglaise) avait battu, le 13 mai, ses propres records en atteignant la cote de 24,91 *NT* pour un *billet* vert.

Taïwan sait être infiniment *mieux placé que la* Chine populaire pour être admis dans ce forum, mais celle-ci y fait obstacle, exigeant la préséance sur une base purement politique. L'affaire ressemble à la quadrature du cercle pour le *monde industrialisé* : celui-ci serait disposé à accepter Pékin parmi les signataires de l'accord, mais il réclame pour cela une libéralisation *que le gouvernement* communiste tarde à mettre en œuvre. Les efforts des dirigeants dans ce domaine, sur les plans douanier, fiscal et financier notamment, ont été jugés appréciables mais insuffisants jusqu'à présent. *La décision, prise le 2 septembre* par George Bush, d'autoriser, pour des raisons électorales, la vente de 150 avions F-16 à Taïwan, ne va sans doute pas simplifier les discussions.

F. D.

Le réveil du Vietnam

Suite de la page 25

Et beaucoup, même parmi les hommes d'affaires étrangers, se disent qu'il est grand temps de s'installer, que le boom est déjà là et que le Vietnam, malgré ses énormes handicaps, rejoindra, *dans un délai de dix à vingt ans*, les rangs des « tigres » asiatiques.

Le paradoxe est en effet total. Une quarantaine d'années de guerres, suivies de dix ans de très mauvaise gestion, ont laissé l'infrastructure du pays en ruines. Hanoï, capitale pleine de charme, est une ville désuète, surpeuplée, où les deux tiers des habitants appartiennent à des familles de fonctionnaires. Ho-Chi-Minh-Ville est privée d'électricité de l'aurore au crépuscule trois jours par semaine. Le train entre les deux grandes villes bat tous les records de lenteur. Les grands axes routiers doivent être refaits. Ports et canaux ont besoin d'être dragués. Téléphone et télécopie commencent à peine à se développer. Des *aménagements substantiels sont* indispensables pour que les aéroports puissent faire face à la multiplication des vols aériens.

DÉFORESTATION • *Surtout*, le Vietnam doit s'accommoder d'une démographie galopante (une croissance annuelle de la population d'environ 3 %) et l'Etat tente d'enrayer, tardivement, une dégradation rapide de l'enseignement. Le chômage et, surtout, le sous-emploi sont partout présents. Victime d'un désastre écologique pendant les deux guerres d'Indochine, le pays est la proie, depuis, d'une déforestation aux conséquences dramatiques, que les autorités ne font que commencer à combattre. La couverture sanitaire de ce territoire tout en longueur est nettement *insuffisante* et le revenu annuel par tête est évalué à moins de 200 dollars, ce qui classe le pays parmi les plus pauvres de la planète.

Il est donc inutile d'ajouter qu'un véritable décollage de l'économie ne s'est pas encore produit. Si deux accords de coopération *concernant plusieurs dizaines de* projets dans les transports, la construction et les services urbains viennent d'être signés avec la France, depuis l'ouverture du pays, voilà maintenant presque cinq ans, les investissements étrangers demeurent limités : environ 3,5 *milliards de dollars pour* les 461 projets agréés.

Le régime politique reste monolithique et les investisseurs étrangers doivent s'armer de patience pour s'entendre avec une bureaucratie tatillonne ou, parfois, corrompue.

□ En outre, même après s'être converti à l'économie de marché, le régime politique demeure monolithique et les entrepreneurs, vietnamiens comme étrangers, savent de quelles doses d'habileté et de patience il faut s'armer pour s'entendre avec une bureaucratie tatillonne, incompétente, méfiante ou, parfois, corrompue. Les privatisations d'entreprises publiques sont envisagées avec beaucoup de réserves. Les autorisations accordées aux banques étrangères demeurent restrictives. Les règlements manquent de clarté ou se superposent quand ils ne se contredisent pas. Bien des investisseurs étrangers attrapent des maux de tête à tenter de mettre sur pied une société mixte et certains se découragent.

DYNAMISME • Et, pourtant, un fort dynamisme est sensible, de la *frontière de Chine*, où le commerce a retrouvé son allant d'autrefois, à celle du Cambodge, lieu de tous les trafics. On parle déjà d'un taux de croissance de 7 % à 8 % cette année, soit le double de l'année précédente. Le pays est, pour de bon cette fois, sorti de sa *léthargie*.

Adversaires d'hier, ses nouveaux partenaires en sont, en tout cas, convaincus. Sans attendre la levée de l'embargo américain, Singapour est devenu le premier partenaire commercial du pays, devant Taïwan (premier investisseur), la *Corée du Sud* et, bien entendu, le Japon. En avril, le premier ministre de Malaisie, Mahathir Mohammad, a parcouru le Vietnam à la tête d'une délégation *de cent hommes d'affaires et fonctionnaires.* Lee Kuan Yew, le grand bâtisseur de la région, resté ministre d'Etat à Singapour, lui a emboîté le pas, et son entourage a estimé que le Vietnam s'apprêtait à *« plonger dans un futur prospère »*. *« Avec l'accès aux expériences de développement des nouveaux pays industrialisés et les technologies avancées du jour – qui n'étaient pas à la disposition de Singapour en 1960, – vous pouvez progresser plus rapidement »*, a dit aux Vietnamiens Tang I Fang, l'un des architectes de Singapour, qui accompagnait Lee Kuan Yew.

Pourquoi tant d'optimisme ? Avec près de soixante-dix millions d'habitants, dont tout le monde reconnaît l'ingéniosité et la capacité d'assimilation, le Vietnam dispose effectivement de la principale des richesses, les ressources humaines. Culturellement, il est proche des peuples d'Extrême-Orient, qui, l'expérience le prouve amplement, n'attendent pas le feu vert des pouvoirs politiques pour se remettre à l'œuvre. Dès que des clignotants s'allument, ils s'agitent, saisissant toutes les occasions de faire du commerce, de monter une affaire, de glaner quelques bénéfices.

Enfin, et surtout, l'environnement régional est particulièrement favorable. Non seulement le pays est entouré de « tigres » et « bébés *tigres » asiatiques, mais, de Tokyo* à Washington en passant par Singapour, personne ne veut plus, au centre de la région du monde qui se développe le plus vite, d'une Indochine qui demeurerait une poche de pauvreté, donc une source d'instabilité.

Dès que les circonstances l'ont permis – à savoir la reprise d'un dialogue entre Pékin et Hanoï, – on a donc envoyé les « bérets bleus » de l'ONU calmer le jeu au Cambodge. *Simultanément*, Japonais en tête, des légions d'hommes d'affaires asiatiques ont sillonné le Vietnam, le remettant en fiches, offrant leurs conseils, procédant à *quelques investissements*, prenant même de vitesse les Européens qui s'étaient manifestés les premiers.

RESSOURCES • Si sensibles à tous ces signes, les Vietnamiens en ont donc conclu que les clignotants, effectivement, s'étaient allumés. Quitte à prendre quelques risques, ils se sont donc lancés dans la mêlée, ce qui explique le brassage d'affaires dont le pays est aujourd'hui le théâtre.

Le Vietnam possède, en outre, des ressources naturelles non négligeables. La quête de pétrole et de gaz *off shore* est prometteuse. Depuis la libéralisation des prix en 1989, le pays a fait une spectaculaire percée sur le marché du riz, devenant le troisième exportateur mondial. Avec son abondante main-d'œuvre à très bon marché, *le Vietnam deviendra rapidement* le paradis des industries agroalimentaires ou textiles et, dans l'électronique, des usines d'assemblage. Enfin, il ne manque pas, tant s'en faut, de ressources dans le secteur controversé du tourisme, avec ses montagnes et, surtout, des côtes d'une exceptionnelle beauté.

RELÈVE • Pour remettre l'essentiel *de son infrastructure en état*, le pays devra attendre de pouvoir avoir accès aux grands organismes de crédit internationaux, seuls capables de financer de tels chantiers. *Il lui faut donc* une levée totale de l'embargo économique américain, aujourd'hui l'objet de *marchandages feutrés mais difficiles* entre les deux capitales.

Cet embargo, tout le monde le pense, pourrait être levé l'an prochain, surtout s'il y a relève, à Washington, de diplomates proches de l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger et, donc, hostiles aux autorités de Hanoï. La population vietnamienne, qui ne l'ignore pas, a l'habitude de devancer les événements. Elle s'est mise au travail tout en sachant que, parfois, les dividendes se feront attendre. Frappé par cette *« vitalité »* et cette *« détermination »*, le secrétaire australien au Trésor, John Dawkins, n'a pas hésité à pronostiquer : *« Je pense que nous verrons, dans les dix prochaines années, émerger au Vietnam le plus jeune « tigre » asiatique. »* Jugement imprudent ? En Asie de l'Est, on ne peut l'oublier, les paris économiques ont rarement été perdus ces dernières décennies.

Jean-Claude Pomonti

ÉTATS-UNIS

Reading, la Mecque des bonnes affaires

Une petite ville de Pennsylvanie, ruinée par le départ des industries textiles, a retrouvé la prospérité en se spécialisant dans les « magasins d'usines ». Dix millions de personnes viennent y faire leurs achats chaque année et même les grandes marques s'y installent

READING
de notre envoyée spéciale

ON va à Reading (Pennsylvanie) *comme on* va à Las-Vegas ou Atlantic-City : *l'espace* d'un week-end, avec un portefeuille bien garni. Dans un cas comme dans l'autre, le but de l'expédition est de gagner de l'argent en en dépensant. Mais la comparaison s'arrête là. Car à Reading, on ne joue pas. On achète, à tour de bras, aussi bien de la lingerie que des articles pour la maison, des vêtements, des chaussures, des bagages, des cosmétiques, etc. Dans tous les cas, il s'agit de produits de qualité, portant des marques connues, vendus à longueur d'année 25 % à 90 % *moins cher que* dans les boutiques spécialisées ou les grands magasins. Pourquoi ces rabais permanents ? Parce que ce sont les fabricants eux-mêmes qui vendent dans ce que l'on continue d'appeler des « magasins d'usines » – alors que la plupart du temps les articles ne sont pas fabriqués sur place.

On compte ainsi à Reading *plus de 300 magasins d'usines. Le* choix est tel que la ville est devenue *une sorte de Mecque* pour le consommateur averti, autrement dit, désormais, pour tout Américain qui se respecte. Reading et ses environs (Berks-County : population : 325 000 habitants) accueillent ainsi chaque année quelque 10 millions de visiteurs, qui dépensent environ un milliard de dollars. Le samedi, en saison (c'est-à-dire de juillet à novembre), on peut voir 200 à 300 cars dégorger leurs passagers devant le « complexe » de Vanity Fair, sept bâtisses de brique rouge qui abritent, sur plus de 90 000 m², une cinquantaine de fabricants. Les parkings adjacents accueillent des milliers de voitures.

RAYONNAGES • En ville même et aux alentours, d'autres groupes de bâtiments similaires (usines et entrepôts abandonnés) abritent des marques aussi connues que Liz Claiborne, Coach, Evan *Picone, Calvin Klein et* autres Levi. Celui de Polo Ralph Lauren *se distingue par* son auvent vert ; même si les rayonnages de bois clair, quelques clubs de golf et valises anciennes tentent d'évoquer l'atmosphère feutrée des boutiques de la marque, c'est dans un aimable désordre qu'une foule plutôt jeune et BCBG se bouscule pour acheter des jeans à 20 dollars (– 60 %) ou des chemises de coton à 49,99 dollars (– 25 % environ). A côté, Liz Claiborne vend les articles de sa collection d'automne à *moitié prix. Ils sont soigneuse*ment rangés par taille sur des portants. *Salons d'essayage et* vendeuses attentives vous donnent l'impression d'être dans un « vrai » magasin.

Ce n'était certes pas le cas quand, en 1970, Vanity Fair, important fabricant de lingerie, décide de céder à bas prix ses invendus et autres articles de second choix à ses employés. Tout s'entasse alors sur des tables, un simple rideau séparant l'usine de la zone réservée à la vente. Le personnel amène sa famille, ses amis, les amis d'amis, etc. Devant le succès remporté, Vanity Fair décide de louer ses ateliers vacants à d'autres fabricants, le premier « centre de magasins d'usines » est né. Bien d'autres suivront *(voir encadré)*. A Reading même, les locaux vides ne manquent pas. L'industrie textile en avait fait une cité prospère, comme en *témoignent ses vastes demeures* victoriennes et ses coquettes mai*sons aux façades colorées*, précédées souvent d'un porche en bois et ornées de fenêtres à vitraux. Le départ des industries vers le sud des Etats-Unis ou l'Extrême-Orient, à partir des années 50, a peu à peu vidé la ville de sa substance. Avec les magasins d'usines, ateliers et entrepôts désertés trouvent une seconde vie.

Reading, « la capitale mondiale des magasins d'usines », est devenue un véritable pôle d'attraction pour des millions d'acheteurs habitant à deux ou trois heures de voiture. *« L'essentiel de notre clientèle vient du New-Jersey ou de New-York »*, précise la responsable du centre d'information. Près de 10 % des clients de Vanity Fair viennent en car, souvent dans le cadre de week-ends organisés, hôtels compris. Autant de visiteurs qui ont permis l'expansion de l'industrie du tourisme. Celle-ci a embauché quelque 5 000 personnes. Grâce aux taxes perçues, la ville a vu ses revenus s'accroître de 5 millions de dollars par an. Les magasins d'usines ont contribué à la croissance de la population et de l'activité du comté.

LUXE AU RABAIS • Et de nouveaux projets sont en cours. L'an prochain, Vanity Fair compte ouvrir un centre plus haut de gamme. Un autre est en train d'ouvrir *ses premiers magasins* (100 sont prévus) ; baptisé « Reading Station », *il a été construit* spécialement pour abriter des marques de luxe. *« Toutes les enquêtes montrent que la clientèle des magasins d'usines dispose de revenus nettement supérieurs à la moyenne nationale*, déclare Lana Hauben, « vice-président » de Vanderbilt Equities Inc. *Nous avons donc décidé, avec mon mari, de nous spécialiser dans le développement de centres haut de gamme. En ce moment, nous sommes en négociations avancées avec de grandes marques européennes. »*

Bien sûr, les marques de luxe ne le crient pas sur les toits. Elles interdisent *même aux centres de* magasins d'usines de les citer dans *leurs campagnes publicitaires* ou lorsque des journalistes les interrogent. *Mais il est désormais* de notoriété publique que Polo Ralph Lauren, *Liz Claiborne, Calvin* Klein ou Geoffrey Beene, par exemple, sont situés dans de très nombreux centres. On commence à y trouver Gucci, Rodier, Bally, Charles Jourdan et les marques du groupe Escada, entre autres. Lorsque les grands magasins battent de l'aile et bradent les marques pour attirer le chaland, les magasins d'usines présentent une solution bien tentante.

A Reading Station, les quelques magasins ouverts respirent le luxe ; parquets cirés, bois omni*présent, enseignes* individualisées, personnalité marquée de chacun *contribuent à faire oublier qu'on* est là au royaume des rabais. A *vrai dire, seules les étiquettes* en témoignent. Et elles attirent jusqu'aux *diplomates* en poste à Washington. C'est tout dire.

Martine Leventer

Une montée en qualité

READING
de notre envoyée spéciale

« En 1991, les clients des centres de magasins d'usines y ont dépensé 7,4 milliards de dollars ; ce faisant, ils ont économisé 4 milliards de dollars », calcule Terry Dunham, créateur de la revue spécialisée *Value Retail News* qui suit l'évolution de la distribution des produits de marque et de qualité à prix discountés. Depuis 1988, le nombre de *centres de magasins d'usines* a plus que doublé aux Etats-*Unis. On en comptait 275 au* 1er janvier dernier, et une centaine sont en projet. Même si, selon Terry Dunham, ils ne représentent guère que 1 % du commerce de détail, leur rythme de croissance en dit long sur la *soif du consommateur* d'acheter « intelligemment ».

Il faut dire aussi que les magasins d'usines ont beaucoup évolué : *« Il y a dix ans, la marchandise était le plus souvent de second choix, il n'y avait pas de salons d'essayage, on ne pouvait pas payer avec sa carte de crédit ni se faire rembourser son achat en cas de problème »*, raconte Terry Dunham. Tout cela a changé. Les « seconds choix » *ne représentent même* plus 10 % de l'assortiment et *une bonne part des articles* proposés sont de saison. C'est que *les fabricants* ont découvert que les magasins d'usines pouvaient être des centres de profit et améliorer leur *cash flow*. Au moment où *les grands magasins* américains cherchent leur voie et *font supporter à leurs fournisseurs* les conséquences de *leurs propres* difficultés, les magasins d'usines ont été pour certains fabricants une véritable bouée de sauvetage. Désormais, certains utilisent ce moyen de distribution pour écouler la moitié de leur production. Jusqu'à présent, les centres ont dû s'implanter loin des villes et de leurs grands magasins, qui demeurent des *clients importants pour* les marques. Mais trouver des *coins perdus*, tel Reading, devient de plus en plus difficile. *Si bien que* les centres de magasins d'usines se rapprochent des grandes villes.

M. Le.

Les salades miraculeuses de Santiago

Suite de la page 25

A Santiago, deux bidonvilles ont commencé à mettre en œuvre sa technique : à La Florida, elle est utilisée par un groupe de femmes dans le cadre d'associations autogestionnaires ; à La Pintana, par des habitants à titre individuel.

L'agriculture hydroponique s'adapte parfaitement aux besoins des bidonvilles. Elle obtient rapidement des résultats et change les habitudes alimentaires de ceux qui la pratiquent tout en leur apportant des revenus supplémentaires. Dans des pays menacés par le choléra, elle offre en outre une garantie sanitaire. Enfin, les femmes y jouent un rôle central, utilisant cette activité comme un instrument d'émancipation.

Convaincues par ces résultats, de nombreuses associations et organisations *travaillant* pour le développement, officielles ou non gouvernementales, ont commencé à mettre en œuvre des projets similaires dans l'ensemble de l'Amérique latine. Car la culture hydroponique ne nécessite pas d'importants moyens financiers et autorise des projets de toutes dimensions ; la technique est vite maîtrisée et son caractère écologique rejoint les objectifs énoncés lors de la Conférence de Rio de *juin* 1992 sur l'« éco-développement ».

Les récipients sont faits de matériaux récupérés : boîtes de palettes endommagées rachetées à des transporteurs, vieux pneus ramassés dans les décharges, restes de chantiers. La solution chimique, qui mêle les principaux éléments nutritifs (phosphore, potassium...) et des composants secondaires (calcium, magnésium, soufre), est à la fois bon marché et facile à réaliser. Le bidonville de La Pintana fait la sienne pour 0,9 dollar le litre, un *litre permettant* d'obtenir environ 180 salades, vendues pour 50 dollars (1).

RENDEMENTS • Aussi la culture apporte des ressources à long terme aux secteurs urbains marginalisés, parce qu'elle est économiquement rentable. *« Pour des légumes, la culture hydroponique demande moins de temps et d'espace que l'agriculture traditionnelle ; les autres coûts de production étant moindres aussi, les rendements sont deux à trois fois plus élevés »*, souligne Cesar Marulenda. En milieu hydroponique, produire une salade ne demande en effet que cinquante-cinq jours en moyenne, de l'ensemencement à la récolte, environ deux fois moins de temps que lorsqu'elle est cultivée *en terre. Le coût de production* avoisine 8 cents contre 15 cents en terre, pour un *prix de vente* de 28 cents. *« Peu d'activités ont une telle rentabilité*, soutient César Marulenda. *En cultivant 30 mètres carrés, soit l'espace disponible dans un quartier de baraques, une femme peut espérer apporter au foyer un revenu supplémentaire de 50 dollars par mois sans cesser de s'occuper de ses enfants et de ses tâches domestiques. »*

> **“En cultivant 30 mètres carrés, une femme peut espérer apporter au foyer un revenu supplémentaire de 50 dollars par mois.”**

RUDE HIVER • Pourtant, assez peu de femmes se sont portées *volontaires. Le rude hiver* chilien n'est pas la seule raison. *« Les gens, ici, n'ont plus le courage de prendre la situation en main*, dit Isabel, une des femmes de La Pintana. *Ils attendent qu'on leur donne de l'argent pour le dépenser tout de suite, mais ne croient plus que leur action puisse changer quelque chose à leur vie. »*

Mais Gloria, qui « préside » le groupe autogestionnaire de La Florida, pense que celui ci va s'élargir *et que* ce découragement n'est que provisoire : *« Les gens commencent à se rendre compte que ça marche et qu'ils ne gagnent rien à se résigner. »* Il n'est pas impossible que cette apathie apparente soit une séquelle de la dictature militaire, qui a rendu à la fois plus difficile et plus vaine toute mobilisation sociale. En tout cas, Cesar Marulenda n'a rien constaté de comparable dans les autres pays où il est intervenu.

La culture hydroponique n'est que le fer de lance de ces « technologies populaires » qui se développent de façon croissante dans toute l'Amérique latine. Le PNUD les a recensées à l'intérieur de trois gros volumes au titre peu original, *Technologies pour l'éradication de la pauvreté*, mais aux pages remplies *de graphiques et de modes* d'emploi couvrant l'ensemble des besoins des *populations* défavorisées, du logement à la nourriture.

Le Centre d'étude pour les technologies appropriées à l'Amérique latine, une fondation privée installée à Valparaiso, a ainsi mis au point des cuisinières en carton, isolées avec de la sciure, économisant 40 à 50 % d'énergie (la principale dépense des ménages dans les bidonvilles). L'Institut chilien *pour* les technologies de nutrition et d'alimentation a, lui, entrepris la *fabrication de fours solaires* avec des morceaux de miroirs récupérés sur les chantiers, qui conviennent particulièrement bien aux régions désertiques.

Ces « technologies populaires » représentent une approche imaginative des problèmes de développement. Leur croissance montre cependant l'impuissance des Etats à réduire la pauvreté chez eux. Pour les 183 millions de pauvres en Amérique latine – contre 113 millions il y a vingt ans, – elles ne sont pas un expédient provisoire en attendant le développement résultant de politiques économiques. Elles *peuvent permettre* aux populations marginalisées *d'entrer dans le circuit productif*, dont elles sont généralement exclues.

« La plupart de nos maris travaillent, même si c'est de façon irrégulière, explique ainsi Gloria, la militante de La Florida. *Alors nous avons décidé d'agrandir notre exploitation, en réinvestissant la plus grande partie du produit des ventes. Nous allons trouver un terrain un peu plus grand, y transporter nos cageots et en construire d'autres. »* En attendant, le quotidien aura déjà été un peu amélioré.

Bruno Adrian

(1) 1 dollar vaut environ 4,70 francs.

هكذا من الأصل

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Pour une Bundesbank à la française

NI monnaie unique ni monnaie commune *(voir chronique précédente)* : renvoyer dos à dos, et le projet de Maastricht, et celui que les Britanniques lui avaient opposé, pendant la négociation, du bout des lèvres (Mme Thatcher elle-même ne croyait pas à la monnaie commune !) n'est pas la transposition *sur la scène européenne du trop célèbre «ni-ni»* présidentiel. En aucun cas il ne s'agit de préconiser le «gel» de la situation actuelle.

Il existe une autre solution, pas moins exigeante, mais plus conforme à la nature des choses : *ses voies sont plus faciles à définir, ses chances de succès beaucoup plus grandes.* Mais voilà, cette solution n'a rien de sacrificiel. Elle n'ampute pas inutilement les nations – ni la France, ni l'Allemagne en particulier – pour le bien supposé de l'Europe.

Cette solution *consisterait à approfondir* les virtualités du SME existant *(voir nos chroniques des 18, 25 février et du 3 mars)*. Pour donner à cette politique toute l'ampleur désirable, il conviendrait, d'une part *(mesure prise à douze), de doubler dans un premier stade* le pourcentage (actuellement égal à 20 %) des réserves en or et devises mises à la disposition du SME et, d'autre part, de réformer les statuts de la Banque de France (loi du 3 janvier 1973).

L'objectif serait de donner tout de suite à notre institut d'émission une liberté d'action comparable à celle dont jouit la Bundesbank, avec la mission précise de défendre le pouvoir d'achat du franc. Créée par Napoléon, la Banque de France a géré librement pendant plus *d'un siècle les affaires monétaires du pays.* Le public français est sans doute prêt à renouer avec cette tradition.

Au lieu de continuer *l'œuvre déjà* accomplie par le SME, le traité en constitue à maints égards la caricature. Le ressort du SME, *c'est* l'émulation. Nul *doute* que la volonté de faire aussi bien, et, si possible, mieux que l'Allemagne n'ait joué un rôle capital dans *les succès* obtenus en France par la politique dite de «désinflation compétitive». Le malheur est que Pierre Bérégovoy *s'est laissé emporter* par son zèle. Il a voulu à tout prix accrocher le franc au mark, sans s'en donner vraiment les moyens. Cela était *contraire à la lettre et,* encore plus, à l'esprit du SME.

D'un côté, le poids du service de la dette publique n'a cessé *de s'alourdir. Il représentait* en 1988 *moins de* 10 % du total des dépenses budgétaires, pourcentage passé depuis à plus de 14 % (comme aux Etats-Unis). La désastreuse politique de «confiance» – où le ministre socialiste a en effet *surpassé Antoine Pinay ! – a consisté à donner pour mission prioritaire au Trésor d'emprunter* à long terme les ressources correspondantes. Cette politique a pleinement «réussi» en ce sens que le Trésor, en offrant des taux *très élevés,* a trouvé des prêteurs empressés *tant en France – où il a ressuscité* la classe des *rentiers – qu'à l'étranger.* Certaines années, on a vu les obligations d'Etat devenir le principal article d'exportation de notre pays. Ce genre de compétitivité, on s'en doute, n'est pas de *nature à faire baisser le chômage. Elle est d'autant plus* susceptible de le faire *monter* qu'elle maintient à un haut niveau les taux à long terme – ceux qui ont un impact direct sur les investissements. De ce point de vue, Maastricht repré*sente en effet le couronnement de toute une* politique : il rend «irréversible» le taux de change du «franc fort». Les ventes d'obligations d'Etat pourront continuer de plus belle.

D'un autre côté, le gouvernement socialiste *français s'est montré, pendant les années du* grand boom boursier, *immobilier et,* accessoirement, économique (1988-1990), aussi aveugle que les ministres de Mme Thatcher : ils ont, ouvert en grand les vannes du crédit. Les ban*ques s'en sont donné à cœur joie. A force d'aller répétant* que les taux d'intérêt à court terme (ceux qui sont influencés par l'action de la banque centrale) sont fixés en fonction du taux de change et, donc, *indirectement, des taux allemands on en oublie qu'ils sont une résultante* : la dégradation des bilans bancaires nationaux en sont un des éléments. La bride sur le cou aux banques a conduit le monde au bord d'une crise *financière d'une* gravité sans précédent *depuis* 1930.

Du moins, dans le «système» européen actuel, chaque pays qui, par suite d'erreurs commises, se sent brusquement menacé dans sa stabilité, est en mesure de réagir. Il peut le *faire parce qu'il a sa pleine capacité de décision et dispose* de tous les *instruments* d'intervention nécessaires pour peu qu'il veuille les utiliser. Ainsi a-t-on vu la France, en mars 1983, soudainement redresser la barre. Le sort du SME dépendait *alors d'elle.* Ainsi la Bundesbank, *malgré* les *critiques, est-elle restée fidèle* à une des règles cardinales de sa conduite : ne pas attendre que la machine *s'emballe pour appuyer sur le frein. Ce faisant, il est probable* qu'elle sert les intérêts de l'Europe. Cette vigilance contraste avec les pratiques américaines. Pour corriger dix ans de laxisme monétaire, Paul Volcker a dû, *en 1980, laisser* monter les taux *jusqu'à 22 %.* Il a été au *moins* en mesure de prendre ses responsabilités. Que se serait-il passé autrement ?

Les négociateurs du traité de Maastricht *n'ont-ils pas pris leurs précautions ? N'ont-ils pas inscrit sur le fronton que l'objectif était* la «stabilité» de la monnaie unique, comme cela est spécifié dans les statuts de la Bundesbank (mais pas dans ceux de la Fed américaine) ? Cela n'assure-t-il pas une continuité d'action ? *Cependant, les négociateurs de Maastricht ont* introduit dans leur texte une impropriété de langage qui en dit long sur leur état d'esprit : ils parlent de «degré de stabilité» ! Pour eux, la stabilité ne se conçoit que relative. Le critère *pour participer à l'Union monétaire, c'est, pour* un pays *membre,* de ne pas avoir connu (pendant un an) un taux d'inflation dépassant *«de plus de 1,5 % celui des trois Etats présentant les meilleurs résultats».* Il devra, en matière de taux d'intérêt, satisfaire à un critère de la même *veine. La question n'est pas d'invoquer on ne* sait quelle exigence de stabilité *absolue.* Elle est de s'entendre sur le sens des mots.

Pour être considérée comme un bien public méritant qu'on consente des efforts en sa faveur, la stabilité monétaire doit comporter *deux avantages. L'un est, bien sûr, l'absence* d'inflation chronique. Tout le monde (sauf les experts) comprend qu'il s'agit d'une *hausse des prix* annuelle n'excédant pas de 2 % à 2,5 % pendant les années de haute conjoncture, inférieure à 1,5 % pen*dant les autres. L'autre* avantage est un *niveau* des taux d'intérêt compatible à la longue avec une croissance – créatrice d'emplois – *un critère* que les négociateurs de Maastricht ignorent ! Cela correspond historiquement à une fourchette des taux (pour toutes *échéances) s'échelonnant* entre 3 % et 6 % au grand maximum. Tel était encore le cas, il y a moins de cinq ans, pour la *Suisse,* l'Allemagne et le Japon.

NICOLAS GUILBERT

Au «faire mieux que son voisin» du SME, Maastricht a subrepticement *substitué* le *médiocre «ne pas faire plus de bêtises que les* autres». Ce changement de perspective fausse tout. L'article 105 est ainsi rédigé : *«L'objectif principal du SEBC est de maintenir la stabilité des prix.»* En confiant cette mission, non pas à *la future Banque centrale européenne* (BCE) mais au *système européen de* banques centrales (SEBC), il a «noyé le poisson». Le SEBC est composé de la BCE et des banques centrales nationales. Le traité confère la personnalité juridique à la future BCE, *il* la refuse au SEBC. *Les organismes constituant le «système»* seront donc des sujets de droit, pas le système lui-même. Attribuer à ce dernier une reponsabilité collective n'a déjà pas de sens. Il faut aller plus loin.

LE SEBC sera dirigé par les organes de décision de la BCE (conseil des gouverneurs et directoire). Or, en cas de divergence de vues sur le «degré de stabilité» sou*haitable, le traité, on l'a vu, n'offre aucun point* de repère solide. Le relativisme dont il s'inspire débouche sur une pétition de principe. Dans tous les cas de figure, mission accomplie par le SEBC : *c'est lui qui,* par un vote majoritaire (non *pondéré), en aura fixé les termes et en appréciera* le résultat ! Ce qui est inscrit en filigrane est un régime monétaire d'irresponsabilité. Comme chaque nation en *particulier* aura perdu le pouvoir *de décider* en dernière instance pour elle-*même, la seule parade à la disposition des plus* grandes d'entre elles sera une politique d'influence, à la limite un nouvel impérialisme. L'Allemagne aura ses «alliés» et la France les siens. Ce sera le retour à une situation précommu*nautaire*...

Pour conjurer ces divers périls, les auteurs du traité ont cru trouver un remède : l'indépendance des futures institutions monétaires de l'*Union. Cependant, l'indépendance de l'institut d'émission n'est pas en soi une garantie. Tout* dépend du contexte. Une loi du 26 mai 1922 avait conféré une totale «autonomie» à l'ancêtre de la Bundesbank : la Reichsbank. Cela ne devait pas empêcher cette dernière de prési*der dans les mois qui suivirent à la plus* formidable inflation de tous les temps. L'important, c'est la mission à accomplir. L'indépendance ne se conçoit qu'en fonction de cette dernière, étant entendu que, dans les faits, la mission ne pourra être accomplie qu'à la condition d'être *comprise et soutenue par l'opinion publique.*

LIVRES

Complaintes du progrès technique

Des économistes et des philosophes réfléchissent sur la technoscience. Apparemment, il est impossible d'avoir un débat dépassionné sur le sujet

LA TECHNOSCIENCE
Les fractures du discours
Sous la direction de Jacques Prades.
l'Harmattan, 290 pages, 140 F.

TECHNOLOGIES DU QUOTIDIEN
La complainte du progrès.
«Autrement», nº 3, mars 1992, 220 pages, 120 F.

«Technoscience» est un néologisme malheureux, et le livre *publié sous ce titre* est presque un impossible pari : si l'on pense la science depuis fort longtemps et calmement, technophiles et technophobes s'affrontent avec une rage peu commune. Ainsi le philosophe et grand historien des sciences Bruno Latour interrompt soudain le premier des dix articles de l'ouvrage pour une diatribe contre les technophobes, anti-humanistes (Heidegger) ou humanistes (Ellul), et la conclusion que *«la philosophie de la technique est encore plus faiblarde que celle des sciences».*

On l'a compris : c'est un ouvrage vif, inégal, et de controverses. Il réunit, comme de force, économistes, philosophes et, pour finir, un mathématicien-psychanalyste (Daniel Sibony). Mais il mérite d'être lu. On y découvrira trois textes de qualité exceptionnelle. Le premier est dû à Philippe Breton (auteur notamment d'une *Histoire de l'informatique*). Comment comprendre l'invention et sa diffusion ? L'informatique est exemplaire. L'ordinateur existait *dans la tête de ses concepteurs,* particulièrement du mathématicien adulé des économistes, Johannes von Neumann. Il était très précisément animé par l'idée de construire un cerveau artificiel, et l'*ordinateur concrétise* l'idée que la décision ne doit pas relever de la seule responsabilité de l'homme : *«Ainsi s'acharne-t-on depuis 1945 à transférer systématiquement à la machine ce qui relève de la capacité décisionnelle de l'homme.»*

Or cette croyance dans la toute-puissance du calcul (voir les prises de position du prix Nobel d'économie Herbert Simon) a des conséquences éminemment conservatrices. Insistons : la technique est le cheval de Troie du conservatisme. *Une société qui «délègue à* la technique» évite les réformes politiques. *«La généralisation de l'informatique comme outil de gestion du social va de pair avec le développement intense du conservatisme politique et la «fin des idéologies» qu'évoque un connaisseur en la matière, Francis Fukuyama.»*

Le progrès technique instrument de conservation : merci à Philippe Breton de l'avoir dit. A cette position on opposera, sans insister, celle d'un autre coauteur, Pierre Lévy, qui rêve à la *«possibilité pratique d'une techno-démocratie».* Et en contre-poison immédiat, on lira un deuxième très bel article, dû à André Vitalis («Le contrôle politique des technologies»), qui souligne que *«le développement technique a été ces deux dernières décennies un révélateur de l'insuffisance de notre pratique démocratique».*

André Vitalis remarque, après Bruno Latour, que la machine est *«une machination, une stratégie, une ruse... et que la science et la technique ne sont que la politique poursuivie par d'autres moyens».* Ce qui éclaire d'une manière très désagréable les comités d'experts et les commissions spécialisées, *vastes opérations de camouflage* qui procurent de *«grands bénéfices symboliques au pouvoir».* Passionnantes remarques de ce professeur de Rennes sur la démocratie.

Sans doute faudrait-il longuement commenter l'article de Dominique Foray sur «Les choix des techniques et les rendements croissants». L'économiste y retrouvera de vieux concepts amis (rendements d'échelle, externalités, compétition) et un petit nouveau, promis à un grand avenir : *l'irréversibilité.* Il faudrait aussi parler de l'article de Gilbert Hottois («Le régime de l'opératoire»), forte réflexion sur la mathématique et la technique et sur l'éminentissime question de la neutralité de la technique.

MYTHE DU GOLEM • On signalera simplement le texte très original de Daniel Sibony qui, révolté par la pensée de Heidegger sur la technique, voit dans la fascination-répulsion pour celle-ci *«la version narcissique du fétichisme».* Le rêve moderne est de *«produire un ordinateur qui non seulement rectifierait les erreurs du programme, mais changerait le problème».* Comme le suggérait Philippe Breton en début d'ouvrage, l'ordinateur n'est autre que le mythe juif du Golem : un être fait de sable, serviteur et image de l'homme. Qu'est-ce que la «puce», sinon un peu de sable, gravé de séquences mentales ? Et comment ne pas haïr ces serviteurs mécaniques exprimant notre désir d'être dominés ? La technique ne domine pas l'homme, elle le révèle.

Avec le second ouvrage, *Technologies du quotidien,* on passe du style colloque au style revue. *Moins de mots savants,* mais autant de savants (dont Philippe Breton), et la confirmation que la série «Sciences et Société» des éditions Autrement est une réussite. On voguera, nostalgiques, *entre le four à micro-ondes,* l'avion, le Minitel, etc., en songeant à un ouvrage de Roland Barthes... La technique libère ? Elle fait surtout couler de l'encre (chaque année *paraissent* deux millions d'*articles scientifiques* dans soixante mille revues savantes), de la sueur et des pleurs.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

LA VEILLE TECHNOLOGIQUE
L'information scientifique, technique et industrielle
Sous la direction d'Hélène Desvals et d'Henri Dou, Dunod, 436 pages, 260 F.

Curieusement, les entreprises souffriraient davantage d'un trop-plein que d'un manque d'information : presse spécialisée, *colloques, journées professionnelles,* bases et banques de données, nouvelles technologies d'émission, de transmission, de stockage et de traitement de l'in*formation*... Savoir digérer l'information, notamment en France, pays en avance par son réseau télématique et en retard pour l'utilisation des bases et banques de données, exige la promotion du métier de «veilleur technologique».

On trouvera dans ce livre, codirigé par Henri Dou, président de la *Société* française de bibliométrie, tous les aspects de la «veille technologique» : publication, base de données, bibliométrie et ses outils mathé*matiques, les brevets. C'est une* excellente introduction à la gestion de l'information.

B. M.

BASES DE CONNAISSANCES SUR LA MONDIALISATION DES CULTURES
de Bernard Nadoulek, Agence pour la diffusion de l'information technologique, Centre de recherche et d'études des chefs d'entreprise, 288 pages, 1 055 F.

Deux choses étranges dans ce livre : son prix et la présentation synoptique de nombre d'informations très denses qu'il contient. Il est conçu pour des chefs d'entreprise qui n'hésiteront pas à payer pour aller tout de suite à l'essentiel : notre auteur ramasse le plus souvent possible *sous forme de tableaux* comparatifs les caractéristiques culturelles des peuples anglo-saxons, latins et asiatiques (il poursuit aujourd'hui ses travaux sur les cultures slave, arabo-isla*mique, indienne et africaine).*

On démarre sur *«la pensée stratégique»* à travers des citations, les jeux d'échecs, de go et les arts martiaux, pour déboucher *sur les conceptions de la* négociation chez les Occidentaux et les Asiatiques. La vision s'élargit avec l'étude des *«matrices culturelles»* des ensembles considérés, l'impact de celles-ci sur les comportements *économiques* et professionnels et les *visions* du potentiel humain dans les entreprises aux Etats-Unis, au Japon et en Europe.

On apprend beaucoup et *vite, on sourit aux portraits-caractères des cadres ou managers* : l'Insoumis, le Discret, le Juste, l'Héritier, l'Eminence, etc. Un ouvrage qui, décidément, ne se range dans aucune catégorie connue, *mais qui n'évite pas* les doublons.

P. D.

OPINIONS

Le débat sur l'Europe

Le textile trahi par Bruxelles

Les grands patrons européens du textile et de l'habillement, qui s'expriment ici collectivement par la voix du président de leur association (ELTAC), vivent une véritable crise de confiance vis-à-vis de la Commission. Motif : le renouvellement des quotas d'importation, fixés par la CEE dans le cadre du GATT.

par KLAUS STEILMANN (*)

LES accords *multifibres qui régissent*, sous forme de quotas, les échanges textiles expirent en décembre 1992. En l'absence d'un règlement définitif du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), ils devront être prorogés pour combler le vide juridique qui obligerait les importateurs à prendre des mesures unilatérales de sauvegarde en cas d'afflux massif de produits sur des marchés déjà saturés.

Les grands exportateurs du Sud-Est asiatique souhaitent anticiper, au cours de cette négociation, les modalités particulièrement libérales de croissance de quotas envisagées par le GATT dans son projet de règlement de l'Uruguay Round. A l'inverse, l'in*dustrie européenne* demande un gel des quotas à leur niveau de 1992, et pour au moins deux ans, du fait de *l'augmentation sensible des importations*, de la conjoncture très médiocre et de l'absence de tout progrès dans l'ouverture des *marchés fermés aux* produits européens.

La Commission européenne, quant à elle, a proposé aux Etats membres de négocier en leur nom un accord de deux ans, renouvelable pour un an, et qui aboutirait à des taux de croissance des importations *« comparables dans l'ensemble à ceux que produirait l'Uruguay Round s'il était mis en œuvre au 1er janvier 1993 »*. Ce projet a jusqu'ici été rejeté, grâce à la fermeté des gouvernements français, espagnols et italiens, mais il a quelques chances d'être prochainement adopté à la majorité, à moins d'une démonstration de lucidité de la part d'autres gouvernements.

La proposition de la Commission n'est pas une réelle surprise : chacun connaît la tendance du fonctionnariat bruxellois à donner des gages de bonne volonté aux pays exportateurs et à préférer financer de coûteuses mesures internes d'ajustement, plutôt que de porter ses efforts sur la normalisation du commerce mondial du textile. *C'est une solution de* facilité, qui illustre la contradiction entre les objectifs *sociaux communautaires et une politique industrielle* d'abandon, laquelle se nourrit des dissensions idéolo*giques et des intérêts divergents des Etats membres.*

Cette proposition ne s'appuie sur aucune analyse *rigoureuse, mais traduit simplement* le désir de conclure la négociation dans les délais impartis. C'est aller à la bataille sans stratégie, donc pour la perdre. Elle n'a été précédée d'aucun débat contradictoire, ni d'une évaluation des résultats probables de la négociation en termes d'emploi ou de déficit de la balance des paiements.

La Commission sait bien que les industries du textile et de l'habillement perdront entre 200 000 et *300 000 emplois en 1992 et 1993 si le rythme de* croissance actuel des quotas n'est pas modifié. Est-il *légitime, dans ces conditions, de précéder un Uru*guay Round non conclu, alors qu'il n'existe, pour ce *faire, aucune logique économique* et que le traité de Maastricht envisage expressément la promotion de l'emploi européen?

L'idée que les concessions envisagées puissent faire l'objet de contreparties n'a, semble-t-il, pas effleuré la Commission. C'est bien là pourtant l'esprit de l'Uruguay Round.

Une position maladroite

En donnant corps à l'idée que la Communauté *n'a que des obligations vis-à-vis des exportateurs* – tout en étant le marché mondial le plus ouvert, – la *Commission prépare un marché de dupes dont* les entreprises européennes feront une nouvelle fois les *frais.*

La position de la Commission est en outre particulièrement maladroite quant à la négociation elle-même. Les exportateurs, eux, se sont bien gardés de *chiffrer les concessions substantielles qu'ils comp*taient retirer de la renégociation d'un accord multifibres transitoire. En *montrant à tous qu'elle était prête* à avancer la pendule de l'Uruguay Round, la Commission se condamne à accepter plus tard les propositions quantitatives du projet Dunkel, propositions jugées exorbitantes par l'industrie européenne.

Il eût été plus adroit de demander aux Etats membres un mandat initial minimaliste, tel celui suggéré par l'industrie, ou une reconduction à *l'identique* des accords bilatéraux, quitte à prendre en compte des contre-propositions des pays exportateurs.

Force est de constater que la Commission, est *incapable de choix politiques clairs : le marché euro*péen du textile, déjà largement ouvert, *ne pourra à la* fois absorber la *montée en puissance des exporta*teurs asiatiques, de la Chine en particulier, et *s'ouvrir* aux produits de l'Europe de l'Est comme aux industries naissantes des pays en développement. Pourtant il y a une impérieuse nécessité, à la fois politique et économique, à voir se développer rapidement les échanges avec les pays d'Europe de l'Est, même s'ils sont aujourd'hui mal armés pour faire face à la concurrence internationale.

L'absence d'une véritable stratégie commerciale débouchera sur la même paralysie que celle dont *souffre l'Europe dans d'autres domaines de politique* extérieure. La Communauté doit reconnaître, sans *ambiguïté, la vocation des pays de l'Est à nous* rejoindre et en assumer les conséquences qui, pour le textile, exigent un ralentissement des importations traditionnelles et une gestion rigoureuse des accords en vigueur.

Dans cette affaire, le constat est donc totalement négatif : absence de stratégie, refus de concertation, préparation de négociation rudimentaire, tous maux caractéristiques d'une bureaucratie anonyme qui n'aura pas à assumer les conséquences de ses propositions. Les Etats membres, surtout ceux qui ont encore une industrie textile, doivent faire entendre leur voix et refuser les incohérences de la Commission. *Ce qui aurait au moins l'avantage d'être un* message clair aux exportateurs sans scrupules. Peut-*être même est-il envisageable que la Commission* entende raison et, après avoir mesuré tous les *enjeux, modifie sa position dans un sens plus réaliste* et plus conforme aux intérêts européens.

(*) Klaus Steilmann est président de l'Association des grandes entreprises européennes du textile et de l'habillement (ELTAC), qui regroupe tous les grands noms du secteur en Europe.



L'UEM, une solution de facilité

La dépendance du franc vis-à-vis du mark n'est que la conséquence d'un long laisser-aller de l'économie française en termes d'investissement et de formation des hommes. Dans ces conditions, l'arrimage à une zone de monnaies fortes nous donne une compétitivité de façade fondée sur la compression des salaires.

par PAUL KIRCHE (*)

L'UN des arguments forts opposés à ceux qu'effraie la perte de *souveraineté que représente* l'entrée de la France dans l'Union économique et *monétaire (UEM) et la fusion du franc dans une mon*naie unique européenne, est que nous avons déjà *perdu notre indépendance monétaire avec le fonc*tionnement actuel du SME. En revanche, avec l'UEM, les règles du jeu seraient changées, les impulsions de la politique monétaire ne proviendraient plus d'un seul pays, l'Allemagne en l'occurrence, mais résulteraient de décisions concertées où tout le monde aurait voix au chapitre.

Il est vrai que nous avons perdu notre indépendance monétaire, mais uniquement par la faute de nos choix de politique économique, car il n'était pas inscrit dans l'histoire que le deutschemark et le franc, assis tous les deux sur des économies dont les tailles ne sont pas disproportionnées, évolueraient vers une situation aussi inégalitaire. Il est vrai aussi que nous n'avons *réussi à réduire notre inflation* qu'en satellisant le franc auprès *d'une monnaie forte.*

Moment de notre histoire *sans doute nécessaire*, vu notre absence de consensus interne *sur la priorité* de la lutte contre l'inflation, la fixité du taux de change et, surtout, l'arrimage à une zone de monnaies fortes doivent-ils être, de toute éternité, l'axe de notre politique?

La gestion de la monnaie est un instrument de politique monétaire, mais on ne peut en faire un levier universel. *La compétitivité* d'une économie, et par conséquent *sa capacité à croître sans* inflation et dans le plein emploi, *dépendent fondamentalement de* la vigueur et de la qualité de son système *productif, lui-même* dépendant de l'effort d'investis*sement et de la formation des* hommes. Une monnaie forte per*met certes d'améliorer le compé*titivité, car les entreprises sont *alors particulièrement attentives à* leurs coûts de production, mais, *si elle n'est pas aussi le reflet* d'un appareil productif puissant, *elle ne peut que résulter de la* compression des salaires et de taux d'intérêt élevés, à la longue défavorables à la croissance et à l'investissement. Cette compétitivité de façade est bien celle de l'économie française aujourd'hui, la politique de monnaie forte par des taux d'intérêt élevés suppléant l'insuffisance de l'épargne et de l'investissement, vrais ressorts de la compétitivité fondamentale, durable et qui crée des emplois.

Un pays ayant *une épargne abondante*, des investissements importants et judicieux, et par *conséquent un secteur productif performant et une* position créditrice vis-à-vis de l'extérieur, n'a nul *besoin du renfort permanent d'une monnaie forte,* même si celle-ci peut lui être utile pour aider à *contrecarrer des tensions inflationnistes*, et le niveau de ses taux d'intérêt est davantage lié à des conditions de politique économique interne; parallèlement, des inflexions du taux de change, loin de nuire à ses grands équilibres, peuvent au contraire renforcer l'efficacité de la politique conjoncturelle (l'économie japonaise sait admirablement manier cet instrument).

Depuis le début des années 80, les investissements productifs ont augmenté chaque année, en moyenne, de 8,5 % au Japon, 5 % en Allemagne, moins de 3 % en France. L'épargne française, dont le montant n'atteint pas 20 % du PIB, est inférieure de 3 points à l'épargne allemande, de 10 points à l'épargne japonaise. Le rythme de croissance de notre consommation a été presque tout le temps supérieur à celui de la production.

Des bases saines

Le solde de notre balance des paiements cou*rants a, en moyenne, été déficitaire pour l'équivalent* de 0,6 % du PIB, alors qu'il a été excédentaire pour *2,4 % du PIB en Allemagne*, 2,5 % au Japon. Nos taux d'intérêt réels ont toujours été, et restent, nette*ment supérieurs à ceux* des deux autres pays. Ces chiffres montrent quels sont les véritables ressorts de l'indépendance monétaire. Ainsi, momentanément affaiblie par la réunification, l'Allemagne a déjà retrouvé des excédents de son commerce extérieur, pour des montants bien plus importants que nos résultats récents.

Aujourd'hui, la France, ayant éliminé son inflation et même les anticipations inflationnistes, possède des bases d'une croissance saine. Mais cette croissance ne sera à sa portée que lorsque l'appareil productif aura été suffisamment renforcé pour qu'une reprise de la demande ne profite pas d'abord aux producteurs étrangers. Un effort significatif de renforcement de l'épargne et de l'investissement est donc nécessaire pour que les soldes extérieurs positifs que nous avons connus *depuis* quelques mois soient les prémices d'un excédent structurel.

Cet effort, considérable, prix à payer pour que cesse notre dépendance à l'égard des financements *externes, vraie raison de notre quasi-absence de* marge de manœuvre en matière de taux d'intérêt, est-il hors de *notre portée?*

En s'engageant dans l'UEM, la France choisit en quelque sorte la facilité, c'est-à-dire la pérennisation de la situation actuelle. En se mettant sous la dépendance d'une politique monétaire supranationale dont l'inspiration ne fait aucun doute, elle acquiert pour l'éternité une garantie efficace contre ses propres débordements. Tous les observateurs et les marchés ont assimilé cela. Le « non » danois a affaibli le franc, mais pas le deutschemark.

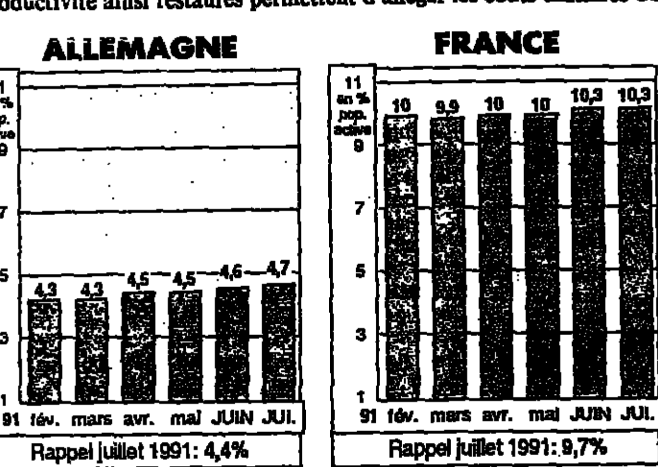
(*) Paul Kirche est économiste.

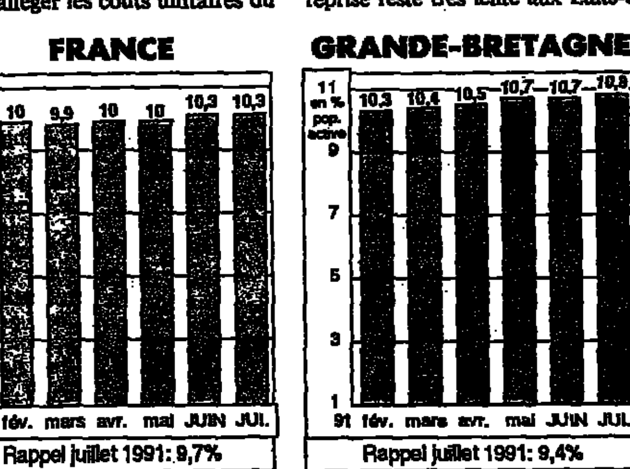
CONJONCTURE

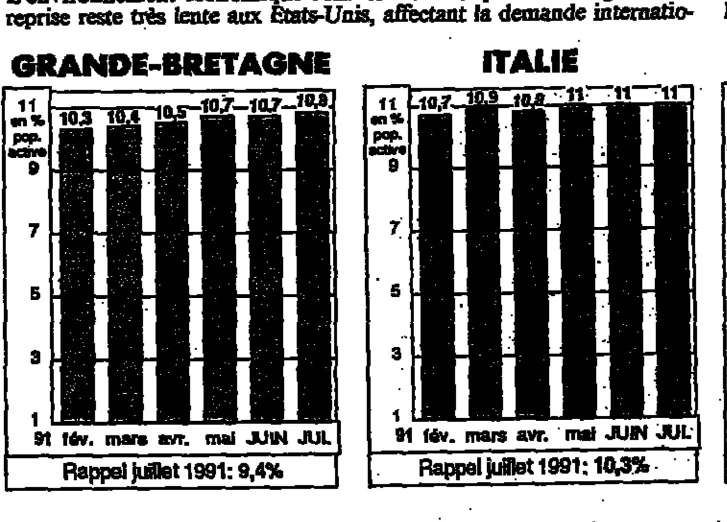
INDICATEUR • L'emploi

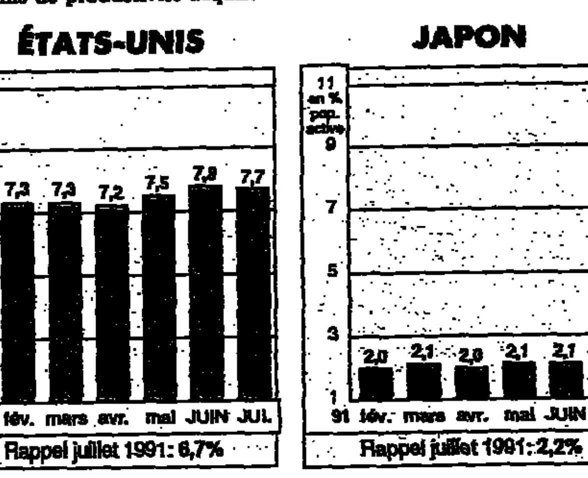
Nouvelles dégradations

APRÈS plusieurs mois de contraction, l'emploi salarié industriel se situe aujourd'hui en retrait sensible par rapport à ce qu'il était il y a un an : – 2 % en France, en Allemagne et aux Etats-Unis, – 6 % en Grande-Bretagne. Supérieures aux créations d'emplois salariés des autres secteurs d'activité – le tertiaire essentiellement, – les réductions d'effectifs pèsent sur l'emploi dans son ensemble. Ce dernier revient à des niveaux proches de ceux du printemps 1991 en France, en Allemagne, aux Etats-Unis et s'inscrit en forte baisse (– 3 %) en Grande-Bretagne. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi augmente et les taux de chômage continuent de croître. *A contrario*, les gains de productivité ainsi restaurés permettent d'alléger les coûts unitaires du travail et participent à l'assainissement des entreprises. Avec deux ou trois trimestres de retard, ce mécanisme devrait, normalement, venir doper la production d'ici l'automne. Pourtant rien ne le laisse prévoir. L'environnement économique demeure en effet peu encourageant : la reprise reste très lente aux États-Unis, affectant la demande internationale ; en Europe, la consommation stagne et l'investissement continue de chuter sous la contrainte des hauts niveaux de taux d'intérêt. Le nécessaire coup de pouce des politiques économiques à la croissance manque assurément. La détente des politiques monétaires que permettent en principe les allégements de coûts salariaux a lieu outre-Atlantique, mais s'avère insuffisante en l'absence de stimulants budgétaires. Elle ne peut intervenir en Europe en raison des mécanismes de change à l'intérieur du SME, où, là aussi, les Etats sont soumis à la rigueur budgétaire. Sauf à envisager un changement de la politique monétaire allemande, il faudra donc à l'Europe plusieurs mois pour faire fructifier les gains de productivité acquis.









Taux de chômage en pourcentage de la population active. *Sources : Office statistique des Communautés européennes et sources nationales.*

PAYS • La France

Assombrissement

APRÈS le rebond du premier trimestre, les perspectives de croissance se sont à nouveau assombries dans notre pays. L'attentisme prévaut, l'investissement continue de régresser. Malgré des points positifs – une inflation maîtrisée et un excédent des échanges extérieurs, – une amélioration significative de la situation ne pourra avoir lieu que sous certaines conditions : reprise non équivoque de l'économie américaine accompagnée d'une remontée du dollar ; amorce d'une détente des taux d'intérêt en Allemagne ; enfin, levée des incertitudes affectant la construction européenne. A cet égard, un « non » au traité de Maastricht le 20 septembre, déjà pour partie intégré par les marchés financiers, repousserait sans nul doute tout espoir d'accélération de la croissance.

Selon la première estimation de l'INSEE, la croissance du produit intérieur brut marchand en volume n'a été au deuxième trimestre que de 0,1 % par rapport au premier trimestre ; durant celui-ci, la progression du PIB marchand est maintenant évaluée à 0,9 % (1,1 % avant révision). Au-delà de fluctuations conjoncturelles fortes d'un trimestre sur l'autre, la croissance apparait ainsi toujours médiocre depuis la fin de la guerre du Golfe, s'établissant à un rythme de l'ordre de 2 % par an. Et nulle accélération n'est décelable.

De plus, cette croissance est véritablement «tirée» par les échanges extérieurs. L'examen des *acquis de croissance au deuxième trimestre* – c'est-à-dire la croissance *qui serait observée en moyenne* annuelle en 1992 par rapport à *1991 au cas où elle serait nulle aux* troisième et quatrième trimestres – l'illustre très bien. *L'acquis* de croissance s'élève pour le PIB marchand à 1,8 % (ce qui fait d'ailleurs qu'on peut prévoir pour cette année une croissance moyenne voisine de 2 %). Toutefois cet acquis n'est imputable que pour 0,4 % à la demande intérieure et donc pour 1,4 % aux échanges de biens et services.

L'amélioration spectaculaire des échanges extérieurs – l'excédent de 6,4 milliards de francs de la balance commerciale FAB-FAB en juillet portant l'excédent cumulé depuis le début de l'année à 22,6 milliards – ne comporte pas que des aspects positifs. Elle recouvre certes un élément de force avec des gains de parts de marché à l'exportation reposant sur une bonne compétitivité, cette tendance étant appelée à se poursuivre si l'on en croit la relativement bonne tenue des commandes extérieures. Mais elle reflète également la faiblesse de la demande interne, en biens d'équipement notamment.

De fait, une des évolutions les plus inquiétantes est bien la baisse continue depuis sept trimestres de l'investissement en volume des entreprises. Selon l'enquête menée en juin par l'INSEE, l'investissement industriel fléchirait de 8 % en volume cette année, après une baisse de 7 % en 1991, et les enquêtes dans le commerce de gros de biens d'équipement professionnel restent mal orientées.

Différents éléments jouent *défavorablement* : la médiocrité des perspectives de croissance des débouchés alors même que les taux d'utilisation des capacités de production sont déjà relativement faibles (moins de 81 % dans l'industrie manufacturière en juin dernier contre plus de 87 % deux ans auparavant) ; le niveau très élevé des taux d'intérêt réels qui pèse sur les charges financières et durcit les critères de sélection des investissements ; enfin les incertitudes de toutes sortes qui, on y reviendra plus loin, affectent déjà sérieusement les marchés financiers.

Parallèlement, la modération salariale et l'ajustement en baisse des effectifs dans l'industrie, conjugués à la chute de l'impôt sur les sociétés, permettent une croissance de l'autofinancement. Aussi le taux d'autofinancement pourrait-il avoisiner son point haut de *1988*. Dans ces conditions, on assiste depuis la fin 1990 à un ralentissement prononcé de la croissance de l'encours des crédits d'équipement accordés aux entreprises et, jusqu'à mars 1992, des crédits de trésorerie. Le rebond de ces derniers, observé en avril et mai, pourrait signaler, plus qu'une reprise de l'activité, la montée des difficultés de trésorerie dans certaines PME ainsi que la persistance des problèmes dans le secteur immobilier.

Les ménages, dont les revenus progressent faiblement, font également preuve d'une grande prudence dans leur comportement de dépenses : au cours du premier semestre, leur consommation n'aurait progressé en volume que de 0,3 % (+0,4 % au premier trimestre ; –0,1 % au second) ; seul signe positif, on note une progression des immatriculations d'automobiles en juillet, lors du nouveau millésime. Malgré le ralentissement de l'inflation – entre juillet 1991 et juillet 1992, la hausse de l'indice des prix à la consommation est revenue à 2,9 %, – la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible reste modeste.

Différents facteurs la freinent : une légère baisse de l'emploi, estimée à 0,2 % au second trimestre par rapport au premier et à 0,1 % en un an, pour les salariés du secteur marchand non agricole ; la modération des hausses salariales – la hausse du taux de salaire horaire ouvrier étant ramenée en juillet à 3,9 % sur les douze derniers mois – entretenue par l'importance du chômage qui touche dorénavant 10,3 % de la population active ; enfin la progression des prélèvements fiscaux et sociaux – ainsi, en août, a joué le relèvement des cotisations chômage. Par ailleurs, le nombre de logements commencés continue de baisser, passant en juin *sous la barre des 300000* logements mis en chantier au cours des douze derniers mois. Reflet de ces évolutions, les crédits de trésorerie aux ménages stagnent tandis que les crédits à l'habitat continuent de décélérer.

Dans ce contexte, le moral des industriels tend à se dégrader. Alors que de février à mai, les industriels prévoyant une amélioration de leur production personnelle au cours des prochains mois étaient aussi nombreux que ceux anticipant une baisse, en juin et juillet les pessimistes sont à nouveau majoritaires et ce dans les mêmes proportions que fin 1991. Les perspectives se sont aussi détériorées dans le bâtiment et les travaux publics.

Facteur aggravant de la morosité actuelle, la montée des incertitudes depuis le refus inattendu du traité de Maastricht par les Danois, début juin.

En premier lieu jouent les interrogations sur la poursuite de la construction de l'Union économique et monétaire et, conjointement, sur la stabilité des parités au sein du système monétaire européen, que la montée du «non» dans les sondages sur le référendum du 20 septembre rend plus aiguës. En second lieu, les orientations de plus en plus divergentes des politiques monétaires aux Etats-Unis et en Allemagne et la possibilité de voir ce «grand écart» monétaire s'élargir ont provoqué une chute du dollar difficile à contrôler et renforcé le caractère de «monnaie refuge» du *deutschemark*.

En conséquence, le franc s'est nettement affaibli par rapport au deutschemark, perdant une grande partie du chemin fait depuis le début de l'année. Surtout, l'écart entre les taux d'intérêt à long terme français et allemands s'est notablement accru (avec des taux à dix ans des emprunts d'Etat voisins fin août de 9,20 % en France et de 7,90 % en Allemagne).

Le niveau élevé de cet écart, cohérent avec une anticipation de dévaluation du franc vis-à-vis du deutschemark supérieure à 10 % au cours des dix prochaines années, intègre à l'évidence en grande partie l'éventualité d'un «non» au référendum prochain.

Au cas où cette hypothèse se matérialiserait, des évolutions négatives seraient encore à attendre à court terme. Comme dans toute situation de crise, leur ampleur est difficile à apprécier puisqu'elle dépendrait dans une large mesure de la réaction des gouvernements et de la crédibilité que les marchés leur accorderaient dans une période qui pourrait être marquée par des «turbulences» politiques. A coup sûr, un mieux conjoncturel passe par le «oui».

Hervé Monet
Economiste d'entreprise

PIB MARCHAND ET PRODUCTION INDUSTRIELLE — Base 100 en 1987 — *PIB marchand en volume* — *Production industrielle* — 120, 115, 110, 105, 100, 95 — 1987 1988 1989 1990 1991 1992

PERSPECTIVES DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE — Solde d'opinions — *Perspectives personnelles* — *Perspectives générales* — +40, +20, 0, -20, -40, -60 — 1987 1988 1989 1990 1991 1992

ÉCART DES TAUX D'INTÉRÊT A LONG TERME FRANÇAIS ET ALLEMANDS — En point de % — 1,30, 1,10, 0,90, 0,70, 0,50, 0,30 — 1991 1992

MARK CONTRE FRANC DANS LE SME — *FF pour 1 DM* — 3,4305 +2,25% — 3,35386 TAUX PIVOT — 3,2792 -2,25% — 1991 1992

SECTEUR • La brasserie

Reprise avec faux-col

LA grève des routiers laissera un goût amer dans de nombreux secteurs d'activité, et en particulier dans le domaine agro-alimentaire, où les produits se consomment frais. Si les brasseurs se sont montrés plus discrets que les producteurs de fruits et légumes, qui ont manifesté leur colère l'été dernier, les dommages qu'ils ont subis n'étaient pas moins importants.

Alors que, traditionnellement, cette période est propice à la vente, les premières estimations laissent entrevoir une chute en juillet de 10 % de la production en 1992 par rapport à l'année précédente. Le blocage des routes a ralenti l'approvisionnement des magasins, cafés et restaurants. Il a également entraîné une rupture de stocks de matières premières dans certaines brasseries et a empêché aussi le retour chez elles des fûts vides des cafetiers.

Certes, tout n'est pas à mettre sur le compte des transporteurs en grève : la météo, en juillet, n'était pas des plus favorables pour stimuler la consommation. Mais ce recul laisse une interrogation sur un marché qui était en cours de redressement.

Les ventes de bière en France ont connu au cours de la dernière décennie une évolution en dents de scie : chute de la consommation entre 1981 et 1987, puis reprise heurtée depuis 1988 avec un pic voici deux ans, avant une baisse due au mauvais temps en 1991 *(voir graphique)*. Au cours des six premiers mois de 1992, la production a progressé de 5 %, atteignant 11,3 millions d'hectolitres et rattrapant presque le niveau record de 1990 (11,6 millions).

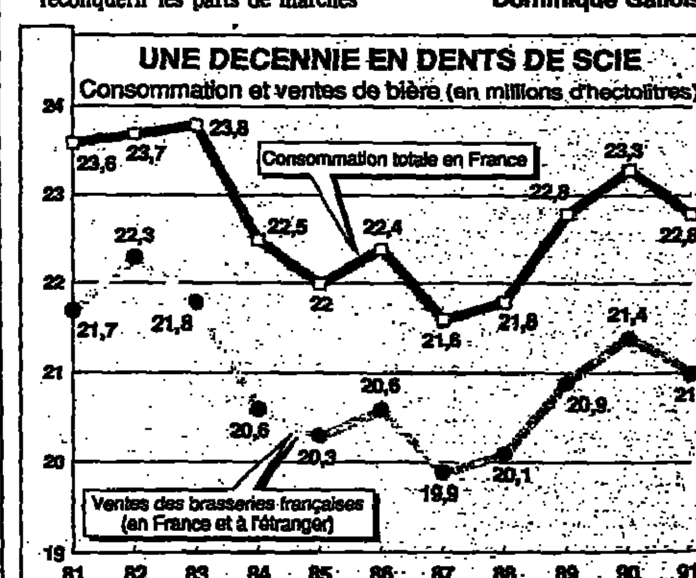
Cette évolution du marché tient avant tout à la transformation des modes de consommation qui a provoqué la disparition progressive de la bière de table vendue en litres – le vin connaît actuellement le même phénomène de désaffection à l'égard du produit «ordinaire». Pour compenser ce manque à gagner et reconquérir les parts de marchés perdues, les brasseurs français (une trentaine) ont multiplié les bières spéciales ainsi que les «panachés» et lancé des bières sans alcool. Ces boissons rencontrent de grands succès puisque ensemble les «panachés» et les «sans alcool» représentent aujourd'hui 8 % du marché. Ce développement a en partie compensé les litrages perdus par suite de la désaffection des consommateurs pour la «bière de table».

Dans ce marché en très faible progression globale, les brasseurs français s'inquiètent notamment des effets de la loi Evin de 1991, qui interdit la publicité pour les alcools à la télévision comme au cinéma et la limite dans la presse.

Les textes d'application concernant la bière ne sont pas encore sortis. L'organisation professionnelle de la brasserie (l'Association des brasseurs de France) dénonce en particulier les limites de cette loi qui profitent à leurs concurrents étrangers. Par exemple, lors de retransmissions télévisées de compétitions sportives internationales, hors de France – comme les matches de football, – il n'est pas rare de voir sur les stades des publicités pour des marques de bière étrangères. Plus troublant : dans la compétition automobile de formule 1, l'équipe Williams-Renault est sponsorisée par un brasseur canadien. Les entreprises nationales ne donnent donc pas le bon exemple...

Sur le plan européen, les industriels du secteur suivent avec attention les projets d'harmonisation fiscale concernant les boissons alcoolisées. S'ils étaient appliqués, ils tripleraient le montant des taxes sur la bière française et supprimeraient celle qui est appliquée sur le vin, donnant un avantage aux viticulteurs au détriment des brasseurs. Le renchérissement des prix que cela entraînerait pourrait détourner une partie des consommateurs d'un marché qui essaie de se reprendre.

Dominique Gallois



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.